



**COMMUNE D'ECUBLENS/VD**



**Rapport de gestion  
de la Municipalité  
au Conseil communal**

**2016**

## **Légendes des photos de la page de garde**

- Exposition Flores du 6 au 10 octobre 2016
- Cap sur l'Ouest le 26 septembre 2016
- Journée du terroir le 11 juin 2016
- Soirée de remerciement des bénévoles le 30 novembre 2016

# Table des matières 2016

## Partie communale

- Préambule ..... 1
- Municipalité ..... 2 - 16

## Conseil communal

- Présidents du Conseil communal depuis 1960 ..... 17
- Bureau du Conseil communal – Séances du Conseil communal ..... 18
- Préavis ..... 19 - 29
- Réponses aux vœux de la Commission de gestion 2016 ..... 30 - 31
- Votations fédérales et cantonales ..... 32 - 33
- Elections communales ..... 34 - 35

## Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines (Christian Maeder)

- Greffe municipale ..... 36 - 38
  - Archives communales ..... 39 - 40
  - EPFL et UNIL – Prix de la Commune d'Ecublens ..... 41
  - Naturalisations ..... 42 - 43
- Service des finances ..... 44
  - Comptes annuels ..... 45 - 47
  - Abonnements AG-Flexi ..... 48
  - Abonnements CGN ..... 49
- Service des ressources humaines ..... 50 - 58

## Sécurité publique – Population – Systèmes d'information (Michel Farine)

- Police – Activités communales ..... 59
- Service du contrôle des habitants ..... 60
  - Contrôle des habitants et bureau des étrangers ..... 60 - 61
  - Autorisations de stationnement ..... 61
  - Registre des inhumations ..... 61
  - Registre des chiens ..... 61 - 62
  - Registre civique ..... 62 - 63
  - Taxes de séjour ..... 63
  - Statistiques population ..... 64 - 71
- Informatique et télécommunications ..... 72 - 75

## Urbanisme – Mobilité (Didier Lannaz)

- Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions ..... 76 - 77
  - Police des constructions ..... 78 - 79
  - Urbanisme communal et mobilité ..... 80 - 83

## Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement (Pascale Manzini)

- Service des affaires sociales, familiales et du logement ..... 84 - 85
  - Aides communales et subventions ..... 85 - 88
  - Aînés ..... 88
  - Logement ..... 88 - 90
  - Travail – Chômage et autres tâches ..... 90 - 91
  - Accueil de jour des enfants ..... 91 - 93
  - Accueil familial de jour ..... 93 - 95
- Service administratif des affaires scolaires ..... 96
  - Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) ..... 97 - 98
  - Réfectoires scolaires ..... 98 - 100
  - Devoirs surveillés ..... 100
  - Transports scolaires ..... 100
  - Bus scolaire ..... 100
  - Pédibus ..... 101
  - Patrouilleurs scolaires ..... 101 - 102

## Travaux – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Promotion économique (Stéphane Masson)

- Service des travaux ..... 103 - 106
  - Travaux d'entretien courants section voirie et espaces verts ..... 106 - 108
  - Environnement – Déchets ..... 109 - 113
  - Forêts ..... 114 - 115
  - Promotion économique ..... 115

## **Bâtiments – Epuration – Développement durable (Danièle Petoud)**

• Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable -----	116 - 119
o Bâtiments (projets et développement) -----	119 - 120
o Bâtiments (maintenance et transformations) -----	120 - 123
o Développement durable -----	124 - 127
o Epuration des eaux -----	128 - 131
o Administration des salles et manifestations -----	131 - 132

## **Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises (Sylvie Pittet Blanchette)**

• Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises -----	133 - 140
o Secteur jeunesse d'Ecublens -----	140 - 143
o Bibliothèque communale -----	144 - 148

<b>Conclusions</b> -----	148
--------------------------	-----

## **Organismes intercommunaux et relations extérieures**

### **Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines**

• Bureau intermunicipal (BI) – Syndics de l'Ouest lausannois -----	149
• Lausanne Région -----	150 - 155
• Inspection intercommunale des chantiers (IIC) -----	156 - 162
• Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge -----	163 - 165

### **Sécurité publique – Population – Systèmes d'information**

• Police Ouest lausannois -----	165 - 168
• Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne -----	169 - 179
• Organisation régionale de la protection civile (ORPC) -----	180 - 185
• Service intercommunal des taxis (SIT) -----	185 - 187

### **Urbanisme – mobilité**

• Commission COH -----	187 - 188
• Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) -----	189 - 195
• Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) -----	195 - 197
• Transports publics de la région lausannoise SA (tl) -----	197 - 199

### **Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement**

• Fondation « Les Baumettes » -----	199 - 200
• Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) -----	201 - 204
• Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL) -----	204 - 205
• Conseil d'établissement -----	205 - 206
• Rapport de la Direction des écoles -----	207 - 214
• Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » -----	215 - 216
• Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) -----	217 - 220

### **Travaux – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Promotion économique**

• Valorsa SA -----	221 - 223
• EPFL Innovation Park -----	224

### **Bâtiments – Epuration – Développement durable**

• Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge -----	225 - 226
• Epuration des eaux usées de la région morgienne (ERM) -----	226 - 229

### **Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises**

• Commission intercommunale de la taxe de séjour -----	229 - 231
• Ecublens Animation -----	231
• Galerie du Pressoir -----	232
• Ludothèque « Le Dé Blanc » -----	233 - 235
• Théâtre Kléber-Méleau -----	235 - 236
• Zigzag Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois -----	236 - 237
• Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois -----	237 - 240
• Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers -----	240 - 242
• Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise évangélique réformée) -----	242 - 243
• Paroisse de Renens et environs (Eglise catholique romaine) -----	243 - 244



## Préambule

Monsieur le Président du Conseil communal,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Bien que l'économie mondiale et européenne continue sa croissance de manière modérée, les perspectives économiques demeurent globalement fragiles. Aux risques géopolitiques, s'ajoutent l'affaiblissement des banques dans plusieurs pays de la zone euro, les possibles répercussions négatives du Brexit et l'orientation future et incertaine de la politique économique et commerciale des Etats-Unis, suite à l'élection présidentielle. Si des soubresauts venaient à se produire sur les marchés financiers, il y aurait lieu de craindre une nouvelle appréciation du franc suisse, avec les conséquences négatives qui s'ensuivraient pour notre économie d'exportation. L'avenir incertain des relations entre Berne et Bruxelles pourrait aussi freiner à moyen terme l'activité d'investissement et la croissance économique en Suisse.

Le Canton de Vaud continue de se montrer solide dans un environnement difficile. L'économie vaudoise bénéficie du soutien d'une demande intérieure robuste, particulièrement dans les services, mais la situation dans l'industrie, le commerce de détail et l'hôtellerie-restauration reste toujours difficile.

Pour la Ville d'Ecublens, l'année 2016 a été celle du changement de législature. La nouvelle Municipalité a pris ses marques et assume avec conscience et rigueur ses responsabilités. Les projets sont nombreux et ils impacteront sensiblement les finances communales lors des exercices à venir.

Pour l'année 2016, les comptes présentent un excédent de revenus de Fr. 1'553'229.-, soit une nette amélioration du résultat par rapport à la perte de 4.3 millions de francs inscrite au budget. Une bonne maîtrise des charges et une nouvelle recette, sous la forme d'un dividende de la société SIE SA, ont contribué de manière significative à ce résultat très réjouissant. Cependant, sur le plan des revenus, une baisse de près de 2.1 millions de francs est à déplorer, principalement en raison d'une diminution des rentrées fiscales au niveau de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. L'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales est, lui, en très légère hausse. Globalement, la situation financière d'Ecublens demeure parfaitement saine et équilibrée. Elle présente un ratio fonds propres – fonds étrangers très favorable (72 % – 28 %), qui nous permet d'envisager l'avenir avec confiance.

J'exprime mes vifs remerciements aux employées et employés des services communaux pour leur fidélité et la parfaite qualité du travail accompli durant l'année écoulée. Merci également à la fiduciaire Fidinter SA qui a effectué le contrôle de nos comptes 2016.

Enfin, j'adresse des remerciements tout particuliers aux Conseillères et Conseillers communaux pour leur engagement, ainsi que pour la confiance entretenue avec la Municipalité.

*Christian Maeder*  
Syndic



## **Rapport de la Municipalité d'Ecublens/VD au Conseil communal sur la gestion pendant l'exercice 2016**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes (art. 93b), du Règlement sur la comptabilité des communes (art. 34) et du Règlement du Conseil communal (art. 110 et suivants), la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport à votre approbation.

◆ ◆ ◆ ◆



*De gauche à droite : Pascale Manzini, Didier Lannaz, Danièle Petoud, Christian Maeder (Syndic), Sylvie Pittet Blanchette, Stéphane Masson, Michel Farine*

## Municipalité

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016**

Sections	Titulaires	Suppléants
Administration générale – Finances – Promotion économique	<b>Pierre Kaelin</b>	Michel Farine
Sécurité publique – Population – Systèmes d'information	<b>Michel Farine</b>	Christian Maeder
Travaux – Infrastructures – Domaines et environnement	<b>Christian Maeder</b>	Pierre Kaelin
Affaires sociales – Petite enfance – Affaires scolaires	<b>Pascale Manzini</b>	Anne-Claude Studer
Urbanisme – Mobilité	<b>Didier Lannaz</b>	Danièle Petoud
Bâtiments – Epuración des eaux – Développement durable	<b>Danièle Petoud</b>	Didier Lannaz
Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises	<b>Anne-Claude Studer</b>	Pascale Manzini

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2016**

Sections	Titulaires	Suppléants
Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines	<b>Christian Maeder</b>	Michel Farine
Sécurité publique – Population – Systèmes d'information	<b>Michel Farine</b>	Stéphane Masson
Urbanisme – Mobilité	<b>Didier Lannaz</b>	Danièle Petoud
Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement	<b>Pascale Manzini</b>	Sylvie Pittet Blanchette
Travaux – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Promotion économique	<b>Stéphane Masson</b>	Christian Maeder
Bâtiments – Epuración – Développement durable	<b>Danièle Petoud</b>	Didier Lannaz
Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises	<b>Sylvie Pittet Blanchette</b>	Pascale Manzini

Les sections ont été modifiées et les intitulés parfois renommés lors du changement de législature.

**Vice-présidence en 2016 : Michel Farine**

**Séances ordinaires de Municipalité en 2016 : 41**

+ une séance extra-muros d'une journée à l'Université de Lausanne.

## **Délégations de M. Pierre Kaelin, Syndic**

*Jusqu'au 30 juin 2016*

- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Délégué municipal
- Bureau intermunicipal (Syndics de l'Ouest lausannois) – Membre
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal, Président
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission communale des finances – Délégué municipal
- Commission d'estimation fiscale des immeubles du district – Délégué municipal
- Coopérative Primavesta – Représentant au sein du Conseil d'administration
- Fondation EPFL Innovation Park (anciennement PSE) – Membre du Conseil de fondation
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Lausanne Région – Délégué au Bureau du Secteur Ouest
- Romande Energie Commerce SA, délégué par SIE SA – Conseil d'administration
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe de pilotage
- Service intercommunal de l'électricité SIE SA – Conseil d'administration
- TvT Services SA – Conseil d'administration
- Union des communes vaudoises (UCV) – Groupe des villes
- Union des communes vaudoises (UCV) – Membre du Conseil.

## **Délégations de M. Christian Maeder**

*Jusqu'au 30 juin 2016*

- Association des jardins familiaux d'Ecublens – Délégué municipal
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD – Délégué municipal
- Commission Mèbre-Sorge – Commission plénière
- Epurateur de la région morgienne (ERM) – Comité de direction (Président)
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au comité (Vice-Président)
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Service intercommunal de l'électricité SIE SA – Conseil d'administration
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Délégué municipal
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV) – Délégué municipal
- STEP de Bussigny – Commission intercommunale
- Valorsa SA – Délégué municipal + représentant à l'organe de contrôle du concept régional de la taxe au sac.

## **Délégations de M. Christian Maeder, Syndic**

**Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016**

- Association des jardins familiaux d'Ecublens – Délégué municipal
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Délégué municipal
- Bureau intermunicipal (Syndics de l'Ouest lausannois) – Membre
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission communale des finances – Délégué municipal
- Commission d'estimation fiscale des immeubles du district – Délégué municipal
- Commission Mèbre-Sorge – Commission plénière
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Comité de direction (Président)
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au comité (Vice-Président)
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Lausanne Région – Délégué au Bureau du Secteur Ouest
- Service intercommunal de l'électricité SIE SA – Conseil d'administration
- STEP de Bussigny – Commission intercommunale
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe de pilotage
- TvT Services SA – Conseil d'administration
- Union des communes vaudoises (UCV) – Membre du Conseil
- Union des communes vaudoises (UCV) – Groupe des villes
- Valorsa SA – Représentant à l'organe de contrôle du concept régional de la taxe au sac (jusqu'en 2017).



## **Délégations de M. Michel Farine**

*Jusqu'au 30 juin 2016*

- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Comité directeur PolOuest – Président
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Etablissement cantonal d'assurances (ECA) – COPIL pour le projet d'organisation de défense incendie de la région (couronne) lausannoise (Vidis 20-25) – Membre du comité CCVI-DIS
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Organisation régionale de la protection civile (ORPC-ROL) – Membre du Comité directeur
- Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – Membre de la Commission consultative du feu (CCF)
- Service intercommunal des taxis – Conseil intercommunal de l'Association de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis – Président du Conseil intercommunal
- Stand intercommunal de tir, Echandens – Délégué municipal.

## **Délégations de M. Michel Farine**

**Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016**

- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Comité directeur PolOuest – Président
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises (CDPMV) – Membre du Comité directeur
- Etablissement cantonal d'assurances (ECA) – Membre du comité CCVIDIS
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Organisation régionale de la protection civile (ORPC-ROL) – Membre du Comité directeur
- Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – Membre de la Commission consultative du feu (CCF) et Président de la CCF (du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017)
- Service intercommunal des taxis – Conseil intercommunal de l'Association de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis – Délégué municipal au Conseil intercommunal
- Stand intercommunal de tir, Echandens – Délégué municipal.

## **Délégations de M. Didier Lannaz**

*Jusqu'au 30 juin 2016*

- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission d'urbanisme locale – Délégué municipal
- Commission technique et de salubrité (CTS) – Délégué municipal
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Conseil intercommunal
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au Groupement du triage forestier
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Plan directeur intercommunal – Délégué municipal
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 1 – Hautes Ecoles/Avenue du Tir-Fédéral/Maladière – Délégué municipal
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 2 – Requalification de la gare CFF de Renens – Délégué municipal au groupe décisionnel
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 4 – Plan directeur localisé – Délégué municipal
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 5 – Mobilité douce – Délégué municipal
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 6 – Etude d'aménagement routier, transports publics, transports individuels motorisés, transports non motorisés – Délégué municipal au groupe décisionnel
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration.

## **Délégations de M. Didier Lannaz**

**Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016**

- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission d'urbanisme locale – Délégué municipal
- Commission technique et de salubrité (CTS) – Délégué municipal
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au Groupement du triage forestier
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Plan directeur intercommunal – Délégué municipal
- Service intercommunal de l'électricité SIE SA – Conseil d'administration
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 1 – Hautes Ecoles/Avenue du Tir-Fédéral/Maladière – Délégué municipal
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 2 – Requalification de la gare CFF de Renens – Délégué municipal au groupe décisionnel
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 4 – Plan directeur localisé – Délégué municipal
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 5 – Mobilité douce – Délégué municipal
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Chantier 6 – Etude d'aménagement routier, transports publics, transports individuels motorisés, transports non motorisés – Délégué municipal au groupe décisionnel
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe décisionnel Mobilité regroupant chantier 5 et 6 – Délégué municipal
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration.

## **Délégations de Mme Pascale Manzini**

***Jusqu'au 30 juin 2016***

- Association « Réseau Santé Région Lausanne » (anciennement ARCOS) – Déléguée municipale
- Association des parents d'élèves (APE) – Déléguée municipale
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Présidente du comité
- Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL) – Comité de direction
- Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) – Comité de direction, Vice-Présidente
- Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) – Présidente des délégués
- Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle (OSP) – Venoge – Déléguée municipale
- Comité de rédaction du journal « Ecublens Infos » – Membre
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux délégués à l'instruction publique – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conseil d'établissement d'Ecublens – Présidente
- Entente intercommunale « Les Alouettes » Morgins – Présidente du comité
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Comité de direction (Vice-Présidente)
- La Maison Ouvrière « E » SA – Membre du Conseil d'administration
- Lausanne Région – Commission « Dépendances et prévention » (Présidente)
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Planning familial de Renens et environs – Commission de consultation
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Prestations extrascolaires (pédibus et réfectoires scolaires) – Déléguée municipale
- Service psychopédagogique scolaire – Commission intercommunale.

## **Délégations de Mme Pascale Manzini**

**Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016**

- Association « Réseau Santé Région Lausanne » (anciennement ARCOS) – Déléguée municipale
- Association des parents d'élèves (APE) – Déléguée municipale
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Présidente du comité
- Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL) – Comité de direction
- Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) – Comité de direction, Présidente
- Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) – Présidente des délégués
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle (OSP) – Venoge – Déléguée municipale
- Comité de rédaction du journal « Ecublens Infos » – Membre
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux délégués à l'instruction publique – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conseil d'établissement d'Ecublens – Présidente
- Coopérative Primavesta – Représentante au sein du Conseil d'administration
- Entente intercommunale « Les Alouettes » Morgins – Présidente du comité
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Comité de direction (Vice-Présidente)
- La Maison Ouvrière « E » SA – Membre du Conseil d'administration
- Lausanne Région – Commission « Dépendances et prévention » (Présidente)
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Planning familial de Renens et environs – Commission de consultation
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Prestations extrascolaires (pédibus et réfectoires scolaires) – Déléguée municipale
- Service psychopédagogique scolaire – Commission intercommunale.



## **Délégations de M. Stéphane Masson**

*Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016*

- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Conseil de fondation (Vice-Président)
- Fondation EPFL Innovation Park (anciennement PSE) – Membre du Conseil de fondation
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Délégué municipal
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV) – Délégué municipal
- Valorsa SA – Délégué municipal.

## **Délégations de Mme Danièle Petoud**

*Jusqu'au 30 juin 2016*

- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission Mèbre-Sorge – Bureau et Commission plénière – Vice-Présidente
- Fonds et attribution au développement durable – Présidente de la Commission
- Galerie du Pressoir – Déléguée municipale au comité
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Société coopérative du refuge – Comité
- STEP de Bussigny – Commission intercommunale
- STEP de Vidy – Commission intercommunale
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration.

## **Délégations de Mme Danièle Petoud**

*Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016*

- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission Mèbre-Sorge – Bureau et Commission plénière – Vice-Présidente
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Conseil intercommunal
- Fonds et attribution au développement durable – Présidente de la Commission
- Galerie du Pressoir – Déléguée municipale au comité
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Déléguée municipale
- Société coopérative du refuge – Comité
- STEP de Bussigny – Commission intercommunale
- STEP de Vidy – Commission intercommunale.

## **Délégations de Mme Anne-Claude Studer**

*Jusqu'au 30 juin 2016*

- Association des amis du four de Renges – Déléguée municipale
- Bibliothèque communale – Déléguée municipale
- Centre de jeunes d'Ecublens – Plateforme jeunesse – Déléguée municipale
- Comité de rédaction du journal « Ecublens Infos » – Membre
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD – Déléguée municipale
- Commission intercommunale de la taxe de séjour – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux de la culture – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux des sports – Déléguée municipale
- Ecublens animation (société de développement d'Ecublens) – Déléguée municipale au comité
- Fondation « Kléber-Méleau » – Conseil de fondation
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Conseil de fondation
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise – Déléguée régionale au comité
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Lausanne Région – Groupe « Activités sportives »
- Ludothèque « Le Dé Blanc » – Déléguée municipale au comité
- Paroisse catholique de Renens et environs – Membre de la Commission de gestion
- Paroisse d'Ecublens/Saint-Sulpice – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Sociétés locales – USL – Déléguée municipale
- Tarmac Festival de Renens – Déléguée municipale au comité
- Théâtre de Vidy – Conseil de fondation – Déléguée régionale
- Zigzag théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois – Déléguée municipale au comité.

## **Délégations de Mme Sylvie Pittet Blanchette**

**Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016**

- Association des amis du four de Renges – Déléguée municipale
- Bibliothèque communale – Déléguée municipale
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Centre de jeunes d'Ecublens – Plateforme jeunesse – Déléguée municipale
- Comité de rédaction du journal « Ecublens Infos » – Membre
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD – Déléguée municipale et Présidente
- Commission intercommunale de la taxe de séjour – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux de la culture – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux des sports – Déléguée municipale
- Ecublens animation (société de développement d'Ecublens) – Déléguée municipale au comité
- Fondation « Kléber-Méleau » – Conseil de fondation
- Fondation pour l'art dramatique (Théâtre de Vidy) – Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du Conseil de fondation
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise – Déléguée régionale au comité
- Intégration – Représentante communale auprès du Canton
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Lausanne Région – Groupe « Activités sportives »
- Lausanne Région – Groupe « Formation et emploi des jeunes » (Présidente)
- Ludothèque « Le Dé Blanc » – Déléguée municipale au comité
- Paroisse catholique de Renens et environs – Membre de la Commission de gestion
- Paroisse d'Ecublens/Saint-Sulpice – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Sociétés locales – USL – Déléguée municipale
- Tarmac Festival de Renens – Déléguée municipale au comité
- Zigzag théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois – Déléguée municipale au comité + caissière.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

# Conseil communal

**Mme Anne-Thérèse Guyaz**  
Présidente  
*Jusqu'au 30 juin 2016*

**M. Aitor Ibarrola**  
Président  
*Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016*

## Président(e)s du Conseil communal de 1960 à 2016

1960	Hermann Genevaz	1996	Janine Wiedmer
1961	Gaston Ducret	1997	Geneviève Monney (1 <sup>er</sup> janvier à mi-juin)
1962	Maurice Porchet	1997	Philippe Turin (mi-juin au 31 décembre)
1963	Arsène Lupin	1998	Philippe Turin
1964	Robert Schneider	1999	Willy Studer
1965	Robert Annen	2000	Daniela Antonino
1966	Gaston Ducret	2001	Michel Miéville
1967	Hermann Genevaz	2002	Danièle Petoud Leuba
1968	Gilbert Laydu	2003	Willy Studer
1969	Jacques Masson	2004	Eric Levrat
1970	Yvon Golaz	2005-2006	Mehdi Lagger (jusqu'au 30 juin 2006)
1971	Paul Jeanmonod	2006-2007	Hans-Peter Guilbert
1972	Marcel Hasler	2007-2008	Philippe Ecoffey
1973	Pierre Jaquenoud	2008-2009	Frédéric Hubleur
1974	Yvon Golaz	2009-2010	Alain Blanchoud
1975	Henri Héritier	2010-2011	Jean-Michel Barbey
1976	Michel Roulin	2011-2012	José Birbaum
1977	Rodolphe Guggisberg	2012-2013	Germain Schaffner
1978	Philippe Javet	2013-2014	Cédric Weissert
1979	Jean Gaillard	2014-2015	Jean-Claude Merminod
1980	Claude Viret	2015-2016	Anne Guyaz
1981	Janine Wiedmer	2016-2017	Aitor Ibarrola
1982	Pierre Schaub		
1983	Edward Logoz		
1984	Eddy Schopfer		
1985	Freddy Zurbuchen		
1986	André Bonzon		
1987	Claude Reymond		
1988	Gilbert Fontolliet		
1989	Claude Héritier		
1990	Pierre Genton		
1991	Philippe Turin		
1992	Germain Favre		
1993	Alfred Kohler		
1994	Laurent Renaud		
1995	Jean-Louis Radice		



Aitor Ibarrola



## Bureau du Conseil communal

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016**

### Présidente

Anne Guyaz

### 1<sup>er</sup> Vice-Président

Aitor Ibarrola

### 2<sup>e</sup> Vice-Présidente

Anuta Pichon

### Secrétaire

Chantal Junod Napoletano

### Secrétaire suppléant

Charly Rothen

### Scrutateurs

Francine Bruni

Pacal Conti

### Scrutateurs suppléants

Philippe Casse

Gérald Lagrive

### Huissier

Jacques Taverney

### Huissier suppléant

Enrique Fernandez

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2016**

### Président

Aitor Ibarrola

### 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente

Anuta Pichon

### 2<sup>e</sup> Vice-Président

Nicolas Morel

### Secrétaire

Chantal Junod Napoletano

### Secrétaire suppléant

Charly Rothen

### Scrutateurs

Christophe Cartier

Gérald Lagrive

### Scrutateurs suppléants

Francine Bruni

Jean Rochat

### Huissier jusqu'au 6 octobre :

Jacques Taverney

### Huissiers dès le 6 octobre :

Béatrice Raball

Florent Durussel

◆ ◆ ◆ ◆

## Séances du Conseil communal

**Le Conseil communal a siégé 8 fois, soit les :**

- 18 février
  - 28 avril
  - 19 mai
  - 24 juin
  - 6 octobre
  - 4 novembre
  - 18 novembre
  - 9 décembre.
- + 27 juin 2016, séance d'installation des Autorités communales.



*Séance d'installation des Autorités communales  
le 27 juin 2016.*

◆ ◆ ◆ ◆

## Préavis municipaux

La Municipalité a soumis au Conseil communal les préavis suivants (à l'exception du préavis n° 23, soumis par le Bureau du Conseil) :

### Séance du 18 février 2016

#### N° 1 Nouvelle construction scolaire – Collège « Croset-Parc » – Demande de crédit d'étude

Le Conseil communal décide :

- d'approuver le crédit d'étude pour le développement du projet « WIKIMINI » recommandé par le jury de concours ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 2'350'000.-** (deux millions trois cent cinquante mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 503 « Bâtiments scolaires » et la nature n° 5030 « Bâtiments et constructions », plus précisément dans le compte n° 503.5030.215 « Croset – Construction d'un nouveau collège – Crédit d'étude ».

Elle sera financée par un emprunt non affecté qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement.

Cette dépense sera intégrée au montant total du futur crédit d'investissement qui sera amorti dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes. En cas de refus du crédit d'investissement par le Conseil communal, le montant du crédit d'étude sera amorti en une seule fois par le compte de fonctionnement.

#### N° 2 Révision du Plan directeur communal – Demande de crédit

Le Conseil communal décide :

- d'accepter la clé de répartition financière entre les communes ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 265'000.-** (deux cent soixante-cinq mille francs) pour la révision du Plan directeur communal dans une démarche intercommunale.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 420 « Service de l'urbanisme » et la nature n° 5890 « Autres dépenses d'investissement », plus précisément dans le compte n° 420.5890.088 « Révision PDCom ».

Elle sera amortie en une seule fois dès la fin de la mise en œuvre. L'amortissement sera compensé par un prélèvement dans le fonds de réserve pour investissements futurs, compte n° 9282.11.

#### N° 3 Remplacement du véhicule de marque Unimog U900 – Demande de crédit

Le Conseil communal décide :

- d'approuver le remplacement du véhicule Unimog ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 269'000.-** (deux cent soixante-neuf mille francs) pour le remplacement du véhicule Unimog U900 de la section « Voirie et espaces verts ».

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 430 « Réseau routier » et la nature n° 5060 « Mobilier,

machines et véhicules », plus précisément dans le compte n° 430.5060.310 « Véhicule Reform Multi – remplacement Unimog ».

Elle sera amortie en 10 ans, dès l'année suivant l'acquisition du véhicule, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Cette dépense sera couverte par un emprunt non affecté, qui sera souscrit en 2016, afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement.

**N° 4 Rapport-préavis – Réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Michele Mossi, intitulé « Pour une ville solaire et durable »**

Le Conseil communal décide, **après amendement des conclusions** :

- de prendre acte **et d'approuver** de la réponse de la Municipalité au postulat de Monsieur le Conseiller communal Michele Mossi, intitulé « Pour une ville solaire et durable ».

**Séance du 28 avril 2016**

**N° 5 Auberge communale et grande salle – Transformation et assainissement énergétique – Demande de crédit d'étude**

Le Conseil communal décide :

- d'approuver le crédit d'étude pour le développement du projet de reconstruction de l'Auberge communale ;
- d'approuver le crédit d'étude pour le développement du projet d'assainissement et de transformation de la grande salle ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 730'000.-** (sept cent trente mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine financier à l'actif du bilan, au compte n° 9123.20 « Auberge communale et grande salle – Transformation et assainissement énergétique – Crédit d'étude ».

Cette dépense sera financée par un emprunt non affecté, qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement.

Elle sera intégrée au montant total du futur crédit d'investissement. En cas de refus du crédit d'investissement par le Conseil communal, le montant du crédit d'étude sera amorti en une seule fois par le compte de fonctionnement.

**N° 6 Traitements et indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2016-2021**

Le Conseil communal décide, **après amendements** :

- de fixer, pour la législature 2016-2021, les indemnités de la Municipalité comme suit :

**Traitements annuels fixes**

Syndic : Fr. 50'000.00

Municipaux : Fr. 38'000.00

+ indexation en fonction de l'indice des prix à la consommation au 30 septembre.

Dans ces montants fixes sont compris pour les Municipaux :

- Fr. 1'200.00 d'indemnité fixe pour voiture (dans les communes limitrophes).
- Fr. 800.00 d'indemnité de téléphone.
- Fr. 400.00 d'allocation forfaitaire pour frais divers.

Pour le Syndic :

- Fr. 1'500.00 d'indemnité fixe pour voiture (dans les communes limitrophes).
- Fr. 1'000.00 d'indemnité de téléphone.
- Fr. 500.00 d'allocation forfaitaire pour frais divers.

#### **Vacations horaires**

**Fr. 59.00 l'heure** ~~Fr. 62.00~~ + indexation en fonction de l'indice des prix à la consommation au 30 septembre.

Si participation communale à une caisse de pension : **Fr. 55.00 l'heure** ~~Fr. 57.00~~.

Pour jours de vacances sur l'ensemble des traitements et vacations :

- + 8.33 % jusqu'à 49 ans ;
- + 10.64 % jusqu'à 59 ans ;
- + 13.04 % dès 60 ans.

#### **Frais de voiture**

Frais de voiture en dehors des communes limitrophes : Fr. 0.70 par km.

### **N° 7 Adoption du nouveau Règlement du Conseil communal – Modification des articles 56 et 73**

Le Conseil communal décide :

- d'adopter le Règlement du Conseil communal d'Ecublens.

### **Séance du 19 mai 2016**

### **N° 8 Avenue du Tir-Fédéral (RC 82) – Réfection des collecteurs d'eaux claires – Demande de crédit de construction**

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le projet de réfection des collecteurs d'eaux claires, selon le préavis présenté ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 305'000.- HT** (trois cent cinq mille francs) pour la réalisation des travaux de réfection des collecteurs.

Cette dépense sera couverte par un emprunt non affecté, qui sera souscrit en 2016, afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement.

Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 460 « Réseau d'égouts et épuration » et la nature n° 5010 « Ouvrages de génie civil », plus précisément dans le compte n° 460.5010.146 « Tir-Fédéral (RC 82) – réfection des collecteurs ».

L'amortissement interviendra, dès la fin des travaux, par un prélèvement dans le fonds de réserve « Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration », compte n° 9280.01.

### **N° 9 Révision du Règlement du personnel et du système de rémunération**

Le Conseil communal décide, **après amendements** :

- d'adopter le nouveau Règlement du personnel, ainsi que le nouveau système de rémunération et l'échelle de base des traitements du personnel communal, tel que présentés, avec les amendements suivants :

**Art. 11, 1<sup>er</sup> §**

« Pendant les heures de travail, la consultation, ~~à titre privé~~, de sites Internet, l'accès à des réseaux sociaux, ou toute activité similaire, **à titre privé ne sont pas autorisés** ~~n'est pas autorisée~~, tant avec du matériel communal que privé. »

**Art. 31 Permis de conduire** (nouvel article à la fin du chapitre deuxième)

« Le collaborateur susceptible d'utiliser un véhicule pour le compte de la Commune doit être en possession de son permis de conduire et respecter les lois en vigueur. En cas de retrait de permis de conduire, le collaborateur doit s'interdire de conduire pour le compte de la Commune. »

**Art. 66 En cas de grossesse**  
(art. ⇒ 67)

« En cas de grossesse, la Municipalité accorde, sur la base d'un certificat de naissance, un congé de maternité payé, à partir de la date de l'accouchement, **de 18 semaines**. ~~comme suit.~~

- ~~16 semaines~~
- ~~4 semaines supplémentaires, en cas d'allaitement sur présentation d'une attestation médicale. Ces 4 semaines ne sont pas payées, hormis le temps dû pour l'allaitement.~~

Durant les 52 semaines qui suivent la naissance, **le temps nécessaire à l'allaitement est accordé** dans les limites suivantes :

- pour une journée de travail de ≤ 4 h : 30 minutes ;
- pour une journée de travail de > 4 h : 60 minutes ;
- pour une journée de travail de > 7 h : 90 minutes.

Pendant la durée du droit à l'allocation de maternité de **18** ~~16~~ semaines et les congés d'allaitement, il n'y a pas de réduction du droit aux vacances. »

**N° 10 Nouvelle concession pour la distribution de l'eau et nouvelle structure de taxes**

Le Conseil communal décide :

- d'adopter la concession pour la distribution de l'eau sur le territoire de la commune ;
- de fixer la date de mise en vigueur au 1<sup>er</sup> août 2016.

**N° 11 Rapport-préavis – Réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Alessandro Stio « Développer l'implication des jeunes dans la politique communale »**

Le Conseil communal décide :

- de prendre acte et d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Monsieur le Conseiller communal Alessandro Stio « Développer l'implication des jeunes dans la politique communale ».

**N° 12 Rapport-préavis – Réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Pierre Zwahlen « Dynamisons la communication et améliorons l'image de la ville »**

Le Conseil communal décide :

- de prendre acte et d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Monsieur le Conseiller communal Pierre Zwahlen « Dynamisons la communication et améliorons l'image de la ville ».

**N° 13 Demande de crédits complémentaires au budget communal de fonctionnement 2016**

Le Conseil communal :

- décide d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2016 représentant au total une **augmentation des charges de Fr. 449'300.-** (quatre cent quarante-neuf mille trois cents francs) et une **augmentation des revenus de Fr. 112'400.-** (cent douze mille quatre cents francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux du préavis ;
- décide de compenser la péjoration du résultat de Fr. 336'900.- par un prélèvement dans le fonds de réserve générale doté de Fr. 19'493'000.39 au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et que le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire ;
- prend acte que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2016 est dès lors arrêté comme suit :

Excédent de revenus prévu au budget 2016	Fr.	-.-
Charges complémentaires	Fr.	449'300.-
Revenus complémentaires	Fr.	<u>112'400.-</u>
Résultat intermédiaire	Fr.	- 336'900.-
Prélèvement dans le fonds de réserve générale	Fr.	<u>336'900.-</u>
Nouvel excédent de charges prévu au budget 2016	Fr.	<u><u>-.-</u></u>

**Séance du 24 juin 2016**

**Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge – exercice 2015**

**Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny – exercice 2015**

**Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2015**

**Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2015**

**Comptes du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2015**

**Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – exercice 2015**

Le Conseil communal décide :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2015 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2015 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2015 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2015 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2015 du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'adopter la gestion de l'administration communale pour l'exercice 2015 et les comptes de la Commune d'Ecublens/VD arrêtés au 31 décembre 2015.



## Séance d'installation des Autorités communales du 27 juin 2016

Les membres du Conseil communal, présents au nombre de 70, ainsi que la Municipalité et le Syndic, sont assermentés et installés par Mme Anne Marion Freiss, Préfète du district de l'Ouest lausannois.

### Elections pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017 :

#### Président

M. Aitor Ibarrola est élu.

#### 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente

Mme Anuta Pichon est élue.

#### 2<sup>e</sup> Vice-Président

M. Nicolas Morel est élu.



## Séance du 6 octobre 2016

### N° 14 **Projet de réalisation d'un nouveau trottoir au chemin de la Chiésaz – Demande de crédit de construction**

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le projet de réalisation d'un nouveau trottoir au chemin de la Chiésaz, selon le préavis présenté ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 116'000.-** (cent seize mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 430 « Réseau routier » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 430.5010.145 « Ch. de la Chiésaz – Réalisation d'un nouveau trottoir ».

Elle sera amortie en 20 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

#### **N° 15 Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, secteur autoroute/route de la Maladière**

Le Conseil communal décide :

- d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Mèbre, sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens, sur le secteur 6 de l'autoroute/route de la Maladière ;
- d'allouer à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de **Fr. 363'000.- TTC** (trois cent soixante-trois mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 4 à 8 du préavis ;
- d'allouer à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de **Fr. 57'000 HT** (cinquante-sept mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 7 et 8 du préavis.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte n° 460.5620.063 « Mèbre-Sorge, secteur 6, autoroute/route de la Maladière », et sera amortie dès la fin des travaux. Son financement sera assuré par un prélèvement dans le fonds de réserve « Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration », compte n° 9280.01.

### **Séance du 4 novembre 2016**

#### **N° 16 Autorisations générales accordées à la Municipalité pour la législature 2016-2021**

Le Conseil communal décide, **après amendements** :

- d'accorder à la Municipalité, pour la durée de la législature 2016-2021, les autorisations générales suivantes :
  1. acquérir des participations dans des sociétés commerciales, des associations ou des fondations jusqu'à concurrence de Fr. 10'000.- par cas et au maximum Fr. 50'000.- pour la durée de la législature ;
  - 2.1. engager des dépenses imprévisibles et urgentes jusqu'à concurrence de Fr. 100'000.- au maximum par cas ;
  - 2.2. engager des dépenses ordinaires de fonctionnement non prévues au budget pour un montant maximum de ~~Fr. 25'000.-~~ **Fr. 15'000.-** par cas ;
  3. engager des dépenses pour des crédits d'études jusqu'à concurrence de ~~Fr. 80'000.-~~ **Fr. 60'000.-** par cas ;
  4. engager des dépenses d'investissement excédant de moins de 5 % le montant du crédit accordé, mais au maximum Fr. 100'000.- par cas ;
  5. placer ses disponibilités auprès de Postfinance, des instituts bancaires établis en Suisse, en priorité des banques cantonales, et des communes suisses.

**N° 17 Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières – Législature 2016-2021**

Le Conseil communal décide :

- d'accorder à la Municipalité une autorisation générale, valable durant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 décembre 2021, de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers, jusqu'à concurrence de **Fr. 200'000.-** (deux cent mille francs) par cas, charges éventuelles comprises ;
- d'accorder à la Municipalité une autorisation générale, valable durant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 décembre 2021, de procéder à des acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers, jusqu'à concurrence de **Fr. 3'000'000.-** (trois millions de francs) au total.

**N° 18 Autorisation générale de plaider – Législature 2016-2021**

Le Conseil communal décide :

- d'accorder à la Municipalité une autorisation générale de plaider devant toutes les instances pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 décembre 2021.

**N° 19 Autorisation générale en matière de successions – Législature 2016-2021**

Le Conseil communal décide, **après amendement** :

- d'autoriser la Municipalité à accepter les successions sous bénéfice d'inventaire (**non affectées de conditions ou de charges**) dont la valeur n'excède pas **Fr. 1'000'000.-** par cas, pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 décembre 2021.

**N° 20 Réaménagement routier de la RC 82 (Tir-Fédéral), tronçon RC 1 / Pont-Bleu – Demande de crédit de construction**

Le Conseil communal décide :

**Projet routier**

- d'approuver le crédit de construction de réaménagement de la RC 82 (Tir-Fédéral), tronçon RC 1 / Pont-Bleu ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 8'230'000.-** (huit millions deux cents trente mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 430 « Réseau routier » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 430.5010.106 « RC 82 – réaménagement du tronçon Tir-Fédéral / Pont Bleu ».

Elle sera financée par un emprunt non affecté, qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement.

Cette dépense sera intégrée au montant total du futur crédit d'investissement qui sera amorti dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes. En cas de refus du crédit d'investissement par le Conseil communal, le montant du crédit d'étude sera amorti en une seule fois par le compte de fonctionnement.

**Réfection des ouvrages en surface de récolte des eaux claires**

- d'approuver le projet de réfection des ouvrages en surface de récolte des eaux claires, selon le préavis présenté ;

- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 280'000.- HT** (deux cent huitante mille francs) pour la réalisation des travaux de réfection des ouvrages en surface de ré-colte des eaux claires.

Cette dépense sera couverte par un emprunt non affecté, qui sera souscrit en 2017, afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement.

Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 460 « Réseau d'égouts et épuration » et la nature n° 5010 « Ouvrages de génie civil », plus précisément dans le compte n° 460.5010.150 « Tir-Fédéral (RC 82) – réfection des ouvrages en surface ».

L'amortissement interviendra, dès la fin des travaux, par un prélèvement dans le fonds de réserve « Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration », compte n° 9280.01.

### N° 23 Indemnités du Conseil communal – Législature 2016-2021

Le Conseil communal décide :

- d'accorder, **tels qu'amendés** les rémunérations, indemnités, vacations et jetons de présence suivants pour la législature 2016-2021, ceci, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2016 :
  - a) Le Président du Conseil reçoit un montant total de **Fr. 500.00** par Conseil communal (qui englobe une rémunération fixe de Fr. 450.00 et une indemnité forfaitaire de Fr. 50.00).
  - b) Le secrétaire reçoit un montant total de **Fr. 2'000.00** par Conseil communal (qui englobe une rémunération fixe de Fr. 1'950.00 et une indemnité forfaitaire de Fr. 50.00). Pour travaux demandés et validés par le Président, il est indemnisé à un tarif horaire de Fr. 30.00/heure. Il n'est pas indemnisé pour les séances du Bureau auxquelles il doit assister, ni pour les séances du Conseil.
  - c) Le 1<sup>er</sup> Vice-Président reçoit une rémunération fixe de Fr. 90.00 par séance du Bureau.
  - d) Le 2<sup>e</sup> Vice-Président reçoit une rémunération fixe de Fr. 90.00 par séance du Bureau.
  - e) Les scrutateurs du Bureau du Conseil reçoivent une rémunération fixe de Fr. 90.00 par séance du Bureau.
  - f) Les membres suppléants du Bureau du Conseil (secrétaire et scrutateurs) reçoivent une rémunération fixe de Fr. 90.00 par séance du Bureau.
  - g) Les Conseillers communaux présents lors des Conseils reçoivent un jeton de Fr. 75.00 par séance.
  - h) Les scrutateurs du bureau de vote reçoivent une indemnité de Fr. 30.00/heure.
  - i) Les scrutateurs pour le dépouillement des votations et/ou élections reçoivent une indemnité de Fr. 30.00/heure.
  - j) Les Présidents des Commissions permanentes ou ad hoc reçoivent une indemnité de Fr. 35.00 par heure (Fr. 30.00 en qualité de membre + Fr. 5.00 d'indemnité horaire en tant que Président).
  - k) Les membres des Commissions permanentes ou ad hoc reçoivent une indemnité de Fr. 30.00 par heure.
  - l) Le rapporteur de la CoGest (Commission de gestion) reçoit un forfait de Fr. 840.00 pour l'ensemble des rapports rédigés, soit le rapport communal et les rapports intercommunaux.

- m) Le rapporteur de la CoFi (Commission des finances) reçoit **Fr. 75.00** par rapport (préavis et autres) ; pour le rapport sur le budget communal, ce montant est de Fr. 150.00.
- n) Les rapporteurs des Commissions permanentes ou ad hoc, **y compris les rapporteurs de minorité**, reçoivent Fr. 75.00 par rapport.
- o) Amende pour absence non excusée : Fr. 100.00 (pas de changement).
- p) Les vacations pour les représentations officielles du Président ou d'un membre du Bureau du Conseil sont de Fr. 30.00/heure.
- q) Indemnités voiture pour déplacement en dehors des communes limitrophes : Fr. 0.70 (pas de changement).
- r) Les huissiers du Conseil reçoivent une rémunération de Fr. 150.00 par Conseil ou autres séances en relation avec leur cahier des charges et de Fr. 450.00 pour les votations et/ou élections.
- s) Toute participation à une séance non mentionnée aux lettres ci-avant, dûment mandatées ou validées par le Bureau du Conseil, est indemnisée à un tarif horaire de Fr. 30.00/heure.

### Séance du 18 novembre 2016

#### N° 21 Fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2016-2021

Le Conseil communal décide :

- d'adopter le plafond d'endettement brut admissible à hauteur de **Fr. 105 millions** (cent cinq millions de francs) pour la durée de la législature 2016-2021 ;
- d'autoriser la Municipalité à emprunter jusqu'à hauteur de l'endettement brut maximal fixé au point 1 du préavis présenté ;
- de laisser dans les attributions de la Municipalité le choix du moment, ainsi que la détermination des modalités des emprunts (selon art. 4 ch. 7 LC).

#### N° 22 Perception d'une taxe pour la construction, la maintenance et l'achat d'énergie pour l'éclairage public – Modification du Règlement communal relatif aux indemnités liées à la distribution d'électricité

Le Conseil communal décide :

- d'approuver la perception d'une taxe, s'élevant au maximum à 0,8 ct/kWh, pour la construction, la maintenance et l'achat d'énergie pour l'éclairage public ;
- d'accepter les modifications du Règlement communal relatif aux indemnités liées à la distribution d'électricité (annexe 1 du préavis).

### Séance du 9 décembre 2016

**Budget de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge – exercice 2017**

**Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny – exercice 2017**

**Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2017**

**Budget de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2017**

**Budget du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2017**

**Budget communal – exercice 2017**

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le budget de l'exercice 2017 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2017 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2017 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2017 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2017 du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'accepter le budget communal 2017 tel que présenté par la Municipalité et de prendre acte du plan des investissements de la Commune d'Ecublens pour les années 2016 à 2021.

♦ ♦ ♦ ♦

## Réponses de la Municipalité aux vœux de la Commission de gestion 2016 pour l'exercice 2015

**Vous trouverez ci-après les réponses aux vœux que la Commission de gestion 2015/2016 pour l'exercice 2015 a émis dans son rapport du 8 juin 2016**

**la Commission de gestion souhaite que les badges d'entrée de la déchetterie soient comptabilisés à l'actif sous forme d'un compte consignation, cas échéant après discussion avec la fiduciaire**

### Réponse :

En juillet 2015, 7'000 porte-clés (badges) ont été acquis par la Commune auprès de la société Kaba AG pour un montant de Fr. 35'040.- TTC, soit Fr. 5.- par badge. Le coût HT de Fr. 32'445.- a été enregistré dans le compte n° 450.5010.112 du préavis d'extension et d'assainissement de la déchetterie. La TVA a été comptabilisée au compte d'actif n° 9111.42 afin d'être récupérée dans le cadre du décompte du 3<sup>e</sup> trimestre 2015. La TVA a donc été traitée conformément aux règles en vigueur.

Pour des raisons évidentes de simplification et afin d'éviter de coûteux développements informatiques, l'administration a sciemment décidé de vendre les badges aux habitants au prix de Fr. 10.-/pièce TTC, tout en offrant la possibilité d'une reprise aux mêmes conditions, en cas de restitution d'un badge en bon état. Cette solution présente l'avantage d'éviter la fastidieuse tenue d'un registre nominatif des badges en circulation. La TVA encaissée sur les ventes aux habitants (74 cts par badge) est régulièrement versée à l'Administration fédérale des contributions.

S'agissant d'une vente et, le cas échéant, d'un rachat, il n'y a donc pas lieu de modifier la pratique actuelle en ouvrant un compte de consignation au passif du bilan. La fiduciaire Fidinter a confirmé le bien-fondé de cette pratique le 17 janvier 2017.

A fin décembre 2016, soit deux ans après l'entrée en vigueur du système, 2'961 badges étaient en circulation. Un rachat intégral reviendrait donc à Fr. 29'610.-.

Néanmoins, si l'ensemble des badges à disposition était vendu, le montant maximal en jeu serait de Fr. 70'000.-, soit 0.1 % des dépenses annuelles qui avoisinent Fr. 67 millions.

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité a décidé de maintenir la pratique actuelle.

**La Commission de gestion souhaite que la comptabilisation des revenus et charges des bâtiments soit distincte pour chaque bâtiment, à l'instar de ce qui se fait pour la grande salle, le cantonnement du STPA par exemple. Elle pense en particulier à l'Auberge communale, aux différents collèges, à la piscine, etc.**

### Réponse :

Le déploiement du plan comptable communal est régi par les règles du Modèle de comptes harmonisé 1 (MCH1). Ce dernier prévoit de classer les bâtiments sous le chapitre 35 « Bâtiments ». Les exceptions concernent les bâtiments scolaires (section 503) et le temple (section 580). Le plan comptable actuel étant composé de 3 chiffres au niveau des sections, le nombre de section est limité à 10 (350 à 359). Actuellement, seul le n° 358 est libre. Il n'est donc techniquement pas possible de créer une section pour chaque bâtiment. Par contre, lors de l'entrée en vigueur du futur MCH2, prévue ces prochaines années, les Services des bâtiments et des finances veilleront à déployer un plan comptable plus détaillé afin d'affiner la gestion des bâtiments.

Dans l'intervalle, des sous-comptes ont été ouverts pour distinguer les coûts d'entretien des bâtiments administratifs et techniques comptabilisés dans les comptes n° 51.3141.01 à 03.

Par ailleurs, la Municipalité estime que la comptabilité financière n'est pas l'outil adapté pour mesurer l'évolution des consommations d'agents énergétiques. En effet, les dépenses comptabilisées sont influencées par les variations de coût unitaire. Pour être probante, une comparaison doit s'effectuer sur la base de la quantité d'énergie consommée et ajustée en fonction des facteurs climatiques (degrés-jours). Pour ce faire, le Service des bâtiments tient

une comptabilité énergétique pour l'ensemble des bâtiments publics communaux. Des relevés hebdomadaires sont effectués et le tout est consigné sur une plate-forme en ligne. Ce suivi énergétique permet d'évaluer les performances énergétiques des bâtiments, de les comparer entre elles afin d'établir des priorités de rénovation et de mettre en évidence une surconsommation (eau, électricité et chauffage). Les coûts sont également pris en compte et l'évolution peut être suivie sur plusieurs années.

**La Commission de gestion souhaite que les prestations gratuites (places de parc, mise à disposition du personnel d'entretien, etc.) en faveur de tiers, notamment des associations, des fondations d'utilité publique, soient comptabilisées sous forme de subventions et/ou de dons**

#### Réponse :

Les prestations qui sont actuellement réalisées gracieusement en faveur des associations ou sociétés locales consistent principalement à entretenir les locaux et/ou installations utiles à l'exercice de leurs activités. Il s'agit des travaux de conciergerie dans les bâtiments et les salles de gymnastique de nos écoles, ainsi que des travaux en extérieur pour les installations et les terrains de sport (stade du Croset, beach-volley).

La Municipalité relève que ces installations et locaux sont également utilisés par nos élèves, ainsi que par une partie de notre population. On peut donc considérer que ces prestations communales s'adressent, et sont offertes, à nos concitoyens, lesquels participent à leur financement par le biais des impôts.

La Municipalité est consciente de l'importance de cet engagement communal ; toutefois, elle ne souhaite pas sa comptabilisation, bien difficile à réaliser au vu de la difficulté à définir avec précision les bénéficiaires.

Seuls les membres du corps enseignant, certains collaborateurs de notre administration et les utilisateurs des installations du Tennis-Club bénéficient de la possibilité d'accéder à des places de parc gratuites sur leur lieu de travail ou pour exercer leur activité sportive.

Dans ce cas également, la comptabilisation de montants en recettes, compensés par des subventions, ne paraît pas opportune, les bénéficiaires n'ayant jamais la garantie de pouvoir parquer « à coup sûr ».

**Que la Municipalité réponde aux vœux de la Commission de gestion par communication municipale avant la fin de l'année en cours, ceci nonobstant la communication de ses réponses par le rapport de gestion de la Municipalité en 2017**

#### Réponse :

Bien qu'elle puisse comprendre que la Commission de gestion souhaite être informée dans les meilleurs délais de la suite donnée à ses propositions, la Municipalité va maintenir la pratique actuelle, laquelle est usuelle, qui consiste à répondre aux vœux exprimés dans le *Rapport de la Commission de gestion* à l'occasion du prochain *Rapport de gestion de la Municipalité au Conseil communal*.

En effet, elle estime préférable de se concentrer sur l'analyse des vœux (ressources nécessaires, coûts, faisabilité, légalité, pertinence, etc.) et leur réalisation, plutôt que de communiquer, dans un délai défini, l'état de leur étude ou mise en œuvre, laquelle n'est souvent pas terminée ou possible à la fin de l'année en cours, notamment si un financement doit être sollicité par le biais du budget. De plus, elle relève un risque évident de cogestion, qu'elle se doit d'éviter.

Néanmoins, comme pour toute action de la Municipalité, si une mesure prise ou mise en œuvre suite à un vœu de la Commission de gestion mérite de faire l'objet d'une communication municipale, ou de toute autre forme de communication, tel sera le cas au moment opportun, le cas échéant avant la fin de l'année.

◆ ◆ ◆ ◆



## Votations fédérales et cantonales

### Résultats pour la Commune d'Ecublens

#### 28 février 2016 – Votations fédérales



##### Initiative populaire « Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage »

Electeurs inscrits	5'422
Votants	3'142
Participation	57.95 %
Oui	1'440
Non	1'606
<b>Résultat</b>	<b>refusée</b>

##### Initiative populaire « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre) »

Electeurs inscrits	5'422
Votants	3'142
Participation	57.95 %
Oui	1'103
Non	2'008
<b>Résultat</b>	<b>refusée</b>

##### Initiative populaire « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires »

Electeurs inscrits	5'422
Votants	3'142
Participation	57.95 %
Oui	1'416
Non	1'572
<b>Résultat</b>	<b>refusée</b>

##### Modification de la Loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel du Gothard)

Electeurs inscrits	5'422
Votants	3'142
Participation	57.95 %
Oui	1'328
Non	1'731
<b>Résultat</b>	<b>refusée</b>

#### 20 mars 2016 – Votation cantonale



##### Référendum sur la Loi du 29 septembre 2015 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux

Electeurs inscrits	5'410
Votants	1'986
Participation	36.71 %
Oui	1'704
Non	250
<b>Résultat</b>	<b>acceptée</b>

#### 5 juin 2016 – Votations fédérales



##### Initiative populaire du 30 mai 2013 « En faveur du service public »

Electeurs inscrits	5'421
Votants	2'354
Participation	43.42 %
Oui	597
Non	1'647
<b>Résultat</b>	<b>refusée</b>

##### Initiative populaire du 4 octobre 2013 « Pour un revenu de base inconditionnel »

Electeurs inscrits	5'421
Votants	2'354
Participation	43.42 %
Oui	532
Non	1'792
<b>Résultat</b>	<b>refusée</b>

##### Initiative populaire du 10 mars 2014 « Pour un financement équitable des transports »

Electeurs inscrits	5'421
Votants	2'354
Participation	43.42 %
Oui	525
Non	1'766
<b>Résultat</b>	<b>refusée</b>

**Modification du 12 décembre 2014 de la Loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)**

Electeurs inscrits	5'421
Votants	2'354
Participation	43.42 %
Oui	1'896
Non	365
<b>Résultat</b>	<b>acceptée</b>

**Modification du 25 septembre 2015 de la Loi sur l'asile (LAsi)**

Electeurs inscrits	5'421
Votants	2'354
Participation	43.42 %
Oui	1'704
Non	579
<b>Résultat</b>	<b>acceptée</b>

**25 septembre 2016 – Votations fédérales****Initiative populaire du 6 septembre 2012 « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) »**

Electeurs inscrits	5'410
Votants	2'358
Participation	43.59 %
Oui	1'092
Non	1'209
<b>Résultat</b>	<b>refusée</b>

**Initiative populaire du 17 décembre 2013 « AVSplus : pour une AVS forte »**

Electeurs inscrits	5'410
Votants	2'358
Participation	43.59 %
Oui	1'345
Non	983
<b>Résultat</b>	<b>acceptée</b>

**Loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens)**

Electeurs inscrits	5'410
Votants	2'358
Participation	43.59 %
Oui	1'695
Non	604
<b>Résultat</b>	<b>acceptée</b>

**27 novembre 2016 – Votations fédérales****Initiative populaire « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative « Sortir du nucléaire ») »**

Electeurs inscrits	5'457
Votants	2'381
Participation	43.63 %
Oui	1'278
Non	1'079
<b>Résultat</b>	<b>acceptée</b>



## Elections communales (législature 2016-2021)



### 28 février 2016 – Election des membres du Conseil communal

- Electeurs inscrits : 7'716
- Bulletins rentrés : 2'982
- Bulletins blancs : 38
- Bulletins nuls : 99
- Bulletins valables : 2'845
- Taux de participation : 38.65 %

#### Partis

- Parti socialiste et indépendants de gauche (PSIG)
- Ecublens forum d'opinions libres
- PLR + Indépendants de droite
- Union Démocratique du Centre (UDC)
- Les Verts
- Suffrages blancs

#### Nombre de suffrages Sièges attribués

58'548	21	(en 2011: 19)
50'690	19	(en 2011: 19)
46'134	17	(en 2011: 23)
25'134	9	(en 2011: 7)
24'373	9	(en 2011: 7)
8'496		

Totaux

**213'375** 75

=====

### Election des membres de la Municipalité (1<sup>er</sup> tour)

- Electeurs inscrits : 7'716
- Bulletins rentrés : 3'072
- Bulletins blancs : 40
- Bulletins nuls : 91
- Bulletins valables : 2'981
- Majorité absolue : 1'491
- Taux de participation : 39.81 %

Suffrages obtenus par les 11 candidats:

• Manzini Pascale	PSIG	1'391
• Farine Michel	PSIG	1'372
• Petoud Danièle	Les Verts	1'345
• Pittet Blanchette Sylvie	PSIG	1'173
• Masson Stéphane	PLR + ID	1'126
• Lannaz Didier	PLR + ID	1'097
• Maeder Christian	FORUM	1'011
• Studer Anne-Claude	PLR + ID	1'000
• Radice Jean-Louis	FORUM	966
• Merminod Jean-Claude	UDC	905
• Izzo Alfonso	FORUM	758
• Voix éparses		115

Aucun candidat n'est élu au 1<sup>er</sup> tour.

**20 mars 2016 – Election des membres de la Municipalité (2<sup>e</sup> tour)**

- Electeurs inscrits : 7'741
- Bulletins rentrés : 2'590
- Bulletins blancs : 18
- Bulletins nuls : 74
- Bulletins valables : 2'516
- Majorité absolue : 1'259
- Taux de participation : 33.46 %

Suffrages obtenus par les 10 candidats :

• <b>Farine Michel</b>	<b>PSIG</b>	<b>1'126</b>	<b>élu</b>
• <b>Manzini Pascale</b>	<b>PSIG</b>	<b>1'125</b>	<b>élue</b>
• <b>Petoud Danièle</b>	<b>Les Verts</b>	<b>1'109</b>	<b>élue</b>
• <b>Pittet Blanchette Sylvie</b>	<b>PSIG</b>	<b>964</b>	<b>élue</b>
• <b>Masson Stéphane</b>	<b>PLR + ID</b>	<b>964</b>	<b>élu</b>
• <b>Lannaz Didier</b>	<b>PLR + ID</b>	<b>931</b>	<b>élu</b>
• <b>Maeder Christian</b>	<b>FORUM</b>	<b>929</b>	<b>élu</b>
• Radice Jean-Louis	FORUM	911	non élu
• Studer Anne-Claude	PLR + ID	853	non élue
• Merminod Jean-Claude	UDC	746	non élu
• Voix éparses		28	

**17 avril 2016 – Election du Syndic (1<sup>er</sup> tour)**

- Electeurs inscrits : 7'738
- Bulletins rentrés : 2'748
- Bulletins blancs : 29
- Bulletins nuls : 22
- Bulletins valables : 2'726
- Majorité absolue : 1'364
- Taux de participation : 35.7 %

Suffrages obtenus par les 3 candidats :

• Manzini Pascale	PSIG	919
• Maeder Christian	FORUM	916
• Masson Stéphane	PLR + ID	853
• Voix éparses		9

Aucun candidat n'est élu au 1<sup>er</sup> tour.

**8 mai 2016 – Election du Syndic (2<sup>e</sup> tour)**

- Electeurs inscrits : 7'723
- Bulletins rentrés : 2'653
- Bulletins blancs : 26
- Bulletins nuls : 24
- Bulletins valables : 2'629
- Majorité absolue : 1'315
- Taux de participation : 35.05 %

Suffrages obtenus par les 2 candidats :

• <b>Maeder Christian</b>	<b>FORUM</b>	<b>1'382</b>	<b>élu</b>
• Manzini Pascale	PSIG	1'201	non élue
• Voix éparses		20	

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

# **Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines**

**M. Pierre Kaelin**  
Syndic

*Jusqu'au 30 juin 2016*

**M. Christian Maeder**  
Syndic

*Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016*

**M. Pascal Besson**  
Secrétaire municipal

**M. Claude Salzmann**  
Chef du Service des finances

**Mme Françoise Matti**  
Cheffe du Service des ressources humaines

## Greffe municipal

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Greffe municipal était composé, en 2016, de huit collaborateurs (4,90 EPT), un apprenti et un auxiliaire :

- 1 Chef de service, Secrétaire municipal.
- 1 Secrétaire municipale adjointe à 100 %.
- 1 employée de commerce à 100 %.
- 1 employée de commerce à 70 %.
- 1 employée de commerce à 40 %.
- 1 huissier à 50 %.
- 1 archiviste à 20 % + 1 spécialiste en information documentaire à 10 % (jusqu'en juin 2016) \*.
- 1 apprenti employé de commerce.
- 1 auxiliaire (huissier remplaçant).

\* Par simplification administrative, ces personnes, qui travaillent également pour les Communes de Prilly et Jouxens-Mézery, sont engagées et salariées par la Commune de Prilly, laquelle répartit et facture annuellement les charges salariales et les autres frais (voir le compte n° 110.3521). Elles ne figurent dès lors pas dans l'effectif du personnel communal comptabilisé par le Service des ressources humaines.

### TACHES DU SERVICE

Les principales tâches de ce service sont les suivantes :

- Préparation des séances et secrétariat de la Municipalité (ordres du jour, procès-verbaux des séances, communication, agenda, transmission des décisions municipales aux services de l'administration communale).
- Rédaction de la correspondance municipale.
- Organisation des manifestations et réceptions municipales.
- Communication.
- Soutien juridique.
- Préparation, impression et envoi des documents destinés aux Conseillers communaux (préavis, communications municipales, réponses aux interpellations,

procès-verbaux, ordres du jour) et insertion de ces documents dans la zone sécurisée du site internet communal (extranet), puis dans la partie publique.

- Suivi des séances du Conseil communal (pilier public, approbation cantonale, interpellations, vœux, questions).
- Relations et coordination avec le Conseil communal (Président, Secrétaire, Commission de gestion, etc.).
- Ouverture et acheminement du courrier pour toute l'administration communale.
- Gestion du site internet de la Commune et de la zone sécurisée du Conseil communal (extranet).
- Gestion administrative des domaines (dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016).
- Gestion de l'économat pour toute l'administration communale.
- Traitement des dossiers des candidats à la naturalisation et séances de préparation aux auditions.
- Renseignements généraux à la population.
- Formation de l'apprenti(e).
- Gestion des archives communales.
- Etablissement d'actes de mœurs.
- Gestion du vin communal.
- Gestion de l'occupation de l'abri STPA de la Coquerellaz, relations avec les troupes qui stationnent dans le cantonnement.
- Secrétariat de la Commission COH.
- Réalisation de la plaquette/brochure communale, en collaboration avec l'entreprise Inédit Publications SA, tous les 2-3 ans.

Par ailleurs, le Secrétaire municipal préside la séance hebdomadaire des Chefs de services de l'administration communale.

### Projets et activités ponctuelles

- Elections communales (préparation des dossiers pour les candidats, de la documentation pour les électeurs, des bulletins électoraux, des listes à afficher au pilier public, gestion de l'affichage électoral, etc.).
- Organisation de la cérémonie d'assermentation des Autorités communales le lundi 27 juin 2016.

- Mise en œuvre de la nouvelle législature (lettres aux organismes externes pour informer des noms des délégués de la Municipalité, mise à jour de nombreux documents, listes et pages internet, configuration et envoi des droits d'accès à l'extranet pour les nouveaux Conseillers, etc.).
- Poursuite de la mise en œuvre d'une gestion électronique des documents (GED).

**Garden-party de départ de M. Pierre Kaelin, Syndic – 6 juin 2016**

Le 6 juin 2016, la Municipalité a organisé une garden-party de départ pour M. Pierre Kaelin, Municipal depuis 1994 et Syndic d'Ecublens depuis 1998, afin de fêter dignement sa « retraite politique » et de le remercier pour son engagement en faveur de la Ville.



C'est dans le magnifique parc de Mon Repos qu'environ 130 personnes (Syndics de l'Ouest lausannois, membres du Conseil communal, personnel communal) sont venues trinquer avec le Syndic sortant, en dégustant un apéritif-dînatore au son de la musique jazz du groupe « Djangologie ».



**Soirée de remerciement aux bénévoles de la Commune – 28 novembre 2016**

Le 28 novembre 2016, la Municipalité a tenu à remercier tous les bénévoles œuvrant pour la Commune en les conviant à un apéritif-dînatore à la grande salle du Motty. Ce sont près de 200 personnes qui ont répondu à cette invitation.



*Christian Maeder, Syndic*

Ce moment de partage entre les bénévoles, les Municipaux, ainsi que certains Chefs de service, permet d'échanger les expériences, de resserrer des liens ou tout simplement de passer un moment agréable en compagnie d'amis ou de connaissances.

La soirée a été agrémentée par les incroyables tours de magie de Gianfranco le magicien qui ont réellement subjugué le public.





La Ville d'Ecublens ne serait certainement pas ce qu'elle est sans le dévouement et l'implication de ses citoyens bénévoles. Encore un grand merci à tous.



#### **Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers (préavis 13/2011 et 2016/17)**

La Municipalité a fait usage de l'autorisation générale précitée, octroyée par le Conseil communal pour la fin de la législature 2011-2016 et le début de celle de 2016-2021 :

- **Parcelle 944 propriété de l'EPFL – 17 mars 2016**

Constitution d'une servitude en faveur de la Commune d'Ecublens.

- **Division de biens-fonds – Cessions – Constitution de servitudes intervenue entre l'Etat de Vaud et les Communes de Chavannes-près-Renens et d'Ecublens, concernant « La Pala » – Parcelles 285 et 286 de Chavannes-près-Renens – Parcelle 1164 d'Ecublens – 16 novembre 2016**

Constitution d'une servitude de passage public pour piétons, vélos et voitures, dans le cadre de la mise en place d'un ouvrage de franchissement de la Sorge dans le secteur La Pala (projet Vortex).

#### **Autorisation générale de plaider (préavis 14/2011 et 2016/18)**

L'autorisation générale de plaider octroyée par le Conseil communal à la Municipalité pour la fin de la législature 2011-2016 et le début de celle de 2016-2021 a été « utilisée » comme suit en 2016 :

#### Tribunal cantonal – Cour de droit administratif et public

- **Appel d'offre en procédure ouverte internationale pour le marché de service de nettoyage des bâtiments communaux**

L'une des sociétés écartées de l'appel d'offre a fait recours contre la décision d'adjudication de la Municipalité pour ces services de nettoyage.

La recourante a été déboutée par le Tribunal le 20 janvier 2016 et la Commune d'Ecublens a obtenu gain de cause.

- **D. 2574 – Propriété de la PPE « Les Tourneols » 168/1721 à 1765 – Assainissement de l'enveloppe thermique des façades, chemin de la Chiésaz 1, 3 et 5, parcelle 1705**

Recours déposé le 29 août 2016 par le propriétaire. Affaire en cours.

#### **Visite préfectorale**

Le 30 novembre 2016, Mme Anne Marion Freiss, Préfète du district de l'Ouest lausannois, a procédé à la traditionnelle visite de l'administration communale. Elle a examiné divers documents, registres et procès-verbaux et s'est entretenue à tour de rôle avec le Président et la Secrétaire du Conseil communal, le Boursier communal, le Secrétaire municipal, puis avec les membres de la Municipalité.

*Pascal Besson,  
Secrétaire municipal*

♦ ♦ ♦ ♦



## ARCHIVES COMMUNALES

### Ressources humaines

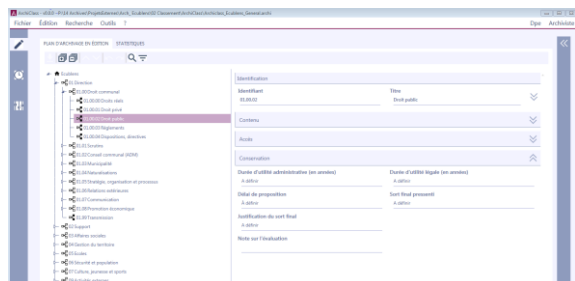
En 2016, les Archives communales ont bénéficié pendant 6 mois seulement de la présence de la nouvelle collaboratrice engagée en 2015 à 10 % (en sus des 20 % de l'archiviste). Suite à sa démission, une nouvelle collaboratrice a été engagée, mais son contrat a débuté en janvier 2017.

### Gestion du cycle de vie des dossiers

L'un des objectifs des Archives en 2016 consistait à définir de manière plus précise le cycle de vie des dossiers, les responsabilités des uns et des autres durant les différentes phases de ce cycle de vie et les outils nécessaires.

Une collaboration avec les Archives d'Etat de Neuchâtel, entamée fin 2015, a largement contribué à enrichir la réflexion de l'archiviste et à professionnaliser encore davantage sa pratique.

Dans le cadre de cette collaboration, l'archiviste a notamment participé à la phase finale de la réalisation d'un logiciel (ArchiClass) destiné à créer et gérer des plans d'archivage. Ce logiciel permet d'importer puis modifier une structure de classement existante, ou d'en créer une nouvelle, de la compléter par des métadonnées archivistiques et, enfin, d'exporter le plan d'archivage définitif dans des formats standardisés, après validation par les parties concernées. Cet outil clarifie les responsabilités et facilite le travail des archivistes dans les projets de mise en place de logiciels de gestion d'affaires (gestion électronique des documents – GED).



Dans la foulée de ce projet, des tests ont été réalisés pour que les fichiers exportés depuis ArchiClass puissent être intégrés

dans l'outil « ELO » (logiciel de gestion électronique des documents [GED], archivage et workflow [flux de travail]), utilisé par la Commune d'Ecublens. Le lien fonctionne désormais entre les deux logiciels, ce qui permet d'assurer une meilleure qualité et une plus grande sécurité, puisque les modifications du plan d'archivage se font désormais exclusivement en amont du système GED. A noter que ce lien devrait pouvoir être réalisé de façon similaire avec d'autres systèmes GED.

Enfin, une réflexion plus large a été menée en commun pour définir les exigences archivistiques minimales nécessaires et les jeux de métadonnées archivistiques minimales à exiger lors de la mise en place d'un système de gestion des affaires. Cette réflexion a débouché sur la rédaction de deux documents de base, qui devraient être repris (avec ou sans modification) au niveau des Archives cantonales vaudoises puis diffusés aux communes vaudoises.

Le travail effectué cette année dans le cadre de cette collaboration a permis de développer une réflexion théorique de qualité par la confrontation régulière des points de vue (informatique / archivistique / théorique / pratique), d'établir des liens étroits entre institutions d'archives et avec le fournisseur du logiciel ELO (partenaire de la Commune d'Ecublens), et d'améliorer le travail des uns et des autres dans le cadre de projets GED.

### Mise en place du système de gestion des documents « ELO »

La préparation et la mise en production du logiciel ELO s'est poursuivie au sein de l'administration et a constitué la tâche principale de l'archiviste à Ecublens au cours de l'année 2016 (plus de 58 séances de travail avec les différents services).

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, le Greffe municipal gère la majorité de ses affaires avec ELO.

Par ailleurs, les services suivants sont entrés en phase de préparation :

- Service des affaires sociales, familiales et du logement.
- Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises.
- Service des travaux.

- Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable.

### Evaluation – Elimination ou versement

Les services de l'administration sont responsables des dossiers relatifs à des affaires terminées (dossiers clos) durant une période allant généralement de 1 à 11 ans, qui correspond à la durée d'utilité des dossiers concernés. A l'échéance de cette durée d'utilité, les services doivent proposer leurs dossiers aux Archives dans un délai qui peut varier de 0 à 2-3 ans. Il s'agit alors d'évaluer l'importance des dossiers concernés et de définir lesquels peuvent être éliminés et lesquels doivent être versés aux Archives pour une conservation sans limite de durée.

En 2016, les Archives communales n'ont guère eu de temps pour réaliser cette tâche. Néanmoins, un versement a été effectué pour la première fois par le Centre de jeunes d'Ecublens.

### Description, inventaires

Les archives du Conseil communal d'Ecublens versées aux Archives communales à fin 2014 ont été classées, conditionnées et décrites.

### Conservation

Lorsque le logiciel de gestion des documents aura été implémenté dans l'ensemble des services de l'administration, il conviendra de développer une solution pour la conservation à long terme des dossiers sous format numérique. Dans l'intervalle, les principaux dossiers devant faire l'objet d'une conservation à long terme sont constitués à la fois sous format numérique (pour faciliter leur gestion au quotidien) et sous format papier.

### Recherches, mise en valeur

Les Archives communales ont été consultées à 24 reprises par les services de l'administration.

Seules trois demandes de recherches ont été adressées aux Archives et effectuées par l'archiviste en 2016.

### Activités extérieures

L'archiviste a poursuivi son travail à la tête du groupe des utilisateurs romands d'AtOM. Ce groupe gère un site d'accueil et une plateforme de publication des inventaires d'archives communales<sup>1</sup> et anime un groupe d'échange et de partage de connaissances relatives au logiciel AtOM.

L'archiviste a participé aux rencontres du GT Archives communales de l'Association des archivistes suisses (AAS) et a activement contribué aux travaux de réflexion sur les systèmes de gestion électronique des documents (GED) et d'archivage électronique.

L'archiviste a pris part aux assemblées générales de l'Association vaudoise des archivistes (AVA) et de l'AAS. Elle a également publié un article sous forme d'entretien dans la revue Arbido<sup>2</sup>.

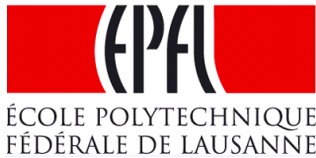
*Delphine Friedmann,  
Archiviste intercommunale*

◆ ◆ ◆ ◆

<sup>1</sup> [www.archivescommunales-vd.ch](http://www.archivescommunales-vd.ch) et [www.inventaires.archivescommunales-vd.ch](http://www.inventaires.archivescommunales-vd.ch)

<sup>2</sup> Arbido n° 2, 30 juin 2016, pp. 25-27 : « Travailler avec des prestataires de services extérieurs »

**Ecole polytechnique fédérale de  
Lausanne (EPFL) – Prix de la  
Commune d'Ecublens/VD**



La Municipalité a décidé d'octroyer le prix de la Commune d'Ecublens/VD, d'une valeur de Fr. 800.-, à **Mme Axelle Marchon**, pour son travail de Master en architecture intitulé : « Vers une activation du potentiel de durabilité des quartiers périurbains de maisons individuelles ».



**Université de Lausanne (UNIL) –  
Prix de la Commune  
d'Ecublens/VD**



UNIL | Université de Lausanne

La Municipalité a décidé d'attribuer le prix de la Commune d'Ecublens à **Mme Céline Kaufmann**, titulaire d'une maîtrise universitaire en science politique, pour ses excellents résultats tout au long de son parcours de maîtrise universitaire en science politique.

Ce prix, d'une valeur de Fr. 600.-, a été distribué le 22 septembre 2016, lors de la cérémonie de remise des prix de la Faculté des sciences sociales et politiques.



## Naturalisations

### Dossiers de naturalisation ouverts en 2016 à Ecublens

(un dossier peut comprendre une personne seule, un couple ou une famille)

- **Article 8 LDCV – Naturalisation ordinaire**

53 dossiers, comprenant en tout 92 personnes (41 dossiers en 2015).

**Dossiers suspendus en 2016 (candidats ayant échoué à l'audition) :** 2 dossiers, comprenant en tout 4 personnes (4 dossiers en 2015).

- **Article 22 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour les jeunes étrangers de la 2<sup>e</sup> génération**

9 dossiers, comprenant en tout 10 personnes (8 dossiers en 2015).

- **Article 25 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour les étrangers nés en Suisse**

34 dossiers, comprenant en tout 49 personnes (37 dossiers en 2015).

- **Article 41 LDCV – Demande de libération de bourgeoisie**

Un dossier, comprenant une personne (0 dossier en 2015).

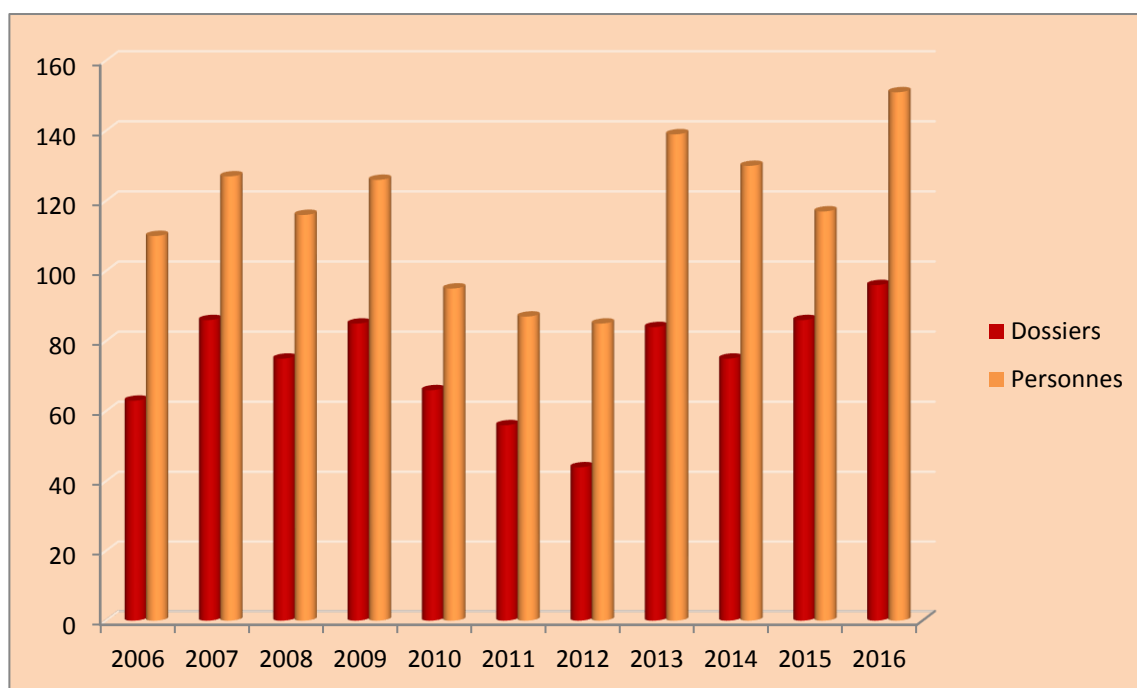
### Nationalité des personnes ayant déposé une demande de naturalisation (en vert, le « top 3 » des pays dont proviennent les candidats ayant déposé une demande) :

<u>Pays</u>	<u>Nombre de dossiers</u>	<u>Nombre de personnes</u>
• Albanie	2	5
• Allemagne	4	6
• Amérique	1	4
• Belgique	2	2
• Bosnie	2	4
• Bosnie et Herzégovine	2	2
• Burundi	1	1
• Cameroun	1	1
• Canada	1	2
• <b>Espagne</b>	<b>9</b>	<b>12</b>
• Finlande	1	1
• France	9	10
• Irak	2	2
• Iran	1	3
• <b>Italie</b>	<b>20</b>	<b>35</b>
• Kosovo	4	8
• Macédoine	1	2
• Maroc	3	3
• Moldavie	1	1
• Pologne	1	1
• <b>Portugal</b>	<b>15</b>	<b>24</b>

• République dominicaine	1	1
• République tchèque	1	1
• Russie	1	1
• Serbie	2	2
• Tunisie	2	5
• Turquie	4	9
• Ukraine	1	2
<b>Total</b>	<b>96</b>	<b>151</b>

(86 en 2015)

soit une augmentation du nombre de dossiers ouverts de **11,62 %** par rapport à 2015.



◆ ◆ ◆ ◆

## Service des finances

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des finances est composé de six collaborateurs (5.1 EPT) et d'une apprentie, soit :

- 1 Chef de service, Boursier communal.
- 1 Adjointe, remplaçante du Boursier communal, à 90 %.
- 1 secrétaire du Chef de service à 90 %.
- 1 responsable facturation à 90 %.
- 1 responsable contentieux à 60 %.
- 1 responsable créanciers à 80 %.

### TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes :

#### Finances

- Elaboration des budgets communaux et d'organismes tiers (Entente intercommunale du Chalet des Alouettes à Morgins, Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois [ARASOL], Centre social régional à Renens et Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises [CDPMV] dès le 1<sup>er</sup> septembre 2016).
- Tenue des comptes communaux et d'organismes tiers.
- Clôture des comptes communaux et d'organismes tiers.
- Gestion de la procédure d'obtention des crédits complémentaires.
- Facturation des prestations communales.
- Suivi des encaissements et du contentieux.
- Enregistrement et paiement des factures créanciers.
- Gestion des liquidités.
- Planification financière à 5 ans.
- Gestion des investissements.
- Gestion des garanties pour travaux.
- Gestion du portefeuille d'assurances en collaboration avec GGC Assurances SA.
- Suivi financier des sinistres annoncés aux assurances.

- Impôts, gestion partie communale :
  - impôt foncier,
  - activités dirigeantes,
  - résidents secondaires,
  - frontaliers,
  - arrêté d'imposition.
- Vente des cartes CFF et CGN.
- Location du refuge, de la Galerie du Pressoir et de la grande salle du Motty aux personnes privées.
- Organisation des camps de vacances au chalet « Les Alouettes ».
- Contrôle des revenus des parents des enfants inscrits aux réfectoires scolaires.
- Tenue du registre des entreprises.
- Formation de l'apprenti/e.

#### Informatique

Le Service des finances assume aussi la responsabilité de l'informatique. Les tâches sont décrites dans un chapitre spécifique.

*Claude Salzmann,  
Chef du Service des finances*

◆ ◆ ◆ ◆

## BILAN AU 31 DECEMBRE

<u>ACTIF</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Disponibilités</b>		
Caisses	32'388	23'572
La Poste	6'619'672	7'331'347
Banques	<u>636'239</u>	<u>388'529</u>
	<u>7'288'299</u>	<u>7'743'448</u>
<b>Réalisable</b>		
Comptes courants débiteurs	2'090'657	1'598'066
Impôts à encaisser	8'906'294	11'096'355
Autres débiteurs	<u>1'283'833</u>	<u>1'316'586</u>
	<u>12'280'784</u>	<u>14'011'007</u>
<b>Placements et patrimoine financier</b>		
Titres et placements	1'877'482	1'882'482
Terrains et bâtiments	<u>7'495'662</u>	<u>7'543'595</u>
	<u>9'373'144</u>	<u>9'426'077</u>
<b>Actifs transitoires</b>	<u>3'687'236</u>	<u>2'956'705</u>
<b>Investissements du patrimoine administratif</b>		
Ouvrages de génie civil et d'assainissement	11'115'270	10'789'240
Bâtiments et constructions	30'150'596	29'072'260
Mobilier, machines et véhicules	<u>1'786'310</u>	<u>1'703'698</u>
	<u>43'052'176</u>	<u>41'565'198</u>
<b>Prêts et participations permanentes</b>		
Prêts et participations	550'800	555'800
Titres et papiers-valeurs	<u>199'358</u>	<u>301'358</u>
	<u>750'158</u>	<u>857'158</u>
<b>Subventions et participations à amortir</b>		
Subvention et participation d'investissements amortissables	<u>29'435</u>	<u>44'093</u>
<b>Autres dépenses à amortir</b>	<u>54'074</u>	<u>22'480</u>
Total de l'actif	<u>76'515'306</u>	<u>76'626'166</u>
Valeur d'assurance-incendie des biens immobiliers (125)	142'393'846	141'774'226
Valeur d'assurance-incendie du mobilier et du matériel	17'522'286	16'024'333

**BILAN AU 31 DECEMBRE**

<u>PASSIF</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Engagements courants</b>		
Créanciers	3'832'350	2'108'086
Comptes courants créanciers	<u>174'933</u>	<u>196'183</u>
	4'007'283	2'304'269
	-----	-----
<b>Dettes à court terme</b>	4'000'000	4'000'000
	-----	-----
<b>Emprunts à moyen et long termes</b>	11'000'000	11'000'000
	-----	-----
<b>Engagements envers des fonds spéciaux</b>		
Fonds des affaires sociales	<u>1'339</u>	<u>949</u>
	1'339	949
	-----	-----
<b>Passifs transitoires</b>	2'165'060	2'578'851
	-----	-----
<b>Financements spéciaux et fonds de réserve</b>		
Fonds alimentés par des recettes affectées	8'128'217	9'236'630
Fonds de renouvellement et de rénovation	883'279	1'064'707
Fonds de réserve	<u>31'091'490</u>	<u>32'755'350</u>
	40'102'986	43'056'687
	-----	-----
<b>Capital</b>	15'238'638	13'685'410
	-----	-----
Total du passif	<u>76'515'306</u>	<u>76'626'166</u>
	=====	=====
Cautionnements	-	-



## COMPTES COMPARES DES CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

<u>REVENUS</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Administration générale	732'711	668'604
Finances	51'241'996	47'257'220
Domaines et bâtiments	4'208'757	2'468'723
Travaux	5'596'724	4'288'670
Instruction publique et cultes	1'771'352	1'647'730
Police	602'271	596'245
Sécurité sociale	4'178'330	4'002'521
	<hr/>	<hr/>
	68'332'141	60'929'713
	<hr/>	<hr/>
<u>CHARGES</u>		
Administration générale	9'522'639	9'128'463
Finances	12'967'861	11'482'514
Domaines et bâtiments	4'610'442	3'576'800
Travaux	10'184'003	9'105'077
Instruction publique et cultes	7'219'504	6'885'195
Police	4'429'299	4'098'123
Sécurité sociale	17'845'164	16'653'541
	<hr/>	<hr/>
	66'778'912	60'929'713
	<hr/>	<hr/>
Excédent des revenus	1'553'229	-
	<hr/>	<hr/>

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Abonnements « AG-FLEXI »



© Photo CFF

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants **huit** abonnements « AG-FLEXI » pour profiter d'escapades d'une journée en train, car postal ou bateau, au prix de **Fr. 40.-** la carte journalière.

Prix de revient annuel pour la Commune d'Ecublens : Fr. 13'300.- par abonnement.

Les cartes journalières peuvent être obtenues auprès du Service des finances d'Ecublens ou par Internet sur [www.ecublens.ch](http://www.ecublens.ch).

### Décompte annuel

Mois	Nombre de billets à disposition	Nombre de billets vendus	Montant Encaissé
Janvier	248	197	Fr. 7'880.00
Février	232	164	Fr. 6'560.00
Mars	248	206	Fr. 8'240.00
Avril	240	195	Fr. 7'800.00
Mai	248	189	Fr. 7'560.00
Juin	240	186	Fr. 7'440.00
Juillet	248	244	Fr. 9'760.00
Août	248	238	Fr. 9'520.00
Septembre	240	211	Fr. 8'440.00
Octobre	248	236	Fr. 9'440.00
Novembre	240	192	Fr. 7'680.00
Décembre	248	208	Fr. 8'320.00
	<b>2'928</b>	<b>2'466</b>	<b>Fr. 98'640.00</b>

### Récapitulatif

Total du nombre de billets à disposition	Total du nombre de billets vendus	Taux d'utilisation en %
2'928	2'466	84.00

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Abonnements « CGN »



© Photo CGN

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants **trois** abonnements généraux 1<sup>ère</sup> classe de la CGN donnant droit, durant une journée, au libre parcours sur le lac Léman (non valable sur les croisières événementielles), au prix de **Fr. 20.-**, par jour et par abonnement.

Prix de revient annuel pour la Commune d'Ecublens : Fr. 2'100.- par abonnement.

C'est auprès du Service des finances d'Ecublens que les abonnements peuvent être loués.

### Décompte annuel

Mois	Nombre d'abonnements au porteur à disposition	Nombre d'abonnements journaliers vendus	Montant encaissé
Janvier	93	0	Fr. 0.00
Février	87	0	Fr. 0.00
Mars	93	0	Fr. 0.00
Avril	90	10	Fr. 200.00
Mai	93	10	Fr. 200.00
Juin	90	15	Fr. 300.00
Juillet	93	45	Fr. 900.00
Août	93	59	Fr. 1'180.00
Septembre	90	33	Fr. 660.00
Octobre	93	25	Fr. 500.00
Novembre	90	6	Fr. 120.00
Décembre	93	2	Fr. 40.00
	<b>1'098</b>	<b>205</b>	<b>Fr. 4'100.00</b>

### Récapitulatif

Total du nombre d'abonnements à disposition	Total du nombre d'abonnements vendus	Taux d'utilisation en %
1'098	205	19.00

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Ressources humaines

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des ressources humaines est composé de 5 personnes à l'Hôtel de Ville du Motty :

- 1 Cheffe de service à 80 %.
- 1 assistant à 100 %.
- 1 assistante à 60 %.
- 1 responsable payroll à 90 %.
- 1 apprenti employé de commerce.

### TACHES DU SERVICE

Les tâches principales du Service des ressources humaines sont :

- Le recrutement.
- La gestion administrative des ressources humaines.
- La gestion des salaires.
- La gestion des conflits.
- L'organisation de la formation des collaborateurs.
- La communication interne.
- La santé et la sécurité au travail.
- La collaboration avec tous les services pour toute question relative au personnel communal.
- La gestion du temps de travail.

### RECRUTEMENT

Durant l'année, 1'085 dossiers ont été traités pour des postes ayant fait l'objet de mises au concours.

En dehors des mises au concours, nous avons reçu 208 offres spontanées pour des postes divers et 33 offres spontanées pour des places d'apprentissage ou de stage.

Toutes les candidatures font l'objet d'une réponse écrite.

Conformément au Règlement du personnel, lorsqu'un emploi est à repourvoir, la Municipalité détermine les modalités de recrutement.

9 postes ont fait l'objet d'une publication élargie (presse ou autres canaux de recru-

tement). 5 postes d'apprentis ont été annoncés sur notre site internet, au pilier public, à l'interne, dans les classes de terminales et à l'Office d'orientation professionnelle.

### Postes mis au concours en 2016

Poste	%	Nombre dossiers reçus
Technicien-dessinateur Service des travaux	100 %	31
Secrétaire-réceptionniste Service des travaux	100 %	391
Adjoint au Service des finances	100 %	63
Educateur petite enfance Domino	95 %	109
Educateur petite enfance Domino	80 %	54
Employé de commerce Contrôle des habitants	100 %	60
Educateur secteur moyen Les Petits Loups	60 %	14
Educateur secteur nursery Les Petits Loups	80 %	38
Technicien-dessinateur Service des travaux	100 %	46
Apprentis horticulteurs-paysagistes, rentrée 2017		27
Apprentis employés de commerce, rentrée 2017		78
Apprentis assistants socio-éducatifs, rentrée 2017		174

### SITUATION DU PERSONNEL

#### Effectif du personnel

L'état du personnel au 31 décembre 2016 exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure sur le tableau ci-après, selon la classification comptable par nature et sans tenir compte des auxiliaires figurant dans un tableau séparé.

L'effectif du personnel au 31 décembre 2016 est de 195 personnes, soit 133.2 EPT (selon décision d'organisation). Au 31 décembre, 1 EPT et 1 poste d'apprenti sont

vacants. Parmi ces 195 personnes sont comptés 13 apprentis et 38 auxiliaires.

Les accueillantes en milieu familial, au bénéfice d'un contrat de travail avec la Commune, sont au nombre de 47, mais il n'en est pas tenu compte dans l'effectif.

Ne sont pas non plus pris en considération dans l'effectif, les auxiliaires d'été pour le Service des bâtiments et le Service des travaux, ainsi que l'archiviste et la documentaliste intercommunales, sous contrat avec la Commune de Prilly et qui exercent leur activité à Ecublens à raison de 30 % (0,3 EPT).

Durant l'été 2016, nous avons engagé 29 auxiliaires pour le Service des bâtiments, 11 auxiliaires pour le Service des travaux et 2 auxiliaires pour le Service administratif des écoles.

Les Services des travaux et des bâtiments reçoivent régulièrement des stagiaires, dans le cadre de notre collaboration avec Intégration pour tous (IPT), le Centre d'études et de formation intégrée du Léman (CEFIL) et l'Office AI.

Les services communaux accueillent aussi volontiers les jeunes pour des stages de découverte des différents métiers.

La Municipalité a, en outre, accepté d'adhérer au projet « Lift », lequel permet de sensibiliser les jeunes au monde du travail.

### Mouvements du personnel

Le taux de rotation pour 2016 est de 6.15 %.

Au cours de cet exercice, 12 départs ont été enregistrés, soit :

- Démissions 5
- Licenciements 3
- Fin de contrat d'apprentissage 4

Ainsi que 17 arrivées, dont 5 apprentis et 3 auxiliaires.

La moyenne des années de service est de 6.2 ans pour le personnel fixe et de 6.6 ans pour les auxiliaires.

### Apprentis

La Municipalité attache une importance toute particulière à la formation et au fait

d'offrir le plus possible de places d'apprentissage.

A la rentrée d'août 2016, notre Commune comptait 14 apprentis, répartis comme suit :

- 2 apprentis employés de commerce, voie E, 1<sup>ère</sup> année
- 1 apprentie employée de commerce, voie E, 2<sup>e</sup> année
- 1 apprenti employé de commerce, voie B, 2<sup>e</sup> année
- 1 apprentie employée de commerce, voie E, 3<sup>e</sup> année
- 1 apprentie employée de commerce, voie B, 3<sup>e</sup> année
- 1 apprentie horticultrice-paysagiste, 1<sup>ère</sup> année
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 2<sup>e</sup> année
- 1 apprenti agent d'exploitation, 2<sup>e</sup> année
- 2 apprenties assistantes socio-éducatives, 1<sup>ère</sup> année
- 1 apprentie assistante socio-éducative, 2<sup>e</sup> année
- 2 apprenties assistantes socio-éducatives, 3<sup>e</sup> année.

Un des contrats d'apprenti employé de commerce de 1<sup>ère</sup> année a malheureusement dû être résilié durant le temps d'essai, ce qui fait que le poste est vacant au 31 décembre.

Trois apprentis communaux ont réussi leurs examens de fin d'apprentissage et ainsi obtenu leur certificat fédéral de capacité. Il s'agit de Mme Pauline Cochard, horticultrice-paysagiste, Mme Linda Arfaoui et M. Brayan Serra Da Mó, employés de commerce.



De gauche à droite : Brigitte Bignens, Elisabeth Laydu, Pierre-Alain Meylan, Iris Oliveira, Linda Arfaoui, Diego Canedo, Brayan Serra Da Mó, Teuta Jakaj, Pauline Cochard, Christian Maeder

### Fidèles collaborateurs

Les fidèles collaborateurs ont été félicités par la Municipalité lors de la traditionnelle réception qui a eu lieu le 14 novembre 2016.



De gauche à droite : Rachel Chesaux (20 ans), Magali Palanca (15 ans), Christian Maeder, Syndic, Anouk Chanson (10 ans), Chantal Berger (10 ans), Teuta Jakaj (10 ans), Jean-Luc Couperier (30 ans), Aurore Girardet (10 ans), Aude Schweizer (10 ans), Gérald Christen (30 ans), Sylvette Menétrey (30 ans), Françoise Matti, Cheffe du personnel, Anna Giaquinto (15 ans), Patricia Zanardi (15 ans), Anick San Vicente (10 ans), Yvette Brunner (25 ans).

### Santé et sécurité au travail

Le personnel communal bénéficie de différentes actions destinées à promouvoir la forme et la santé. Nous proposons des cours de gym, d'aquagym, de yoga, de même que des massages assis qui rencontrent un vif succès.



Nous avons également proposé, comme chaque année depuis 2006, le vaccin contre la grippe saisonnière. 18 collaborateurs ont souhaité profiter de cette vaccination.

### Formation continue

La Municipalité encourage le développement des performances et le professionnalisme au sein de notre administration.

Nous donnons la priorité aux formations spécifiques « métiers », mais le savoir-être est également mis en avant. En 2016, environ 30 % des collaborateurs ont suivi une formation, totalisant ainsi 2'085 heures de cours.

Certains cours ou séminaires sont organisés à l'interne, afin de permettre à un maximum de collaborateurs d'y participer à un prix plus intéressant. En 2016, les séminaires suivants ont été organisés :

- Planification de la retraite pour les 55+.
- Médiation et gestion de conflits.
- Intelligence émotionnelle.
- Affirmation de soi.
- Vivre en harmonie.
- Séminaire pour les Chefs de service sur le thème de la cohésion d'équipe.
- Urgences petits enfants.

Le fait d'organiser des formations à l'interne favorise les échanges entre les collaborateurs des différents services et est très intéressant sur plan financier.

Le 30 novembre 2016, la Commune a organisé une conférence du célèbre conférencier et auteur canadien Carol Allain sur le thème du « choc des générations », en collaboration avec les écoles d'Ecublens et l'Association PolOuest.

Cette conférence a rencontré un vif succès et a ravi les quelque 160 personnes qui y ont assisté.

Ce fût l'occasion exceptionnelle de découvrir, sur un ton humoristique, ce qui caractérise les différentes générations qui se côtoient dans le monde du travail et la vie privée.



Carol Allain « Le choc des générations »

### Règlement du personnel

Le Règlement du personnel et le nouveau système de rémunération ont été adoptés par le Conseil communal le 19 mai 2016,

puis approuvés par le Conseil d'Etat le 18 août 2016. Les travaux de mise en œuvre ont été effectués d'octobre à décembre.

Les collaborateurs du Service des ressources humaines ont reçu personnellement environ 160 personnes afin de leur remettre l'avenant à leur contrat de travail et de leur présenter les nouvelles conditions salariales de façon individuelle. Tous les collaborateurs ont signé l'avenant.

*Françoise Matti,*  
*Cheffe du Service des ressources humaines*

**Effectif du personnel****Etat du personnel fixe au 31.12.2016 exprimé en EPT (équivalent plein temps)**

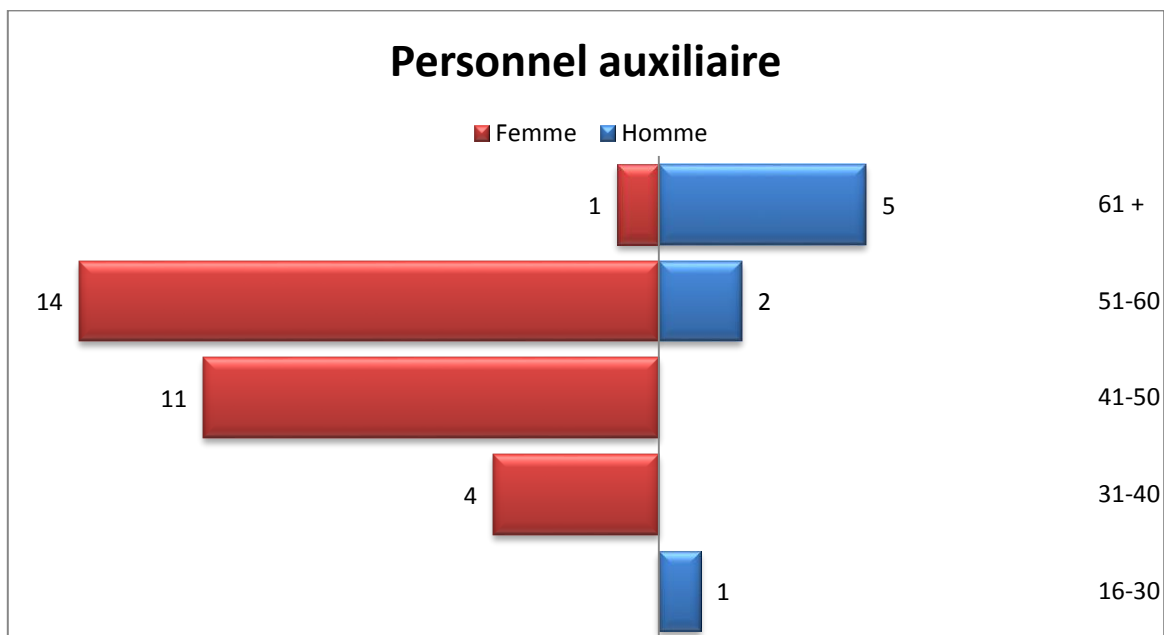
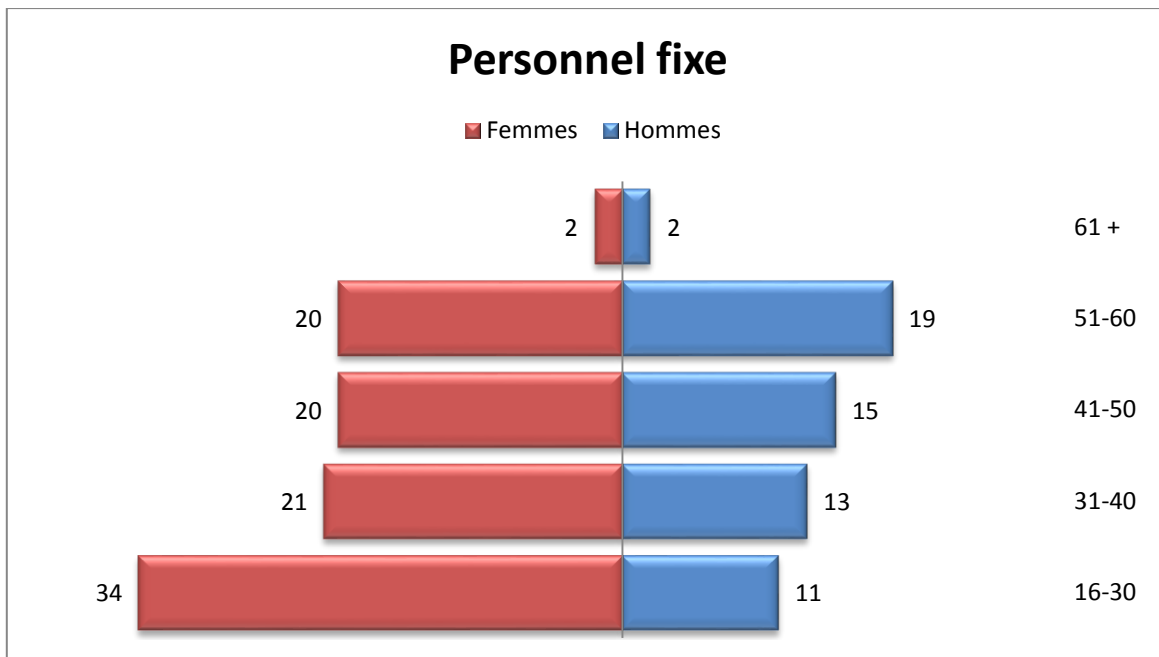
Section	Effectif selon décision d'organisation	Postes occupés	Nombre de personnes
110 – Secrétariat municipal	4.6	4.6	6
130 – Service des ressources humaines	3.3	3.3	4
131 – Apprentis	<b>14.00</b>	13.00	13
152 – Bibliothèque communale	2.4	2.4	3
153 – Culture	2.0	2.0	2
154 – Ludothèque	0.5	0.5	1
155 – Centre de jeunes	4.7	4.7	6
200 – Service des finances	5.1	5.1	6
300 – Bâtiments administration	7.1	7.1	8
351 – Bâtiments administratifs	0.25	0.25	1
352 – Salle de spectacle	0.25	0.25	
359 – Centre socioculturel	1.0	1.0	1
400 – Travaux administration	<b>6.0</b>	5.0	6
420 – Urbanisme	4.0	4.0	4
430 – Réseau routier	10.1	10.1	11
440 – Parcs et promenades	8.0	8.0	9
500 – Ecole administration	3.25	3.25	4
503 – Bâtiments scolaires	11.0	11.0	11
504 – Réfectoires scolaires	0.52	0.52	2
506 – APEMS	5.73	5.73	10
580 – Paroisses réformées	1.0	1.0	2
620 – Contrôle des habitants	4.5	4.5	5
700 – Sécurité sociale	4.3	4.3	5
713 – Halte-garderie les Mouflets	1.8	1.8	3
700 – Accueil familial de jour	0.6	0.6	1
714 – Garderie les Petits Loups	5.8	5.8	7
715 – Garderie Domino	17.2	17.2	23
719 – UAPE	4.2	4.2	5
<b>Total :</b>	<b>133.2</b>	<b>131.2</b>	<b>159 postes</b>
<i>Il y a 159 postes mais 157 personnes car 2 personnes ont un emploi dans plusieurs sections</i>			

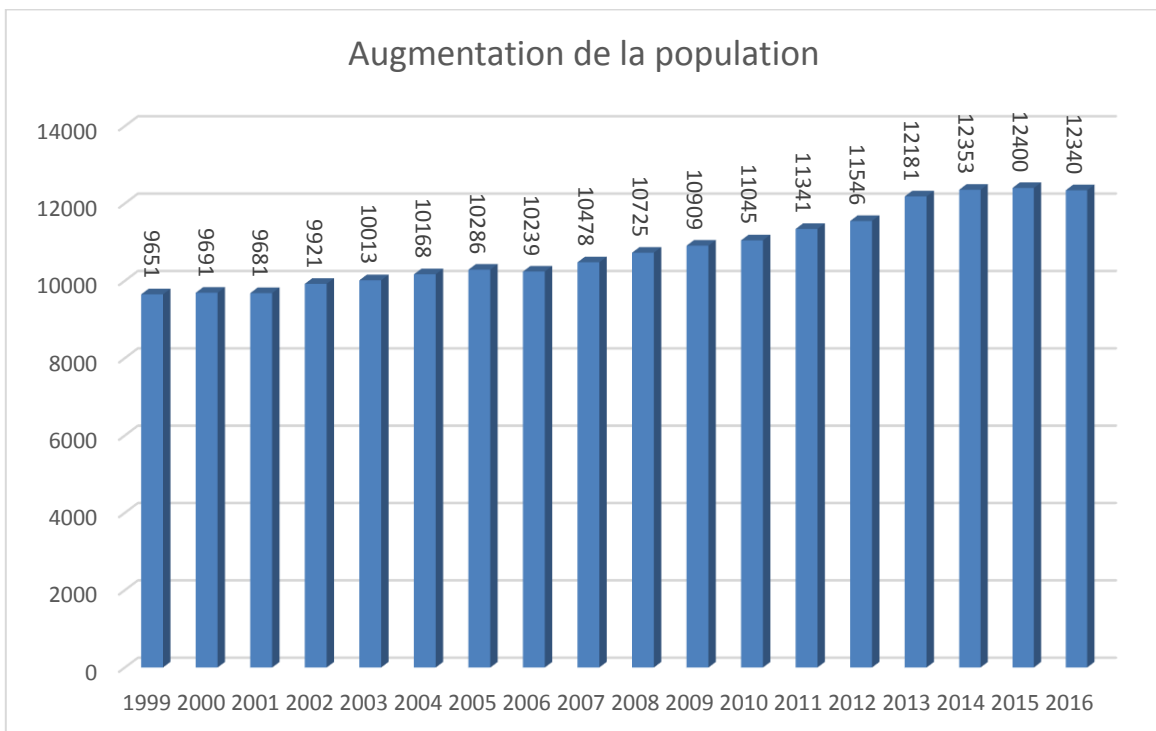
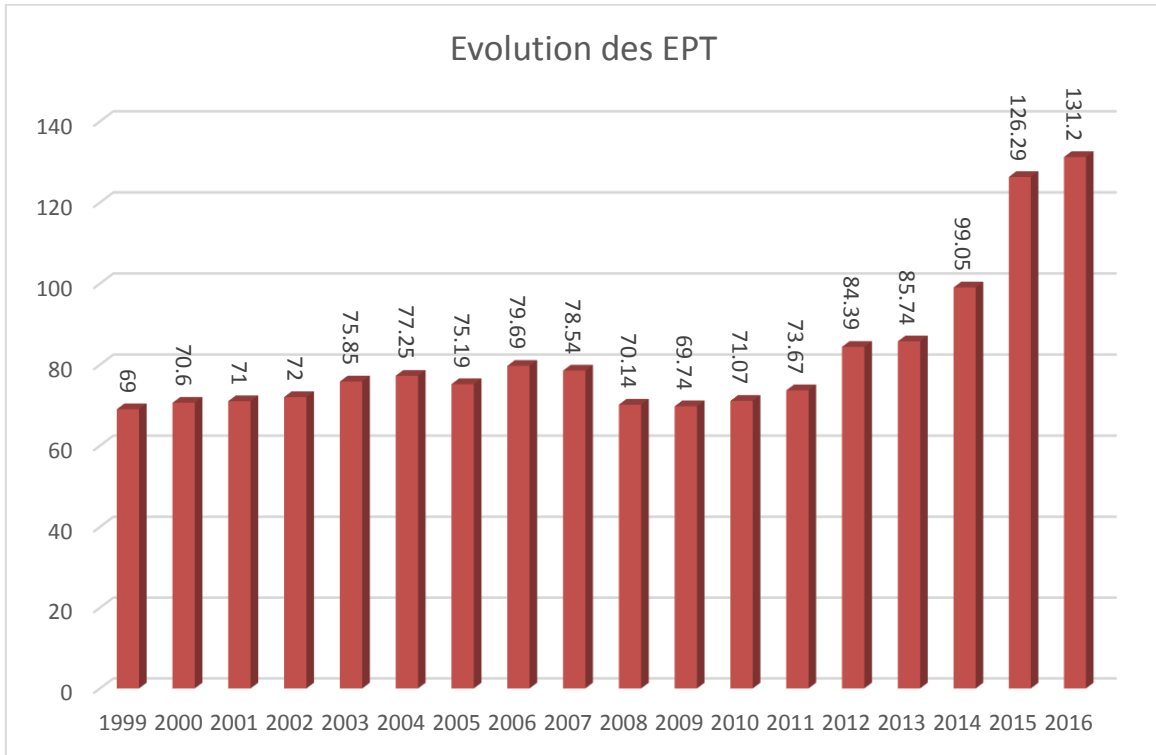
**Effectif du personnel payé à l'heure**

Section	Nombre de postes
110 – Administration générale	1
350 – Bâtiments locatifs	1
351 – Bâtiments administratifs	2
353 – Galerie du Pressoir	1
356 – Bâtiments Bois 2-4 (poste PolOuest)	1
450 – Déchetterie	2
500 – Patrouilleurs scolaires	9
503 – Bâtiments scolaires	9
504 – Réfectoires scolaires	16
580 – Paroisses réformées	2
714 – Accueil de jour	1
	<b>45 postes</b>
<i>7 personnes ont un double emploi Ceci représente 38 auxiliaires</i>	



Pyramide des âges

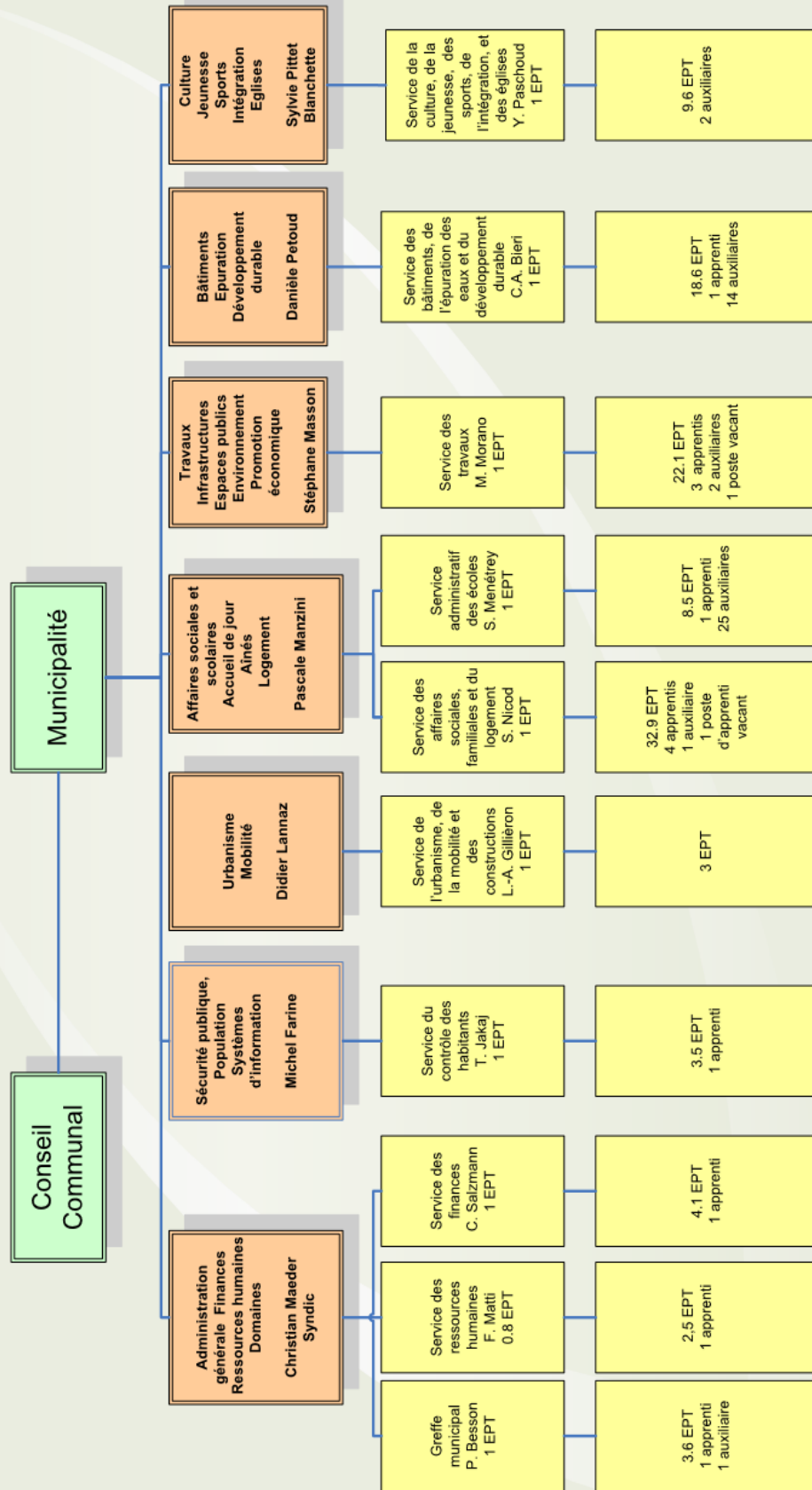




<b>Echelle des traitements de base du personnel communal au 1<sup>er</sup> janvier 2016 à l'indice 104</b>									
<b>Classes 1 à 15 = 20 annuités</b>									
<b>Classes 16 à 30 = 25 annuités</b>									
	<b>Minimum 12 mois</b>	<b>Minimum 13 mois</b>	<b>Minimum mensuel</b>	<b>Maximum 12 mois</b>	<b>Maximum 13 mois</b>	<b>Maximum mensuel</b>	<b>Amplitude</b>	<b>Augm. annuelle maximale</b>	<b>Augm. mensuelle</b>
<b>1</b>	42'210	45'728	3'518	52'763	57'160	4'397	10'553	528	44
<b>2</b>	44'321	48'014	3'693	55'401	60'018	4'617	11'080	554	46
<b>3</b>	46'537	50'415	3'878	59'101	64'026	4'925	12'564	628	52
<b>4</b>	48'771	52'835	4'064	61'939	67'101	5'162	13'168	658	55
<b>5</b>	51'111	55'370	4'259	65'934	71'429	5'495	14'823	741	62
<b>6</b>	53'462	57'917	4'455	68'966	74'713	5'747	15'504	775	65
<b>7</b>	55'921	60'581	4'660	72'698	78'756	6'058	16'777	839	70
<b>8</b>	58'270	63'126	4'856	75'751	82'064	6'313	17'481	874	73
<b>9</b>	60'717	65'777	5'060	79'540	86'168	6'628	18'823	941	78
<b>10</b>	63'145	68'407	5'262	82'721	89'614	6'893	19'576	979	82
<b>11</b>	65'671	71'144	5'473	86'685	93'909	7'224	21'014	1'051	88
<b>12</b>	68'166	73'847	5'681	89'980	97'478	7'498	21'814	1'091	91
<b>13</b>	70'756	76'652	5'896	94'105	101'947	7'842	23'349	1'167	97
<b>14</b>	73'304	79'413	6'109	97'494	105'619	8'125	24'190	1'210	101
<b>15</b>	75'943	82'272	6'329	101'763	110'243	8'480	25'820	1'291	108
<b>16</b>	78'525	85'069	6'544	105'224	113'993	8'769	26'699	1'068	89
<b>17</b>	81'195	87'961	6'766	109'613	118'747	9'134	28'418	1'137	95
<b>18</b>	83'793	90'776	6'983	113'121	122'548	9'427	29'328	1'173	98
<b>19</b>	86'474	93'680	7'206	116'740	126'468	9'728	30'266	1'211	101
<b>20</b>	89'068	96'490	7'422	120'242	130'262	10'020	31'174	1'247	104
<b>21</b>	91'740	99'385	7'645	124'767	135'164	10'397	33'027	1'321	110
<b>22</b>	94'309	102'168	7'859	128'260	138'948	10'688	33'951	1'358	113
<b>23</b>	96'950	105'029	8'079	131'852	142'840	10'988	34'902	1'396	116
<b>24</b>	99'471	107'760	8'289	135'280	146'553	11'273	35'809	1'432	119
<b>25</b>	102'057	110'562	8'505	139'818	151'470	11'652	37'761	1'510	126
<b>26</b>	104'506	113'215	8'709	143'173	155'104	11'931	38'667	1'547	129
<b>27</b>	107'014	115'932	8'918	146'609	158'826	12'217	39'595	1'584	132
<b>28</b>	109'369	118'483	9'114	149'835	162'321	12'486	40'466	1'619	135
<b>29</b>	110'463	119'668	9'205	151'334	163'945	12'611	40'871	1'635	136
<b>30</b>	111'567	120'864	9'297	152'846	165'583	12'737	41'279	1'651	138

COMMUNE D'ECUBLENS – ORGANIGRAMME GENERAL  
AU 31 DECEMBRE 2016

131.2 EPT (157 personnes dont 13 apprentis)  
45.0 postes d'auxiliaires (38 personnes)



# **Sécurité publique – Population – Systèmes d'information**

**M. Michel Farine**  
Municipal

**Lt Jacques-André Chappuis**  
Répondant pour Ecublens

**Mme Teuta Jakaj**  
Cheffe de service

**M. Claude Salzmann**  
Chef du Service des finances

## Police Ouest lausannois (POL) – Activités communales



### Répondant communal

Pour Ecublens, le répondant communal est le Lieutenant Chappuis. Il a participé aux séances hebdomadaires des Chefs de service et aux séances mensuelles, dites de coordination, réunissant les Services des bâtiments, de l'urbanisme, des travaux, des écoles et de police. Tout au long de l'année 2016, l'échange et le partage d'informations entre le Municipal et le répondant se sont déroulés régulièrement, à raison d'une séance hebdomadaire.

Lors de ces entrevues, a par exemple été évoquée la problématique du pourcentage trop élevé d'usagers de la route qui ne respectaient pas les 30 km/h sur la route de la Brûlée (~25 %). Face à ce constat, et avec l'appui de M. Farine, il a été proposé à la Municipalité d'acquérir deux radars « pédagogiques », ou afficheur de vitesse, afin de les installer à demeure sur ladite route, ceci en complément des contrôles radar effectués par la Police de l'Ouest lausannois. Cette proposition, acceptée par la Municipalité, a porté ses fruits puisque les derniers contrôles radar, effectués par la Police de l'Ouest lausannois sur cette route, ont démontré une baisse de plus de la moitié du taux d'infractions.

Force est de constater que la route de la Brûlée n'est pas la seule zone communale où des excès de vitesse sont relevés. Un projet d'étude consistant à sécuriser ces zones et à protéger les piétons, dont font partie des écoliers et des cyclistes, est en cours.

D'autres sujets ou problématiques ont également été traités, notamment :

- le renforcement de la signalisation à l'avenue du Tir-Fédéral pour, en complément des contrôles effectués par la Police, dissuader les usagers de la route de transiter par le chemin de Champ-Colomb ;

- la création d'une nouvelle voie de pré-sélection au débouché de la route de Crochy sur l'avenue du Tir-Fédéral, visant à désengorger la route de Crochy aux heures de pointe.

Une étude est également en cours pour la réalisation de lignes de guidage au sol pour les personnes atteintes de malvoyance. Ces quelques exemples ne sont pas exhaustifs mais reflètent bien la richesse de ces échanges et rencontres.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Maj. F. Schaal.



*Lt Jacques-André Chappuis,  
Répondant communal*

*La partie « intercommunale », résumée dans le rapport de la PolOuest, figure dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».*

## Service du contrôle des habitants

BIENVENUE



### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service du contrôle des habitants, comprenant le bureau des étrangers, est composé de cinq collaborateurs/trices représentant 4.5 EPT et d'une apprentie, à savoir :

- 1 Cheffe de service (1 EPT).
- 4 employés de commerce (3.5 EPT).
- 1 apprentie.

### TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le service sont les suivantes :

#### Contrôle des habitants et bureau des étrangers

- Gestion administrative du service.
- Accueil de la population et gestion des demandes des administrés.
- Information et orientation sur les procédures à suivre – conseil notamment dans le cadre du Plan cantonal d'intégration.
- Enregistrement des arrivées, départs, changements d'adresse et autres mutations.
- Etablissement des diverses attestations et visas.
- Etablissement des demandes de cartes d'identité.
- Etablissement des badges pour la déchetterie.
- Convocations aux habitants (arrivée, départ, changement d'adresse).
- Transmissions des mutations aux divers partenaires.
- Constitution des dossiers étrangers.
- Enquête administrative dans le cadre de l'entraide avec différents services étatiques.

- Suivi des demandes de regroupement familial et déclaration de prise en charge.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales et administratives.
- Recherche et rassemblement des éléments nécessaires à la prise de décision.
- Vérification des disponibilités financières.
- Délivrance des préavis communaux dans le cadre de la Loi sur les étrangers.
- Gestion des permis frontaliers.
- Convocation et prolongation des permis de séjour des étrangers.
- Renouvellement des documents légitimant les séjours (habitants en séjour).
- Rapports de dénonciation.

Les différentes activités du Service du contrôle des habitants ont pour but principal la gestion d'un registre des habitants au plus proche de la réalité, ainsi que la gestion des dossiers étrangers.

Le registre des habitants permet aux Autorités, aux services de l'administration communale et à d'autres services, notamment la sécurité publique, de pouvoir effectuer leurs tâches.

#### Étudiants EPFL/UNIL

Comme chaque année, notre service enregistre une forte affluence au guichet, plus marquée durant les mois de février à mars et d'août à octobre, correspondant à la rentrée académique de l'EPFL et l'UNIL.

Nous utilisons une interface web où les étudiants peuvent s'enregistrer en ligne avant de déposer leur dossier d'inscription et, pour les étrangers, la demande pour l'obtention d'une autorisation de séjour.

Cette démarche leur permet de disposer d'une attestation de domicile après le dépôt de leur demande et de ne se déplacer qu'une fois (au lieu de deux/trois fois) pour leur inscription et d'économiser ainsi du temps au guichet.

Ce site génère automatiquement le rapport d'arrivée (il devait auparavant être complété manuellement par l'étudiant) et s'intègre automatiquement au logiciel de gestion des habitants. Cette intégration

automatique permet de délivrer l'attestation de domicile nécessaire aux étudiants directement lors de leur inscription (en lieu et place d'un jour de délai d'attente pour l'obtention de ce papier et d'un déplacement supplémentaire).

Ces nouveaux étudiants sont pour la majorité des étudiants étrangers. La gestion des dossiers « étudiants étrangers » demande au service un travail supplémentaire conséquent durant toute l'année, tant au guichet que pour la gestion administrative des dossiers en back office.



**Etudiants:**  
Toutes les informations  
nécessaires pour votre inscription  
auprès de la Commune d'Ecublens !



Extrait du site internet : [www.ecublens.ch](http://www.ecublens.ch)

### Guichet virtuel

Afin de faciliter certaines demandes de nos administrés, notamment en leur évitant un déplacement au Contrôle des habitants, nous proposons les transactions suivantes :

- Commande et possibilité de paiement de diverses attestations (attestations de domicile, séjour, départ).
- Annonce d'un changement d'adresse interne à la Commune.
- Annonce d'un départ.
- Inscription d'un chien et annonce du décès ou départ d'un chien.
- Recherche d'identité d'un habitant.

### Autorisations de stationnement

Depuis le mois de juin, le Service du contrôle des habitants a repris la gestion des autorisations de dépassement de la durée de parcage, tâche qui était jusqu'à présent gérée par PoOuest.

Les autorisations sont délivrées pour des zones préalablement définies dans la Commune. Le prix s'élève à Fr. 30.- par mois. Actuellement, nous dénombrons 22 autorisations délivrées pour l'année 2016.

### Registre des inhumations

Du mois de juin à octobre, le Service du contrôle des habitants a repris la gestion du registre des inhumations qui était jusqu'à

présent géré par le poste de ville de PoOuest.

Dès le mois d'octobre, les tâches liées à la gestion du registre des inhumations a été revue entre le Service des travaux et le Service du contrôle des habitants.

Le Service du contrôle des habitants est dès lors en charge de :

- Réception des informations liées au décès (pompes funèbres, famille).
- Edition des avis de décès et avis pour l'affichage.
- Envoi des avis aux partenaires selon certains critères du défunt.
- Mandater une entreprise de pompes funèbres dans certains cas.
- Réception des certificats d'inhumation et d'incinération.
- Rôle d'intermédiaire entre l'administration et les pompes funèbres, ainsi que la famille du défunt.

### Registre des chiens



Le Service du contrôle des habitants tient à jour le registre des chiens.

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du district pour la facturation de l'impôt communal (Fr. 100.-) et de l'impôt cantonal (Fr. 100.-). Les personnes bénéficiant des prestations complémentaires sont totalement exonérées de l'impôt. Il en est de même pour les chiens « professionnels ». Les personnes au bénéfice du revenu d'insertion sont quant à eux exonérés de l'impôt cantonal uniquement.

Ces dernières années, les statistiques démontraient une baisse du nombre d'inscriptions. A cet effet, la Direction du service a décidé de mettre en place des actions (contrôle par le poste de ville de PoOuest, correspondance aux gérances, affiche dans les immeubles, article dans le journal) afin de sensibiliser la population à l'importance de venir inscrire son chien.

Ces actions ont permis notamment l'inscription de 32 chiens, dont 3 provenaient de l'étranger.



Les tâches liées à la gestion du registre des chiens sont :

- Gestion des inscriptions, des décès et des changements de propriétaire.
- Transmission des mutations à l'Office d'impôt et au poste de police.
- Mise à jour du rôle des chiens et envoi annuel du rôle à l'Office d'impôt.
- Annonce spécifique des chiens « dangereux » au Service vétérinaire cantonal.
- Attribution aux propriétaires de chiens d'un identificateur fédéral.
- Mise à jour de la base de données fédérale des chiens « ANIS ».
- Mise en place d'actions diverses pour le recensement des chiens.
- Information et orientation des administrés dans ce domaine.

Statistique des chiens :

	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Chiens	383	408
Chiens potentiellement dangereux	16	12
<b>Total</b>	<b>399</b>	<b>420</b>

En comparaison avec d'autres communes de l'Ouest lausannois :

<b>Commune</b>	<b>Nombre de chiens</b>
Renens	534
Ecublens	420
Bussigny	388
Prilly	342
Crissier	334
Chavannes-près-Renens	216

**Registre civique**



Cette année, le rôle des électeurs a été établi à 8 reprises et toutes les mutations sont enregistrées chaque jour.

Le rôle des électeurs est envoyé au Service des communes et du logement qui se charge d'utiliser le rôle pour l'envoi du matériel aux habitants.

Lors de chaque votation/élection, nous établissons des cartes de vote, en plus de celles transmises par le Canton, soit pour des raisons de perte du matériel, arrivée de suisses de l'étranger ou d'un autre canton ou encore lors de l'acquisition des droits de vote (naturalisation).

Nombre de cartes de vote établies en 2016 :

91 cartes supplémentaires.

Les principales tâches liées à la gestion :

- Mise à jour du rôle des électeurs.
- Envoi et réception des attestations de radiation du rôle.
- Gestion de la liste des doublons.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Edition de cartes de vote (duplicata ou supplémentaire).
- Collaboration avec le Bureau du Conseil communal (organisation, matériel, etc.).
- Réponse aux administrés sur les principes du registre civique.
- Etablissement de l'attestation convoquant les assemblées à voter.
- Création et mise à jour du rôle des électeurs.
- Commande du matériel de vote.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Création des cartes de vote et envoi.
- Etablissement du procès-verbal et comptage des cartes et enveloppes de vote.
- Transmission des informations à l'huissier et aux responsables du bureau de vote.
- Préparation du matériel pour l'huissier (vendredi avant le scrutin).

Statistique des électeurs-électrices :

	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Suisses	5'401	5'468
Etrangers	2'294	2'254
<b>Total</b>	<b>7'695</b>	<b>7'722</b>

## Initiative et référendum

Dans le cadre du registre civique, le Service du contrôle des habitants se charge de la vérification des listes d'initiatives et référendums, reçues soit directement des habitants ou des comités d'initiative/référendum.

Lorsqu'une signature n'est pas validée, le motif doit être apposé sur la liste. Les principaux motifs sont notamment : signatures données plusieurs fois ou personne n'ayant pas le droit de vote (en séjour à Ecublens ou étant étranger).

d. sur les possibilités de développement professionnel des personnes exerçant dans le domaine des soins infirmiers.

<sup>2</sup> L'Assemblée fédérale adopte les dispositions législatives d'exécution dans les 4 ans qui suivent l'acceptation de l'art. 117c par le peuple et les cantons. Le Conseil fédéral prend des mesures efficaces dans un délai de 18 mois à compter de l'acceptation de l'art. 117c par le peuple et les cantons pour combler le manque d'infirmiers diplômés; celles-ci ont effet jusqu'à l'entrée en vigueur des dispositions législatives d'exécution.

Seuls les électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Canton		N° postal		Commune politique		
Nom (écrite de sa propre main et si possible en majuscules)	Prénoms (écrite de sa propre main et si possible en majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (vue et numérotée)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)	
1						
2						

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-dessus, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres avant encore le droit de vote.

A la fin de chaque contrôle, un rapport doit être établi pour le comité d'initiative ou référendaire et envoyé à celui-ci, accompagné des listes de signatures (validées et non prises en compte).

Durant l'année 2016, il a été procédé au contrôle de 9 initiatives et de 5 référendums.

Statistiques :

- Signatures reçues 813
- Signatures validées 695
- Signatures non valables 118

## Taxes de séjour



La taxe de séjour est perçue auprès des personnes en résidence secondaire, des étudiants, auprès de l'Hôtel des Inventions et auprès du SwissTech Hotel qui se trouve dans le quartier EPFL Nord.

Un règlement intercommunal réunissant les communes membres de la Communauté touristique de la région lausannoise définit les modalités de perception et d'exonération de cette taxe.

Le montant de la taxe est perçu « par personne » et selon différentes catégories.

Les personnes en domicile secondaire ou les étudiants font partie de la catégorie 7 (studios, chambres, appartements), soit Fr. 37.- par mois.

Le montant de la taxe de séjour pour l'Hôtel des Inventions et le SwissTech Hotel est de Fr. 3.10 par nuitée et par personne.

L'année 2016 a été marquée par l'entrée en vigueur du nouveau règlement intercommunal qui a, notamment, pour conséquence une augmentation de la taxe mensuelle de Fr. 30.- à Fr. 37.- pour la catégorie 7. De même que pour la catégorie des hôteliers où la taxe était de Fr. 2.50 par nuitée et se monte dès avril à Fr. 3.10.

En plus des catégories mentionnées ci-dessus, des habitants ont annoncé des nuitées dans le cadre de la location de leur logement. La taxe perçue est de Fr. 2.60 par nuit et par personne. Il s'agit de chambres d'hôtes ou de location via la plateforme « Airbnb ».

La recette nette de cette taxe est répartie en trois parts :

- 20 % pour Lausanne Tourisme
- 30 % pour Ecublens Animation**
- 50 % pour le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

Il est intéressant de noter que la part reversée à notre société de développement (Ecublens Animation) se monte à Fr. 102'493.75, laquelle contribue aux diverses activités socioculturelles de la Commune.

Les principales tâches pour le service sont :

- Assujettissement et facturation des taxes de séjour.
- Suivi et contrôle des taxes de séjour.
- Réponses aux administrés sur les principes de la taxe de séjour.
- Information et orientation sur les procédures à suivre et, le cas échéant, conseil.
- Etablissement des notes de crédit (annulation de la facturation) et des avis de remboursement.

**Chiffre de la population**

Le chiffre officiel de la population (en domicile principal), publié par le Service cantonal de la statistique, est établi sur la base du registre cantonal des personnes, alimenté par les registres communaux du Canton de Vaud et les registres fédéraux.

Le chiffre officiel de la population au 31 décembre 2016 s'élève à 12'340 personnes. Ce chiffre est différent de la population au 31 décembre 2016 comptabilisée par le registre communal qui s'élève à 12'430 habitants.

La différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données, ainsi que par une méthode différente de calcul de la statistique.

A cet effet, les données statistiques ci-après sont basées sur le registre communal des habitants, registre établi au plus près de la réalité.

**Population au 31 décembre 2016**

	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Suisses :	6'640	6'706
dont		
Bourgeois	1'214	1'322
Vaudois	2'691	2'682
Confédérés	2'735	2'702
Etrangers	5'760	5'724
<b>Total</b>	<b>12'400</b>	<b>12'430</b>
soit une variation annuelle de		+ 30

**Arrivées**

	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Suisses	429	477
Etrangers	1'188	1'240
<b>Total</b>	<b>1'617</b>	<b>1'717</b>
soit une variation annuelle de		+ 100

**Départs**

	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Suisses	515	568
Etrangers	1'054	1'071

<b>Total</b>	<b>1'569</b>	<b>1'639</b>
soit une variation annuelle de		+ 70

**Etat civil**

	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Naissances	125	133
Mariages	61	124
Partenariats	-	2
Séparations	33	70
Divorces	42	43
Décès	100	136
Naturalisations	119	173
Changement de nom	110	96
Adoption	-	-
Reconnaissance	22	11
Désaveu	-	-
Déchéance nationalité suisse	1	-

**Autres données statistiques**

	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Changements d'adresse internes à la Commune	318	355
Frontaliers (permis G)	850	977
Domiciles secondaires	422	419

**Statistique des religions**

	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Protestants	2'298	2'158
Catholiques	4'610	4'418
Autres	2'660	3'030
Sans	2'832	2'824
<b>Total</b>	<b>12'400</b>	<b>12'430</b>

**Cartes d'identité**

Statistique du nombre de cartes d'identité établies :

	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Adultes	212	206
Enfants	121	88
<b>Total</b>	<b>333</b>	<b>294</b>



### Déclarations de garantie

40 déclarations de garantie ont été délivrées cette année dont six avec un préavis négatif.

Ces déclarations de garantie permettent aux habitants d'Ecublens d'inviter famille/amis/connaissances provenant de pays où un visa d'entrée pour la Suisse est requis.

Visa touristique pour  
la Suisse



*Teuta Jakaj,  
Cheffe du Service du  
contrôle des habitants*

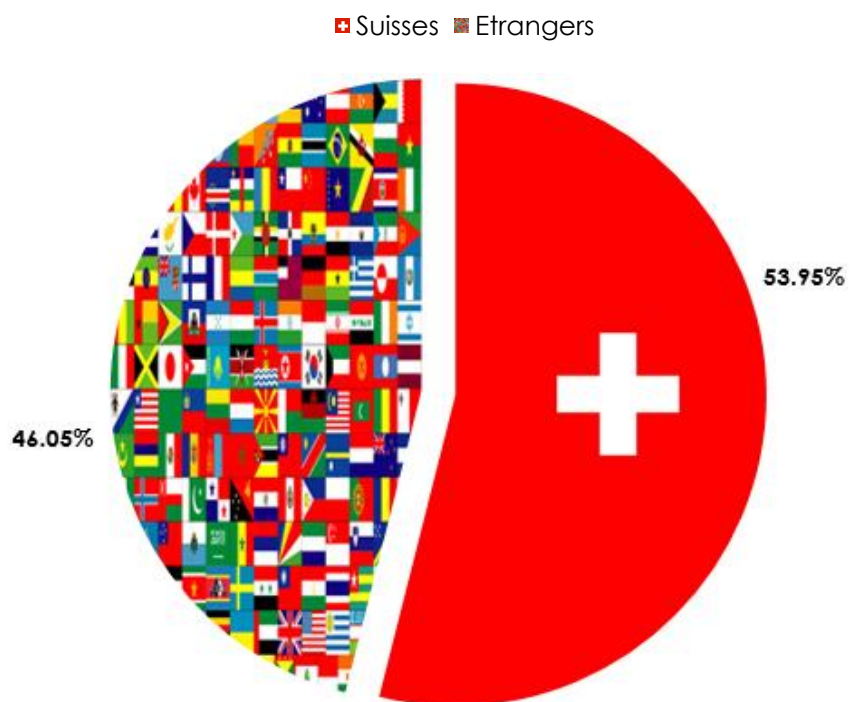
**Population au 31 décembre 2016**

(Chiffres officiels de la population établie, publiés par le Service cantonal de la statistique)

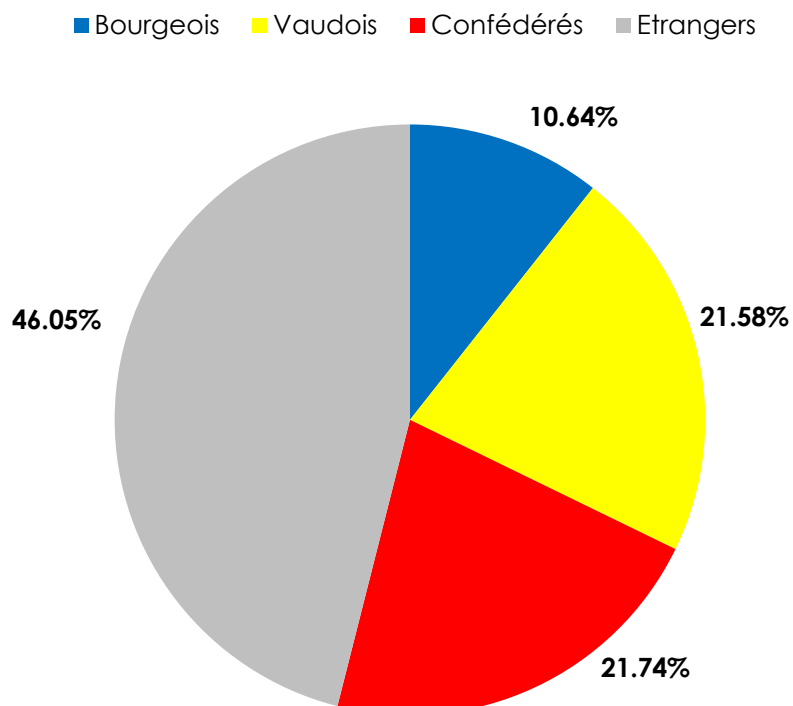
Rang	Communes	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2016
1	Lausanne	132'788	133'521	134'937	137'053
2	Yverdon-les-Bains	28'377	28'972	29'308	29'570
3	Montreux	25'440	26'072	26'283	26'402
4	Renens	20'131	20'307	20'362	20'323
5	Nyon	19'016	19'632	19'861	20'047
6	Vevey	18'854	18'838	19'217	19'605
7	Pully	17'569	17'598	17'811	17'979
8	Morges	15'228	15'401	15'623	15'819
9	Gland	11'947	12'482	12'663	12'829
<b>10</b>	<b>Ecublens</b>	<b>12'009</b>	<b>12'181</b>	<b>12'288</b>	<b>12'340</b>
11	Prilly	11'609	11'824	11'782	11'871
12	La Tour-de-Peilz	10'974	11'207	11'421	11'637
13	Lutry	9'571	9'648	9'739	9'888
14	Aigle	9'699	9'771	9'757	9'740
15	Payerne	9'131	9'207	9'302	9'301
	<b>Communes limitrophes</b>				
17	Bussigny	8'132	8'208	8'215	8'227
19	Crissier	7'316	7'407	7'542	7'636
20	Chavannes-près-Renens	7'107	7'169	7'374	7'543
38	St-Sulpice	3'378	3'463	3'898	4'148
63	Echandens	2'235	2'405	2'631	2'731
86	Denges	1'631	1'612	1'651	1'624

**Ecublens en quelques chiffres...**

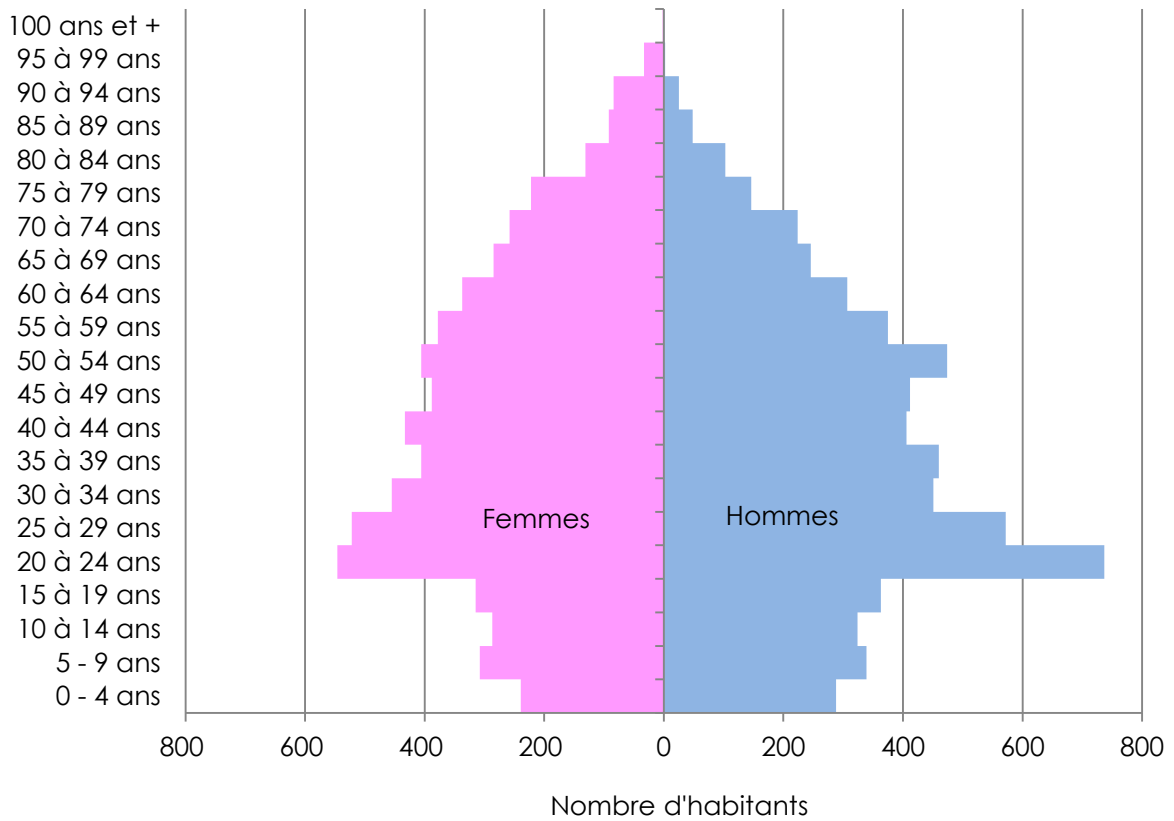
**Répartition de la population au 31 décembre 2016 (12'430 habitants)**



**Composition de la population au 31 décembre 2016**

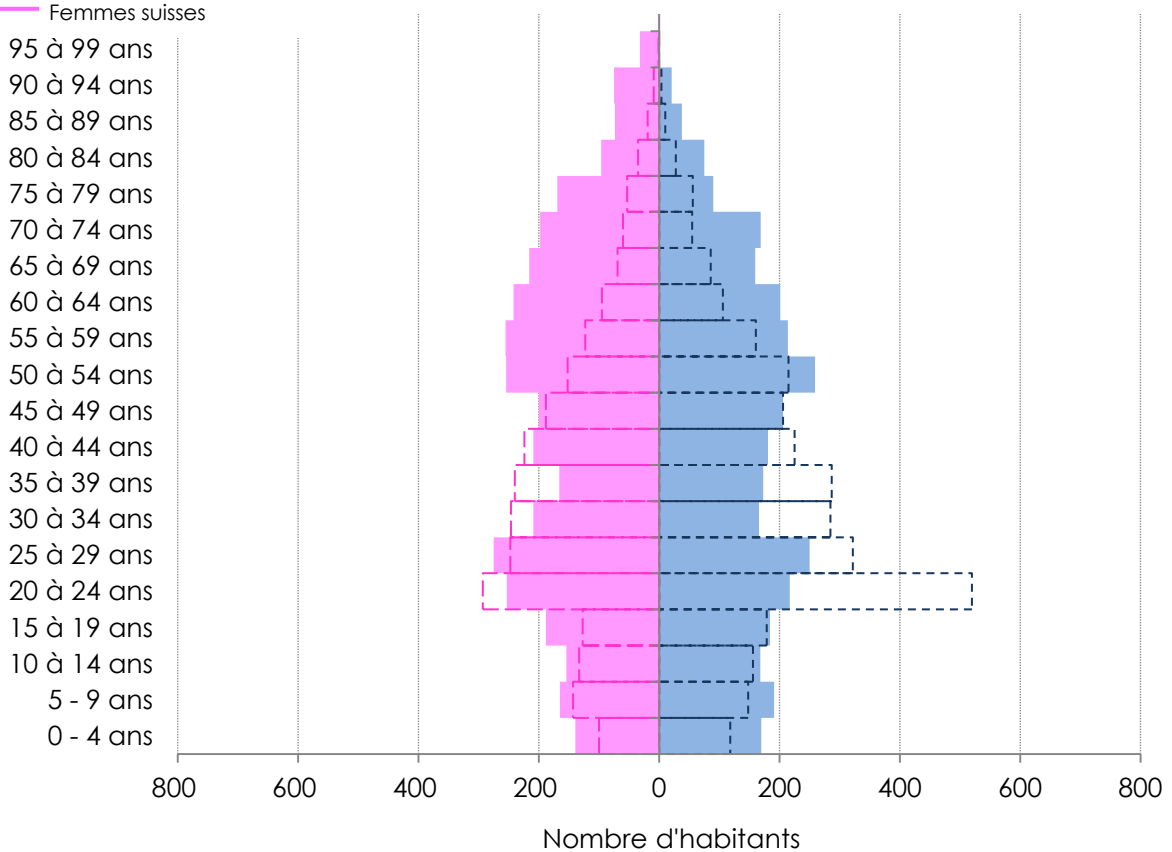


**Pyramide des âges au 31.12.2016, population totale**



- ..... Hommes étrangers
- Hommes suisses
- ..... Femmes étrangères
- Femmes suisses

**Pyramide des âges au 31.12.2016 avec mise en évidence des suisses et étrangers**



### Les nationalités présentes à Ecublens

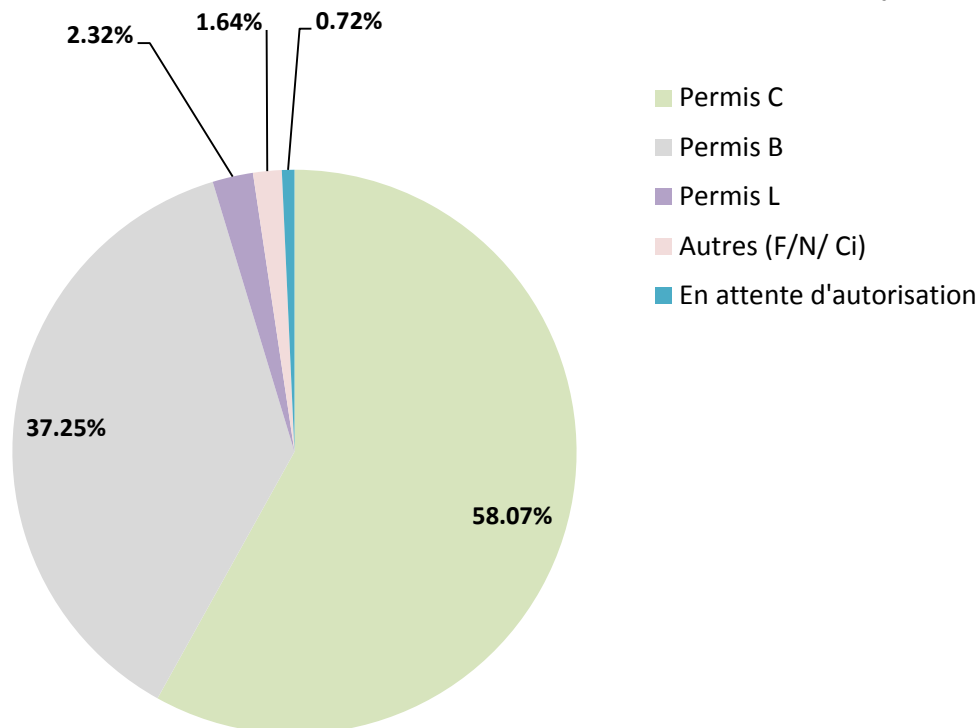
La population étrangère d'Ecublens est diversifiée. En effet, nous pouvons dénombrer **107** nationalités différentes.

Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.
<b>Suisse</b>	<b>6'706</b>	Croatie	14	Israël	3
<b>Portugal</b>	<b>1'235</b>	Pakistan	13	Kazakhstan	3
<b>Italie</b>	<b>960</b>	Somalie	13	Slovénie	3
<b>France</b>	<b>866</b>	Ukraine	13	Afrique du Sud	2
<b>Espagne</b>	<b>359</b>	Hongrie	12	Arabie saoudite	2
<b>Kosovo</b>	<b>184</b>	Autriche	12	Arménie	2
<b>Turquie</b>	<b>180</b>	Albanie	11	Bélarus	2
<b>Serbie</b>	<b>171</b>	Japon	11	Bolivie	2
<b>Macédoine</b>	<b>157</b>	Maurice	11	Burkina Faso	2
<b>Allemagne</b>	<b>130</b>	Thaïlande	11	Chypre	2
Tunisie	103	Angola	10	Estonie	2
Maroc	94	Colombie	9	Ethiopie	2
Chine	80	Luxembourg	9	Islande	2
Bulgarie	64	Mexique	9	Kirghizistan	2
Iran	54	Rép. tchèque	9	Laos	2
Brésil	52	Australie	8	Mauritanie	2
Belgique	51	Pérou	8	Venezuela	2
Chili	47	Slovaquie	8	Burundi	1
Canada	43	Cap-Vert	7	Costa Rica	1
Inde	42	Irak	7	Gambie	1
Pologne	41	Moldova	7	Gana	1
Etats-Unis	40	Norvège	7	Guatemala	1
Bosnie-Herzégovine	37	Suède	7	Honduras	1
Roumanie	35	Irlande	6	Jamaïque	1
Russie	35	Lettonie	6	Kenya	1
Royaume-Uni	33	Lituanie	6	Malaisie	1
Pays-Bas	32	Monténégro	6	Nigéria	1
Vietnam	30	Rép. dominicaine	6	Ouzbékistan	1
Grèce	28	Egypte	5	Uruguay	1
Algérie	26	Madagascar	5		
Syrie	26	Philippines	5		
Erythrée	22	Cambodge	4		
Sri Lanka	21	Danemark	4		
Equateur	19	Sénégal	4		
Afghanistan	17	Argentine	3		
Corée (Sud)	17	Cuba	3		
Liban	16	Finlande	3		
Cameroun	15	Géorgie	3		
Congo (Kinshasa)	15	Haïti	3		













### Population étrangère par type d'autorisation de séjour

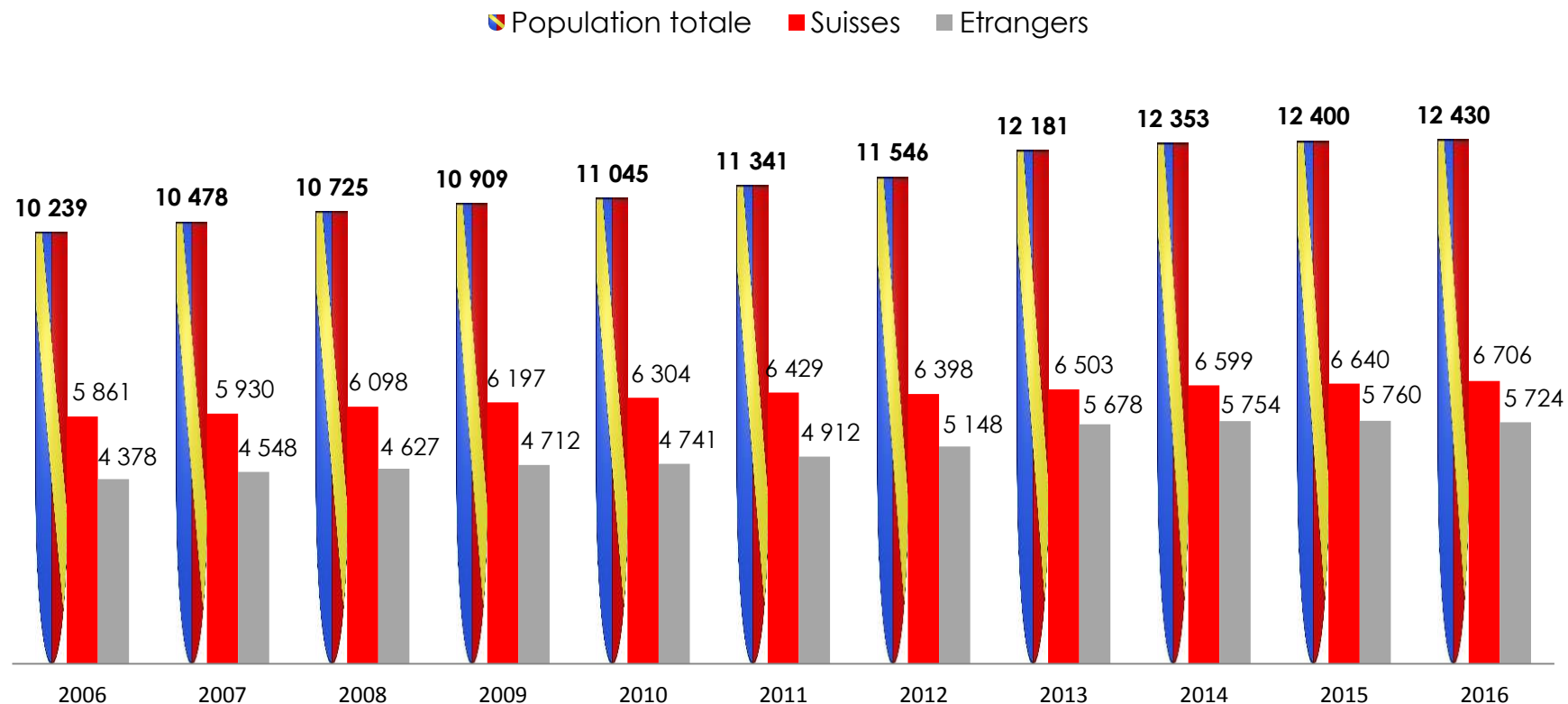


### Ci-dessous la répartition des types d'autorisation de séjour :

Pour une description complète des différentes autorisations de séjour, vous pouvez consulter le lien ci-après :  
<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/aufenthalt.html>

	UE / AELE 	Etats-tiers 
 Autorisation d'établissement	2'460	864
 Autorisation de séjour	1'387	745
 Autorisation de séjour courte durée	96	37
 Autorisation de séjour avec activité pour conjoint de fonctionnaire international	2	-
 Autorisation de séjour pour étrangers admis provisoirement	-	69
 Autorisation de séjour pour requérants d'asile	-	23
En attente d'autorisation	29	12

## Evolution de la population d'Ecublens de 2006 à 2016



La croissance démographique observée durant ces dernières années se stabilise cette année avec une augmentation de la population de + 30 personnes par rapport à l'année 2015. En dix ans, le nombre d'habitants suisses reste stable (augmentation de 14.42 % depuis 2006), mais à noter l'augmentation importante entre 2015 et 2016 de + 66 habitants suisses, notamment due au nombre de naturalisations enregistrées durant l'année 2016.

En dix ans, la population étrangère a augmenté de 30.74 % pour atteindre le nombre de 5'724 habitants en 2016.



# Informatique et télécommunications

## ORGANISATION

### Introduction

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la majeure partie des activités liées à l'informatique est externalisée auprès de prestataires privés. Cette solution apporte une plus grande autonomie, une meilleure maîtrise des coûts et offre la possibilité de dimensionner les infrastructures matérielles et logicielles d'une manière parfaitement adaptée aux besoins.

La réussite de cette approche est conditionnée à la création de relations durables et solides avec des « partenaires » expérimentés, disponibles, fiables et proches géographiquement. Une bonne connaissance des spécificités de notre commune et de son environnement est également un atout.

A ce jour, tous les prestataires « partenaires » cités plus loin répondent à ces conditions.

### Tâches principales

Les tâches non externalisées sont effectuées par le Service des finances. Elles sont les suivantes :

#### Informatique

- Gestion du parc informatique.
- Gestion administrative des équipements réseau et wifi.
- Help desk de premier niveau. \*
- Interface avec le prestataire pour toutes les mutations liées aux mouvements du personnel.
- Gestion des accès sélectifs aux logiciels de comptabilité et du contrôle des habitants.
- Gestion des accès web pour les utilisateurs externes (Office des poursuites, Centre social régional, Préfecture, écoles, tl, etc.).
- Accompagnement des projets informatiques.

- Administration et gestion du « Business Process Management », logiciel Optimiso.
- Administration de la gestion électronique des documents, logiciel ELO.

#### Moyens d'impression

- Gestion du parc de copieurs et d'imprimantes.
- Gestion des accès individuels.
- Suivi trimestriel des volumes noir/blanc et couleurs.

#### Téléphonie

- Gestion du parc téléphonique.
- Help desk de premier niveau. \*
- Mise à jour des données des utilisateurs.
- Répartition annuelle des coûts de télécommunication au moyen du logiciel Globaltax.

#### Financement des équipements

- Recherche de financements adaptés à l'obsolescence prévisible.
- Suivi des contrats.
- Anticipation des renouvellements.

\* le 2<sup>e</sup> niveau étant assuré par les différents prestataires de services.

## INFORMATIQUE

### Hébergement

L'hébergement des programmes et des données a été assuré dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011 par la société Info Services SA dans ses locaux à Renens. Cette société, qui est également éditrice de quelques logiciels métiers utilisés par les services communaux, a



fusionné avec la société Ti informatique SA pour former le Groupe T2i.

Après plus de cinq ans de service, l'infrastructure d'hébergement a été remplacée par des équipements de dernière génération. Il s'agit d'une technologie dite « Hyper convergente » qui permet une répartition optimale des tâches entre les différents serveurs physiques qui sont mutualisés. Seuls les serveurs

virtuels sont dédiés à chaque client. Ces équipements sont placés au datacenter « Brain Serve » à Crissier qui présente les plus hauts niveaux de sécurité actuels (norme Tiers IV). L'hébergement est entièrement géré par T2i qui est propriétaire des équipements. La prestation n'est plus facturée en franc par habitant mais en fonction des ressources utilisées, soit puissance et volume. Pour l'année 2016, cette nouvelle tarification a engendré une économie de Fr. 25'000.- environ. T2i assure également un monitoring permanent des performances afin d'adapter ponctuellement les ressources à l'évolution des besoins.

Cette migration a également été l'occasion de mettre à niveau le système d'exploitation Windows (TS 2012) et la suite Office (2013).

La liaison entre les différents sites communaux et le prestataire reste assurée par une fibre optique réservée à l'usage exclusif de la Commune. Elle a pu être prolongée jusqu'au nouveau datacenter.

Les prestations de T2i reposent toujours sur trois contrats en plus de la fourniture de certains logiciels métiers. Il s'agit de :

- l'hébergement ;
- la gestion des services réseau local et distant ;
- le support des postes de travail.

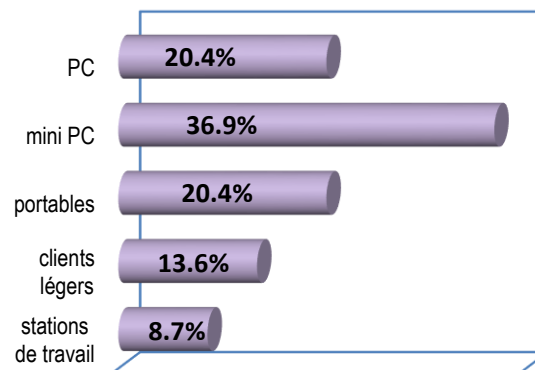
Chacun des contrats comprend des SLA (Services Level Agreement) spécifiques détaillés et précis.

### Parc informatique

Au fur et à mesure des renouvellements, les PC traditionnels avaient été remplacés par des « clients légers » moins chers et plus simples technologiquement. Depuis 2014, les mini PC arrivés sur le marché à des prix très compétitifs ont été privilégiés. Les ordinateurs portables sont toujours réservés aux utilisateurs mobiles, principalement les Chefs de service et les Municipaux, et les stations de travail équipent le personnel des services techniques utilisant des programmes spécifiques installés en local.

Les 103 postes de travail connectés au réseau informatique communal au 31 décembre 2016 se répartissent comme suit :

- 21 PC conventionnels
- 38 mini PC
- 21 portables
- 14 clients légers
- 9 stations de travail.



Vingt machines ne sont pas attribuées à un collaborateur en particulier. Il s'agit de :

- 3 - consultation Bibliothèque
- 1 - guichet Service des finances
- 5 - guichet Contrôle des habitants
- 7 - postes de scannage pour la GED
- 1 - secrétariat CTC
- 1 - salle de conférences Motty
- 2 - salles de conférences CTC.

### Inventaire des logiciels

Les logiciels sont installés sur les serveurs et accessibles à tous les utilisateurs. *Certaines applications spécifiques sont installées directement sur les postes de travail, elles sont indiquées en italique.*

#### Logiciels métiers

- Citizen / T2i
  - contrôle des habitants
  - registre civique
  - gestion des chiens
  - gestion pièces d'identité
  - approvisionnement économique
  - salaires
  - comptabilité générale
  - créanciers
  - facturation
  - débiteurs
  - cadastre administratif
  - citiloc, location objets
  - citiweb, accès distants
  - registre des entreprises
- ABACUS / Ofisa Informatique
  - gestion des salaires

- GeoConcept / Geoconcept
  - Système d'information du territoire SIT
  - Edilis Pack, gestion communale selon spécificités suisses
  - Import/export DFX DWG, échange de fichiers avec Autocad
  - Smartlabel Editor, organisation intelligente des informations affichées
  - Geoweb, publication sur intranet
- Autocad LT / Autodesk
  - dessin technique
- ArchiCAD / Abvent
  - dessin technique
- TachoPlus / Mobatime SA
  - tachygraphes camions
- ICA-AtoM / Docuteam Sàrl
  - inventaire des archives  
[www.archivescommunales-vd.ch](http://www.archivescommunales-vd.ch)
- BiblioMaker / Micro Consulting SA
  - gestion du fonds de la bibliothèque
  - consultation en ligne du catalogue
- Presento / Zeit AG
  - gestion des temps de présence du personnel
- PersProfile Manager / S-Quell SA
  - évaluation de compétences lors de recrutements
- @remote / Ricoh Suisse SA
  - gestion des copieurs
- GlobalTax / GT2F
  - gestion des appels téléphoniques
- Adminpay / Swiss Post solutions AG
  - encaissements par internet
- Exos 9300 / Kaba SA Total Access CH
  - contrôle d'accès électronique
- Optimiso / Optimiso Group SA
  - Business Process Management
- ELO Professional / ELO Digital Office
  - gestion électronique des documents
- Xpert.Meeting / TI Informatique
  - gestion des séances de Municipalité
- Messerli / Jobin SA
  - gestion d'ouvrages

#### Logiciels de bureautique

- Windows 10
- MS Office 2013
- Twixtel
- PDF-Xchange Editor

- Adobe Acrobat x pro
- Adobe Cloud collection
- Photoshop Elements
- MS Project standard
- Filemaker
- Visio

#### Plateforme internet

- Insito / Finance active
  - informations financières

#### Guichet virtuel



#### Guichet en ligne

- réservation/vente des cartes CFF
- pré-réservation du refuge et du local du four de la Galerie du pressoir
- contrôle des habitants (CH)
  - changement d'adresse
  - chiens (inscription, départ,...)
  - commande attestations
  - départ de la Commune
  - recherche d'identité



#### Etudiants:

Toutes les informations nécessaires pour votre inscription auprès de la Commune d'Ecublens !



- contrôle des habitants, inscription des étudiants selon leur provenance (suisse ou étranger) et leur type de résidence (principale ou secondaire).

#### Internet



Les accès à internet sont fournis par UPC Cablecom. La connexion principale est assurée par une fibre optique de 20 Mbps symétriques. Une redondance, en technologie SDSL, est en fonction avec une bande passante de 4 Mbps. La permutation entre les deux connexions est automatique et transparente pour l'utilisateur, si ce n'est la performance dégradée.

Une connexion complémentaire de 200 /20 Mbps a été ajoutée en 2015 pour les wifi communaux.

## PROJETS

### Accompagnement des projets



Les projets de développements informatiques de peu d'envergure sont gérés directement par le Service des finances avec les prestataires concernés. Par contre, les projets transversaux impliquant plusieurs services ou les projets complexes sont conduits par un consultant externe et neutre répondant aux critères évoqués au chapitre « Introduction ». La société CMSI SA à Renens a ainsi été mandatée pour piloter différents projets ces dernières années. Actuellement, elle accompagne le Service administratif des écoles dans la sélection d'une nouvelle solution de gestion des réfectoires.

### Projets réalisés et en cours

#### Gestion électronique des documents (GED)



La GED est un système informatisé visant à organiser et gérer les informations, ainsi que des documents électroniques au sein de la Commune. Elle comprend des solutions d'acquisition, d'indexation, de classement, de stockage et de consultation, ainsi qu'un système collaboratif destiné au partage de la documentation et de l'information.

La mise en place du logiciel de gestion électronique des documents ELO Professional s'est poursuivie en 2016.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, le Greffe municipal gère la majorité de ses affaires avec ELO.

L'implémentation de la GED dans les services suivants s'opère progressivement, en fonction des disponibilités internes : Service des affaires sociales, Service des bâtiments, Service de la culture et Service des travaux.

Pour rappel, les différentes phases préliminaires à l'utilisation au quotidien de la GED sont :

- Définition et création de la structure du plan de classement par l'archiviste communale, en étroite collaboration avec les services.

- Mise en place des restrictions d'accès en fonction de la sensibilité des données par le Service des finances.
- Définition et création des masques d'indexation et des listes de mots-clés par l'archiviste.
- Définition et configuration des *workflow* (processus) par le Service des finances avec l'assistance de la société Protocol, ELO Business-Partner pour la Suisse romande si nécessaire.
- Formation et accompagnement des utilisateurs par le Service des finances.
- A cela, peuvent s'ajouter des demandes de développements spécifiques, ainsi que la réalisation d'interfaces avec les logiciels métiers.

#### Gestion des salaires



L'année 2016 a été consacrée à l'implémentation du logiciel

ABACUS distribué par OFISA Informatique SA à Renens. L'activité s'est déroulée en parallèle sur l'ancien et le nouveau système tout au long de l'année afin de garantir une exactitude absolue du traitement des salaires. Jusqu'à fin août, la solution de référence était l'ancienne et dès septembre, ABACUS a pris le relais. Tous les décomptes annuels ont pu être édités et transmis à partir de la nouvelle solution certifiée Swissdec.

#### Réfectoires scolaires

L'abandon programmé du logiciel cantonal de gestion des élèves Lagapes contraint le Service administratif des écoles à se procurer un nouvel outil pour assurer la gestion des réfectoires. En effet, les données nécessaires à la gestion et à la facturation des repas, extraites automatiquement de Lagapes, étaient traitées par un logiciel développé par le Directeur des écoles sur une base File Maker. Le remplacement de Lagapes par Lagapeo rendra impossible la reprise des données. Avec 300 places mises à disposition des élèves, une solution non informatisée est exclue. Une gestion de projet a été mise en œuvre en automne avec l'aide de la société CMSI.

Claude Salzmann,  
Chef du Service des finances



# Urbanisme – Mobilité

**M. Didier Lannaz**  
Municipal

**M. Luc-André Gillieron**  
Chef du Service de l'urbanisme,  
de la mobilité et des constructions

**M. Cyril Besson**  
Adjoint, responsable urbanisme et mobilité

## Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions est organisé en trois secteurs d'activités distincts :

- la police des constructions ;
- l'urbanisme ;
- la mobilité.

Cinq collaborateurs composent le service :

- 1 Chef de service, responsable de la police des constructions, des procédés de réclame, ainsi que de l'organisation et de la gestion du service ;
- 1 Adjoint, responsable de l'urbanisme et de la mobilité à 100 % ;
- 1 urbaniste à 100 % (janvier à mai) ;
- 1 stagiaire urbaniste à 100 % (juin à décembre) ;
- 1 secrétaire à 100 %.

### TACHES DU SERVICE

Les diverses activités assumées par le service, en plus de toutes les tâches administratives, sont les suivantes :

#### Police des constructions

L'activité de la police des constructions est principalement étendue à toutes les tâches liées aux autorisations en matière de constructions et classées en trois principales catégories, en fonction du type de demande et de l'importance des travaux projetés, à savoir :

**Demandes préalables** : renseignements, remises pour consultation auprès du service, permettant aux propriétaires ou architectes de connaître si leur projet est conforme aux lois et règlements en la matière.

**Demandes d'autorisations dispensées d'enquête publique** : travaux de minime importance conformément aux dispositions de l'art. 111 LATC.

**Demandes de permis de construire** : dossiers soumis à l'enquête publique.

De plus, les activités ci-après sont également gérées au sein de ce même secteur :

- La gestion de l'interface entre la Commune et les services du Canton.
- La délivrance des autorisations en matière de permis de construire et la gestion administrative des dossiers entre les différents intervenants (Municipalité, Canton, mandataires ou propriétaires).
- Le suivi des dossiers dans la phase de réalisation des chantiers, la visite de fin des travaux avec la Commission technique et de salubrité (CTS), le contrôle de la conformité de l'exécution par rapport aux permis de construire et, pour terminer, la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, ainsi que la préparation des factures pour les émoluments liés aux dossiers traités. Ces émoluments sont calculés sur la base du coût de la construction, des frais de parution, des droits d'introduction aux égouts et autres frais liés au contrôle sécurité.
- Le suivi des constructions par une mise à jour trimestrielle sur la plateforme informatique de l'Etat de Vaud permettant d'apporter des renseignements sur l'état des dossiers de constructions (en examen, permis délivré, travaux en cours, prévision durée des travaux, permis d'habiter ou d'utiliser délivré).
- La gestion des autorisations pour procédés de réclame définitifs ou temporaires, pour tous les moyens graphiques, plastiques, éclairés, lumineux ou sonores destinés à attirer l'attention du public.
- L'attribution des noms de rues, numéros d'immeubles et la mise à jour du système d'information territorial (SIT) par rapport à ces données.
- La mise à jour entre les interfaces des programmes de l'harmonisation des registres des immeubles, logements, adresses, numéros EGID, EWID, etc. et le programme du Contrôle des habitants.

#### Prestations fournies

L'année 2016 a suscité 15 demandes pour la pose de panneaux solaires.

Parmi les divers dossiers de constructions traités au long de l'année, il est intéressant de relever le début des travaux du chantier route du Molard/chemin du Bugnon, qui



accueillera trois immeubles d'habitation de 30 logements.

Du côté des villas, la construction des 2 villas mitoyennes au chemin de la Colline 7-9 a également débuté, pour 4 logements.

L'année 2016 a, en outre, été marquée par la mise à l'enquête de la construction d'une structure d'accueil pour les enfants en milieu scolaire (APEMS) sur le site de la Coquerellaz, dont les travaux sont en cours.

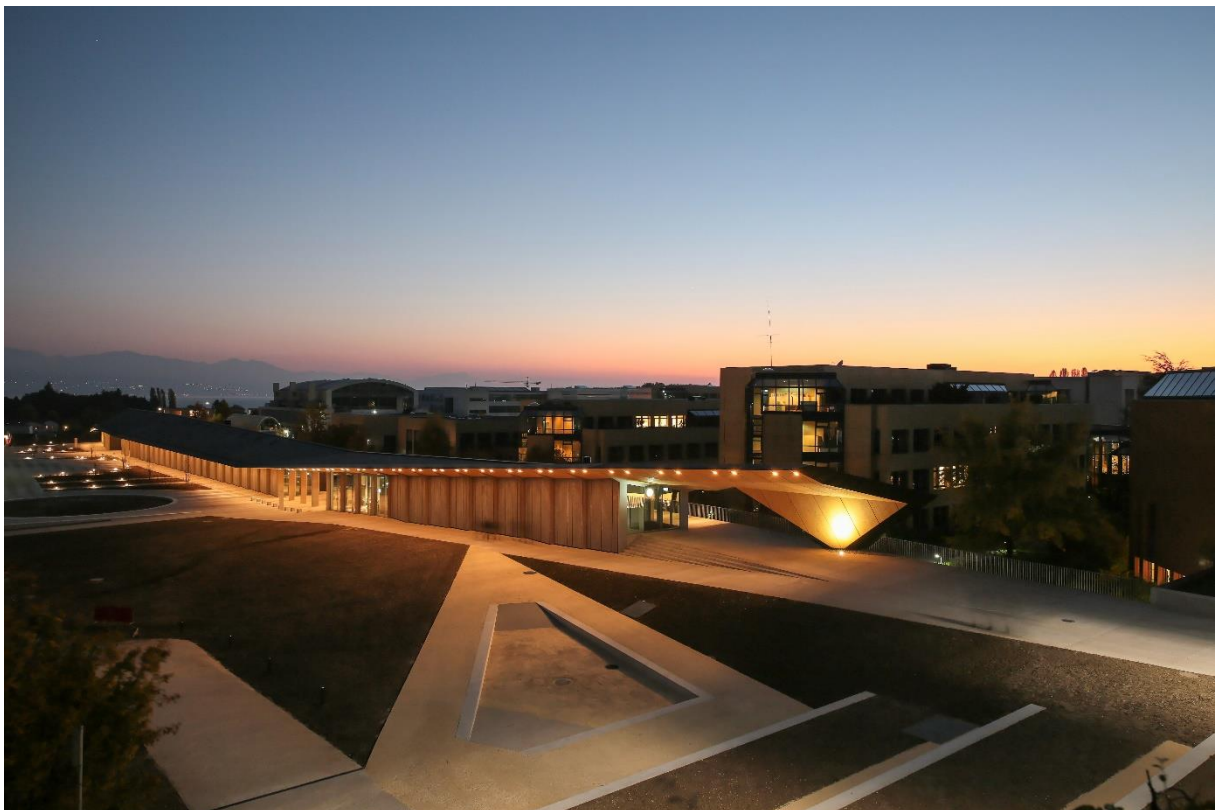
En ce qui concerne les projets terminés, deux immeubles d'habitation de 7 logements et une maison villageoise de 2 logements au chemin du Danube ont été achevés, accueillant ainsi environ 39 nouveaux habitants. Un immeuble au chemin de la Forêt 10, proposant 16 nouveaux logements, a également été terminé. Il est encore relevé la construction de villas au chemin de la Dôle et de la Colline 4.

Du côté de l'EPFL, le bâtiment « ArtLab », long de près de 250 mètres et dont son toit d'ardoise recouvre trois espaces distincts, tous dédiés au dialogue de la science et de la culture, a été inauguré en fin d'année.

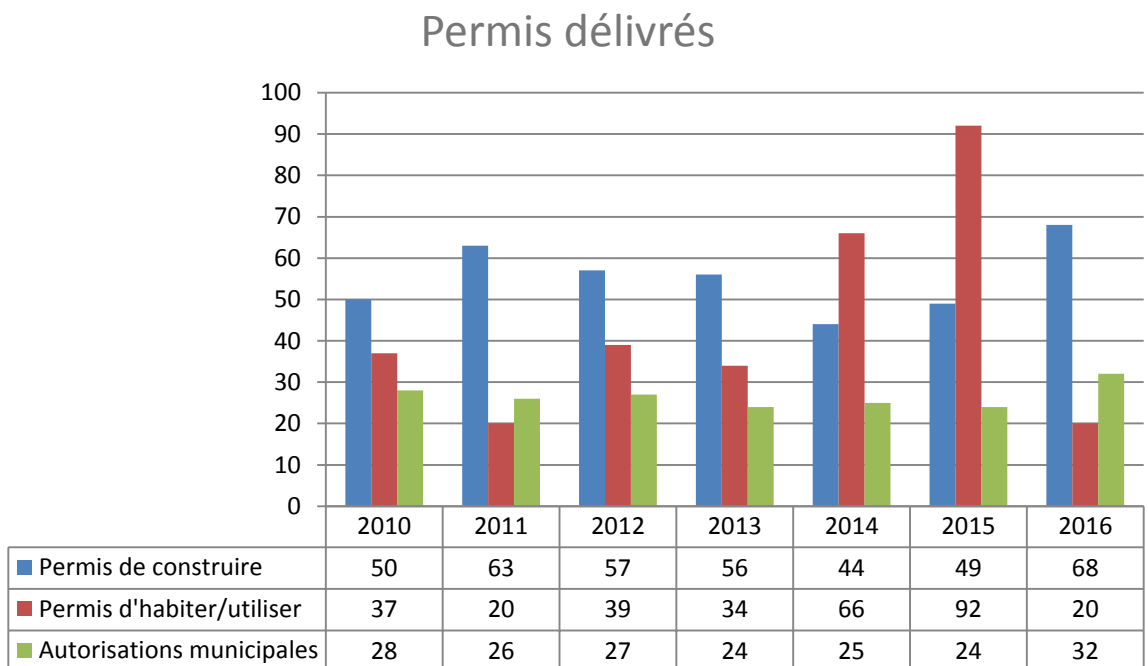
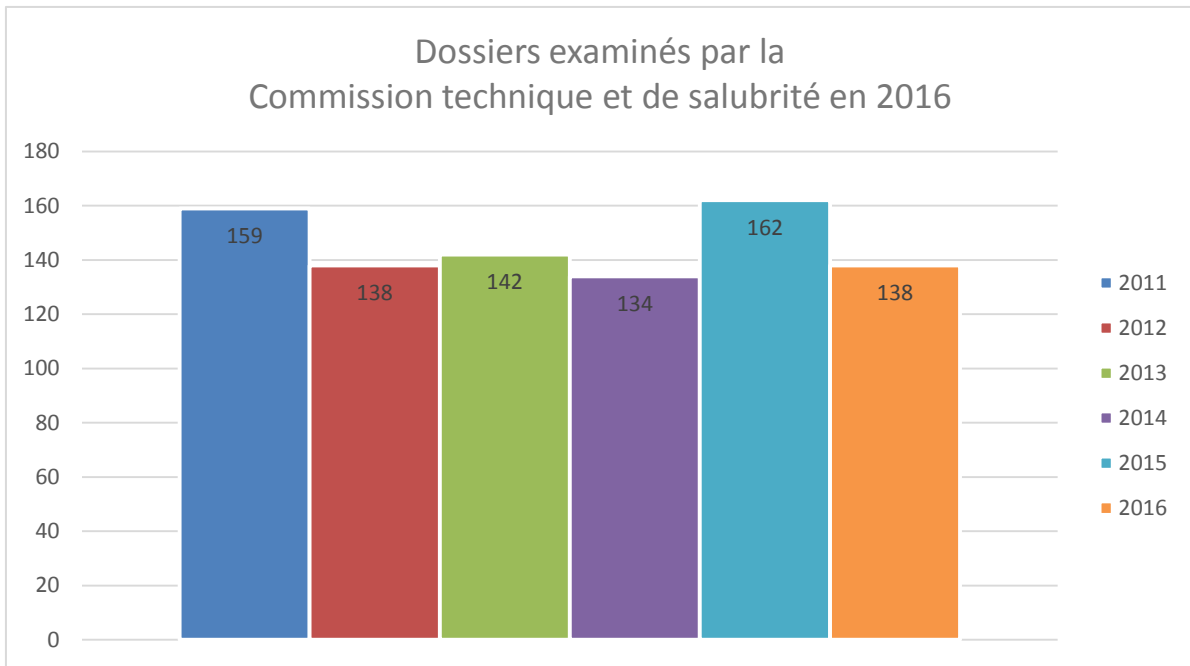
Après des années de procédures liées au changement d'affectation du sol et de procédures de recours quant aux autorisations de construire, la construction d'un centre EVAM, limité dans le temps, a été achevée à la route de Reculan.

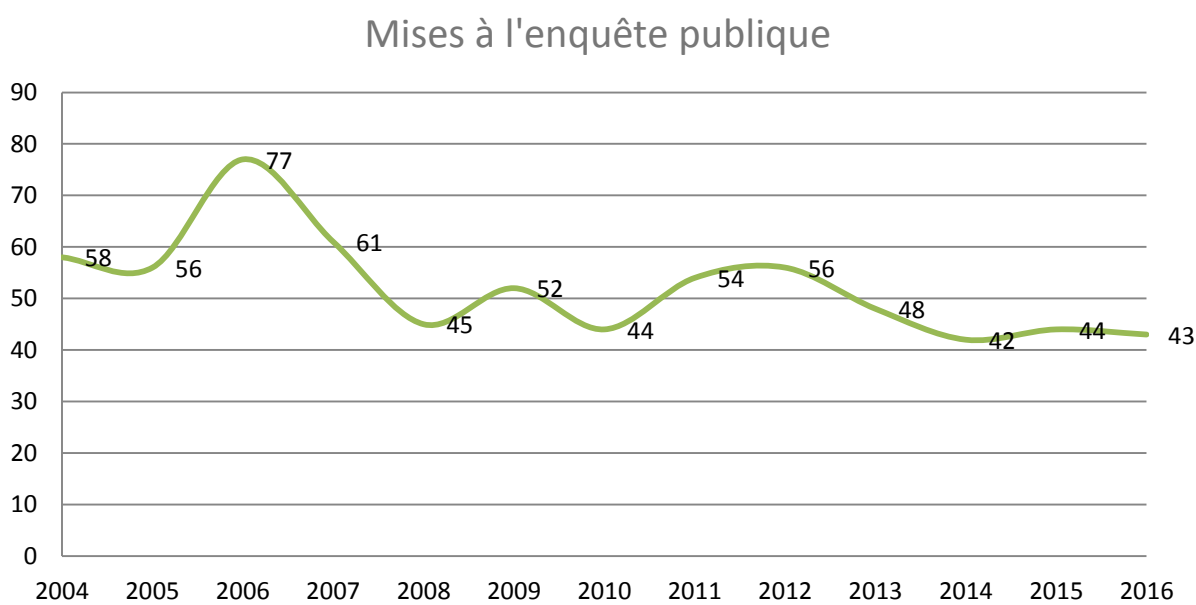
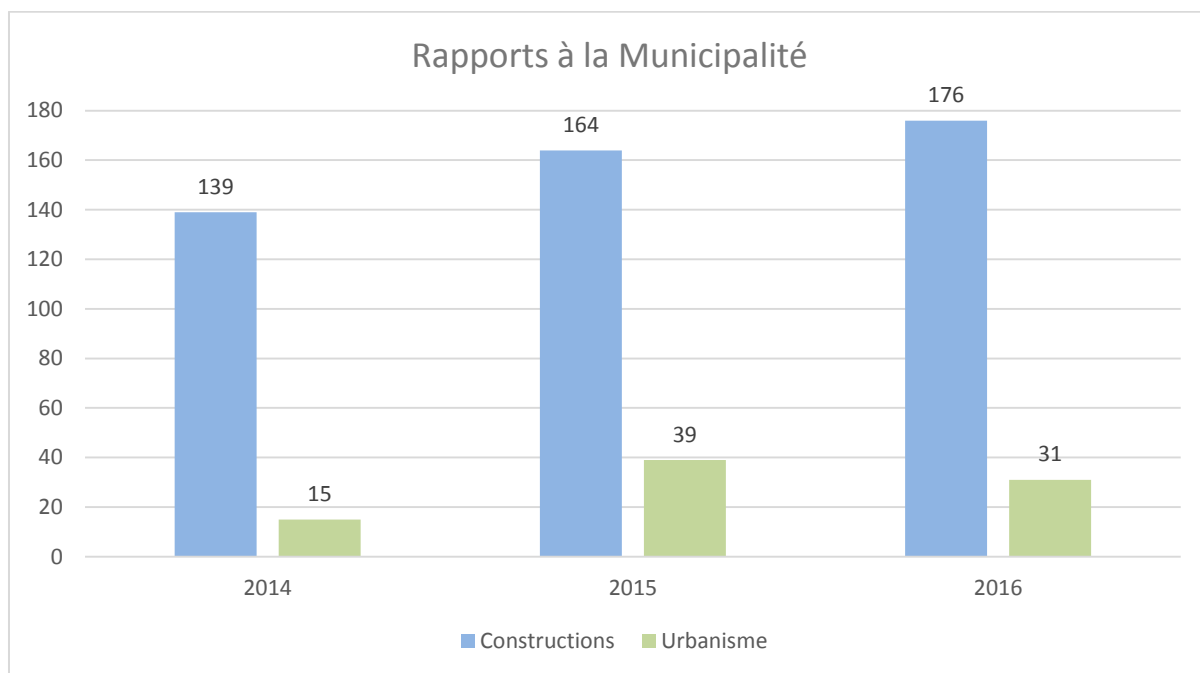
En parallèle, le service a répondu, au guichet et par écrit, à de nombreuses demandes de renseignements relatives aux constructions, à la réglementation ou aux procédures en vigueur sur le territoire communal.

*Luc-André Gillieron, Chef du Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions*



ArtLab EPFL - ©Alain Herzog





## Urbanisme et mobilité

Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions est également responsable de la gestion et de la mise en valeur du patrimoine bâti, de l'environnement urbain et du cadre naturel de la ville.

### Ses missions :

- Pilotage et suivi des dossiers de planification (plan et schéma directeur, plan de quartier, plan partiel d'affectation, etc.).
- Représentation de la Commune dans les groupes techniques Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) pour la gestion de projets intercommunaux.
- Contrôle et suivi des stratégies et des mesures du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).
- Implication dans la résolution des problèmes de transport et de circulation piétonne et cyclable.
- Contrôle des projets selon les normes VSS en matière de stationnement.
- Etude et coordination de projets d'urbanisme et/ou de mobilité.
- Analyse du développement territorial de la Commune.
- Participation à la mise en œuvre et à la mise à jour du SIT.
- Organisation et coordination d'événements de promotion de la mobilité (Semaine de la mobilité, Bike to Work, etc.).
- Suivi des dossiers régionaux environnementaux ayant une incidence territoriale (dangers naturels, études environnementales, etc.).
- Participation aux projets d'influence territoriale (bruit routier, Cité de l'énergie, etc.).
- Support technique pour la population et les professionnels.
- Collaboration et conseils en urbanisme et mobilité sur des projets externes au service.

## URBANISME

Les projets traités et suivis en 2016 en matière d'urbanisme sont les suivants :



### Plan de quartier (PQ) Croset-Parc

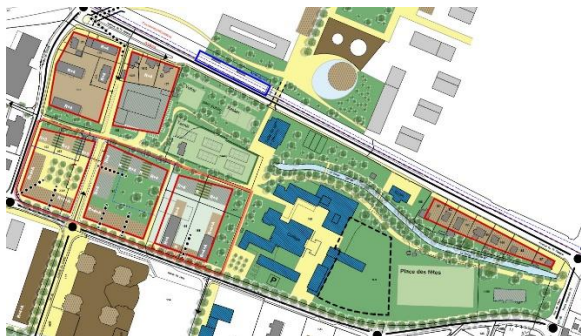
Un accompagnement du projet de réalisation des immeubles a été effectué en lien avec les espaces extérieurs et les normes en matière de stationnement.

### Plan de quartier (PQ) En Mapraz

Durant le premier semestre de l'année, l'étude préliminaire a été validée par la Municipalité et par les différents propriétaires concernés. L'étude du projet (règlement et plan) a ainsi débuté dans le courant de la deuxième partie de l'année.

### Plan de quartier (PQ) Pontet-Sorge

L'étude préliminaire ayant été terminée, cette dernière a pu être présentée aux propriétaires du secteur concerné par le plan de quartier. L'étude du projet a ainsi débuté en fin d'année.



### Plan de quartier (PQ) Au Record d'Ouchy II

L'étude du projet s'est poursuivie en 2016 avec l'adoption du plan de quartier par la Municipalité. Les documents relatifs au plan de quartier ont ainsi pu être transmis au Canton pour examen préalable.

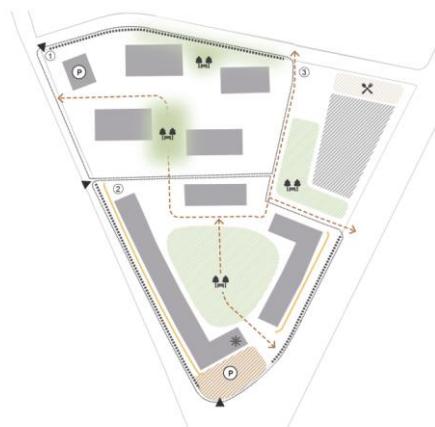


### Plan de quartier (PQ) En Crochy

La réalisation d'un accord-cadre entre la Municipalité et les propriétaires de secteur a défini les objectifs et le programme du plan de quartier. Une rencontre avec l'ensemble des propriétaires a été organisée, permettant ainsi de finaliser l'accord-cadre. Ce dernier est en cours de signature par les propriétaires.

### Projet de développement secteur Bochet/Champ-Colomb

Suite à une première rencontre en 2015 avec les propriétaires du secteur Bochet/Champ-Colomb, une réflexion urbanistique concernant l'évolution du secteur a été menée durant l'année. Les conclusions ont été présentées aux différents propriétaires et seront traitées dans le cadre du Plan directeur communal.



Parallèlement, une étude de lignes directrices a été menée concernant le déplacement du bâtiment d'activités de la société Afiro au sud du chemin de Champ-Colomb.

### Études intercommunales

Plusieurs études, listées ci-dessous, sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. L'état d'avancement de ces études est décrit dans les pages suivantes, sous le chapitre « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois », regroupant toutes les études intercommunales.

- Image directrice Vallaire-Venoge.
- Image directrice Renges-Venoge.
- Lignes directrices et stratégie d'aménagement du secteur Jonction d'Ecublens – Venoge.
- Plan directeur intercommunal (PDI).

### Révision du Règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions (RPGA)

Le projet de toilettage du RPGA a été soumis pour examen préalable au Canton qui a émis un avis positif avec quelques propositions de modifications. Suite aux remarques et observations transmises, d'autres séances de travail ont été organisées dans le courant de l'année.

### Réaménagement de la gare de Renens

Suite à l'adoption du crédit de réalisation par les communes concernées, plusieurs séances techniques ont été organisées du-



rant l'année pour orienter les études de détails de la passerelle et son intégration dans les projets ferroviaires et immobiliers des CFF. Parallèlement, les travaux CFF relatifs au nouveau passage inférieur se sont poursuivis.

#### Développement du système d'information territorial (SIT) communal et du portail cartographique intranet

Le groupe de projet s'est réuni tout au long de l'année afin de poursuivre le développement du système d'information territorial de la Commune, avec l'implémentation de nouvelles données et en vue de son ouverture au grand public. Les principales thématiques développées concernent les habitants et le logement, les entreprises, la police des constructions et les servitudes.

#### PALM 2016 (Projet d'agglomération Lausanne-Morges) : contrôle et suivi des stratégies et des mesures

Le service a été sollicité pour transmettre des données qui ont permis l'élaboration du PALM, puis il a transmis ses remarques lors des consultations. Les Municipalités ont pris acte de ce document fin décembre.

## MOBILITE

Les projets particuliers traités en 2016 en matière de mobilité sont les suivants :

#### « Bike to Work » : coordination de l'événement pour la Commune



Pour l'année 2016, l'Administration communale d'Ecublens a participé à l'action nationale **A vélo au boulot** pendant les mois de mai et juin. Plus de temps et donc d'avantage de possibilité de vivre l'expérience *Bike to work*, avec pour objectif d'utiliser le vélo au moins la moitié des jours travaillés pour se rendre sur son lieu professionnel. Trois équipes représentant 12 employés communaux se sont prêtées au jeu. L'année 2016 a été une année record : 53'922 participants issus de 1'773 entreprises ! Au total, 10'250'969 kilomètres ont été parcourus.

#### Semaine de la mobilité : organisation en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois

La Semaine de la mobilité a été instaurée en 2002 par la Commission européenne. Chaque année, en septembre, des campagnes de sensibilisation se déroulent à travers toute l'Europe. Le Canton de Vaud, lui aussi, joue le jeu de la mobilité durable.

Pour la Semaine de la mobilité 2016, les communes de l'Ouest lausannois ont uni leurs forces afin de proposer des activités ouvertes à la population des différentes communes. Elle s'est déroulée entre le 16 et le 25 septembre avec, sur la Commune d'Ecublens, les activités habituelles (journée internationale à pied à l'école et foire à vélos), ainsi qu'une nouvelle action, la balade guidée de nuit. Les participants ont pu découvrir l'environnement nocturne de la Ville d'Ecublens et partager leur ressenti sur sa mise en lumière, lors d'une **balade guidée de nuit** par Isabelle Corten, urbaniste lumière.



Place du Motty - © S.Ricci et S. Bovard

Les communes de l'Ouest lausannois se sont également unies autour de l'événement **Cap sur l'Ouest** : la fête du district de l'Ouest lausannois en mobilité douce. Une randonnée populaire de 23 kilomètres ouverte à tous, hommes et femmes, enfants, cyclistes, marcheurs, rollers et autres.

#### « Croisée des chemins » : suivi des aménagements

Dans le cadre des projets de transformations prévus pour le centre commercial, l'occasion a été saisie d'entreprendre des travaux d'aménagements pour la mobilité douce liés au concept de la « Croisée des chemins ». Ainsi, divers réaménagements de cheminements ont été exécutés avec

également des modifications des places de stationnement et des places vélos. De nouvelles plantations ont aussi fait leur apparition.



### Etudes intercommunales

Plusieurs études, listées ci-dessous, sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. L'état d'avancement de ces études est décrit dans les pages suivantes, sous le chapitre « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois », regroupant toutes les études intercommunales.

- Mise à jour des réseaux intercommunaux de mobilité douce.
- Image directrice des transports publics.
- Etude d'accessibilité multimodale du secteur Jonction d'Ecublens-Venoge.

### Coordination interservices

L'activité du service est également transversale, de par ses relations étroites avec l'ensemble des services de la Commune pour toutes les questions qui relèvent de la planification et de la gestion du territoire.

A ce titre, une consultation du service et des collaborations sont régulièrement nécessaires pour :

- Analyser la compatibilité des projets de construction en relation avec le domaine public et la circulation.

- Coordonner les planifications d'aménagement du territoire avec les tâches d'autres services.
- Analyser les projets d'autres services en lien avec l'aménagement du territoire.

### Projets suivis

- Routiers : RC82, RC1.
- Bâtiments : collège du Croset, Auberge du Motty.
- Logement : objectif logements, intégration des habitants et ménages sur le SIT.
- Entreprises : intégration des entreprises sur le SIT.
- Energie : chauffage à distance Croset et planification énergétique territoriale (par le PDI).

*Cyril Besson, Adjoint au Chef de service,  
responsable urbanisme et mobilité*



# **Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement**

**Mme Pascale Manzini**  
Municipale

**M. Serge Nicod**  
Chef du Service des affaires sociales,  
familiales et du logement

**Mme Sylvette Menétrey**  
Cheffe du Service administratif des écoles



## Service des affaires sociales, familiales et du logement

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des affaires sociales, familiales et du logement, auquel sont rattachés l'accueil familial de jour, le jardin d'enfants « Les Mouflets », le CVE « Les Petits Loups » et le CVE « Domino », est composé de l'effectif suivant :

	EPT
• 1 Chef de service	1
• 1 Adjoint au Chef du service	1
• 2 assistantes	1.5
• 1 coordinatrice accueil familial de jour	0.6
• 2 collaboratrices administratives	0.8
• Jardin d'enfants « Les Mouflets » : 1 Directrice et 2 éducatrices	1.8
• CVE « Les Petits Loups » : 1 Directeur, 5 éducateurs(trices) 1 intendante	5.8
• CVE « Domino » : 1 Directrice, 1 collaboratrice administrative, 24 éducateurs(trices), 2 intendantes	21.4

### TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes :

- Office du logement (logements communaux et subventionnés, Commission d'attribution de la Résidence du Bois, soutien divers, procédures d'expulsion).  
Préavis dans les dossiers de ventes d'appartements loués (Loi concernant l'aliénation d'appartements loués – LAAL) et dans ceux qui concernent les travaux dans les logements loués soumis à la Loi sur la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation (LDTR).
- Octroi des aides et subsides communaux.
- Gestion des mesures d'allègement de la taxe au sac (distribution de sacs gratuits).
- Aînés (sortie annuelle, jubilaires).

- Soutien aux activités de l'Association des 55+ d'Ecublens.
- Office du travail.
- Accueil familial de jour (gestion de la structure pour les Communes d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et St-Sulpice).
- Administration de l'AJESOL (prestations de service au profit de l'association).
- Administration du jardin d'enfants « Les Mouflets », du CVE « Les Petits Loups » et du CVE « Domino ».

### PREAMBULE

#### Activités variées !

Activités variées ! C'est effectivement le moins que l'on puisse dire pour ce service qui a vu ses domaines de compétences fortement croître ces dernières années. Cette croissance, liée principalement à l'augmentation des prestations offertes à la population, qu'elles soient d'ailleurs imposées par le Canton ou décidées par nos Autorités, ne s'est pas faite sans devoir repenser l'organisation du service et des entités qui en dépendent. Ainsi, par exemple, la collaboration entre les deux Directions des CVE Domino et Les Petits Loups a été étudiée et sera progressivement appliquée.

Cette réorganisation n'est d'ailleurs pas terminée, puisqu'elle fait l'objet de réflexions régulières visant à améliorer le fonctionnement et l'efficacité pour chaque prestation. Des relevés d'activités ont par exemple été faits tout au long de l'année et seront utilisés pour nourrir cette réflexion.

Ces relevés permettront également de mieux cerner la part des activités liées à l'accueil de jour des enfants, principalement à l'administration de l'AJESOL et à la gestion de la structure d'accueil familial. Ces activités très importantes pour notre service sont souvent minimisées et sous-estimées par nos partenaires, alors que les exigences augmentent. Il s'agit dès lors de les valoriser correctement.

Activités variées ! C'est ce que démontrent également les différents projets qui ont été menés à bien cette année dans tous les domaines de prestations :

Ainsi, les règles fixant le fonctionnement et l'administration de l'accueil familial de jour ont été clarifiées ou redéfinies. Une revalorisation du salaire des accueillantes a également été décidée pour début 2017. Toujours dans le domaine de l'accueil des enfants, un accueil spécifique « vacances scolaires » a été développé à satisfaction au sein de l'UAPE Domino pour les enfants des classes 1 et 2P fréquentant déjà les structures parascolaires.

Au niveau des subsides communaux, de nouvelles directives et un barème innovant ont vu le jour durant l'année. Plus proche de la réalité financière des parents, ce dispositif accorde depuis de nombreuses années des aides au financement pour les frais dentaires et orthodontiques, ainsi que pour les camps scolaires et les écoles de musique. S'y adjoignent également, dès le début de cette année, les abonnements de transport public pour les gymnasiens et les jeunes qui suivent une première formation certifiante non rémunérée du type Ecole des métiers.

Une procédure a également été mise en place dans le cadre de la Loi sur la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation (LDTR) où, en collaboration avec la Police des constructions, le service participe, au titre du maintien d'un parc de logement accessible, à l'élaboration du préavis que doit donner la Municipalité au Canton.

Enfin, en lien avec la prévention et dans l'élan du groupe « Ecublens en santé » que le service coordonne, des démarches ont été entreprises avec les autres services communaux concernés en vue de l'obtention du label « Commune en Santé ». A cet effet, un dossier a été déposé en fin d'année.

A relever encore le soutien logistique et les conseils apportés à l'Association 55+ d'Ecublens depuis sa constitution, notamment dans l'élaboration d'une comptabilité correspondant au besoin du service de contrôle de la subvention.

## Perspectives

Les projets suivants se poursuivront ou seront finalisés en 2017 :

- Poursuite de l'évaluation de la charge du Service, de sa réorganisation et de celles des entités qui en dépendent. L'introduction de la GED, qui a été retardée, est un des objectifs du 1<sup>er</sup> semestre 2017.
- L'opportunité de la création d'un lieu d'accueil de type « Maison verte », sur le modèle de celles créées par Françoise Dolto, devrait être étudiée.
- Dans le cadre de l'AJESOL, les effets de la révision de la Loi pour l'accueil de jour des enfants (LAJE) sur le réseau, notamment pour l'accueil parascolaire, seront souvent à l'ordre du jour.
- AJESOL toujours, la maîtrise des coûts et le développement de bonnes pratiques feront l'objet d'une attention particulière lors des échanges avec les Directions des structures d'accueil collectif.
- Enfin, une étude sur l'évolution des moyens informatiques nécessaires à la gestion de l'AJESOL sera initiée dès le début de l'année. Cette étude pourrait déboucher sur une proposition de changement de logiciel. Une autre étude sur le fonctionnement global de l'AJESOL suivra dans le but d'anticiper le développement du réseau et l'augmentation des prestations à fournir par le service qui en découlera.

## AIDES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

### Bons de repas

Les bénéficiaires de prestations complémentaires, qui ont leur domicile sur la Commune, peuvent bénéficier d'un carnet de 15 bons d'une valeur de Fr. 5.-, deux fois dans l'année. Une correspondance les en informe chaque année.

#### Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2016

360 bénéficiaires avaient droit à cette prestation, mais seulement 226 personnes ont retiré leur carnet<sup>1</sup> (soit 3'390 bons de repas distribués).

<sup>1</sup> Pour les personnes à mobilité réduite qui en font la demande, les bons sont envoyés par courrier.

### Pour le 2<sup>e</sup> semestre 2016

350 bénéficiaires avaient droit à cette prestation, mais seulement 205 personnes ont retiré leur carnet (soit 3'075 bons de repas distribués).

3'447 bons ont été utilisés dans les restaurants d'Ecublens et 2'123 à Renens.

### **Allocation de Noël**

Une allocation de Fr. 60.- a été allouée à 336 bénéficiaires de prestations complémentaires vivant à leur domicile<sup>2</sup>, soit un montant total de Fr. 20'160.-.

### **Traitement d'orthodontie**

Une participation au financement pour traitement orthodontique a été octroyée en 2016.

### **Conservatoires et écoles de musique**

Sur les trois demandes de participation au financement des écolages auprès des conservatoires et écoles de musique déposées, une seule a été accordée.

### **Camps d'hiver – Ecole à la montagne**

Sur les six demandes de participation au financement des camps d'hiver ou école à la montagne déposées, trois ont été accordées.

### **Traitements dentaires**

Une participation au financement pour traitement dentaire a été octroyée en 2016.

Il est à relever que le nouveau barème des participations communales accordées à la demande des parents d'Ecublens pour des frais liés à leur(s) enfant(s) est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> août 2016. L'octroi des subsides pour les camps d'hiver et traitements dentaires est assuré par le service depuis cette date (anciennement octroyés par le Service administratif des écoles).

### **Aides financières d'urgence**

Durant l'année écoulée, 23 familles ou personnes ont sollicité une aide financière ;

6 d'entre elles ont pu bénéficier de cet apport ponctuel :

- soit des aides pour des frais d'obsèques ;
- soit des aides casuelles diverses dans des situations particulières.

### **Donations spéciales**

En fin d'année, grâce à la générosité d'un donateur privé et avec la collaboration du Centre social régional (CSR), il a pu être remis à 11 familles des bons d'achat à faire valoir dans les magasins d'une grande chaîne alimentaire.

### **Dons aux institutions – Fondations**

En fin d'année, une aide financière sous forme de dons a été octroyée à 54 institutions s'occupant, entre autres, de familles en difficultés sociales, médico-sociales ou de réinsertion professionnelle, agissant tant sur un plan local, régional, cantonal, romand, national que tiers-mondiste, pour un montant total de Fr. 30'000.-.

De nombreuses demandes de participations financières nous parviennent également en cours d'année ; il nous est difficile d'y répondre positivement au vu du budget que nous avons à disposition. Dans la mesure où ces aides sont octroyées à des associations qui font un travail souvent bénévole pour soulager les différents maux de notre société, elles sont, par transivité, destinées à favoriser l'action bénévole.

### **Subventions aux institutions et associations**

Les institutions et associations suivantes bénéficient d'une subvention annuelle :

- Afiro
- Association des familles du Quart Monde de l'Ouest lausannois
- Association Destiny
- Association Lire et Ecrire
- Association Présence, aumônerie de rue
- AVIVO
- Centre social protestant
- Club des aînés de la paroisse de Chavannes-Epenex
- Entraide familiale de Renens et environs
- Fédération vaudoise de coopération

<sup>2</sup> Cette allocation n'est pas versée aux personnes vivant en EMS.

- Français en jeu
- Le Défi, permanence chômage
- Medair.

Montant total des subventions octroyées : Fr. 72'296.10.

### Mesures sociales d'allègement de la taxe au sac

En application de la directive sur les mesures sociales d'allègement de la taxe, 2'345 bons (2'420 en 2015), permettant de retirer un rouleau de 10 sacs de 35 litres, ont été distribués, soit :

	Nombre de bénéficiaires	Rouleaux de 10 sacs distribués
<b>Naissances</b>	109	545
<b>Enfants 1 an</b>	105	525
<b>Enfants 2 ans</b>	114	570
<b>Enfants 3 ans</b>	88	440
<b>Causes médicales <sup>1</sup></b>	53	265
<b>Total</b>	469	2'345

<sup>1</sup> sur présentation d'une attestation médicale

### Transport des personnes à mobilité réduite

Cette prestation est offerte aux personnes vivant à domicile et ne pouvant pas utiliser les transports publics. Elle leur permet d'effectuer 8 transports par mois, à des fins médicales ou dites de loisir (pédicure, coiffeur, etc.) – soit 96 par année – au prix de Fr. 3.60 par course, montant qui correspond au prix d'un billet de transports publics pour deux zones.

Les personnes désirant bénéficier de cette prestation sont soumises à une évaluation qui s'effectue auprès du CMS, lorsqu'elles habitent toujours à leur domicile. Le CMS évalue le degré d'assistance que requiert chaque personne, en fonction de ses capacités motrices et cognitives, puis détermine si le transport assisté est pertinent et quel service (Taxi Services ou Transport Handicap Vaud – THV) est le plus approprié.

Quant aux personnes placées en EMS, le degré d'incapacité et le type de transport approprié sont attestés par le médecin de l'établissement.

Cette prestation est régie par une convention signée entre les communes et le Service des assurances sociales et de l'héber-

gement du Canton de Vaud (SASH). La collaboration a débuté en 2005. Elle découlait de la volonté du Conseil d'Etat et du Grand Conseil de promouvoir le maintien à domicile des personnes dépendantes et de celle des communes, appliquant déjà un système de subventionnement, de pouvoir maîtriser le coût moyen des courses subventionnées.

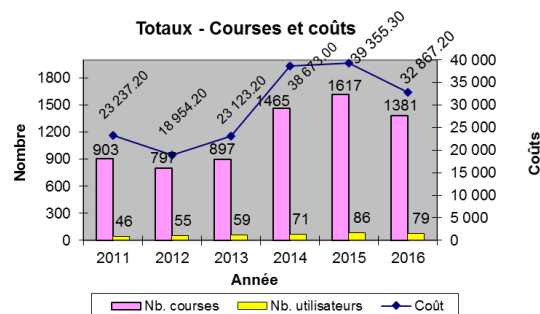
	Nombre de bénéficiaires	Nombre de courses subventionnées	Coût moyen par course (en Fr.)
<b>2016</b>	<b>79</b>	<b>1'381</b>	<b>23.80</b>
<b>2015</b>	86	1'617	24.35
<b>2014</b>	71	1'465	26.40
<b>2013</b>	59	897	25.78
<b>2012</b>	55	797	23.78

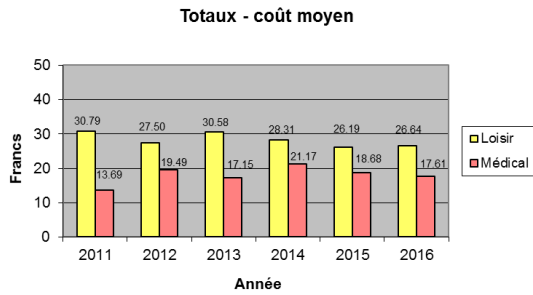
La progression du nombre de personnes faisant appel à ces prestations a légèrement diminué. En 2016, le nombre de bénéficiaires s'élevait à 79, soit une diminution d'environ 8.15 % par rapport à l'année précédente.

Le nombre de courses a connu une baisse significative. A fin 2016, on comptabilisait 1'381 déplacements, contre 1'617 en 2015, soit une diminution de 14.60 %.

La fréquence de l'utilisation de ce service varie selon les bénéficiaires. Relevons que le coût moyen des courses, par année et par utilisateur, est de Fr. 23.80 pour l'année écoulée.

Et encore sous forme de graphiques :





## AINES

### Nonagénaires – Entrée dans la 100<sup>e</sup> année et plus

Les Autorités communales ont fêté en 2016 :

- 17 nonagénaires (10 à domicile et 7 en EMS). A cette occasion, les jubilaires reçoivent chacun une édition originale d'un journal du jour de leur naissance et une terrine de fleurs des mains du (de la) représentant(e) de la Municipalité. Ces deux objets accompagnent la traditionnelle tourte pour les personnes se trouvant en EMS et un autre cadeau au choix pour les jubilaires résidant à domicile.
- 1 x 100<sup>e</sup> et 1 x 101<sup>e</sup>.

### Sortie des aînés

C'est dans un magnifique décor de montagne, à Champéry, que s'est déroulée, le 15 juin 2016, la traditionnelle sortie des aînés.

Plus de 400 hôtes ont eu le plaisir de faire un bond dans le passé grâce au groupe folklorique « Les Vieux Costumes – Champéry 1830 » qui a su rythmer cette journée par ses danses et musiques traditionnelles.



### Association 55+ d'Ecublens

L'association des 55+ d'Ecublens s'est officiellement constituée le 6 février 2016. C'est l'étape finale d'un long processus, visant à l'autonomisation du groupe, qui aura duré quatre années sous l'égide des « Quartiers solidaires » de Pro Senectute.

Cette indépendance attendue, mais redoutée, a débuté réellement le 1<sup>er</sup> mai 2016, date à laquelle se terminait le mandat de Pro Senectute. C'est également depuis cette date que les 55+ d'Ecublens peuvent compter, non seulement sur un subside communal au financement des multiples activités organisées, mais également sur la présence du Service des affaires sociales au sein du comité et de certaines prestations selon les besoins.

L'engagement de chacun au sein de cette association est phénoménal. Que cela soit au sein du comité ou pour l'organisation des activités, la qualité du travail bénévole accompli est exemplaire. Que tous en soient remerciés

A noter également qu'un nouveau poste a été créé à l'automne chez Pro Senectute, permettant aux « Quartiers solidaires autonomisés » de continuer à bénéficier des conseils avisés de Pro Senectute.

## LOGEMENT

Comme chaque année, l'Office communal du logement est mandaté par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques du Canton de Vaud (SCRIS) afin de recenser les logements et les locaux industriels et commerciaux disponibles.

Les chiffres concernant la Commune d'Ecublens pour l'année 2016 se présentent comme suit :

### Logements vacants

Au 1<sup>er</sup> juin 2016, 15 logements étaient vacants sur la Commune d'Ecublens (contre 9 en 2015).

Pièces	Appartements	Maisons	
1 ou ½	8		location
2 ou 2 ½	2	1	location
3 ou 3 ½	4		location

A titre d'information, voici les données concernant trois communes voisines :

Bussigny

10 logements étaient disponibles en 2016 (4 en 2015).

Chavannes-près-Renens

13 logements étaient disponibles en 2016 (2 en 2015).

Lausanne

356 logements étaient disponibles en 2016 (206 en 2015).

Le taux de logements vacants dans le Canton de Vaud au 1<sup>er</sup> juin 2016 est de 0.8 % (0.7 % en 2015). Selon le SCRIS, 1,5 % est le taux de référence signe d'un marché équilibré.

L'estimation du parc de logements, faite par le SCRIS au 31 décembre 2014, attribue 5'476 logements à la Commune d'Ecublens.

**Locaux industriels vacants (location)**

<u>Surface totale</u>	<u>Nbre</u>	<u>Type</u>
3'878 m <sup>2</sup>	13	Bureau, cabinet médical
419 m <sup>2</sup>	4	Magasin, local de vente
640 m <sup>2</sup>	3	Dépôt, entrepôt, hangar

Soit 20 locaux disponibles d'une surface totale d'environ 4'937 m<sup>2</sup>.

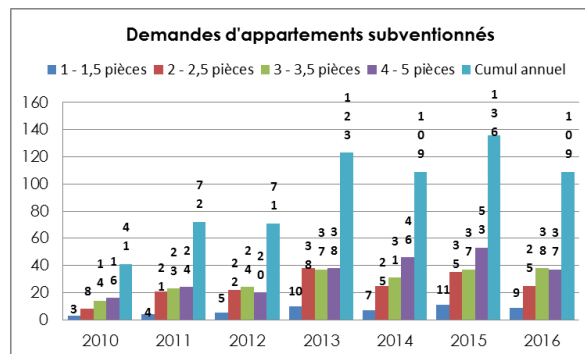
**Appartements subventionnés ou propriété de la Commune**

Le détail des inscriptions pour des appartements subventionnés au 31 décembre 2016 se présente comme suit :

1 ou 1,5 pièce	9
2 ou 2,5 pièces	25
3 ou 3,5 pièces	38
4 et 5 pièces	37

**Total** 109  
====

Ci-dessous, l'évolution des demandes d'appartements subventionnés ou à loyer modéré depuis 2010.



Rappelons que les demandes doivent être renouvelées chaque année ; une mise à jour de la validité de ces inscriptions se fait régulièrement et celles dont le requérant n'a pas prorogé son intérêt sont classées sans suite.

**Nombre d'appartements subventionnés avec l'aide de la Commune :**

- Ch. de la Forêt 14A-E : 54 appartements.

Les 32 appartements subventionnés avec l'aide du Canton, situés à la route Neuve 16-18 et au chemin de la Chiésaz 2-4, ont été libérés du contrôle de l'Etat depuis avril 2016.

**Nombre d'appartements soumis au Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD :**

- Ch. de Veilloud 5-7 : 24 appartements
- Rte du Bois 2-4 : 26 appartements
- Rue du Villars 11 : 3 appartements \*

\* pour des raisons de configuration des appartements, ce bâtiment devrait être retiré courant 2017.

Au 31 décembre 2016, l'ensemble des logements propriété communale est soumis au « Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens ».

Une révision des conditions d'occupation et des conditions financières des locataires est opérée chaque année.

**Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR)**

Afin de lutter contre la pénurie de logements et maintenir des loyers accessibles,

les travaux tels que mentionnés dans l'intitulé de la LDTR sont soumis à autorisation, pour autant qu'ils soient d'une certaine importance. Ainsi, en sus de la mise à l'enquête légale, la Municipalité est invitée à se prononcer sur l'opportunité des travaux envisagés.

Pour ce faire, la Municipalité se base sur une enquête du Service des affaires sociales qui établit la réelle nécessité d'effectuer les travaux, ainsi que les éventuelles conséquences pour les locataires. Le rapport technique du Canton, ainsi qu'une visite des bâtiments en compagnie de la Police des constructions et du Canton, permet souvent de lever les incertitudes et de s'assurer de la bonne prise en compte des intérêts des locataires.

Cette année, ce sont 4 demandes qui ont été déposées. Mais, au vu de l'ancienneté du parc locatif sur notre Commune, il est probable qu'une forte progression de ces demandes soit constatée à l'avenir.

**Ordonnances d'expulsion – Exécutions forcées – Garde-meubles**

Six ordonnances d'expulsions nous sont parvenues en 2016. Quatre procédures d'expulsions forcées ont été menées à terme en 2016. Celles-ci ont toutes donné lieu à un dépôt au garde-meubles.

Au 31 décembre 2016, deux lots demeuraient entreposés au garde-meubles.

Pour rappel, les meubles issus des expulsions sont confiés à un garde-meubles professionnel. L'utilisation de ce service est régie par une convention et limitée à 3 mois ; elle est payante et facturée au dépositaire. Seul le premier mois est pris en charge par nos services, à titre d'aide d'urgence.

Si le propriétaire des biens ne les récupère pas à l'échéance du délai réglementaire, et si la convention de garde n'est pas prolongée pour des raisons valables, les affaires sont liquidées suivant la procédure légale y afférente.

<sup>3</sup> Comprend aussi les personnes qui touchent les indemnités de chômage

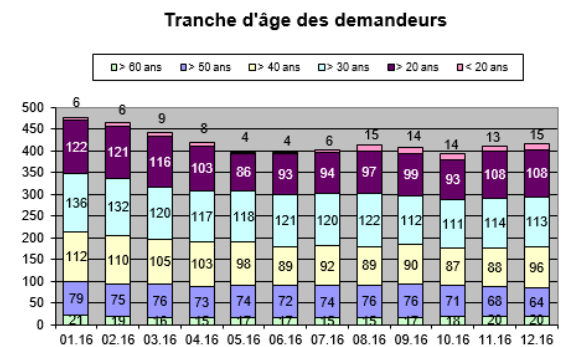
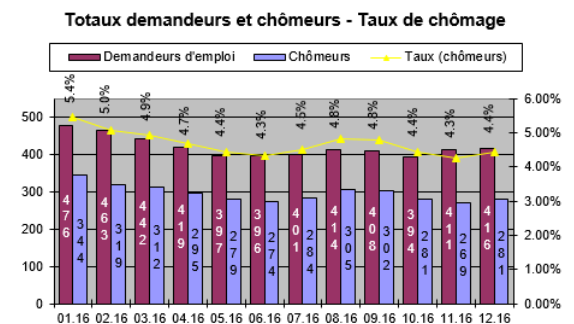
**TRAVAIL – CHOMAGE**

Bien que l'Office du travail n'existe plus depuis début 2006, le service traite tous les objets liés au travail.

Ainsi, le suivi du chômage, les relations avec l'ORP et l'organisation d'emplois d'insertion dépendent de notre service.

**Chômage**

- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2015 : <sup>3</sup> 489
- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2016 : <sup>3</sup> 416



**Emplois d'insertion**

En collaboration avec le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI), 2 postes sont mis à disposition dans les Services des bâtiments et des travaux. Le but de ces emplois d'insertion subventionnés, d'une durée de 3 ou 6 mois, est d'acquérir de nouvelles connaissances et surtout de maintenir un rythme de travail. Ces postes n'ont pas été sollicités en 2016.



## AUTRES TACHES

### Conférence des Municipaux et responsables des Affaires sociales de l'Ouest

Ces rencontres (4 en 2016) ont pour but premier d'étudier, de partager, sur toute une série de questions touchant à la palette des affaires sociales, et d'essayer d'harmoniser les pratiques. Ces rencontres ont lieu à tour de rôle dans une des huit communes. Les sujets suivants ont notamment été abordés :

- revenu d'insertion ;
- logements sociaux et logements d'urgence ;
- réseaux d'accueil de jour des enfants ;
- transports des personnes à mobilité réduite ;
- prévention de l'endettement et soutien au désendettement ;
- Association « Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise » (ARCOS) ;
- plan canicule ;
- soutien aux chômeurs ;
- demandes de soutien d'associations régionales.

La Conférence a invité la Fondation Profa, plus particulièrement son « conseil en périnatalité » afin de se présenter.

### Administration de l'AJESOL

Cette prestation au profit de l'Association qui gère le réseau d'accueil de jour des enfants pour les Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice est une des activités importantes du Service. Il en est d'ailleurs fait abondamment allusion dans le préambule.

L'AJESOL fait toutefois l'objet d'un rapport séparé.

*Serge Nicod  
Chef du Service des affaires sociales,  
familiales et du logement*

♦ ♦ ♦ ♦

## ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS

### CVE « Les Petits Loups »

La structure ouvre dorénavant à 7 h pour répondre à un besoin des parents.

Le 22 mars 2016, une sortie intergénérationnelle a été organisée entre la Résidence du Léman à Corseaux et le CVE. Ils ont confectionné ensemble, et avec l'aide du personnel présent, une coupole et des sucettes avec l'aliment phare de cette période de fête : le chocolat. Chacune des parties a gardé un souvenir de cette rencontre puisque les enfants ont apporté un bricolage réalisé à la garderie pour parfaire la décoration de l'EMS et qu'ils sont repartis de la Résidence avec leurs créations culinaires.

Le 2 juillet, la soirée pyjama des futurs écoliers a débuté par un repas festif crêpes, sirop et glace pour le dessert, suivi de jeux dans le jardin (rallye, jeu de coordination, etc.), puis les enfants se sont préparés pour la nuit. Elle fut agitée à cause de l'orage. Le lendemain, les enfants et le personnel ont accueilli les parents pour un petit-déjeuner canadien.

Le 29 septembre, le CVE a participé à un exercice d'évacuation incendie ; les enfants ont pu s'exercer au métier de pompiers en essayant la lance d'incendie.



Le mercredi 23 novembre, une ferme itinérante est arrivée pour la journée à côté du CVE Domino. Nous avons profité de cet événement peu ordinaire afin d'y présenter et d'approcher certains animaux de la ferme. Cette activité a été offerte aux « trotteurs » et aux « moyens ».

Le 15 décembre, l'équipe éducative du groupe des « moyens » avait prévu un voyage au Pôle Nord (Rochers-de-Naye) afin d'espérer trouver « La maison du Père-



Noël » et si les enfants étaient sages (pas si sûr ...aïe, aïe, aïe) de rencontrer le Père-Noël en personne ! Les enfants sont repartis avec un grand sourire de cet endroit féérique.



Nous avons clôturé l'année 2016 par notre traditionnel thé de Noël offert aux parents, ainsi que des biscuits préparés par leurs enfants.

Malgré une année 2016 qui a été perturbée par le départ de 3 collaboratrices, le CVE a engagé 2 nouvelles collaboratrices désirant se former, ainsi qu'une jeune assistante socio-éducative pour 2017.

*Grégoire Gétaz,  
Directeur CVE Les Petits Loups*

### **CVE « Domino »**

En juillet 2016, le CVE Domino a amélioré son accueil à l'UAPE pendant les vacances scolaires, et a ouvert les inscriptions aux élèves de 2P de l'APEMS. Il a été proposé 3 accueils à la journée et 2 accueils à la demi-journée. L'équipe éducative a tout de suite été preneuse de l'idée.

Au cours de l'année 2016, une réorganisation du groupe « trotteur » et « moyen » a été mise en place pour une meilleure prise en charge pédagogique.

En août, une éducatrice a fini les cours HES mais doit encore rendre son mémoire.

En septembre, un exercice d'évacuation incendie a été réalisé. Celui-ci s'est déroulé sans encombre.

En novembre, il a soufflé un air de campagne aux pieds du bâtiment du CSCE.

Une ferme pédagogique itinérante s'est installée pour la journée, pour le plus grand plaisir des tout-petits.



*Yolande Dallinge,  
Directrice CVE Domino*

### **Jardin d'enfants « Les Mouflets »**

« Les Mouflets » accueillent les enfants dès l'âge de 2 ½ ans jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, à raison de deux demi-journées par semaine et, en fonction des possibilités, trois l'année qui précède l'école enfantine.

Le jardin d'enfants est ouvert 9 demi-journées par semaine durant les périodes scolaires soit, le matin de 8 h 30 à 11 h 30 et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 (à l'exception du mercredi après-midi).

L'équipe compte 3 éducatrices.

Le mobilier du coin dînette a été renouvelé pour le plus grand plaisir des enfants.



L'année s'est terminée, comme à l'accoutumée, avec un spectacle de marionnettes

présenté par Rikiko. Celui-ci est offert en guise de cadeau de Noël à tous les enfants fréquentant le jardin d'enfants.



Au cours de l'année ont été enregistrés 78 inscriptions et 44 départs, ces derniers concernant de futurs écoliers. Les 20 places quotidiennes mises à disposition par la structure ont été occupées et une liste d'attente comprend des enfants prêts à être placés dès que possible.

A l'instar des autres structures d'accueil collectif d'enfants placées sous l'égide de la Commune d'Ecublens, le jardin d'enfants « Les Mouflets » applique les procédures communes en vigueur.

*Speranza Carro,*  
Directrice Jardin d'enfants Les Mouflets

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

### ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

(Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)

#### Situation des accueillantes en 2016

**Accueillantes au 31.12.2016** 47

- Ecublens 28
- Chavannes-près-Renens 17
- Saint-Sulpice 2

**Cessation d'activité du 01.01.2016 au 31.12.2016** 5

- Ecublens 2
- Chavannes-près-Renens 2
- Saint-Sulpice 1

**Accueillantes agréées en 2016** 5

- Ecublens 4
- Chavannes-près-Renens 1
- Saint-Sulpice 0

En 2016, nous avons reçu 20 candidatures pour les accueillantes familiales.

Au terme des enquêtes :

- 5 nouvelles accueillantes obtiennent leur autorisation provisoire.
- 2 accueillantes sont en cours d'évaluation.
- 3 renoncent après avoir eu connaissance des conditions salariales et sociales.
- 3 ne sont pas retenues, ne remplissant pas les critères de sélection, à savoir : maîtrise du français insuffisante, logement trop petit, instabilité financière.
- 6 dossiers sont en attente.
- 1 accueillante déménage sur une commune hors réseau.

Au cours de cette année, 5 accueillantes ont cessé leur activité, 1 a souhaité changer d'orientation professionnelle, 1 a fait valoir son droit à la retraite et les 3 autres ont démissionné pour des raisons personnelles.

Le nombre d'accueillantes reste relativement stable entre les départs et les arrivées au sein du réseau.

#### Placements 2016

Placements 2016	Ecublens	Chavannes-près-Renens	St-Sulpice	Total
Nombre d'enfants placés durant l'année	35	44	1	<b>80</b>
Résiliations conventions	67	84	9	<b>160</b>
Placements effectifs au 31.12.2016	54	45	3	<b>102</b>
Nombre d'enfants en liste d'attente au 31.12.2016	18	6	5	<b>29</b>

**Le nombre d'enfants placés durant l'année 2016 est de 80.** Nous constatons une légère diminution par rapport à l'année précédente. A noter qu'il y a eu 160 résiliations. Cette augmentation est considérable par rapport à l'année dernière. Le nombre des places offertes au 31 décembre 2016, y compris les écoliers, est de 102. En ce qui concerne les heures facturées aux parents, on en dénombre au total 135'458.50.

Plusieurs placements ont été interrompus suite à des problèmes comportementaux difficiles à gérer dans un cadre familial, ou suite à une mauvaise collaboration entre les parents et les accueillantes.

Les parents s'adressent régulièrement à la structure de coordination dans le but d'obtenir des renseignements sur la procédure à suivre et sur les démarches à effectuer en vue d'un placement : le fonctionnement de la liste centralisée, les disponibilités, les délais d'attente, les coûts, etc. Certains parents ont besoin d'une place d'accueil pendant les vacances scolaires et en font la demande. Nous nous efforçons d'y répondre dans la mesure du possible.

La liste centralisée permet une meilleure visibilité du nombre d'enfants en attente de placement tant au niveau de la structure d'accueil familial que des garderies. Cela engendre aussi des nouvelles collaborations avec d'autres professionnels et les échanges s'avèrent fort enrichissants.

### Activités et formation

En ce qui concerne le suivi, le soutien et la surveillance, des visites régulières sont organisées au domicile des accueillantes. En 2016, 53 visites ont été effectuées. Celles-ci permettent d'évaluer les conditions d'accueil et de surveiller la qualité de la prise en charge des enfants placés.

De plus, l'accès à la permanence téléphonique durant la semaine permet d'entretenir des contacts réguliers avec les différents partenaires : parents, accueillantes et intervenants sociaux. Cette disponibilité permet d'être à l'écoute des besoins, de cerner des difficultés rencontrées et, le cas échéant, d'aborder les différentes préoccupations.

Aujourd'hui, les parents deviennent exigeants. Ils sont inquiets, voire anxieux. Ils se réfèrent de plus en plus aux normes éducatives pratiquées dans les garderies. De plus, la mixité culturelle et la diversité des familles côtoyées tendent à amplifier les problématiques rencontrées. Les conflits entre les parents et les accueillantes deviennent plus nombreux. La gestion de ces derniers constitue une part importante du travail de la coordinatrice.

En 2016, 5 accueillantes ont suivi, avec succès, la formation de base comprenant 24 heures de cours, préparation utile à leur activité. Ce moment formateur, au cours duquel des liens peuvent être tissés avec ses pairs, permet de partager des expériences communes. Lors de la remise d'attestation, un apéritif leur est offert, en présence des Autorités et de la coordinatrice. C'est l'occasion de les remercier et de leur témoigner de la reconnaissance.

Par ailleurs, toutes les accueillantes ont participé à une rencontre de formation continue organisée par la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour sur le thème « Permettre à l'enfant de grandir au travers des conflits ».

Au cours de la rencontre annuelle, les accueillantes ont suivi une conférence intitulée « Complémentarité des compétences entre les différents partenaires éducatifs et les parents. La confusion entre lien pédagogique et lien affectif » animée par M. Nahum Frenck, pédiatre et thérapeute de famille. Le tout s'est terminé par un moment festif et convivial autour d'échanges informels. Elles ont particulièrement apprécié.

Aussi, au vu de leur succès grandissant, trois rencontres « relais contacts » ont eu lieu et seront reconduites en 2017. Dès cette année, ces rencontres deviennent obligatoires.

C'est l'occasion de prendre du recul et de réfléchir sur sa pratique professionnelle avec des collègues et un professionnel, de partager des réflexions communes. L'éclairage d'un professionnel avisé s'avère précieux.

Pour la troisième année consécutive, un souper annuel a été organisé. Ce moment de partage s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale, au refuge d'Ecublens.

Toutes les accueillantes ont été réunies pour une séance d'information afin de leur rappeler le fonctionnement de la structure et les sensibiliser au respect des règlements en vigueur, le but étant d'améliorer les collaborations et de les responsabiliser face à leurs obligations. Mais avant tout, il s'agit de les rendre attentives à toutes les implications liées à l'accueil d'un enfant, tant au

niveau d'une qualité d'accueil que de la sécurité.

Dès l'année prochaine, les accueillantes bénéficieront d'une hausse de salaire à raison de 15 centimes par heure d'accueil.

Le règlement de la structure de l'accueil familial a été revu et quelques améliorations ont été apportées. Les principaux changements sont :

- des nouvelles règles par rapport à des placements irréguliers. Un minimum de 20 heures sera facturé aux parents par semaine.
- Le nombre d'heures d'accueil qui ne doit pas dépasser 10 heures par jour.
- Les vacances des accueillantes priment sur celles des parents en cas de désaccord.
- Tout changement d'horaire fait l'objet d'une nouvelle convention.

Une nouvelle collaboratrice administrative a rejoint notre équipe, nous lui souhaitons la bienvenue et la remercions, d'ores et déjà, pour le travail accompli.

### **Collaboration – Formation continue**

La collaboration se poursuit avec les partenaires du Centre social régional (CSR), de l'Agence d'assurances sociales (AAS) Ecublens, de l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE), du Service de protection de la jeunesse (SPJ), des écoles de formation (EESP), de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), de la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ), des garderies du réseau AJE-SOL et des autres associations liées au domaine de la petite enfance. Nous les remercions pour leur précieuse collaboration.

Dans le cadre de l'OAJE, 3 rencontres ont été organisées avec les coordinatrices régionales. Ces moments de partage et de réflexion sont importants car ils constituent un appui considérable, d'abord au niveau juridique, puis par rapport à des questions d'ordre général et, enfin, pour des échanges avec d'autres professionnels sur des problématiques rencontrées dans notre pratique.

En 2016, la coordinatrice a participé également à une journée de formation organisée

par la Fédération suisse de l'accueil familial de jour, sur le thème « La gestion des conflits en accueil familial de jour » avec l'intervention de Mme Maryline Authier, pédagogue curative, analyste transactionnelle en éducation CTA/E et conseillère psychosociale.

### **Conclusion**

Pour terminer, nous tenons à relever l'excellent travail de qualité déployé par les accueillantes familiales. Elles assument une grande responsabilité auprès des enfants accueillis. Leur reconnaissance n'est pas toujours à la hauteur de leurs espoirs ce qui peut occasionner, parfois, démotivation et frustration. Nous les remercions pour leur implication tout au long de l'année.

*Maria Gomez*  
Coordinatrice de l'accueil familial



## **Service administratif des affaires scolaires**

### **ORGANISATION DU SERVICE**

Le Service administratif des affaires scolaires est composé du personnel suivant :

- 1 Cheffe de service à 100 %.
- 1 assistante à 80 %.
- 1 chauffeur du bus scolaire à 100 %.
- 1 responsable de cafétéria à 45 %.
- 1 Directrice d'APEMS à 75 %.
- 4 éducateurs-trices diplômé-e-s (2,8 ETP).
- 6 éducateurs-trices auxiliaires (2,97 ETP).
- 1 apprentie ASE à 100 %.
- 4 responsables de réfectoire (1,2 ETP).
- 14 auxiliaires de réfectoire (4 ETP).
- 9 patrouilleurs scolaires (1,9 ETP).
- 23 responsables de groupes de devoirs surveillés (1,8 ETP).

### **TACHES DU SERVICE**

- Direction générale des structures d'accueil parascolaires communales (APEMS et réfectoires).
- Aménagement des salles de classes et locaux administratifs scolaires (mobiliers, tableaux de classes, beamers, etc.).
- Aménagement des horaires des transports scolaires.
- Administration et organisation des devoirs surveillés.
- Coordination des lignes Pédibus.
- Gestion des subsides communaux pour activités culturelles et sportives scolaires (sorties pédagogiques, courses d'école, voyages d'étude, etc.).
- Participation à l'organisation et à la coordination de certaines manifestations scolaires.
- Administration des camps de ski et de l'école à la montagne.
- Gestion des plans de fermeture et des clés des bâtiments scolaires.
- Gestion, coordination et vente du Passeport vacances.

- Secrétariat de l'Entente intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice du chalet Les Alouettes.
- Secrétariat du Conseil d'établissement.

### **CHEFFE DU SERVICE ADMINISTRATIF DES ECOLES**

Le projet de construction pour l'accueil parascolaire à la Coquerellaz est en route. Ce nouveau bâtiment permettra d'accueillir un maximum de 60 enfants par jour. L'ouverture est fixée pour la rentrée scolaire d'août 2017, avec 48 places offertes. Cette année a permis de bien étudier les besoins opérationnels et fonctionnels de cette structure.

Le futur projet de construction du collège Croset-Parc, avec des locaux prévus pour une structure d'accueil de 60 places, est à l'étude pour la présentation d'un préavis de construction au printemps prochain.

La Cheffe du Service administratif des écoles fait partie du Comité de pilotage (COPIL) dans les deux projets.

Au quotidien, le Service administratif veille à répondre avec bienveillance aux demandes, toujours plus nombreuses et diverses, en provenance des parents, enseignants, direction et autres services communaux.

La Cheffe du Service administratif remercie l'ensemble des personnes qui œuvrent au bon fonctionnement de l'école et avec qui elle collabore tout au long de l'année aux différents projets dans un esprit constructif et ouvert.

*Sylvette Menétrey,  
Cheffe du Service administratif des écoles*

◆ ◆ ◆ ◆

## Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)



La structure d'accueil en milieu scolaire d'Ecublens (APEMS) a une capacité de 36 places. Elle est fermée pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

### Missions

Entre la famille et l'école, l'APEMS a sa spécificité. Il est un lieu de vie où les enfants trouvent un rythme, un climat, une ambiance et des activités qui distinguent les champs familiaux et scolaires. Ce n'est pas du temps de garde, mais du temps de vie pour les enfants accueillis.

Pour que cette expérience en collectivité contribue à ce que les enfants développent leurs compétences et leur habileté sociale, ces moments de vie à l'APEMS se doivent d'être riches en relations, en expériences, en découvertes et en plaisirs partagés.

### Composition du personnel au 31.12.2016

- Une Directrice à 75 % :  
Mme Isabelle Cornut Massard.
- Un éducateur diplômé à 75 % :  
M. Axel Noverraz.
- Une éducatrice diplômée à 70 % :  
Mme Florentina Kadirolli.
- Une éducatrice diplômée à 56 % :  
Mme Erika Drapel.
- Un éducateur en 1<sup>ère</sup> année de formation ES à 58 % : M. Boris Dujardin.
- Une éducatrice auxiliaire à 70 % :  
Mme Claudia Ortiz.
- Une éducatrice auxiliaire à 75 % :  
Mme Anne-Marie Manière.
- Une éducatrice auxiliaire à 22 % :  
Mme Manuela Casula.
- Une éducatrice auxiliaire à 22 % :  
Mme Antonietta Corrado.
- Une éducatrice auxiliaire à 50 % :  
Mme Valérie Henrioud.
- Une apprentie ASE en 2<sup>e</sup> année à 100 % : Mlle Mélissa Martins.

### La ligne pédagogique

La ligne pédagogique est un instrument de travail, de pilotage et de cohérence pour l'équipe éducative. Elle symbolise nos valeurs, nos objectifs et nos actions dans notre milieu professionnel auprès des enfants.

La Directrice et l'équipe éducative se réunissent une fois par semaine, en dehors de la présence des enfants, afin d'organiser, modifier et adapter le programme quotidien de l'APEMS. Ces colloques permettent de relever des interrogations et questionnements au sujet des enfants.



### Déclinaison d'un des thèmes de la ligne pédagogique : le temps du départ

C'est un moment très important pour les parents qui retrouvent leur enfant après une journée d'absence. C'est à l'équipe éducative de raconter comment s'est passée la journée dans la structure. A travers un dialogue avec les familles, le parent sera rassuré et pourra mieux connaître son enfant et ses multiples facettes dans un lieu différent de celui du milieu familial

Les informations de la journée : santé, jeux, repas, activités et petites anecdotes, autant d'éléments essentiels à transmettre aux parents pour gagner leur confiance et mener ensemble un partenariat.

### Objectifs

- Accompagner le départ de l'enfant et favoriser les retrouvailles entre l'enfant et ses parents.
- Favoriser la transition entre l'APEMS et la maison.

### Moyens

- Les éducatrices transmettent les informations qui permettront aux collègues qui étaient absentes d'assurer l'accueil du soir.
- L'éducatrice ne doit jamais porter de jugement à l'égard des parents. Elle utilisera, en tout temps, des mots adéquats pour retransmettre la journée de l'enfant.



### Activités réalisées à l'APEMS en 2016

- Quelques illustrations des activités créatrices :



- Après-midi intergénérationnel :



♦ ♦ ♦ ♦

### Réfectoires scolaires

#### Tarifs

Classes de revenu brut	Prix du repas
Jusqu'à 3'000.-	4.70
de 3'001.- à 4'000.-	6.20
de 4'001.- à 5'000.-	7.70
de 5'001.- à 6'000.-	9.20
de 6'001.- à 7'000.-	10.70
de 7'001.- à 8'000.-	12.20
de 8'001.- à 9'000.-	13.70
plus de 9'000.-	15.20

Nous relevons l'excellente collaboration qui prévaut entre le Service des finances, notre service et la Direction des écoles pour la gestion de cette prestation communale, très appréciée par les bénéficiaires.

#### Contrôle des données salariales

Le Service des finances exige les justificatifs de revenu des parents des enfants inscrits initialement dans les différents réfectoires (information collectée par la Direction des écoles).

### Marge contributive

La marge contributive correspond à la part des frais fixes couverts par la participation des parents après le paiement des repas.

Pour rappel, la contribution-cible minimum a été fixée par la Municipalité à 20 %. Sur la base des chiffres 2016, celle-ci se monte à 19 %, l'objectif est donc presque atteint.

L'entreprise Croq'midi livre les repas pour nos réfectoires et l'APEMS. Ce prestataire répond à nos besoins et le contrat a donc été reconduit pour l'année scolaire 2016-2017.

En août 2016, un lieu d'accueil à midi pour les élèves du collège d'Epenex, dans le bâtiment de l'Oiseau de l'Ouest, sis au chemin de la Forêt, a été ouvert. Dès lors, nous pouvons compter sur quatre réfectoires opérationnels :

#### Réfectoire d'Epenex

Accueille 12 enfants par jour. Encadrement : 2 adultes, y compris les trajets.



#### Réfectoire du CSCE

Accueille entre 28 et 36 enfants par jour (ce nombre s'ajoute aux 36 places occupées par l'APEMS dans le même réfectoire). Encadrement : 4 adultes, y compris l'intendante de cuisine.



### Réfectoire du Pontet

Accueil entre 50 et 60 enfants par jour. Un accueil supplémentaire à 11 heures a été ouvert en automne pour accueillir les élèves qui doivent se déplacer en salle de gym pour midi. Encadrement : 5 adultes.



### Réfectoire de la Coquerellaz

Accueil entre 60 et 72 enfants par jour en deux services. Encadrement : 6 adultes.



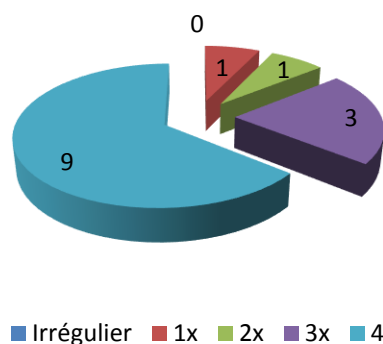
### Formation professionnelle

La formation d'analyse des pratiques professionnelles, dispensée dans l'objectif de consolider les connaissances éducatives

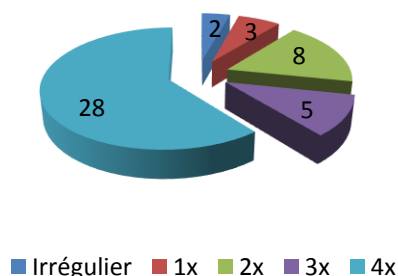
de notre personnel des réfectoires, est toujours d'actualité en 2016.

Nous tenons à adresser nos vifs remerciements à nos Autorités pour l'effort consenti en faveur de l'accueil de midi de nos écoliers, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de nos réfectoires pour toute sa créativité, son dévouement et sa motivation.

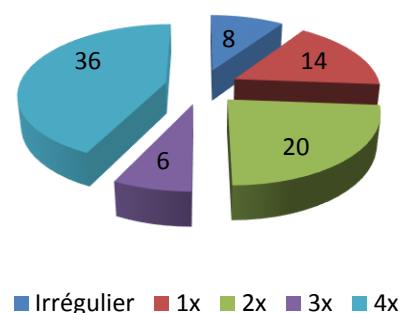
#### Fréquentation hebdomadaire du réfectoire d'Epenex



#### Fréquentation hebdomadaire du réfectoire du CSCE

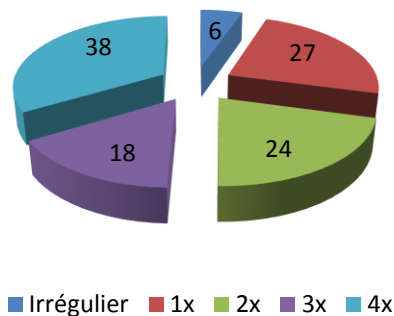


#### Fréquentation hebdomadaire du réfectoire du Pontet

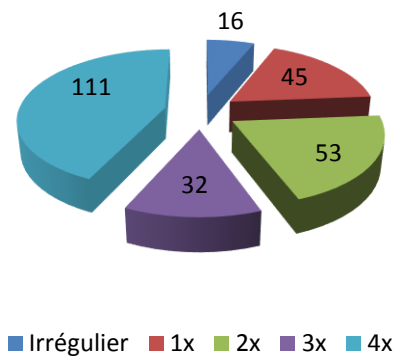




### Fréquentation hebdomadaire du réfectoire de la Coquerellaz



### Fréquentation hebdomadaire des 4 réfectoires scolaires



♦ ♦ ♦ ♦

## Devoirs surveillés



Trois jours par semaine (lundi, mardi et jeudi), des séances de devoirs surveillés sont organisées pour les élèves des degrés 3P à 8P, de 15 h 30 à 16 h 30. Les parents ont la possibilité d'y inscrire leur enfant pour une heure ou une heure et demie au collège d'Epenex. Une participation financière symbolique leur est demandée, la Commune assumant la plus grande partie des frais.

Les groupes sont constitués en fonction du nombre d'inscriptions par les parents et débutent à mi-septembre. A la rentrée scolaire 2016-2017, 19 groupes ont été ouverts afin de répondre à toutes les demandes d'inscription.

L'organisation et l'engagement des responsables des groupes sont assurés par le Service administratif des écoles. Une formation d'analyse des pratiques professionnelles, destinée aux responsables de groupe non enseignants, est organisée à la rentrée d'août, ainsi qu'un suivi tout au long de l'année scolaire. Cette formation est fondée sur la base d'un cahier des charges et d'objectifs élaborés en collaboration avec la formatrice, Mme Marianne Ré, consultante en éducation et formatrice d'adultes.

Les responsables des devoirs surveillés apportent les explications indispensables à la compréhension des disciplines touchées et à la réalisation partielle ou complète des devoirs. Cependant, les parents gardent la responsabilité d'un contrôle du travail effectué par leur(s) enfant(s). Il ne saurait être question de leur part, en cas de mauvais résultats ou d'échecs, de mettre en cause l'animatrice des leçons. Les devoirs surveillés ne sont pas considérés comme des cours d'appui.

♦ ♦ ♦ ♦

## Transports scolaires

Le Règlement sur les transports scolaires pour l'école publique obligatoire a été soumis au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) pour examen préalable avant sa présentation au Conseil communal pour adoption. Le Canton n'a toujours pas confirmé son approbation.

♦ ♦ ♦ ♦

## Bus scolaire

Le bus scolaire, conduit par M. Gérard Christen, transporte 4 fois par jour les élèves de 1P à 6P en provenance du collège d'Epenex jusqu'au collège de la Coquerellaz, ceci en raison d'un équilibrage des effectifs. Il assure en outre une multitude de


déplacements entre les différents bâtiments scolaires, qu'il s'agisse de classes complètes (cours de rythmique et de natation, visites médicales, contrôles dentaires, animations bibliothèque, etc.) ou de petits groupes, voire même parfois d'élèves isolés (français intensif, rendez-vous au Service psychopédagogique, etc.).



Le bus scolaire est également utilisé pour la livraison des fournitures scolaires stockées au Pontet vers les différents collèges périphériques primaires. Les élèves transportés par le bus scolaire sont soumis à quelques règles et conditions d'utilisation.

**DANS LE BUS:**

**J'ATTACHE MA CEINTURE** 

**JE RESTE ASSIS JUSQU'A L'ARRET COMPLET DU BUS** 

**JE NE MANGE PAS ET NE BOIS PAS** 

**JE RESPECTE LE SILENCE J'ETEINS MON PORTABLE ET LE RANGE DANS MON SAC** 

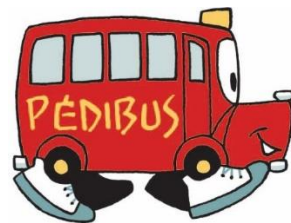
**PAS DE TROTTINETTE** 

♦ ♦ ♦ ♦

**Pédibus**

A la rentrée scolaire d'août 2016, certains élèves du quartier de Champ-Colomb ont dû être enclassés, pour des raisons d'équilibrage d'effectif, au collège du Croset. Afin de favoriser les déplacements à pied, une ligne de Pédibus a été créée sous la conduite d'un patrouilleur-conducteur de ligne

rémunéré, pour tous les trajets correspondants aux horaires scolaires.



**Séances 2016**

- 26 janvier :  
Participation à la séance d'information aux parents des futurs élèves de 1P (enfants).
- 24 août :  
Séance au réfectoire du bâtiment Jupiter avec les parents pour la mise en route d'une éventuelle nouvelle ligne.

♦ ♦ ♦ ♦

**Patrouilleurs scolaires**



Les patrouilleurs scolaires, rattachés au Service administratif des écoles, sont au nombre de 9 en 2016 pour notre Commune, dont 2 pour le collège de la Coquerellaz, 4 pour le collège du Croset, 2 pour celui d'Epenex et 1 conducteur de ligne Pédibus.

Les horaires de présence sont le matin de 7 h 50 à 8 h 20 et de 11 h 45 à 12 h 15. L'après-midi de 13 h 15 à 13 h 45 et de 15 h 15 à 15 h 45 pour chaque collège, sauf le mercredi après-midi. L'horaire complet d'un patrouilleur est donc d'une dizaine d'heures hebdomadaires. Certains postes sont assumés par deux personnes qui se répartissent les heures de présence.

Avant de pouvoir exercer leur tâche de manière officielle, chaque patrouilleur reçoit une formation sur son lieu de travail par la section « Prévention & Partenariats » de PolOuest. La Commune fournit les vêtements et la palette nécessaires à leur activité.

M. Emmanuel Michaud, Sergent-major sous-chef de l'Unité de prévention de PolOuest, est en charge de la formation des patrouilleurs.

Nous tenons à leur adresser nos vifs remerciements pour leur travail précieux et important pour la sécurité des enfants, qu'ils effectuent tout au long de l'année, qu'il vente ou qu'il neige !



**Travaux –  
Infrastructures –  
Espaces publics –  
Environnement –  
Promotion économique**

**M. Christian Maeder**  
Municipal  
*Jusqu'au 30 juin 2016*

**M. Stéphane Masson**  
Municipal  
*Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016*

**M. Marcos Morano**  
Chef du Service des travaux

## Service des travaux (ST)

### PREAMBULE

Le Service des travaux (ST) est organisé en sept secteurs d'activités différents :

1. La direction générale des travaux publics et la promotion économique.
2. Les infrastructures, les routes, l'éclairage public et la gestion du trafic.
3. La voirie et les espaces verts (VEV).
4. La gestion des déchets.
5. L'environnement, l'utilisation du domaine public (DP) incluant les cours d'eau et les forêts.
6. Les installations sportives et de loisirs.
7. La coordination et la gestion du système d'information du territoire communal (SIT).

### ORGANISATION DU SERVICE

Le personnel du service est composé de 27 collaborateurs, 3 apprentis et 2 auxiliaires, soit un total de 32 personnes, divisé comme suit :

#### Personnel du bureau technique (6 ETP) :

- 1 Chef de service, ingénieur.
- 2 Adjoints, 1 technicienne.
- 1 secrétaire à 100 %, 2 secrétaires à 50 %.
- 1 apprenti(e) employé(e) de commerce.

#### Personnel de la section voirie et espaces verts (21,5 ETP) :

- 1 contremaître.
- 2 chefs d'équipe.
- 17 collaborateurs, dont 1 responsable de dépôt.
- 2 apprentis.
- 2 auxiliaires.

### TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes :

- Gestion administrative du service : secrétariat et finances.

- Etudes générales de circulation, de transport et de mobilité en collaboration avec le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions.
- Etudes et réalisation de nouveaux aménagements routiers, d'installations sportives et de travaux sur les cours d'eau.
- Etudes des réfections des infrastructures routières, trottoirs, ouvrages d'arts et cheminements piétons du domaine public.
- Suivi et contrôle des projets et travaux d'aménagements urbains ou de réfection sur le domaine public, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Gestion des déchets.
- Entretien et études de l'extension de l'éclairage public.
- Etudes et réalisation des projets liés à l'environnement et gestion des problèmes y relatifs.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères.
- Gestion des demandes d'abattage d'arbres.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public.
- Gestion des forêts, des vignes, du cimetière et des jardins familiaux.
- Promotion économique (dès juillet 2016).
- Coordination des chantiers communaux en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou les instances concernées.
- Analyse de la compatibilité des projets de construction interservices en relation avec le domaine public et la circulation.
- Direction et pilotage du développement du SIT communal.

### BUREAU TECHNIQUE

#### I. DIRECTION DES TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du ST, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

La direction a établi 3 préavis et 50 rapports à la Municipalité, a géré 140 adjudications ou commandes, ainsi que 1145 factures.

### Avant-projets

Le service a réalisé ou piloté les études d'avant-projets des travaux suivants :

- Participation à la direction de projet pour la requalification de la RC1a, étape 3 (Venoge/Pré-Fleuri).
- Etude préalable du réaménagement du chemin de la Motte/Dévent.
- Etude préalable du réaménagement de la plaine du Croset.
- Etude pour l'amélioration du carrefour route du Bois/chemin de la Motte.
- Etude des carrefours Bois/Crochy, en relation avec les plans de quartier en cours de planification.
- Etude trafic du carrefour Bois/Villars.
- Etude du réaménagement de la route En Reculan.
- Suivi et gestion de l'étude préliminaire de capacité hydraulique des voûtages des cours d'eau.
- Participation à la direction de projet, de l'étude, de l'élargissement et de la réfection des ouvrages d'arts du Pont-Bleu et du passage inférieur d'Epenex, en collaboration avec l'Etat de Vaud.
- Etude de la réfection des murs de l'enceinte de l'église du Motty.

### Projets définitifs

Le ST a également dirigé ou piloté la réalisation des chantiers ou projets suivants :

- Etude du projet et mise à l'enquête du réaménagement de la RC82 (Pont-Bleu/Tir-Fédéral), en collaboration avec la Direction générale de la mobilité et des routes de l'Etat de Vaud (DGMR), l'EPFL, ainsi que les Communes de Chavannes-près-Renens et Crissier.

Ce projet a fait l'objet de divers préavis au Conseil communal, dont le crédit de construction a été validé par le Conseil en octobre 2016. Il s'agit d'un projet important dont les travaux vont débuter en 2017 sur une durée de 3 ans pour 3.4 km de routes. Il va nécessiter de grandes ressources au sein du service, puisqu'Ecublens assume la présidence de la direction générale de ce projet estimé à 16 millions de francs.

- Etude de la réfection du chemin de la Plantaz, projet définitif et dossier d'appel d'offres.
- Réfection des revêtements bitumineux des cheminements des places de jeux de Veilloud et de Mont-Souplia.

### Coordination interservices et autres projets

Nous avons également collaboré aux activités suivantes :

- Coordination interservices pour l'ensemble des projets de travaux de la Commune avec Eauservice, le Service du gaz de Lausanne, le SIE et la section épuration.
- Coordination interne technique : Service des bâtiments, section épuration, Service de l'urbanisme, Police des constructions, Police de l'Ouest lausannois.
- Participation pour les projets routiers à des séances et études dans le cadre du SDOL et du PALM.
- Participation à diverses séances visant à établir une coordination générale des chantiers de l'Ouest lausannois.
- Participation au groupe de travail des communes de l'Ouest pour la gestion des déchets.

## II. TRAVAUX : CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

### Entretien et extension de l'éclairage public (EP)

En 2016, nous avons poursuivi les travaux d'amélioration et d'extension de l'éclairage public.

- L'EP a fonctionné durant 4'203 heures.
- Le parc d'éclairage public de notre Commune compte 1'214 luminaires en décembre 2016, avec une puissance moyenne installée de 116.71 kW. Cela représente une augmentation de 2 % de la puissance installée pour une augmentation de 7.5 % du nombre de luminaires.
- Les tournées de nuit du SIE SA ont permis de lancer 67 missions d'intervention, évitant ainsi de longues périodes de pannes.
- Le SIE est intervenu 100 fois pour changer des lampes ou effectuer des réparations.

- Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours, a été respecté dans près de 91 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 5 jours ouvrables.
- 82 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.
- Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :
  - 366 remplacements de lampes ;
  - 187 contrôles électriques qui ont permis de détecter 3 départs présentant des défauts (soit 1.6 % de défauts sur les contrôles réalisés) ;
  - 173 contrôles mécaniques de mâts, dont 32 mâts avec des défauts minimes à surveiller (18 % des mâts contrôlés) et 1 mât dangereux à déposer en urgence.

### REFECTION DES ROUTES

Le patrimoine routier de notre Commune comprend les routes communales, les routes cantonales en traversée de localité, les trottoirs sur l'ensemble du territoire communal, les chemins et sentiers pédestres.

Ce patrimoine représente une valeur économique de remplacement de 70 à 90 millions de francs et nécessite une gestion rigoureuse et systématique de son entretien.

Dans le cadre des travaux prévus cette année, les tronçons suivants ont été réfectonnés :

- Les travaux de réfection du chemin de la Plantaz ont débuté en 2016 par le remplacement des bordures et des îlots, ainsi que des travaux de la section épuration. Le tapis sera posé en 2017.
- Réfection de l'avenue d'Epenex, en collaboration avec la Commune de Chavannes-près-Renens.
- Cheminements piétons d'accès aux places de jeux du Veilloud et de Mont-Souplia.
- Diverses réparations de nids de poules, injections de fissures.

### Réaménagement RC 76 Larges-Pièces

Les travaux de ce projet important ont été poursuivis en 2016 avec pratiquement l'ensemble des aménagements terminés, conformément au planning prévu. Il reste, pour l'année 2017, à poser le tapis définitif du tronçon Dévent au giratoire de la nouvelle route industrielle.



### AUTRES PROJETS

#### Système d'information du territoire (SIT)

- Des séances de projet ont été réalisées avec une cadence mensuelle. Ainsi, la mise en œuvre du SIT communal arrive à son terme en 2017.
- En 2016, le SIT communal a fortement évolué et l'ensemble des projets seront disponibles en 2017 pour tous les collaborateurs de la Commune.
- Les collaborateurs de l'administration ont ainsi accès à l'ensemble des données géoréférencées. Au total 53 données (projets) seront mises en œuvre.



- L'interface du Geoweb a été optimisée et améliorée ; une nouvelle version sera de plus mise en exploitation en 2017.

## TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANTS

### SECTION VOIRIE ET ESPACES VERTS (VEV)

Avec ses 22 collaborateurs, la section VEV est le secteur le plus important du service en termes de ressources humaines. Cette équipe multidisciplinaire traite de nombreuses tâches d'entretien et de créations sur le domaine public ou sur les domaines communaux.

#### Entretien des infrastructures

- Prise en charge du nettoyage, de l'entretien et du déneigement du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Service hivernal sur le domaine public.
- Gestion des décorations de Noël.
- Entretien des installations sportives et de loisirs, des parcs publics.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien du parc des véhicules du service.
- Transports et appuis divers lors de manifestations publiques.
- Pose d'affiches sur les panneaux communaux.

#### Domaines

- Gestion et entretien des forêts, des vignes et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Cimetière : gestion administrative (reprise des prestations anciennement réalisées par la PolOuest) et entretien, y compris des contrats de fleurissement.
- Gestion des jardins familiaux, en collaboration avec l'Association des jardins familiaux du Molard.

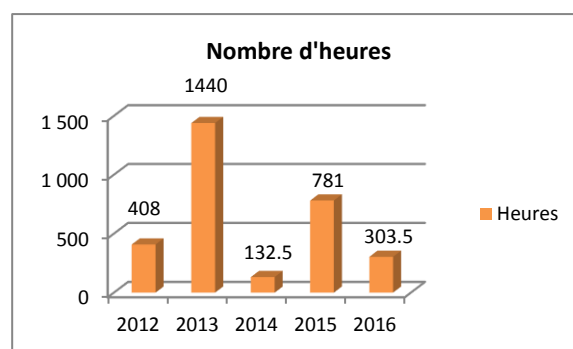
#### Environnement

- Gestion du ramassage et élimination des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale et des écopoints.
- Gestion et entretien des installations sportives.
- Gestion et entretien des parcs, places de jeux et fontaines.
- Travaux de créations paysagères.
- Gestion des nuisances environnementales, en collaboration avec l'Etat de Vaud.
- Gestion des serres communales, des décorations florales sur le domaine public et dans les bâtiments administratifs ou lors de manifestations.
- Entretien des arbres des avenues, créations et plantations.
- La section VEV, en plus du travail d'entretien et de nettoyage, a réalisé 69 chantiers durant l'année 2016.

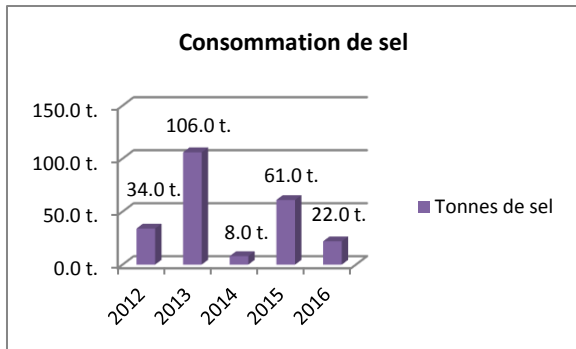
#### Service hivernal

L'hiver 2015/2016 a été marqué par des conditions hivernales peu importantes, avec un total de 6 sorties des équipes de piquet (16 sorties durant l'hiver 2014/2015). Ceci représente 303.5 heures de service hivernal et l'utilisation de 22 tonnes de sel.

Années	2012	2013	2014	2015	2016
Heures	408	1'440	132.5	781	303.5
Tonnes de sel	34.0 t.	106.0 t.	8.0 t.	61.0 t.	22.0 t.







### Opération « Un arbre = Un enfant »

Le réaménagement de la déchetterie a nécessité le défrichage d'une partie de la parcelle. En collaboration avec le Service administratif des écoles et le garde forestier, nous avons organisé une dernière journée intitulée « Un arbre = Un enfant ». Plusieurs classes d'enfants âgés entre 8 et 10 ans ont participé à cette opération et chaque élève a pu planter un arbre afin de compenser le défrichage de la déchetterie.

### Divers travaux

- La clôture sud du terrain du Croset a été réfectionnée, ainsi que le pare-ballon.
- La rénovation du skate-park s'est poursuivie avec la 2<sup>e</sup> étape. La 3<sup>e</sup> étape sera finalisée en 2017.
- Place de jeux du Veilloud : réfection du mur en lieu et place des rondins en bois.
- Serre : construction d'un abri pour le stockage du terreau.
- CSCE : pose de deux nouveaux engins fitness.
- Mise en place de deux nouveaux bancs : un au parking du Motty et le second à Mon Repos.
- Suite à la création d'un columbarium au cimetière, une barrière a été posée plus loin au droit du mur côté ouest.
- Les garde-corps côté sud de la route du Villars ont été remplacés.
- Le grillage de protection contre les embâcles à l'entrée du voûtage de la Sorge au chemin de la Forêt a été remplacé car il ne permettait plus une sécurité suffisante pour l'ouvrage d'art.
- Nos jardiniers ont participé à la manifestation « Flores » du 6 au 10 octobre 2016.

Il s'agit d'une exposition horticole à Chezeaux-sur-Lausanne, exposition permettant de mettre en évidence le savoir-faire horticole des communes et entreprises paysagères. Le thème de cette année était « Flores fait son sport ». Nos jardiniers ont imaginé diverses créations fortement appréciées par les visiteurs.

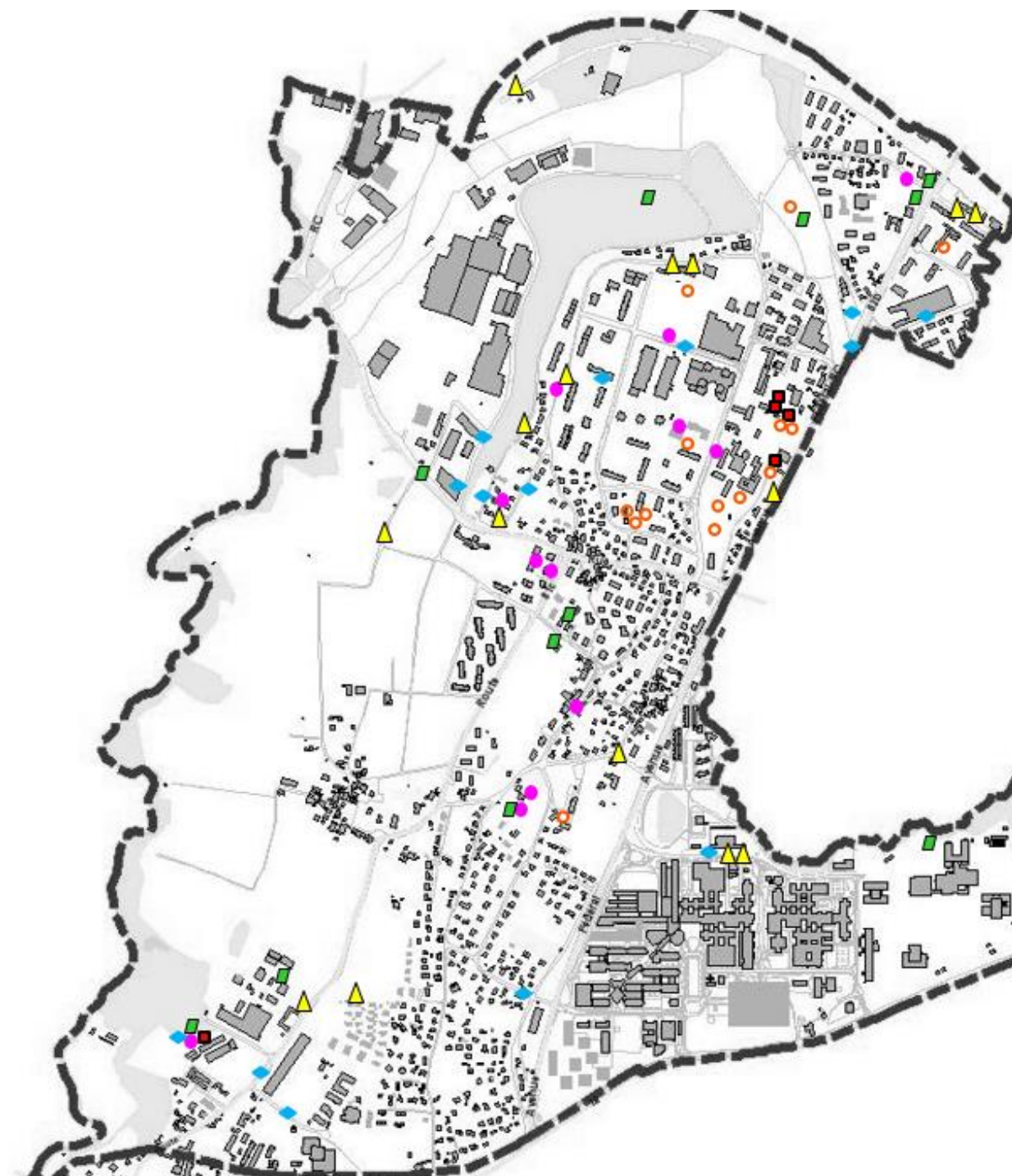


### Cimetière

La gestion administrative du cimetière a été transférée, courant 2016, de la PolOuest au Service des travaux qui assume maintenant l'ensemble des prestations de gestion du cimetière, y compris l'entretien, la préparation des cérémonies et les contrats de fleurissement.

Pour la gestion du registre des inhumations, un module a été développé sur le SIT afin de garantir un suivi numérique de l'ensemble du cimetière, y compris des contrats de fleurissement.

## Emplacement des travaux d'entretien réalisés par la section VEV en 2016



### Type de travaux :

- = 10 chantiers : mobiliers urbains, bancs, poubelles, arrêts de bus, bornes, éclairage public.
  - = 5 chantiers : bennes à ordures, déchets divers, enclos à containers.
  - ▲ = 14 chantiers : clôtures, barrières, chicanes, panneaux d'affichage et d'élection, potelets, signalisation.
  - ◆ = 14 chantiers : routes, chemins, trottoirs, regards, bordures, fontaines.
  - ▭ = 13 chantiers : plantations, chantiers espaces verts et paysagers, murs.
  - = 13 chantiers : places de jeux, loisirs, skate-park, installations sportives.
- 69 chantiers : total des chantiers réalisés par la section VEV en 2016.**

## Environnement – Déchets

L'année 2016 a confirmé la stabilisation des tonnages de déchets et un très bon tri des déchets par notre population.

### Levée des déchets

En 2016, l'augmentation de la population a été relativement faible (+ 30 personnes).

Pour information, voici les tonnages totaux de ces 3 dernières années :

- **2016 → 1'223 tonnes.**
- 2015 → 1'162 tonnes.
- 2014 → 1'139 tonnes.

Le tonnage des ordures ménagères a quelque peu augmenté par rapport à 2015, en relation avec l'augmentation de la population. Par ailleurs, les autres déchets collectés au porte-à-porte représentent les tonnages suivants :

- Compostables : **837 tonnes** (756 tonnes en 2015).
- Papier/carton : **694 tonnes** (706 tonnes en 2015).
- Verre : **368 tonnes** (381 tonnes en 2015).

### Prévention et sensibilisation

L'année 2016 a fait l'objet d'une campagne de sensibilisation concernant les objets contenant de l'amiante. Cette information a été transmise aux habitants par le biais d'un flyer, ainsi que par un article publié dans l'Ecublens Infos du mois de décembre et sur le site Internet de la Commune.

Une sensibilisation au tri du plastique a également été faite, ainsi que sur les sacs en plastique dans les composts.

Le calendrier des déchets a été conçu, comme chaque année, par un groupe de travail composé de représentants de l'ensemble des communes de l'Ouest. Le contenu de base est identique pour les communes de notre district et les thèmes d'information abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année. Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas pour le graphisme et l'impression des dépliants « Recyclo ». Par ailleurs, M. P.-A. Meylan, Adjoint du Chef de service, a renouvelé son mandat de Président du groupe de travail.

### Déchetterie communale

Notre nouvelle déchetterie a été très sollicitée cette année. Les entrées de véhicules enregistrées en 2016 ont fortement augmenté d'environ 21 % et se montent à 24'042 (19'877 en 2015 et 18'281 en 2014).

Le tonnage traité à la déchetterie a quelque peu augmenté cette année, passant de 1'334 tonnes en 2015 à **1'594 tonnes** en 2016.

### Revalorisation, recyclage

Les destinations des différents déchets traités ou revalorisés sont :

- Ordures ménagères (porte-à-porte) : incinération ⇒ Tridel SA.
- Papier (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Thévenaz-Leduc Sirec SA (TLS).
- Verre (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Valorsa SA.
- Déchets compostables/verts : revalorisation ⇒ Eco-recyclage SA.
- Encombrants : incinération ⇒ Tridel SA.
- Pet : revalorisation ⇒ Pet recycling.
- Aluminium : revalorisation ⇒ Igora.
- Huiles usagées : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Textiles usagés : récupération ⇒ Textura et Texaid.
- Déchets spéciaux des ménages : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Fer blanc : revalorisation ⇒ TLS.
- Bois : revalorisation ⇒ Eco-recyclage SA et Retripa SA.
- Capsules Nespresso : récupération ⇒ TLS.
- Déchets inertes : récupération ⇒ Tinguely service de voirie SA.
- Pneus : récupération ⇒ TLS.
- Polystyrène expansé : revalorisation ⇒ Centre intercommunal de logistique (CIL) à Malley.
- Plastiques « durs » et flaconnages : revalorisation ⇒ Retripa SA.

**Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (Valorsa SA – Penthaz)**

Durant l'année écoulée, les activités ont été les suivantes :

- Représentation du périmètre au sein des sociétés Tridel SA et Valorsa SA.
- Représentation par M. Christian Maeder, Syndic, en qualité de membre de l'Organe de contrôle de la taxe au sac, au sein du périmètre de Valorsa.

*Marcos Morano, ingénieur  
Chef du Service des travaux*

**Bilan déchets – levée porte-à-porte + déchetterie communale,  
Ecopoints et déchetterie mobile pour l'année 2016**

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Population</b>		11'341	11'499	12'181	12'353	12'400	<b>12'430</b>
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	2'045 t	2'102 t	1'055 t	1'139 t	1'162 t	1'226 t
	Déchets communaux			39 t	38 t	37 t	39 t
	Papier / Carton	619 t	627 t	742 t	730 t	706 t	694 t
	Verre	336 t	355 t	365 t	367 t	381 t	368 t
	Compost / Végétaux	434 t	491 t	819 t	784 t	756 t	837 t
	<b>Total levée porte-à-porte</b>	<b>3'433 t</b>	<b>3'576 t</b>	<b>3'020 t</b>	<b>3'058 t</b>	<b>3'042 t</b>	<b>3'159 t</b>

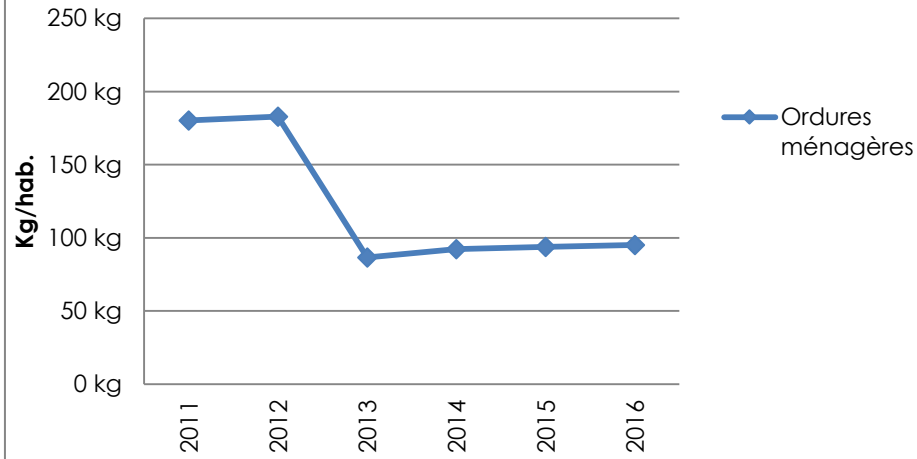
Déchetterie	Encombrants	112 t	103 t	115 t	124 t	111 t	80 t
	Papier / Carton (déchetterie)	139 t	112 t	115 t	100 t	103 t	275 t
	Verre (déchetterie)	39 t	35 t	38 t	39 t	35 t	62 t
	Compost / Végétaux (déchetterie)	597 t	591 t	553 t	763 t	531 t	588 t
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	69 t	80 t	104 t	100 t	80 t	73 t
	Bois	226 t	220 t	233 t	259 t	210 t	246 t
	Huiles (litres)	6 t	5 t	4 t	4 t	3 t	4 t
	Inertes	129 t	197 t	232 t	200 t	138 t	175 t
	Plastiques	18 t	24 t	45 t	51 t	30 t	26 t
	Autres	4 t	5 t	7 t	11 t	92 t	64 t
	<b>Total déchetterie</b>	<b>1'336 t</b>	<b>1'371 t</b>	<b>1'448 t</b>	<b>1'651 t</b>	<b>1'334 t</b>	<b>1'594 t</b>
<b>Total bilan</b>	<b>4'769 t</b>	<b>4'947 t</b>	<b>4'468 t</b>	<b>4'709 t</b>	<b>4'375 t</b>	<b>4'753 t</b>	

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Kg/habitant/an</b>							
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	180 kg	183 kg	87 kg	92 kg	94 kg	99 kg
	Déchets communaux	0 kg	0 kg	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg
	Papier / Carton	55 kg	55 kg	61 kg	59 kg	57 kg	56 kg
	Verre	30 kg	31 kg	30 kg	30 kg	31 kg	30 kg
	Compost / Végétaux	38 kg	43 kg	67 kg	63 kg	61 kg	67 kg
	<b>Total levée porte-à-porte</b>	<b>303 kg</b>	<b>311 kg</b>	<b>248 kg</b>	<b>248 kg</b>	<b>245 kg</b>	<b>254 kg</b>

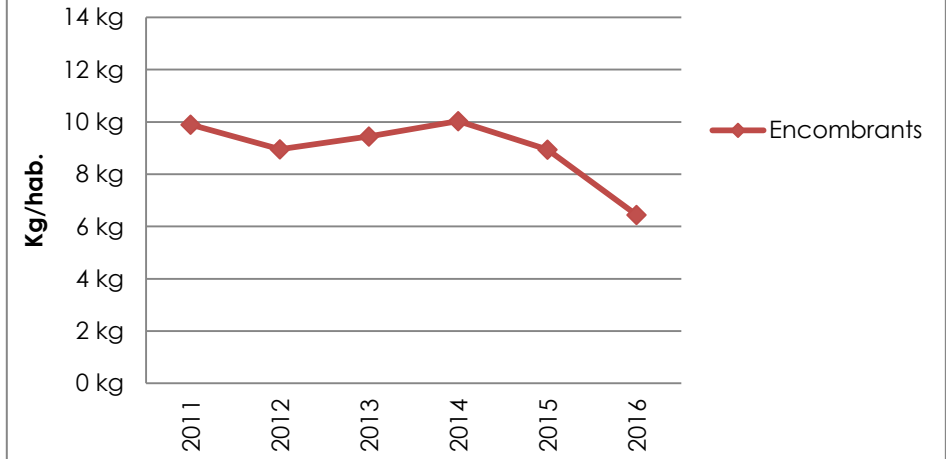
Déchetterie	Encombrants	10 kg	9 kg	9 kg	10 kg	9 kg	6 kg
	Papier / Carton (déchetterie)	12 kg	10 kg	9 kg	8 kg	8 kg	22 kg
	Verre (déchetterie)	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg	5 kg
	Compost / Végétaux (déchetterie)	53 kg	51 kg	45 kg	62 kg	43 kg	47 kg
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	6 kg	7 kg	9 kg	8 kg	6 kg	6 kg
	Bois	20 kg	19 kg	19 kg	21 kg	17 kg	20 kg
	Huiles (lt)	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg
	Inertes	11 kg	17 kg	19 kg	16 kg	11 kg	14 kg
	Plastiques	2 kg	2 kg	4 kg	2 kg	2 kg	2 kg
	Autres	0 kg	0 kg	1 kg	1 kg	7 kg	5 kg
	<b>Total déchetterie</b>	<b>118 kg</b>	<b>119 kg</b>	<b>119 kg</b>	<b>134 kg</b>	<b>107 kg</b>	<b>128 kg</b>

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Taux de recyclage</b>							
Taux			56 %	73 %	72 %	70 %	72 %
Incinérables (kg/hab)		190 kg	192 kg	99 kg	105 kg	106 kg	108 kg
Recyclables (kg/hab)		230 kg	239 kg	267 kg	276 kg	247 kg	274 kg
<b>TOTAL (kg/hab)</b>		<b>421 kg</b>	<b>430 kg</b>	<b>367 kg</b>	<b>381 kg</b>	<b>353 kg</b>	<b>382 kg</b>

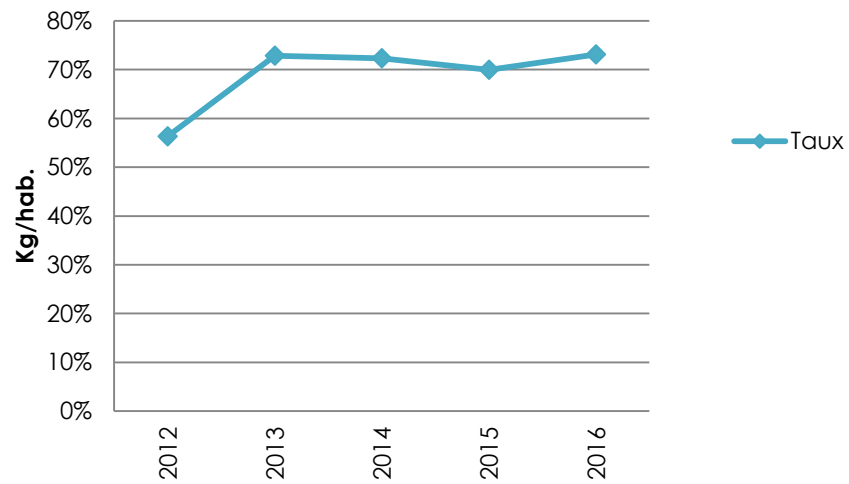
### Evolution des ordures ménagères



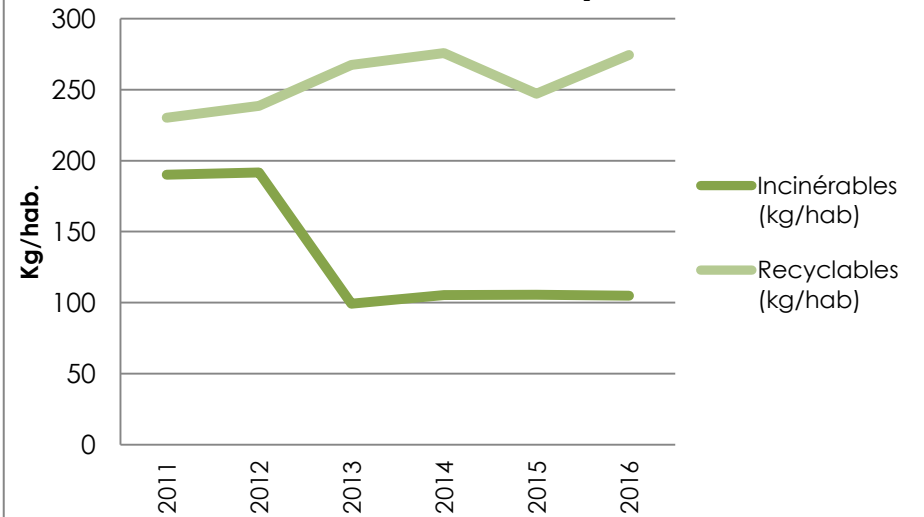
### Evolution des encombrants



### Evolution du taux de recyclage

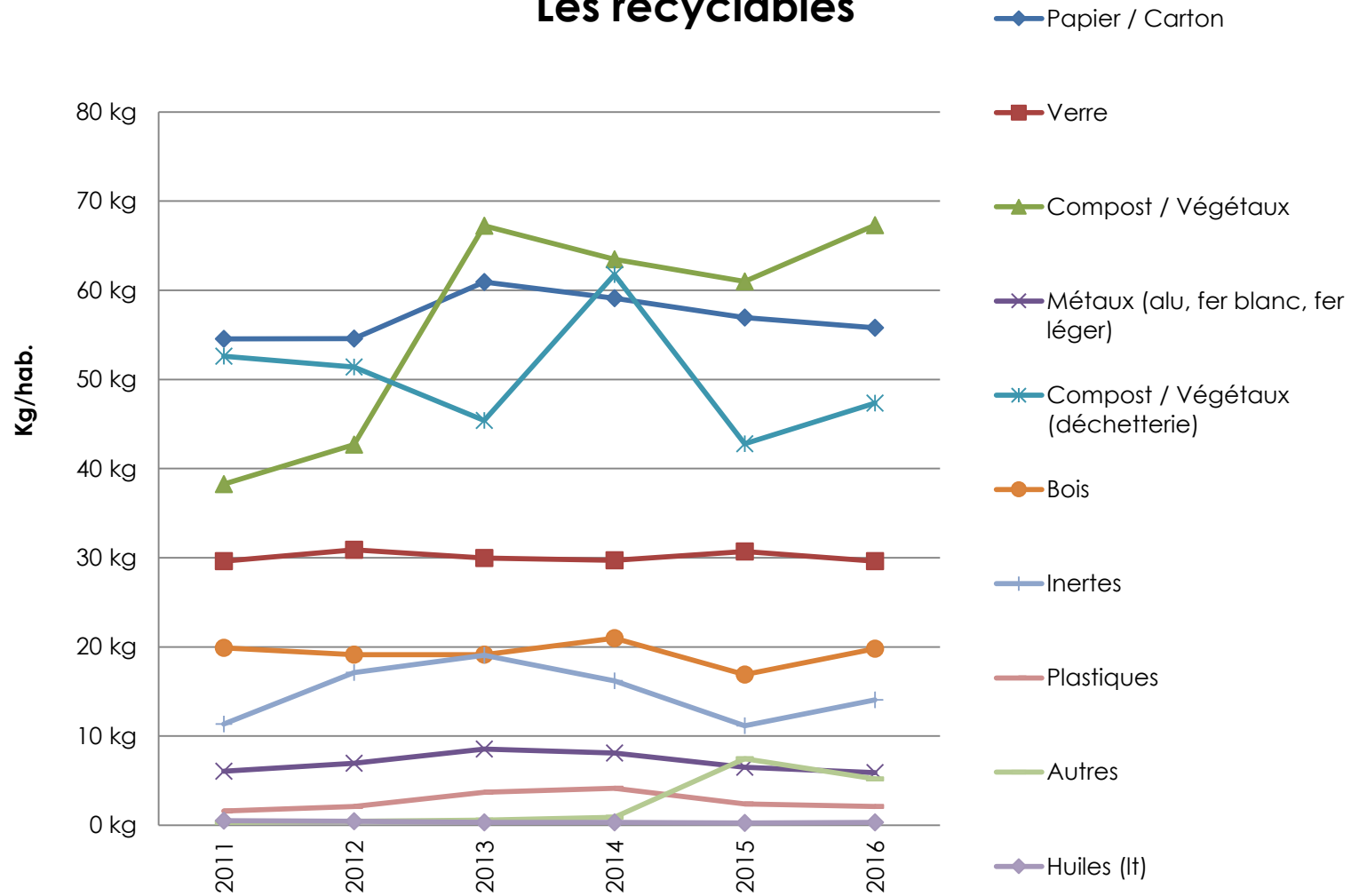


### incinérables vs recyclables





# Les recyclables



## Forêts



La surface de notre propriété, soumise au régime forestier, est de 32 ha (hectares). La possibilité annuelle de coupe est de 280 m<sup>3</sup> (m<sup>3</sup> tige) afin de garantir l'équilibre dans la répartition des classes d'âges. Tous ces éléments se trouvent dans le plan de gestion forestier qui a été révisé en 2014 et sanctionné par la Municipalité. Précisons que, depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives des labels « FSC » (Forest Stewardship Council, n° 1253) et « PEFC » (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes). Dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

### **Subventions, projet de soins aux rajeunissements 2016-2019**

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers, ainsi que le suivi financier du projet.

### **Subventions, projet de forêts protectrices 2016-2019**

Tous les travaux d'exploitation et de sylviculture compris dans le périmètre du projet de forêts protectrices de la Sorge et de la Venoge sont indemnisés sur la base de forfait à l'unité. Le but de ce projet est de limiter les embâcles de bois en travers de la rivière qui pourraient mettre en péril les entrées de voûtage. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers, ainsi que le suivi financier du projet.

## **ORGANISATION DU SERVICE FORESTIER COMMUNAL**

La Commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge ; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois, incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec MM. Christian Maeder, Syndic, et Marcos Morano, Chef du Service des travaux. L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la Loi forestière et au plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux de façonnage et de débardage ont été exécutés par une entreprise forestière. Les autres travaux ont été exécutés par le Service des travaux, sous la responsabilité de M. Tabozzi, forestier-bûcheron.

## **TRAVAUX ENTREPRIS DURANT L'ANNEE**

### **Plantations**

#### Zone de plantation forestière (5'300 m<sup>2</sup>)

Nous avons procédé aux plantations de buissons, le long du chemin de la Motte. De plus, une deuxième partie de la surface de compensation est liée au projet de la déchetterie, tout comme deux surfaces parallèles à l'autoroute.

### **Sylviculture et fauchage (8'800 m<sup>2</sup>)**

Travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Dans les plantations, deux fauchages sont accomplis chaque année et, lorsque les arbres atteignent une hauteur de 2 mètres, nous procédons, tous les 5 ans, à une sélection des tiges.

### **Exploitations forestières normales (200 m<sup>3</sup>)**

Durant cet exercice, nous avons exploité le secteur forestier suivant :

- le long du chemin de la Motte, sous forme de coupe de réalisation pour assurer la sécurité ; hêtres, chênes.



### Exploitations forestières forcées (chablis) (38 m<sup>3</sup>)

Le terme « chablis » désigne les arbres qui sont soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le garde forestier procède à une tournée d'inspection sur l'ensemble des propriétés forestières communales situées à proximité d'infrastructures.

### Exploitation forestière du projet forêts protectrices 2012-2015 (0 m<sup>3</sup>)

Durant cet exercice, nous n'avons pas entrepris de travaux dans le cadre de ce projet.

### Mise de bois de feu

La manifestation a eu lieu le samedi 19 mars et 70 stères ont été mis en vente.

### Génie forestier

#### Entretien des chemins et du réseau des fossés ouverts

Ce chapitre concerne l'entretien annuel des chaussées à camions situées en forêt ou en lisière, qui implique l'émondage de leurs bords, la réfection des pistes de débarquement, l'ouverture des fossés d'évacuation des eaux et les sentiers pédestres. Les travaux sont entrepris par le Service des travaux, sauf l'émondage qui est réalisé par une entreprise forestière.

*Laurent Robert, garde forestier*



◆◆◆◆◆

## Promotion économique



De nombreuses activités ont été réalisées pour mettre en évidence l'attrait de notre Commune pour les entreprises. Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, cette promotion a été reprise par le Service des travaux, sous la direction de M. Stéphane Masson, Conseiller municipal, lequel a été élu membre du Conseil de Fondation du Parc scientifique de l'EPFL (Fondation EPFL Innovation Park). Le rapport de cette fondation se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

◆◆◆◆◆

# **Bâtiments – Épuration – Développement durable**

**Mme Danièle Petoud**  
Municipale

**M. Yolan Menoud**  
Chef a.i. du Service des bâtiments,  
épuration des eaux et développement durable

## **Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable**

### **ORGANISATION DU SERVICE**

Le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable (SBED) est organisé en 6 secteurs d'activités différents :

- Bâtiments – Projets et développements.
- Bâtiments – Maintenance et transformations.
- Logistique.
- Epuration des eaux.
- Développement durable.
- Administration des salles et infrastructures communales.

Le personnel du service est réparti de la manière suivante :

#### Administration du service

Nombre de collaborateurs : 9 personnes.

- 1 Chef de service ;
- 1 Adjoint bâtiments à 100 % ;
- 1 Adjoint épuration à 100 % ;
- 1 contremaître logistique à 100 % ;
- 1 technicien bâtiments à 100 % ;
- 1 administrateur des salles et infrastructures communales à 100 % ;
- 1 déléguée au développement durable à 50 % ;
- 1 assistante à 100 % ;
- 1 secrétaire à 60 % (dès mars 2016).

#### Exploitation des bâtiments publics

Nombre de collaborateurs : 27 personnes.

- 1 contremaître électricien avec CFC à 100 % ;
- 1 électricien avec CFC à 100 % ;
- 10 concierges avec CFC à 100 % ;
- 1 apprenti agent d'exploitation ;
- 12 auxiliaires de nettoyage (15 à 80 %) ;
- 2 concierges bâtiments locatifs à 30 %.

#### Gestion administrative

Le SBED a traité durant cette année :

- 47 rapports à la Municipalité ;
- 228 contrats d'entreprise/prestations et commandes ;
- 1'306 factures ;
- 6 préavis ;
- 51 demandes de subventions.

### **Patrimoine communal administratif et financier**

#### **11 bâtiments communaux**

Mon Repos – Hôtel de Ville – Centre technique – Centre socioculturel – Grande salle – Auberge – Galerie du pressoir – Temple – Buvette FC Ecublens – Cantonnement STPA – Four de Renges.

#### **10 bâtiments scolaires**

Mars – Vénus – Mercure – Saturne – Jupiter – Neptune – Coquerellaz – Sempa – Epenex – Croset.

#### **5 salles de gymnastique**

Saturne – Pluton – Croset – Epenex – Coquerellaz.

#### **1 salle de rythmique**

Vieux collège Coquerellaz (Sempa).

#### **1 piscine communale**

Pluton.

#### **6 bâtiments locatifs**

Colline 3 – Renges 10 – Bois 2-4 – Veilloud 5-7 – Villars 11 – Villars 13.

#### **65 appartements en gérance**

- 53 appartements à loyers modérés ; (26 à Bois 2-4, 24 à Veilloud 5-7 et 3 à Villars 11) ;
- 12 appartements en location dont deux de fonction.

#### **Divers bâtiments d'utilité publique**

Edicules (rte du Bois et cimetière), couverts de fontaines (Renges et Bassenges).

## MISSIONS DU SERVICE

### Bâtiments – Projets et développements

- Planification générale des futurs projets immobiliers identifiés par le service en fonction des besoins exprimés par les différents services communaux, ainsi que par l'âge du parc immobilier.
- Prise en compte de l'évolution démographique de la Commune afin d'obtenir une vision à long terme des futurs besoins communaux.
- Lancement et pilotage des diverses procédures « marché public » en lien avec le développement des nouveaux projets (concours d'architecture, appels d'offres, mandats d'études, etc.).
- Gestion administrative liée au suivi des projets.
- Rédaction des rapports pour la Municipalité et des textes de préavis pour l'obtention de crédits d'études préliminaires, de crédits d'études et de crédits de réalisation.
- Développement et suivi des phases d'études préliminaires, d'avant-projets et de projets, en collaboration avec les mandataires sélectionnés et, dans certains cas, avec l'aide d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO).
- Organisation et conduite du comité de pilotage (COFIL) des projets.
- Vérification du bon déroulement des procédures d'appel d'offres de travaux effectués par les mandataires.
- Validation des choix de matériaux et des propositions techniques.
- Suivi et présence régulière lors de la phase de réalisation.
- Mise en service des nouvelles constructions et gestion des travaux de garantie.

### Bâtiments – Maintenance et transformations

- Elaboration du budget annuel d'entretien et de transformation des bâtiments existants, en fonction de l'état général des bâtiments et selon les demandes des utilisateurs.
- Rédaction des rapports d'adjudication pour validation en Municipalité.
- Gestion administrative liée aux commandes, contrats, factures.

- Maintenance et entretien des installations techniques des bâtiments communaux.
- Elaboration des projets de transformation intérieure et propositions de réaménagement des locaux au moyen d'esquisses et/ou de plans.
- Elaboration des appels d'offres liés aux travaux.
- Exécution, par les concierges, de divers travaux d'entretien ou de transformation (menuiserie, maçonnerie, serrurerie, plâtrerie-peinture, revêtements de sols, installations électriques, chauffage et sanitaire).
- Planification des travaux durant l'année selon les ressources disponibles et en fonction de l'occupation des locaux.
- Direction générale des travaux et suivi financier.
- Maintien à jour des dossiers de révision et des plans des bâtiments.
- Suivi énergétique et optimisation des installations techniques existantes.
- Contrôle et entretien des installations électriques des bâtiments communaux et exécution des travaux de remise en conformité.
- Contrôle, pour les privés, des mises en conformité des installations de chauffage, en collaboration avec le ramoneur officiel.
- Contrôle du respect du délai des révisions périodiques des citernes chez les privés.

### Epuration

- Gestion du réseau communal des canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) et maintien à jour du fichier de facturation des taxes annuelles d'épuration et d'utilisation des collecteurs.
- Garantie du respect et de l'application des règlements, des normes et des lois en vigueur concernant l'évacuation et le traitement des eaux.
- Renseigner les architectes, les entreprises de génie civil et les particuliers sur les points de raccordement aux collecteurs communaux. Fournir les directives techniques communales.

- Transmission du cadastre des collecteurs du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) aux différents services industriels, afin d'éviter des détériorations ou des dommages sur les ouvrages publics lors de travaux de fouille.
- Contrôle des dossiers de mise à l'enquête pour s'assurer que le règlement communal régissant l'épuration des eaux est respecté.
- Facture des taxes initiales d'introduction EU/EC pour les bâtiments nouveaux ou transformés.
- Participation aux séances de chantier et relevés des nouveaux ouvrages. Contrôle du respect de la mise en application des directives, lois et règlements. Validation de la conformité du système séparatif.
- Contrôle de la conformité du réseau séparatif des biens-fonds privés (campagnes de rattrapage pour les anciennes constructions).
- Information, conseils et suggestion des solutions techniques aux propriétaires devant entreprendre des travaux de mise en conformité.
- Planification des campagnes de curage et visionnage caméra des collecteurs afin d'en déterminer l'état général et de prévoir les travaux d'entretien, de réparation ou de reconstruction à effectuer.
- Etude des modifications et extensions à apporter aux réseaux EC/EU lors de nouveaux plans de quartier.
- Mise à jour de la base informatique du PGEE avec les relevés d'ouvrages, des interventions de curage et des passages caméra.
- Contrôle, amélioration et suivi des canalisations des eaux claires et des eaux usées du réseau communal.
- Planification de futurs projets, en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois.

### Développement durable

- Maintien du label « Cité de l'énergie ».
- Suivi des mesures et des actions liées au label « Cité de l'énergie ».
- Mise en œuvre du programme de politique énergétique communal (PPE).

- Participation et organisation de manifestations en lien avec le développement durable, afin de sensibiliser la population aux questions énergétiques.
- Communication auprès de la population sur les mesures énergétiques à entreprendre pour le respect de l'environnement.
- Analyse des dossiers de construction et des demandes de subvention en lien avec le règlement d'application.
- Coopération avec les différents services concernés pour le suivi du programme de politique énergétique.

### Logistique

- Planification et suivi des travaux de nettoyage et d'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, selon les exigences du service et les mesures d'hygiène à respecter.
- Commande, réception, livraison et gestion des stocks du matériel d'entretien, des produits de nettoyage et des consommables.
- Surveillance des accès aux bâtiments scolaires.
- Relevés hebdomadaires des consommations de chauffage, eau et électricité des bâtiments communaux.
- Contrôle, régulation et optimisation, au quotidien, des installations techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) en vue d'une économie d'énergie.
- Gestion de l'accès et de l'entretien du local STPA.
- Annonce des sinistres et des incivilités.
- Installation et maintenance des cylindres électroniques des bâtiments communaux.
- Transport et déménagement pour les différents services communaux.
- Stockage, livraison et montage du matériel (tentes, toile du Motty, tables, bancs) destiné aux manifestations officielles et sportives.
- Mise en place et contrôle des installations électriques provisoires liées aux manifestations communales.
- Installation des décorations électriques de Noël sur le territoire communal, en

collaboration avec le Service des travaux.

- Remise en état des terrains de tennis en début de saison et entretien des abords.

### Administration des salles et infrastructures communales

- Gestion et planification des salles de gymnastique (EPH), de musique, de conférences et de la grande salle du Motty.
- Coordination des besoins en matériel et des ressources en personnel pour les manifestations organisées sur l'ensemble du territoire communal.
- Gestion des accès sécurisés pour l'ensemble des bâtiments communaux.

## SECTION « BATIMENTS PROJETS ET DEVELOPPEMENTS »

Ce chapitre se rapporte aux prestations effectuées sur l'année par la Direction du Service des bâtiments, en plus des tâches courantes, administratives et d'entretien prévues au budget annuel. En tant que représentant du Maître de l'ouvrage, le Service des bâtiments a, en 2016, réalisé les prestations suivantes :

### Nouveau collège Croset-Parc

- Elaboration et approbation du crédit d'étude par le Conseil communal.
- Organisation des séances du comité de pilotage et des séances techniques.
- Suivi et validation des phases d'avant-projet et de projet présentées par les mandataires.
- Suivi financier relatif aux honoraires de la phase d'étude.
- Dépôt du dossier d'autorisation de construire.
- Elaboration d'une étude de mobilité réalisée par un bureau spécialisé.
- Suivi de la publication des appels d'offres d'entreprises pour la future réalisation de l'ouvrage.



Vue extérieure – Architecte : Bonnard Woeffray  
Rendu photo réaliste : Tomas Sponti



Vue intérieure – Architecte : Bonnard Woeffray  
Rendu photo réaliste : Tomas Sponti

### Structure d'accueil parascolaire APEMS

- Elaboration du contrat d'entreprise générale.
- Organisation des séances du comité de pilotage et des séances techniques.
- Validation du projet et obtention du permis de construire.
- Démarrage du chantier et coordination avec l'entreprise générale.
- Suivi du chantier et contrôle de bonne exécution.



APEMS – Rendu photo réaliste – Architecte :  
Atlante SA



APEMS – Rendu photo réaliste intérieur –  
Architecte : Atlante SA



APEMS – Structure de la toiture terminée –  
Réfectoire – Décembre 2016

### **Auberge communale et grande salle**

- Elaboration et approbation du crédit d'étude par le Conseil communal.
- Lancement d'une procédure d'appel d'offres « marché public » ouverte pour les prestations d'architecte et d'architecte-paysagiste.
- Analyse des offres et évaluation selon les critères définis.

### **Réaménagement de la salle des réceptions de Mon Repos**

- Elaboration de variantes pour le réaménagement de la salle des réceptions, en collaboration avec un bureau d'architecte d'intérieur.
- Choix de matériaux et publication d'appel d'offres sur invitation pour la future réalisation des travaux.

### **Aménagement du local de rencontre « l'Oiseau de l'Ouest »**

- Pose de panneaux acoustiques et ameublement du local de rencontre en vue de son utilisation pour le réfectoire scolaire d'Epenex.



Oiseau de l'Ouest – Réfectoire scolaire –  
Panneaux acoustiques

## **SECTION « BATIMENTS MAINTENANCE ET TRANSFORMATIONS »**

Dans le cadre du budget annuel, le Service des bâtiments a effectué la direction de projets et l'exécution des travaux suivants :

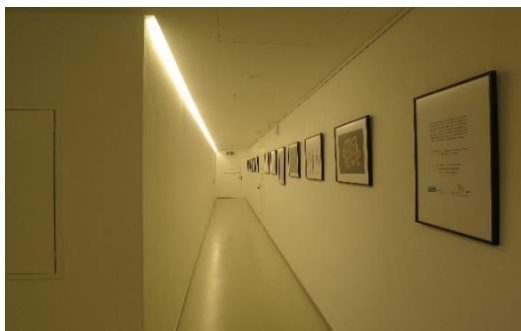
### **Centre socioculturel (CSCE)**

- Installation d'un système de suspension pour les tableaux issus du concours de dessin, organisé conjointement avec la Direction des écoles.
- Amélioration de la signalétique.
- Changement de l'habillage intérieur de l'ascenseur et pose d'embrasures inox.
- Création, pour les utilisateurs du bâtiment, de caves individuelles au sous-sol.
- Installation d'interphones extérieurs permettant de communiquer avec les salles de conférences.
- Amélioration des équipements audio-vidéo dans le réfectoire et dans la salle Roger Federer.





CSCE – Nouvelle signalétique



CSCE – Exposition du concours de dessin  
1<sup>er</sup> étage

### Mon Repos

- Pose d'un défibrillateur au rez-de-chaussée.

### Grande salle du Motty

- Remplacement des spots halogènes de la scène par des spots LED plus économes en énergie et pose d'un câblage universel pour leur contrôle.
- Remplacement des micros sans-fil.

### Temple

- Rénovation de la porte d'entrée.

### Hôtel de Ville du Motty

- Remplacement du revêtement de sol des couloirs et de la cage d'escalier.
- Remplacement et mise aux normes de la balustrade de l'escalier.
- Mise en place d'un contrôle d'accès et pose de la mise en passe mécanique communale.
- Relevé complet du bâtiment et des garages adjacents. Ce relevé, effectué par méthode « laser scan », a permis au SBED d'obtenir des plans informatiques très

précis (5 mm) et en 3D, représentant l'état existant du bâtiment.

- Pose d'un défibrillateur au rez-de-chaussée.



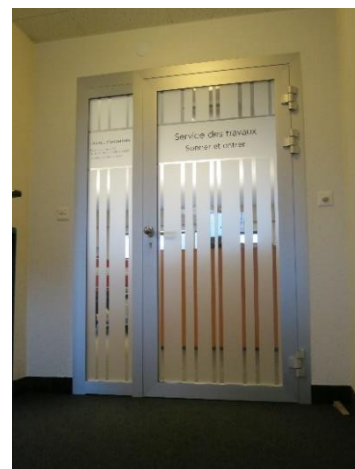
Hôtel de Ville – Résultat 3D du relevé laser scan



Hôtel de Ville – Rénovation de la cage d'escalier

### Centre technique communal – (CTC)

- Changement de la porte d'entrée d'accès au Service des travaux.



CTC – Porte – Service des travaux



- Création d'un couvert à vélos.



CTC – Couvert à vélos

- Mise en place du contrôle d'accès.
- Pose d'un défibrillateur au rez-de-chaussée du bâtiment.



CTC – Défibrillateur

### Collège du Croset

- Rafrâichissement des peintures dans les WC de l'abri PC et application d'une peinture de sol lavable.
- Démolition du cabanon de jardin côté sud et remise en état des aménagements extérieurs.
- Pose d'un garde-corps sur le muret de jardin.



Croset – Nouveau garde-corps – Muret de jardin



Croset – Nouvelle peinture des vestiaires du foot – abris PC

### Collège d'Epenex

- Agrandissement, transformation et pose d'une nouvelle cuisine dans la salle des maîtres.



Epenex - Nouvelle cuisine de la salle des maîtres

- Remplacement de la robinetterie des sanitaires.

### Collège de la Coquerellaz

- Changement complet du système de sonorisation et d'évacuation incendie.



Coquerellaz – Nouveau rack de sonorisation et d'évacuation incendie

### Complexe scolaire du Pontet

- Remplacement du revêtement de sol dans le couloir du 1<sup>er</sup> étage – Venus.
- Pose de nouveaux urinoirs – Venus, Jupiter et Saturne.
- Rafrâichissement des lignes d'eau sur le fond mobile de la piscine.
- Remplacement de la porte d'accès au sous-sol de la piscine.
- Rafrâichissement de la peinture dans les sanitaires et dans la salle des maîtres – Neptune.
- Remplacement des grilles de protection des fenêtres au sous-sol – Neptune.
- Création d'un point d'eau extérieur – Neptune
- Réfection complète de l'enrobé de la cour de récréation – Saturne.
- Extension du système d'alarme antieffraction du rez-de-chaussée – Saturne.
- Réfection du dallage de la terrasse et suppression du platane – Mercure.
- Remplacement du revêtement de sol du hall d'entrée de la salle de musique et des sanitaires enseignants – Mercure.
- Rénovation du parquet de la salle de musique – Mercure.
- Remplacement des films anti-UV sur la verrière – Mercure.
- Pose d'un rideau obscurcissant dans la salle informatique – Jupiter.
- Démontage du brise-soleil et pose d'un store en toile sur la terrasse – Mercure.
- Remplacement des stores à lamelles au rez-de-chaussée – Saturne.
- Pose de vannes thermostatiques – Jupiter.



Saturne – Réfection de la cour de récréation

### Bâtiments locatifs

- Rue du Villars 11  
Aménagement d'un bureau pour le travailleur social de proximité (TSP).
- Chemin de Veilloud 5-7  
Rénovation d'un appartement.
- Route du Bois 2-4  
Rénovation de 5 appartements.  
Rafrâichissement des murs et du sol, et pose de nouveaux luminaires au sous-sol.



Bois 2-4 - Sous-sol

**SECTION  
« DEVELOPPEMENT DURABLE »**



**Fonds communal d'encouragement pour le développement durable**

Le fonds communal d'encouragement pour le développement durable est alimenté par une taxe de 0.1 cts/kWh, prélevée sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal. Ce fonds est destiné à financer des actions en faveur du développement durable.

Toutes les personnes physiques ou morales, à l'exclusion du Canton et de la Confédération, peuvent bénéficier de subventions du fonds pour des projets situés sur le territoire communal.

Avec l'utilisation de ce fonds, la Municipalité a pour objectif de :

- Sensibiliser la population à la problématique énergétique.
- Motiver et contribuer à la rénovation du parc immobilier territorial d'un point de vue énergétique.
- Inciter à réduire la consommation d'énergie et à utiliser des énergies renouvelables.
- Développer la mobilité douce sur le territoire communal.
- Maintenir et développer des éléments paysagers de qualité et respectueux du développement durable.

La procédure et les conditions d'octroi des aides financières sont régies par les dispositions du « Fonds communal d'encouragement pour le développement durable », comprenant le programme d'attribution de subventions suivant :

- Analyse énergétique des bâtiments.
- Cours de formation continue pour concierges ou responsables techniques des bâtiments.
- Assainissement énergétique de l'enveloppe des bâtiments (façades, toitures, fenêtres).
- Constructions aux normes Minergie.
- Energies solaires (capteurs solaires thermiques et photovoltaïques).
- Chauffage.
- Mobilité.
- Eléments naturels et paysagers.
- Appareils ménagers A+++.

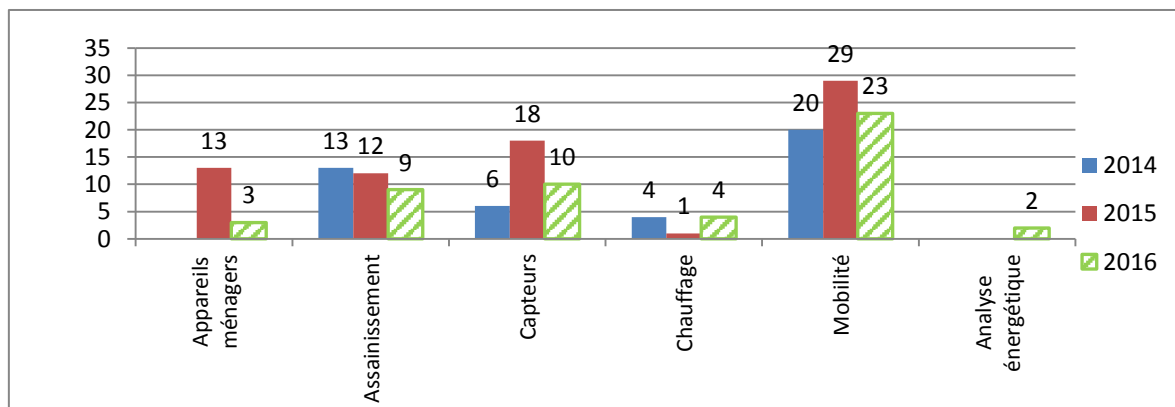
**Subventions octroyées en 2016**



La Commission du fonds communal d'encouragement pour le développement durable a octroyé les subventions suivantes :

- Mobilité : 23
- Assainissement : 9
- Capteurs solaires thermiques : 1
- Capteurs photovoltaïques : 9
- Chauffage : 4
- Formation : 0
- Analyse énergétique : 2
- Eléments naturels et paysagés : 0
- Appareils ménagers : 3

Trois demandes de subvention ont été refusées.



## Cité de l'énergie



**Ecublens**  
pour l'avenir de nos enfants

Labellisée *Cité de l'énergie* depuis une année déjà, la Ville d'Ecublens oriente ses activités dans le sens du développement durable. Elle cherche ainsi à réduire ses besoins en énergie, à lutter contre l'épuisement des ressources naturelles et, par conséquent, à limiter son empreinte écologique.

Afin d'agir concrètement, un plan d'action, basé sur le programme de politique énergétique validé en 2015 par la Municipalité et structuré autour d'un catalogue commun à toutes les *Cités de l'énergie*, définit clairement les objectifs à atteindre et les différentes étapes de réalisation.

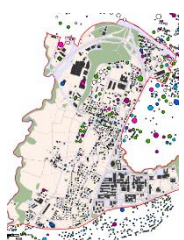
### Développement du territoire

#### Chauffage à distance



Les premières études menées par la *Romande Energie*, dans l'optique de mettre en service un réseau de chauffage à distance (CAD), ont permis d'identifier des secteurs présentant des potentiels de récupération de chaleur perdue. Ainsi la zone industrielle située au nord-ouest de la Commune pourrait constituer un point clé pour l'installation d'une centrale CAD. Les études se poursuivent dans cette direction et seront prises en compte lors de l'élaboration de la planification énergétique territoriale.

#### Planification énergétique



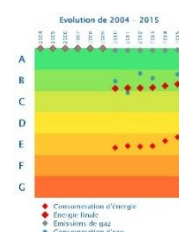
La planification énergétique territoriale est un document cadre qui consiste à localiser, sur une carte, les ressources énergétiques à utiliser prioritairement par secteur (zonage). Elle sera intégrée au Plan directeur intercommunal (PDi) du district de l'Ouest lausannois en cours d'élaboration. Courant

2016, le bureau d'ingénieurs mandaté pour l'étude a travaillé sur les points suivants :

- Phase 1 – état des lieux : récolte des données propres au territoire et nécessaires pour définir un cadastre des ressources énergétiques disponibles (gaz naturel, solaire, CAD, biomasse, etc.).
- Phase 2 – projection à moyen terme : prise en compte des projets d'aménagement urbain et des évolutions envisagées sur les systèmes d'approvisionnement afin de pouvoir évaluer les besoins en chaleur d'ici à une vingtaine d'années (en MWh/ha/an).

### Bâtiments et installations de la collectivité

#### Comptabilité énergétique



Dans sa volonté d'agir contre le gaspillage, la Commune assure un contrôle systématique des quantités d'eau et d'énergie consommées.

Ainsi, les agents d'exploitation des bâtiments travaillent, depuis 2014, en étroite collaboration avec l'association *Energo* dans le but de réduire significativement l'ensemble des consommations (électrique, thermique et en eau potable). Ils sont chargés d'introduire, via la plateforme en ligne *Energostat*, les données de consommation hebdomadaire de leurs bâtiments. Ce système de contrôle des consommations permet d'identifier rapidement toute forme de dysfonctionnement (fuite d'eau, installations techniques surconsommatrices, usage des équipements mal approprié, etc.) et de pouvoir y remédier au plus vite.

En complément, chacun d'entre eux a suivi une formation personnalisée, adaptée aux spécificités de leurs bâtiments et destinée à les rendre autonomes face à toute situation inhabituelle pouvant survenir sur les installations techniques.

En 2016, les efforts menés en ce sens commencent à porter leurs fruits puisqu'ils ont permis de réduire la demande en chaleur de près de 10 % par rapport à 2014 (ensemble du parc immobilier communal).



En parallèle, les données annuelles de consommation d'eau et d'énergie sont analysées via l'application *EnerCoach*, désormais accessible en ligne. A noter que la Commune d'Ecublens a pris part à la dernière phase de test avant sa migration sur le web, étant ainsi une des premières communes à utiliser la nouvelle plateforme.

Pour rappel, l'application *EnerCoach* permet d'évaluer les performances énergétiques des bâtiments, de les comparer entre elles afin d'établir des priorités de rénovation et de mettre en évidence une tendance sur plusieurs années. Ainsi, l'utilité des travaux d'assainissement du collège Jupiter, menés entre 2009 et 2011 (3 étapes discontinues pendant les vacances d'été) a pu être démontrée. En effet, en visualisant le graphique de la page suivante, nous pouvons constater que les besoins en chaleur ont durablement diminué depuis les travaux.

## Approvisionnement

### Solaire photovoltaïque



En service depuis 2015, l'installation du collège de la Coquerellaz permet de produire du courant qui est, par la suite, injecté dans les réseaux électriques des Services industriels de Lausanne.

L'installation a permis de produire, cette année, une énergie électrique égale à 88.31 MWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 25 familles, considérant qu'un ménage vaudois composé de 4 personnes consomme en moyenne 3.5 MWh/an (voir graphique à la page suivante).

## Communication et coopération

### Cap sur l'Ouest



Le 25 septembre dernier, s'est déroulée la 3<sup>e</sup> édition de la fête du District Cap sur l'Ouest. Lors de cette journée, notre service a tenu un stand de test de vélos à assistance électrique (VAE), mis à disposition gracieusement par l'association EasyCycle, afin que les passants puissent les essayer ; et pourquoi pas les

convaincre de se déplacer un jour par ce moyen ? En outre, nous en avons profité pour mieux faire connaître le *Fonds d'encouragement pour le développement durable*, notamment les subventions liées à la mobilité.

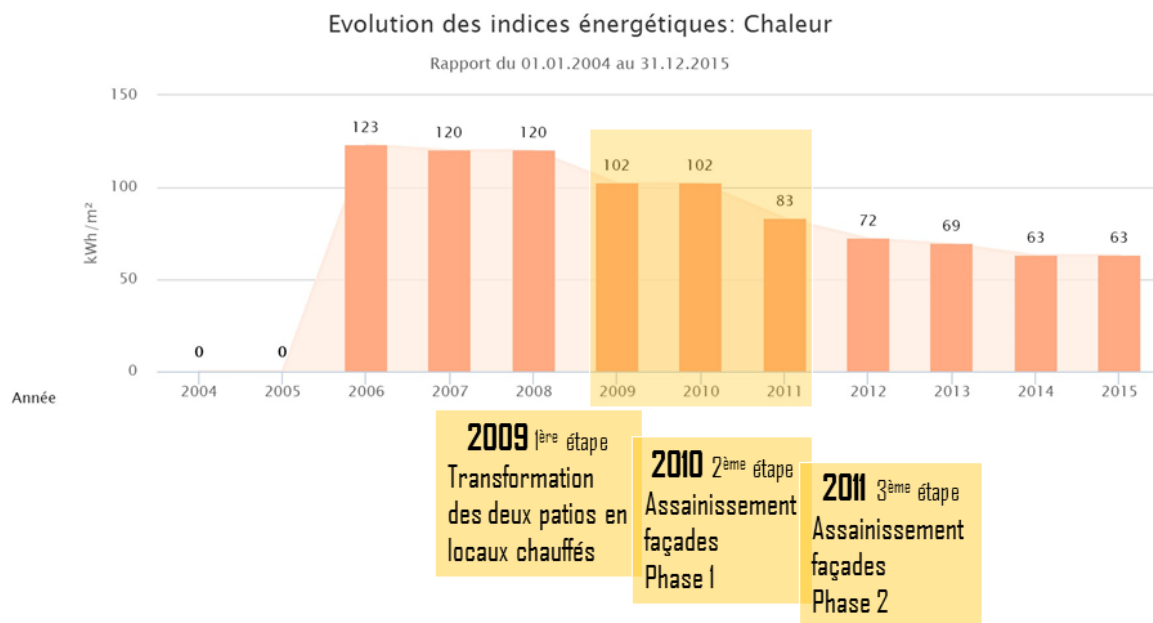
### Energyday2016



L'*energyday* est une campagne nationale lancée en 2006 et relayée à l'échelle locale par des entreprises, des organisations ou des institutions publiques. L'évènement se déroule chaque année dans une volonté commune d'inciter chacun d'entre nous à agir sur sa propre consommation d'électricité.

Cette année, l'opération était consacrée aux multiprises équipées d'un interrupteur permettant de neutraliser les consommations cachées en un seul geste.

A cette occasion, les habitants se sont vus offrir une multiprise contre remise d'un bon disponible dans le journal communal. 340 multiprises environ ont ainsi été distribuées lors de cette opération qui a duré un mois, du 17 octobre au 17 novembre 2016.



Collège Jupiter : indices annuels de dépenses d'énergie thermique (kWh/m²/an)



Collège Coquerellaz : production mensuelle d'énergie électrique (MWh)



## SECTION « EPURATION DES EAUX »

Le territoire de la Commune d'Ecublens est composé de 3 bassins versants qui sont rattachés à trois STEP différentes :

- bassin Lausanne **CISTEP** (STEP de Vidy) ;
- bassin Morges **ERM** (STEP de Morges) ;
- bassin **Bussigny** (STEP de Bussigny).

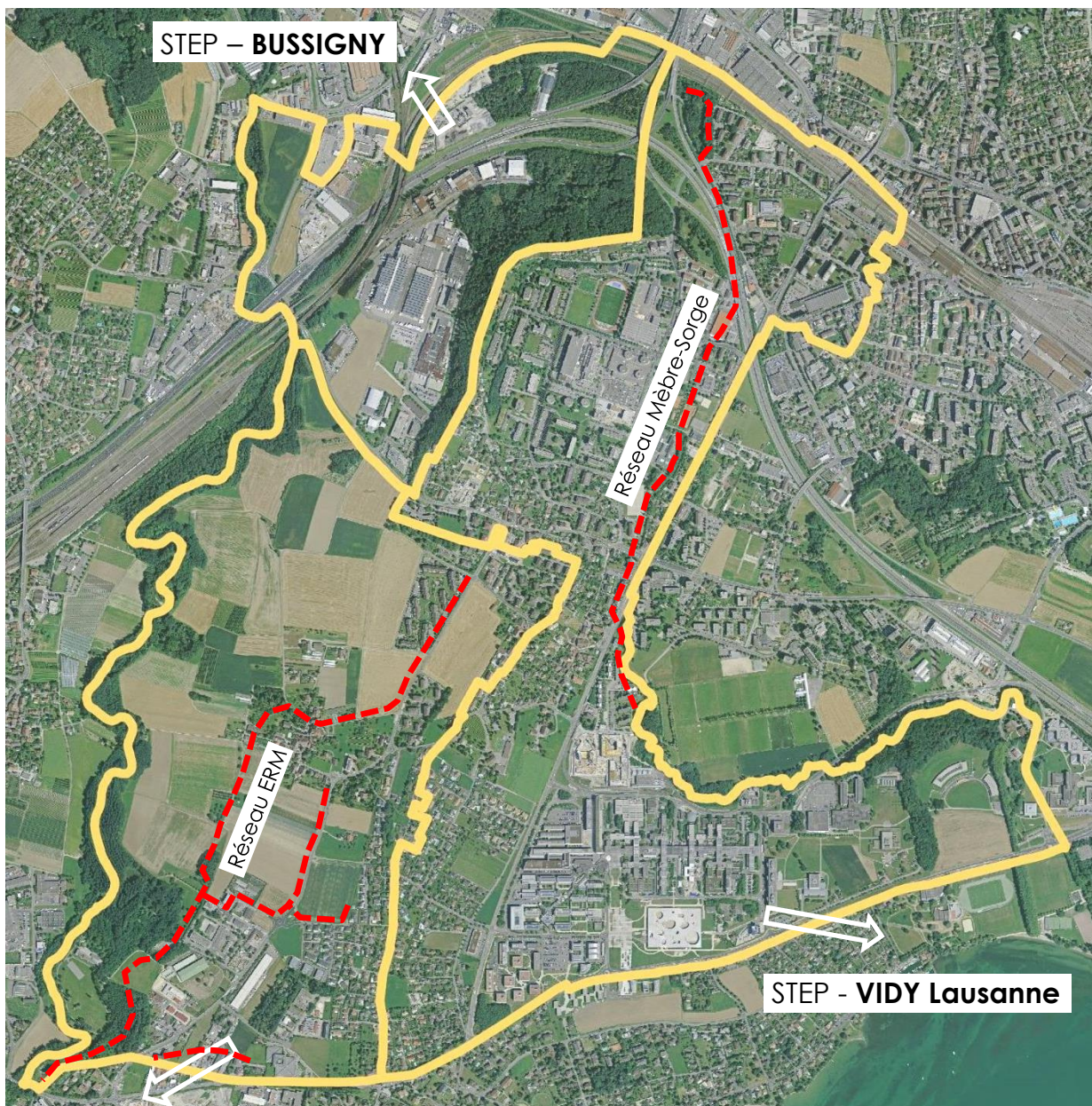
### Descriptif des réseaux du PGEE

Ces bassins versants comportent des collecteurs communaux et intercommunaux, selon la répartition suivante :

**Le réseau communal d'Ecublens**, 55 km de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) cumulés.

**Le réseau ERM Morges** (association intercommunale), 3.7 km de collecteurs d'eaux usées.

**Le réseau Mèbre-Sorge** (entente intercommunale), 3.2 km de collecteurs d'eaux usées.



STEP – ERM Morges



### Représentation associations et ententes – Coordination intercommunale – Collabora- tion interservices

La section épuration participe (ou est représentée) aux assemblées/séances suivantes :

- CISTEP « Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy ».
- ERM « Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne ».
- Station d'épuration de Bussigny.
- Mèbre-Sorge « Entente intercommunale Mèbre-Sorge ».
- PREE « Plan régional d'évacuation des eaux de la Chamberonne ».
- Intercommunales de l'Ouest lausannois afin de planifier les travaux avec les gestionnaires communaux et les services industriels (Gaz, Eauservice, SIE, Swisscom, etc).
- Interservices (services des travaux, de l'urbanisme et Police de l'Ouest lausannois) afin de coordonner les travaux communaux.

### Représentation du Maître de l'ouvrage

La section épuration des eaux a représenté la Commune d'Ecublens en tant que Maître de l'ouvrage pour l'étude et la réalisation des projets suivants :

#### Chemin de la Plantaz

- Remplacement des couvercles de regards EU/EC et assainissement des réseaux (chambres mixtes, correction des non-conformités).
- Gainage de 140 m de collecteurs EU, réparti en deux tronçons.
- Contrôle de conformité du système séparatif des biens-fonds privés.

#### Avenue du Tir-Fédéral – RC 82

- Réfection par gainage de 670 m de collecteurs EC, par tronçons complets ou ponctuels.



Installation technique pour le gainage  
du collecteur

#### Epenex centre

- Gainage de 480 m de collecteurs EU, réparti en trois tronçons.



Collecteur avant gainage (calcaire et fissures)



Collecteur après gainage

#### Projets en cours et études préliminaires

##### Avenue du Tir-Fédéral – RC 82

- Finalisation du projet de réfection des ouvrages d'assainissement en surface (grilles, gueulards, couvercles, regards).



## STEP de Bussigny – Déviation des EU sur l'ERM

- Poursuite des études de faisabilité pour la déviation des EU des Larges-Pièces sur le réseau Echandens – Morges ERM.

### Route cantonale 1 (RC 1a)

- Etude pour le déplacement du collecteur EC communal.

### Entretien et petites interventions

#### Réfection de regards, couvercles, grilles et ouvrages d'épuration

- Chemin de Reculan (couvercles).
- Chemin de Prévenoge (couvercles).
- Chemin du Croset (grille, couvercles).
- Route du Bois (couvercles).
- Epenex centre (couvercles).
- Route de Crochy (grille).
- Rue du Villars (grille).
- Parking « Boule d'argent » (drainage et correction de non-conformité).
- Les Loyes (réfection du drainage).
- Avenue du Tir-Fédéral (mise en conformité pollution).
- Avenue du Tir-Fédéral (croisement de deux collecteurs).
- Réfection de la cour du refuge pour améliorer l'écoulement des eaux.

### Curage

- Entretien des sacs de route sur la partie nord du territoire.
- Campagne de curage des collecteurs.

### Visionnage caméra

- Campagne de contrôle des collecteurs par caméra.

### Fraisage

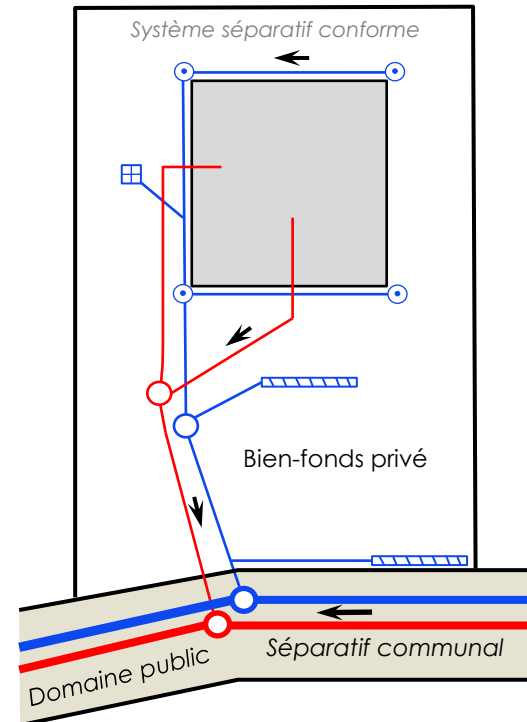
- Fraisage de petits tronçons (racines et calcaire).

### Contrôle du séparatif des biens-fonds privés

La section épuration procède au contrôle des raccordements en séparatif des collecteurs privés (nouvelles et anciennes constructions).

Le système séparatif des collecteurs consistant à séparer les eaux claires des eaux usées se divise en deux catégories :

- le système séparatif communal, qui est achevé ;
- le système séparatif des biens-fonds privés, qui n'est pas achevé.



#### Collecteurs communaux

- Eaux claires (pluviales)
- Eaux usées (sanitaires)

#### Collecteurs privés / ouvrages

- Eaux claires      ⊕ Chéneau
- Eaux usées      ▨ Grille

### Contrôles annuels du système séparatif des biens-fonds privés

Réalisés par la section épuration :

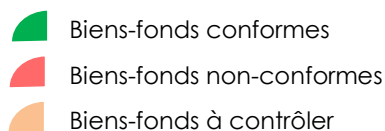
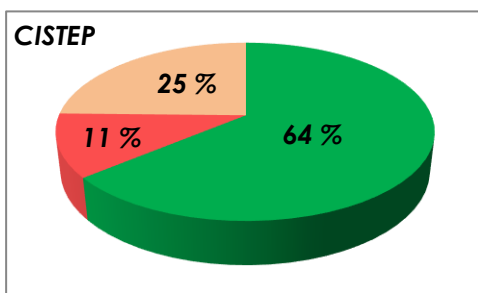
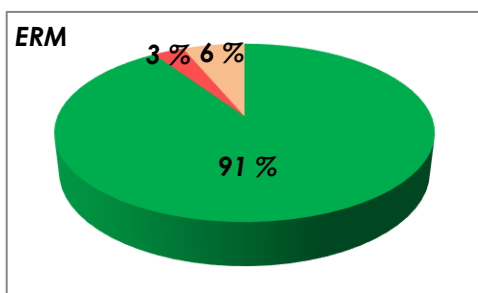
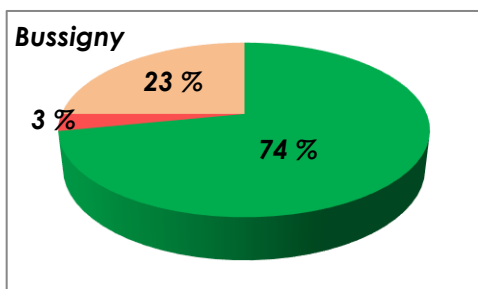
Nouveaux bâtiments : 12  
Anciens bâtiments : 15  
Sous-total : 27 contrôles

Réalisés par un bureau externe :

Nouveaux bâtiments : 2  
Anciens bâtiments : 4  
Sous-total : 6 contrôles

**Biens-fonds contrôlés en 2016 : 33**

## Etat d'avancement du séparatif des biens-fonds privés



### Suivi et mise à jour du PGEE informatique

- Construction, dessin et saisie d'attributs pour les nouveaux chantiers (communaux et privés).
- Relevés GPS et report des ouvrages communaux existants afin d'améliorer leur précision planimétrique.
- Report des informations recueillies lors des campagnes de curage/TV.

## SECTION « ADMINISTRATION DES SALLES ET MANIFESTATIONS »

La section est chargée de la gestion des locations de salles (salles de conférences, gymnastique, musique et grande salle), ainsi que de la coordination interservices lors de manifestations.

Dans le but de décharger les services de la culture et des affaires scolaires, et de centraliser les opérations, les actions suivantes ont été entreprises :

- Planification des réservations de salles par le biais du programme Citiloc.
- Création de formulaires pour les réservations de salles, les prestations liées aux manifestations et les accès aux locaux.
- Centralisation de la gestion et de la distribution des clés.

### Gestion des salles

Nombre de locations, hors occupation scolaire, effectuées durant cette année :

- Coquerellaz :
  - Salle de gymnastique 309
  - Salle de rythmique 461
- Saturne :
  - Salle de gymnastique 298
- Epenex :
  - Salle de gymnastique 278
- Croset :
  - Salle de gymnastique 311
- Pluton :
  - Salle de gymnastique 337
  - Piscine 401
- Centre socioculturel :
  - Salle de conférences Federer 189
  - Salle de conférences Apothéloz 259
  - Salle de conférences Recordon 213

### Gestion des manifestations

34 manifestations ont nécessité l'intervention de cette section.

### Gestion électronique des accès

- Participation à l'extension du plan de fermeture des bâtiments communaux par cylindres électroniques.
- Programmation des clés en fonction des réservations.
- Gestion du système de contrôle d'accès permettant l'ouverture et la fermeture des portes.



*Yolan Menoud,  
Chef a.i. du Service des bâtiments,  
épuration des eaux et  
développement durable*

◆ ◆ ◆ ◆

# **Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises**

**Mme Anne-Claude Studer**  
Municipale  
*Jusqu'au 30 juin 2016*

**Mme Sylvie Pittet Blanchette**  
Municipale  
*Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016*

**M. Yves Paschoud**  
Chef du Service de la culture, de la jeunesse,  
des sports, de l'intégration et des églises

## Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises

Le dicastère de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises est dirigé par une nouvelle responsable politique, depuis le changement de législature au 1<sup>er</sup> juillet 2016. Une nouvelle collaboration avec le personnel administratif permet de finaliser les projets initiés lors de la précédente législature et d'en aborder de nouveaux.

Le Secteur jeunesse a notamment été réorganisé et une collaboration très étroite entre la Municipale, le Chef de service et le Délégué jeunesse a été mise en place afin de définir une politique en adéquation avec les communes voisines et les instances cantonales. Les activités du travailleur social de proximité, ainsi que l'organisation au sein du Centre de jeunes ont été affinées.

Ce jeune service (deuxième législature) commence à déployer ses ailes et à prendre sa place afin d'enrichir la Ville d'Ecublens par ses différentes politiques culturelles, de la jeunesse, des sports et de l'intégration, le soutien aux églises n'étant pas en reste.

### ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, auquel sont rattachés le Secteur jeunesse (Centre de jeunes et travailleur social de proximité), la Bibliothèque communale, la Ludothèque et le secrétariat d'Ecublens Animation, est composé de l'effectif suivant :

#### Administration :

- Chef de service 100 %
- Assistante 100 %

#### Secteur Jeunesse :

- Délégué jeunesse et responsable du Centre de jeunes 100 %
- Animatrice 90 %  
(80 % puis 90 % depuis septembre 2016)
- Animatrice 60 %

- Médiatrice culturelle 90 %  
(70 % puis 90 % depuis septembre 2016)
- Employé administratif et prémices de médiation culturelle dans les domaines de la musique et du DJing (jusqu'en juin 2016) 50 %
- Intervenant extérieur pour l'initiation aux jeux à 20 % jusqu'en août, puis engagé comme animateur 50 %
- Travailleur social de proximité (depuis février 2016) 80 %

#### Bibliothèque :

- Bibliothécaire responsable 80 %
- Bibliothécaire 80 %
- Bibliothécaire 80 %

#### Ludothèque « Le Dé Blanc » :

- Ludothécaire responsable 50 %

#### Paroisse réformée :

- Organistes 100 %

### TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le service sont les suivantes :

#### Finances

- Préparation du budget et suivi des comptes.
- Contacts et collaboration avec les Autorités communales et cantonales, rédaction des demande de subsides.
- Attribution des subventions aux différentes sociétés culturelles et sportives.
- Décisions des subsides et dons versés aux privés, ainsi qu'aux sportifs d'élite.
- Gestion financière de la patinoire éphémère, ainsi que des manifestations organisées sur son site.

#### Administration

- Rédaction des rapports et propositions à la Municipalité, ainsi que des projets de réponses au Conseil communal.
- Rédaction de règlements et conventions.

- Planification du calendrier des manifestations, en collaboration avec l'USL et Ecublens Animation.
- Collaboration précieuse et indispensable avec le comité de l'USL pour tout ce qui touche aux sociétés et associations d'Ecublens.
- Gestion des relations entre la Commune et les sociétés et associations, ainsi que traitement de leurs demandes spécifiques.
- Participation aux assemblées des sociétés et associations.
- Contacts réguliers avec le Service des bâtiments dans le but de mener une politique commune dans le cadre de la gestion des demandes de soutien (finances et infrastructures) des sociétés et associations.
- Collaboration avec le comité d'Ecublens Animation, soutien administratif et gestion de son secrétariat.
- Supervision du Centre de jeunes, du travailleur social de proximité, de la Bibliothèque, ainsi que du montant du subside communal octroyé à la Ludothèque, en collaboration avec les responsables d'entités.
- Soutien au Délégué jeunesse en matière de gestion administrative et de définition de priorités.
- Promotion et développement d'activités professionnelles pour les jeunes, en collaboration avec le Service administratif des écoles (Projet LIFT). Le Service de la jeunesse et ses responsables d'entités se sont engagés à accueillir des jeunes en stage au sein de la Bibliothèque et de la Ludothèque.
- Réflexion avec le Service des affaires sociales et le Service administratif des écoles pour anticiper la mise en œuvre de la future Loi sur l'accueil de jour.
- Collaboration avec la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens (CIE-SEE), gestion des affaires courantes, développement de projets et soutien administratif.
- Contacts et collaboration avec l'EVAM et le Bureau cantonal pour l'intégration.
- Gestion administrative du personnel de la patinoire éphémère.

- Participation aux activités des différentes églises.
- Gestion du journal communal « Ecublens Infos », en collaboration avec le comité de rédaction.
- Gestion des panneaux lumineux.
- Gestion de l'affichage F4.
- Gestion des bénévoles, en collaboration avec les responsables d'entités.
- Participation, en tant que membre, aux réunions de la Commission culturelle des écoles.
- Présence et représentation du service aux vernissages, ainsi qu'à un grand nombre de manifestations sportives et culturelles dans la Commune.
- Contacts avec la presse.

### Opérationnel

- Sur délégation de la Municipalité, organisation de diverses fêtes et manifestations culturelles et sportives.
- Prospection, promotion, encouragement et développement d'activités culturelles et sportives dans la Commune tant pour la population que pour les employés communaux.

Plusieurs spectacles ont été offerts, en collaboration avec le Théâtre La Grange de Dorigny, Le Banane Comedy Club sur le site de l'UNIL et la Compagnie Shanju et son école de cirque.

D'autre part, des abonnements pour les représentations de théâtre (La Grange de Dorigny) et les matches de hockey et de football (LHC et LS) sont financés, gérés et mis gracieusement à disposition du personnel communal. Des passeports culturels pour plusieurs institutions lausannoises ont été proposés aux jeunes de la Commune.

- Conduite et participation à divers projets interservices.
- Conduite et gestion de projets intercommunaux.
- Collaboration à l'organisation de la remise des Mérites de la Municipalité et de l'USL.
- Organisation et financement des soirées annuelles de l'ensemble de cuivres Bavaria et du Swiss Yerba Buena Creole Rice Jazz Band à la grande salle du Motty.

## ACTIVITES SOCIOCULTURELLES

### Nouveaux bourgeois et jeunes citoyens

La soirée réunissant les jeunes citoyens et les nouveaux bourgeois a eu lieu le 7 novembre 2016 à la grande salle du Motty.



Cette année, 172 personnes étaient invitées ; 29 nouveaux bourgeois, 23 nouveaux citoyens et 16 invités y ont participé.

Amélie Daniel, auteur-compositeur-interprète d'Ecublens, a assuré la partie animation de la soirée.



### Mérites de la Municipalité et de l'USL

Le lundi 25 janvier 2016, au Motty, les Mérites ont été remis aux récipiendaires 2015 suivants :

- Mlle Jennifer Picci, pour sa participation à la finale de Miss Suisse 2015 ;
- M. Stéphane Ruchti, pour ses 10 années passées comme Chef de l'équipe du Grand prix des villes sportives ;
- Mme Dorothee Bleikolm, pour ses nombreuses années passées au sein du comité de la Galerie du Pressoir, dont 9 ans de Présidence ;

- M. Gilbert Fontolliet, pour ses nombreuses années passées au sein du comité de la Galerie du Pressoir.
- La Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune a également décerné un « Mérite de l'intégration » à la société FSG Actigym pour son action en matière de rapprochement et de compréhension réciproque au sein de la population et plus particulièrement auprès des jeunes de la Commune.

L'Echo des campagnes et « Chant en Mouvement » ont agrémenté la soirée de quelques prestations.

### Journée du terroir

Le 11 juin 2016, les cloches, les cors des Alpes et les accordéons ont résonné sur la place François Silvant.



Lors de cette édition, la population avait la possibilité de venir dès 11 h pour boire un café et manger un croissant. A partir de midi et jusqu'au soir, les participants pouvaient manger des « pâtes du chalet ».

Un petit marché avec des produits du terroir a été mis sur place tout au long de la journée.





Une exposition de dessins et de peintures sur le thème du terroir suisse a été organisée par l'école Art'itude et la Commune d'Ecublens. Les tableaux ont été réalisés par des jeunes de 5 à 15 ans et étaient d'excellente qualité. Le public a pu voter en mentionnant son « coup de cœur » sur le tableau et, à la fin de la journée, la Directrice de l'école d'arts a remis les prix aux heureux gagnants.



### Création d'une fresque murale

La Commune d'Ecublens, en collaboration avec la Paroisse protestante, a mandaté l'école d'arts plastiques « Art'itude » afin de créer une fresque murale sur l'un des murs de la Commune.

Cette fresque a été imaginée et réalisée par l'artiste et professeur Marie Thüler avec ses élèves, de jeunes passionnés d'art dès 5 ans jusqu'à l'âge adulte et venant de tous les horizons de la région lausannoise.



## ACTIVITES SPORTIVES

### Patinoire

La saison 2015/2016 s'est achevée avec un bilan très positif à fin janvier 2016. Chaque saison démontre que la population apprécie réellement cette animation. Le 19 décembre, les habitants de la Commune ont pu fêter Noël autour de la patinoire, en présence du Père-Noël. Ce sont ainsi près de 300 personnes qui sont venues écouter une fanfare de Lutins de Noël, recevoir des biscuits et des mandarines, manger de la soupe et des ramequins au fromage, boire du thé de Noël et du vin chaud et se faire photographier dans le studio installé dans le réfectoire de l'APEMS, en compagnie du Père-Noël.

### Cours de pilates-stretching

Durant tout le mois de septembre, la Commune d'Ecublens a organisé des cours gratuits de pilates-stretching dans le magnifique parc de Mon Repos.

Ceux-ci ont connu un véritable succès. En effet, plus d'une vingtaine de personnes y ont participé chaque semaine.



### Zumba

De mai à septembre, la population a pu profiter de cours gratuits de zumba, tous les mardis soir sur la place François Silvant.

Ceux-ci ont été adaptés pour toute la famille, enfants compris. Ils ont reçu un écho très positif.



### Urban training

Tous les mercredis soirs de mai à septembre, la population a eu l'occasion de faire du fitness en plein air et en groupe, sous la direction de coaches sportifs.

Le but de cette activité conviviale est d'entretenir sa forme et de s'amuser tout en découvrant la commune.

Ces cours sont offerts par la Ville d'Ecublens, qui s'investit pour la santé et le bien-être de ses habitants et de ceux des environs.



### Cap sur l'Ouest

La mobilité douce a pris toutes les formes, dimanche 25 septembre, sur les routes de *Cap sur l'Ouest*. Promeneurs à pied et amateurs de la petite reine ou du roller ont trouvé leur compte à l'occasion de la troisième édition de la fête de l'Ouest lausannois, point d'orgue de la Semaine de la mobilité dans le district.



Profitant d'une météo particulièrement clémente, ils étaient en effet plus de 25'000 habitants, voisins ou curieux à parcourir en toute tranquillité le fil des 23 km de routes sans voiture à travers Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix. Seul évènement de cette ampleur à l'échelle du district, *Cap sur l'Ouest* s'est affirmé une nouvelle fois comme un rendez-vous incontournable pour la population de ce territoire dynamique.

A Ecublens, le point festif se trouvait à la place du Motty. Celle-ci a été très animée grâce aux différentes associations et sociétés présentes :

- Pro Vélo et son gymkhana.
- Le Football Club Ecublens et ses fameux poulets grillés.

- Le Volley-Ball Club Ecublens et sa vente de petite restauration.
- La Paroisse d'Ecublens/Saint-Sulpice et ses succulentes pâtisseries.
- Les représentants du Service des bâtiments, dans le cadre du développement durable, ont donné l'occasion aux participants de tester un vélo électrique.
- La possibilité de s'initier au pilates a été offerte aux passants.
- La gendarmerie était présente afin de contrôler l'équipement des cycles, de distribuer des catadioptrés et de faire de la prévention.
- L'Association Medair a présenté ses activités en Syrie et a donné l'occasion de goûter des vers de farine.
- Les animateurs de Radio Ouest ont à nouveau brillamment animé la journée avec leur légendaire bonne humeur !



### Grand prix des villes sportives

La Commune d'Ecublens n'a malheureusement pas pu participer au Grand prix des villes sportives en 2016, faute de participants, la majorité des membres de notre équipe étant déjà engagés dans d'autres compétitions.

## PROJET COMMUN AU CSCE

### Halloween

Avec une belle synergie, pour la quatrième fois, le Centre de jeunes, la Bibliothèque et la Ludothèque ont organisé une fête d'Halloween mémorable.

Les festivités ont commencé par la confection des biscuits d'Halloween en fin de semaine, sous la responsabilité d'une équipe d'adolescents encadrée par une partie du personnel du Service de la culture.



Puis, durant la soirée du lundi 31 octobre, cinq adolescents ont maquillé plus d'une cinquantaine d'enfants. Le coin « colorriages » d'Halloween a été investi par les enfants et les familles pour leur plus grand plaisir.

Plusieurs jeux ayant comme thème les sorcières, les fantômes ou les potions magiques étaient à disposition des familles à la Ludothèque. Le Centre de jeunes proposait, quant à lui, des jeux horribles destinés aux adolescents. Le public était ravi de découvrir de nouveaux jeux dans une ambiance « endiablée ».

Une « vraie sorcière » racontait d'effroyables histoires, dans un décor de circonstance à la Bibliothèque où était organisé un concours.



## SUBVENTIONS A DES INSTITUTIONS CULTURELLES, SPORTIVES ET EN LIEN AVEC LA JEUNESSE, L'INTEGRATION ET LES EGLISES

Les institutions suivantes ont bénéficié d'une subvention annuelle ou d'un don :

(\* siège ou activité sur Ecublens)

### Culture

#### Subventions :

- Abbaye des Patriotes \* ;
- Amis du Four de Renges \* ;
- Banane Comedy Club \* ;
- Cap sur l'Ouest \* ;
- Connaissance 3 ;
- Destiny \* ;
- Echo des Campagnes \* ;
- Encre et Plomb ;
- Fonds intercommunal de la culture \* ;
- Galerie du Pressoir \* ;
- Globlivres – Livres sans frontières ;
- Groupe d'improvisation théâtrale Ecublens \* ;
- Pro Patria ;
- Radio Ouest \* ;
- Samaritains \* ;
- Théâtre Beausobre ;
- Théâtre Kléber-Méleau ;
- Théâtre La Grange de Dorigny (subvention et 4 abonnements annuels) \* ;
- Théâtre Zig-Zag \* ;
- Union des sociétés locales (USL) \* ;
- Université populaire de Lausanne.

#### Dons uniques :

- ABVL (rénovation bateau Simplon) ;
- Amis de Shanju \* ;
- Fondation romande pour le cinéma ;
- Fréquence Banane \* ;
- Les Chants en chœur (Fête cantonale) ;
- Micha Grin (publication recueil de poèmes) \* ;
- Mondial du Chasselas ;
- Roder A. (réalisation d'un album musical) \* ;
- Sauvetage de St-Prex ;
- Semkina A. (réalisation d'un album musical) \* ;
- Théâtre Le Dossier K \*.

### Jeunesse

#### Subventions :

- Association Reiso ;



- Centre d'études musicales d'Ecublens \* ;
- Fondation pour l'enseignement de la musique \* ;
- Jeunesse Ecublens-Chavannes \* ;
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois \* ;
- Passeport culturel (18-25 ans) \* ;
- Pro Juventute.

#### Dons uniques :

- Association Jeunesse et camps ;
- Centre protestant de vacances ;
- Festival cinéma jeune public ;
- Kids Games ;
- Scouts de l'Ouest \*.

### Sport

#### Subventions :

- Actigym \* ;
- Bad pour tous \* ;
- Billard de l'Ouest lausannois \* ;
- Centre intercommunal de glace de Malley (CIGM) ;
- FC Ecublens \* ;
- Gym Hommes \* ;
- Gymnastique des aînés \* ;
- La Boule d'argent \* ;
- Lausanne Hockey Club (2 abonnements) ;
- Lausanne-Sport (2 abonnements) ;
- Pétanque Le Motty \* ;
- Rushteam Ecublens \* ;
- Tennis Ecublens \* ;
- Tir sportif Chavannes-Ecublens \* ;
- Urban Training \* ;
- VBC Ecublens \*.

#### Dons uniques :

- Chanel M. (soutien gymnastes) ;
- Club de lutte suisse Nyon (Fête cantonale vaudoise) ;
- Club des lutteurs de Mont-sur-Rolle ;
- Cours de pilates \* ;
- Cours de zumba \* ;
- Fair Play ;
- Fédération suisse de gymnastique ;
- Immersion club de plongée St-Prex ;
- LUC Volley-ball ;
- Société de Pétanque le Lys (organisation du Championnat suisse) ;
- Société hippique du Léman (concours complet la Garance) ;
- Urban Project.

### Eglises

- Conseil régional de la Chamberonne ;
- Paroisse Chavannes-Epenex ;
- Paroisse catholique romaine ;
- Paroisse Ecublens-St-Sulpice ;
- Paroisse lausannoise de langue allemande.

### Intégration

- Financement des projets de la CIESEE.

### Aide au sport d'élite

Cette aide ponctuelle est accordée sur présentation d'un dossier complet pour une année, selon le règlement communal.

En 2016, ce soutien a concerné quatre sportifs individuels et une équipe, pour un montant total de Fr. 9'000.-.

## SUPPORTS D'INFORMATIONS COMMUNALES

### Journal communal « Ecublens Infos »



Depuis 2014, le journal paraît tous les deux mois, soit 6 fois par année. Il est tiré à 7'000 exemplaires et distribué gratuitement dans toutes les boîtes à lettres de la Commune.

Deux caissettes à journaux sont installées, l'une au CSCE et l'autre à l'entrée du Centre commercial, afin de toucher également les personnes qui n'habitent pas la Commune.

### Affichage



Le système mis en place offre la possibilité aux sociétés locales et aux services communaux de faire connaître à la population les dates de leurs manifestations et diverses informations importantes. Ils peuvent demander

la pose de leurs affiches (format F4) sur les 17 panneaux mis à leur disposition, selon les disponibilités.

34 manifestations ont été annoncées sous cette forme.

### Panneaux lumineux



Ce sont plus d'une centaine d'annonces de manifestations ou informations générales qui ont été diffusées en 2016 sur nos cinq panneaux, idéalement situés et très utiles selon les annonceurs et la population. Malheureusement, ces installations ont été victimes de nombreux problèmes techniques. Ceux-ci, relativement complexes et onéreux, ont fini par être réglés à la fin de l'été.

*Yves Paschoud, Chef du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises*

♦ ♦ ♦ ♦

### Secteur jeunesse d'Ecublens



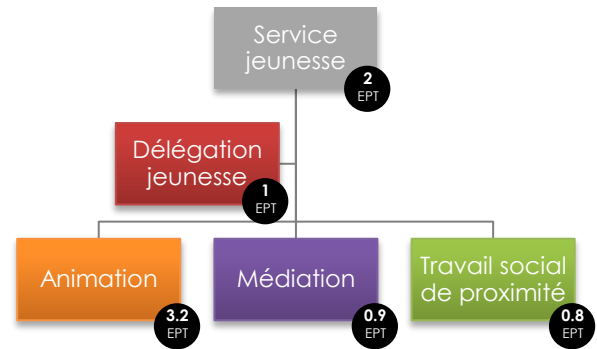
2016 se définit comme une année de transition avec un changement de direction au 1<sup>er</sup> juillet suite à l'arrivée de notre nouvelle Municipale Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Rattaché au Service de la culture et à son Chef, M. Yves Paschoud, le Secteur jeunesse est dirigé par M. Steve Renggli, Délégué jeunesse et responsable de l'équipe de professionnels composée d'un travailleur social de proximité (TSP), d'une médiatrice culturelle et d'animateur(trices) socio-culturel(les)

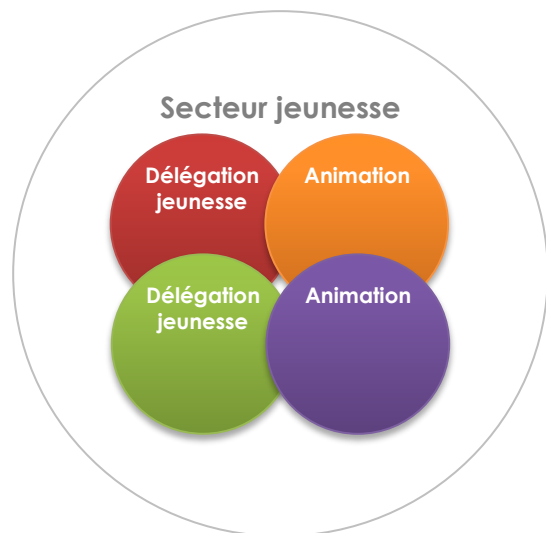
L'équipe représente un taux d'activité de 6.0 EPT au 31 janvier 2017.

### NOUVELLE ORGANISATION

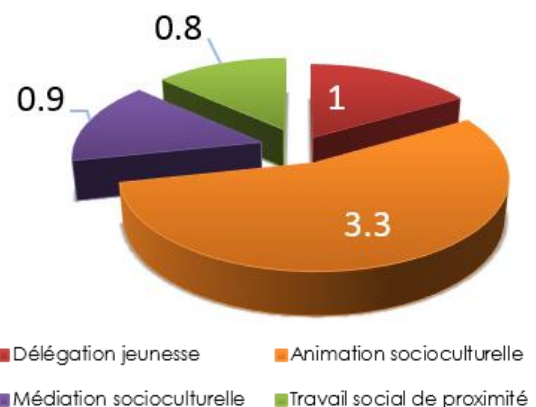
#### Fonction



#### Complémentarité



#### Taux par fonction



L'ensemble de l'équipe articule son travail autour des objectifs de l'animation socio-culturelle :

- **Identifier** les intérêts et les besoins des jeunes.
- **Soutenir**, mettre en place des projets.
- **Renforcer** les liens sociaux.
- **Permettre** une participation volontaire et démocratique, des rencontres entre différentes cultures.
- **Favoriser** la construction identitaire en dehors du cadre familial et la prise de conscience d'identités collectives.
- **Faciliter** l'accès à l'expression, aux loisirs, à la culture et au sport.
- **Accompagner**, suivre un projet de formation, de stage.
- **Sensibiliser** par des actions de prévention, de relation d'aide.

Chaque collaborateur, selon sa fonction, représente le Secteur au sein de différents groupes de travail ou associations communales, régionales, cantonales et fédérales.

Chacun est référent de projets et d'activités et s'implique durant l'accueil libre.

Nous offrons, de plus, aux jeunes un soutien personnalisé (écoute, conseils) lors de problématiques liées aux difficultés relationnelles (conflits) au sein de leur famille, à l'école ou encore entre amis. Nous accompagnons également certains jeunes pour des suivis scolaires et professionnels.

Le Délégué jeunesse coordonne l'ensemble des actions menées pour les jeunes entre 11 et 25 ans, domiciliés dans la Commune d'Ecublens ou aux alentours.

Le travailleur social de proximité s'assure spécifiquement d'être auprès des jeunes sur l'espace public. Il a un rôle de médiation et de prévention lors de conflits.

Sa fonction s'inscrit dans une politique qui encourage la transition des jeunes vers une vie d'adulte indépendante et intégrée.

Par le biais d'actions collectives et communautaires (sports, prévention, citoyenneté, séjours culturels et diverses animations), mais aussi par des suivis individuels, il renforce le lien principalement avec les jeunes dès 16 ans.

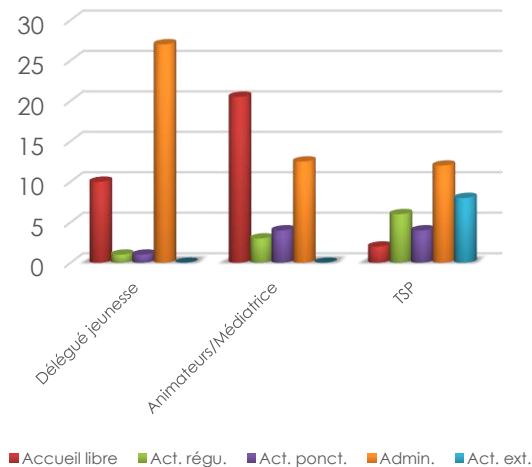
Sa présence au Centre de jeunes lui permet de se faire connaître des utilisateurs. Il dispose d'un bureau indépendant à la rue du

Villars, afin de pouvoir s'entretenir dans un endroit calme et confidentiel.

La médiatrice culturelle développe des actions valorisant les modes d'expressions artistiques.

L'équipe d'animation s'applique principalement à la gestion en groupe.

### Activités par fonction



Des activités régulières sont proposées. D'autres, plus ponctuelles, sont des projets spécifiques.

### ACCUEIL LIBRE 2016

Le Secteur jeunesse est actif toute l'année, sauf pendant 4 semaines en été et 2 semaines à Noël.

Le Centre de jeunes est ouvert du mardi au samedi, à raison de 20.5 heures par semaine.

Les mardis et jeudis, après l'école, de 15 h 30 à 18 h 30, les vendredis de 15 h 30 à 21 h 30 et les mercredis et samedis de 14 h 00 à 18 h 30.

C'est un lieu convivial, favorable pour créer du lien en dehors du cadre familial et scolaire. Un accès libre et gratuit, sans obligation d'adhésion. Un lieu pour s'amuser (ping-pong, baby-foot, billard). Un espace pour discuter, échanger, écouter de la musique ou se reposer.

L'accueil libre est très prisé à Ecublens. En semaine, la moyenne de fréquentation se situe à 60 jeunes. Des pics de fréquentation

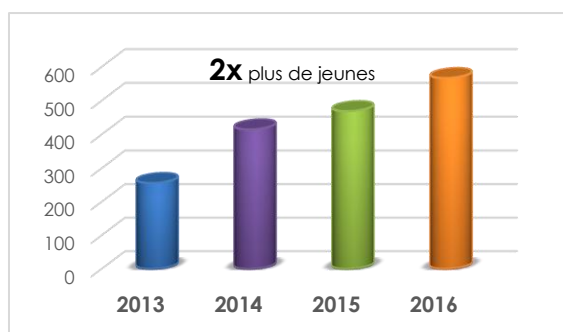
allant jusqu'à 110 utilisateurs peuvent être observés le vendredi soir.

60 % des jeunes sont domiciliés à Ecublens. 40 % proviennent principalement de Chavannes-près-Renens et Renens.

Afin d'offrir un accueil de qualité dans un espace sécurisé, tout en s'assurant que chacun y trouve sa place, chaque animateur prend la responsabilité d'un espace et/ou d'une activité. Le nombre de jeunes définit la gestion d'ouverture de nos espaces.

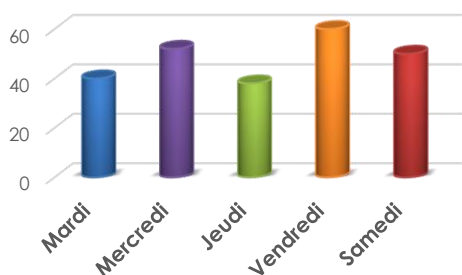
Cette année encore, le taux de fréquentation est en augmentation.

### Evolution annuelle

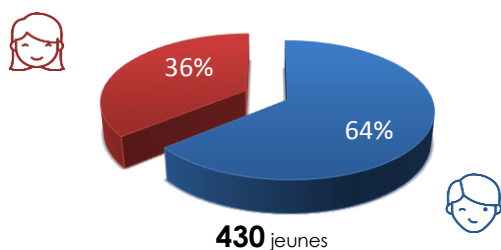


Nous constatons que les jeunes sont attachés au Centre. Certains le fréquentent depuis plusieurs années et les nouveaux arrivants des communes avoisinantes ont entre 15 et 18 ans, ce qui explique une augmentation de l'âge des utilisateurs.

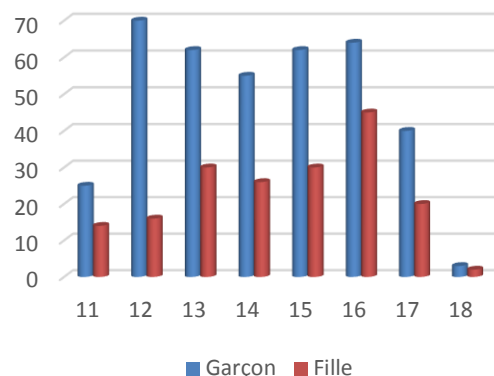
### Fréquentation par jour



### Fréquentation par genre



### Fréquentation par âge/genre



## ACTIVITES ET PROJETS 2016

### Intergénérationnel

- Service au repas communautaire des 55+.
- Journée internationale des personnes âgées : choix et préparation du repas, récits de parcours de vie, décoration à thème et animation musicale pour le repas communautaire des 55+ sur le thème de la découverte culinaire et culturelle des jeunes.
- Chants à la journée de passation des 55+ /quartier solidaire.
- Chants à l'EMS Clair-Soleil.

### Interculturel

- Animation à la Fête interculturelle : DJing, Bar Raid Blue, arbre à cliché, spectacle de danse.
- Repas albanais et péruvien.

### Service « événement » – Participation aux diverses manifestations de la Commune d'Ecublens

- Sensibilisation contre le *littering* (ramassage des déchets) à la Fête interculturelle.
- Stand à la Fête de la musique.
- Logistique au spectacle Equinox.
- Fête d'Halloween.
- Fête de fin d'année.
- Décoration de l'enceinte de la patinoire.
- Soirée « curling-fondue ».



### Médiation culturelle (musique, cinéma, peinture)

- Chants à la soirée USL.
- Cours de production de musique.
- DJing au bar club « l'ABC » (balcon du D! Club à Lausanne).
- Ateliers et expositions de peinture.
- Courts-métrages pour le Festival Ciné jeunesse

### Appropriation

- Aménagement du CDJ.

### Cuisine

- Repas du vendredi soir.
- Pâtisserie.
- Goûter du mercredi.
- Anniversaires.
- Soirées – repas d'été.
- Divers buffets : inauguration de la terrasse, expo peinture, fête de fin d'année.
- Biscuits d'Halloween.

### Prévention

- Dîner quizz sexualité et réseaux sociaux.

### Sports

- Foot, basket, etc.
- Tournoi de Futsal de l'Ouest lausannois.
- Cap sur l'Ouest.
- Danse.

### Jeux

- Tournoi de ping-pong.
- Tournoi de baby-foot.
- Jeux vidéo narratifs et/ou multijoueur.
- Concours de jeux coopératifs.

### Loisirs, divertissement, culture

- Séjour à Europa Park.
- Karting.
- Aqua Parc.
- Voyage à Barcelone.

### Création, bricolage

- Atelier de couture.
- Ateliers de peinture.

- Nails Bar (atelier de soins des mains).
- Quilling (bricolage en papier – rendu effet 3D).
- Cherche étoiles (fabrication d'un outil en papier cartonné pour observer les constellations).
- Summer lantern (réalisation de photophores afin de décorer les terrasses des jeunes ou l'intérieur, lors des soirées d'été.)
- Création de bijoux.

### Cinéma – Média

- Atelier médias.
- Film « Tapis rouge ».
- Film « Comment c'est loin ».

2016 se définit comme une année extrêmement riche en proximité et les liens de confiance s'approfondissent. Nous sommes par conséquent une ressource adulte de référence dans la durée auprès des jeunes.

Pour 2017, nous avons pour objectif de réactualiser la politique jeunesse de notre Commune, de créer une identité visuelle et de nouveaux moyens de communication. Et également, de mettre en place un Conseil des jeunes et des actions « coup de pouce » (offre de petits boulots pour les jeunes en faveur de la population et des services communaux).

De nouveaux projets et types d'activités seront également proposés.

Le Secteur jeunesse s'inscrit dans l'actualité dynamique de notre Commune et prépare son futur avec confiance, aux côtés de ceux qui seront les adultes de « demain ».

*Steve Renggli, Délégué jeunesse*



## Bibliothèque communale d'Ecublens

### TACHES DE LA BIBLIOTHEQUE

- Gérer et coordonner toutes les activités de la Bibliothèque et de ses collaboratrices et bénévoles, en accord avec le Chef de service.
- Gérer tous les achats en faveur de la Bibliothèque dans le cadre du budget alloué.
- Etablir les statistiques annuelles et rédiger un rapport annuel.
- Collaborer à l'élaboration du budget et respecter son utilisation.
- Assurer la gestion administrative et la formation des collaboratrices bénévoles et leur donner les instructions nécessaires pour l'exécution des tâches qui leur sont confiées.
- Elaborer et appliquer une politique d'acquisition et le suivi des commandes.
- Organiser le traitement, le catalogage et l'indexation des collections.
- Assurer le suivi des abonnements périodiques et des collections.
- Contrôler l'état des supports et prendre les mesures de conservation.
- Elaborer et appliquer une politique de « désherbage » et assurer la révision des fonds.
- Organiser, collaborer et assurer le service du prêt.
- Assister les usagers dans leurs recherches.
- Organiser les animations permettant d'augmenter l'intérêt pour la Bibliothèque (expositions, contes, initiations de classes, etc.).
- Assurer la visite guidée des nouveaux lecteurs.

### Statistiques

Livres en stock	14'805
Albums	2'420
Romans jeunesse	1'263
Bandes dessinées	2'316
Romans adultes	2'372
Documentaires	3'318

Fascicules	1'034
Multimédia	1'334
Manga	748

Livres prêtés	52'440
Albums	18'898
Romans jeunesse	2'971
Bandes dessinées	8'878
Romans adultes	4'244
Documentaires	8'385
Fascicules	1'234
Multimédia	4'501
Manga	3'247
E-book	82

Achats	2'306
Albums	415
Romans jeunesse	192
Bandes dessinées	205
Romans adultes	315
Documentaires	634
Fascicules	275
Multimédia	127
Manga	143

**Lecteurs inscrits** 2'349

**Nouvelles inscriptions** 399

### FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture		
Lundi	15 h 00	19 h 00
Mardi	14 h 00	20 h 00
Mercredi	15 h 00	19 h 00
Jeudi	15 h 00	19 h 00
Vendredi	09 h 30	11 h 30

La Bibliothèque est ouverte 20 heures par semaine. Elle reste accessible pendant les vacances scolaires, sauf durant deux périodes de fermeture annuelle : deux semaines pendant les vacances de Noël et un mois en été.

## Personnel

La Bibliothèque est dotée de trois postes à 80 %. L'équipe est composée en plus de cinq bénévoles, qui ont effectué 551 heures en 2016.

Deux personnes tiennent le prêt. Tout le personnel peut participer au fourrage, petits travaux ou réparations des livres. Les bénévoles sont sollicités pour certaines animations.

## ACTIVITES

### Contes (l'Heure du conte)

Les contes font référence à l'univers de l'enfant, et font ainsi partie de son éducation socio-psychologique. Les contes le distraient, en même temps qu'ils le font grandir.

Une fois par mois, le mercredi après-midi, pour les enfants de 5 à 9 ans.

### Né pour lire (Bébé lit)

Moment de partage autour des livres entre parents, frères et sœurs et les tout-petits. « Né pour lire » est un projet national qui vise à faire découvrir aux parents l'importance de l'éveil au langage dès le plus jeune âge. Cette animation est clairement un outil de la promotion de la lecture et de la lutte contre l'illettrisme.

Le dernier jeudi matin du mois, pour les 3 mois à 4 ans.



### Bricolivre

Atelier de bricolage thématique, qui fait le lien entre différentes formes d'expression artistique. Cette animation met en valeur le

fonds de la Bibliothèque, puisque le point de départ de chaque atelier est soit une histoire, soit une musique ou un livre d'art, etc.

Quelques mercredis après-midis pour les 5 à 10 ans.



### La Nuit du conte

Projet national, qui permet de réunir enfants et adultes autour des histoires contées.

En 2016, le thème étant « Ultrasecret », nos petits lecteurs ont fabriqué de nombreux « dossiers ultrasecrets » qui servaient de décor pour la soirée. Notre invitée, Caroline Aeby, accompagnée à la guitare par Gustavo Dolyenko, a raconté « L'histoire de Milena » avec une infinie sensibilité et tendresse.

Le 2<sup>e</sup> vendredi de novembre.



### Journée des Bibliothèques vaudoises

« Savez-vous planter les choux... » tel était le thème du Samedi des Bibliothèques vaudoises en 2016. Plusieurs ateliers attendaient le public, tous sur le thème des choux : décoration des tabliers en utilisant des légumes comme tampons, quiz consacrés aux expressions liées aux choux, devinettes

autour des légumes cachés dans neuf purées de trois couleurs différentes, etc.

Le tout a été couronné par un buffet végétarien haut en couleur !



### La Journée mondiale du livre

Contes et cocktails : tel était le thème dans notre Bibliothèque pour célébrer la Journée mondiale du livre, le samedi 23 avril. Jasmina Slacanin, journaliste gastronomique et sa sœur Milica, graphiste, nous ont présenté leur ouvrage « atypique ». Selon le concept du livre, nous avons dégusté en même temps contes et cocktails dans un beau partage intergénérationnel.



### Passport vacances

« Il y en a pour tous les goûts, toutes les passions, toutes les envies ! » – telle est la devise des organisateurs du Passport vacances. A la Bibliothèque, nous avons accueilli les jeunes qui voulaient en découvrir les coulisses. Plusieurs jeux autour du livre ont été proposés dans une ambiance décontractée.

### Calendrier de l'Avent

Jeu ludique que nous proposons pendant la période de l'Avent avec un tirage au sort, lequel nous permet de récompenser nos lecteurs les plus fidèles.



### Concours

**Prix Enfantaisie** : octobre 2015 – mars 2016

Les enfants lisent 5 albums présélectionnés, votent pour leur préféré et le résultat des votes est dévoilé au Salon du livre à Genève.

### Expositions

La Bibliothèque est décorée pour Noël et Pâques et à chaque occasion nous proposons des lectures selon le thème. Biblioplage a eu lieu en juin, avec piscine, transats et une malle pleine de lecture de vacances.

### Atelier film

Atelier de très grand succès, avec Raffaele Elia, réalisateur de films d'animation. Les enfants réalisent un petit film en « stop motion » dont ils ont inventé l'histoire et créé les personnages.

### Spectacle de marionnettes

En septembre, la compagnie Rikiko a visité la Bibliothèque. Elise Joder, sa fondatrice, a donné un spectacle avec ses marionnettes rigolotes, intitulé « Histoires à croquer ». A travers trois contes absurdes, elle a abordé le thème de l'alimentation et des difficultés relationnelles qui y sont associées.





### Atelier manga

Comment dessiner un personnage manga ? Julien Cordobar, dessinateur, a donné des outils aux jeunes de 12 à 15 ans pour devenir de vrais « mangakas ».



### Tadjikistan, conférence illustrée

Après avoir relaté son épopée au lac Baïkal l'année passée, Nicolas Pernot nous a présenté le Tadjikistan. Il nous a dépeint la nature et la vie de tous les jours de ce pays mal connu, au travers des images prises sur place.

### Contes et chocolat

La Bibliothèque a offert une soirée gourmande et littéraire à son public adulte le vendredi 3 juin. Les deux intervenants, Charlotte Raymondin, comédienne, et Pascal Kropf, chocolatier, ont concocté un programme de textes lus autour du chocolat (présentation de l'histoire du chocolat, ainsi que de sa fabrication).



## BILAN

Le prêt détaillé n'a pas changé en 2016 : la littérature pour enfants en tête, deuxième place pour les bandes dessinées, puis viennent les documentaires et romans pour adultes et, en dernière position, les romans pour la jeunesse. Les supports multimédia sont très demandés.

Plusieurs changements significatifs ont vu le jour en 2016.

Répondant à une demande émanant des lecteurs, à la réouverture de la Bibliothèque en été, nous avons prolongé le délai du prêt de deux à trois semaines, mais avec une seule prolongation possible. En même temps, le nombre de documents que les lecteurs peuvent emprunter a augmenté de quatre à six documents à la fois. Normalement, une telle opération provoque une chute dans les statistiques de prêt. Pour cette raison, en comparant les six premiers mois des années 2015 et 2016 – périodes avec les paramètres inchangés – une augmentation de 2'000 a été constatée. A notre grand étonnement, à la fin de l'année 2016, au lieu de chuter, le nombre de prêts a augmenté de 4'528, donnant un résultat final de 52'440 prêts. Soulignons que ce résultat exceptionnel est le reflet d'un très grand professionnalisme et engagement dont fait preuve l'équipe de la Bibliothèque.

Depuis la rentrée d'été, le catalogue de la Bibliothèque est en ligne, donc consultable depuis l'extérieur et non plus seulement depuis les postes OPAC dans ses locaux.

La nouveauté la plus marquante en 2016 a sans doute été l'introduction des e-books via la plateforme e-bibliomedia. Grâce à l'abonnement de la Bibliothèque, tous nos

lecteurs adultes qui disposent d'un ordinateur, d'un smartphone, d'une tablette ou d'une liseuse ont la possibilité de télécharger des documents (romans, BD, documentaires etc.) sur la plateforme e-bibliomedia gratuitement.

En résumé : l'effervescence que connaît la Bibliothèque depuis 2012 semble s'intensifier chaque année. La demande du lectorat augmente constamment et nous nous efforçons d'y répondre. Nos animations sont très appréciées et les nouveautés, notamment les e-books, rencontrent un vif succès.

Pour garder ce rythme, nous avons ressenti le besoin de renforcer l'équipe de la Bibliothèque. Notre demande a été entendue et nous nous réjouissons d'accueillir en 2017 une nouvelle collaboratrice avec un taux d'occupation de 50 % au sein de la Bibliothèque.

*Livia Horvath,  
Bibliothécaire responsable*

◆ ◆ ◆ ◆

## **Conclusions du rapport de gestion de la Municipalité**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2016 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2016.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

(L.S.)

C. Maeder

P. Besson

◆ ◆ ◆ ◆

# **Organismes intercommunaux et relations extérieures**



Les textes qui suivent ont été extraits des rapports que nous ont adressés les associations, fondations et institutions diverses auxquelles la Commune est rattachée en tant que membre, dont elle fait partie ou qu'elle subsidie.

Ils sont reproduits tels quels dans le présent rapport à titre d'information, le Conseil communal n'ayant pas à se prononcer sur ceux-ci.



## **Bureau intermunicipal – BI (Syndics de l'Ouest lausannois)**

*Délégation municipale d'Ecublens au Bureau intermunicipal : jusqu'au 30 juin 2016, M. Pierre Kaelin, Syndic et dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, M. Christian Maeder, Syndic*

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mmes et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2016 :

- 3 fois, sous la présidence de M. Alain Clerc, Syndic de St-Sulpice.
- 3 fois, sous la présidence de Mme Claudine Wyssa, Syndique de Bussigny.

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau intermunicipal lors de ses séances :

- Nouvelle clé de répartition financière de la POL valable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Adaptation de la masse salariale de la POL et mise en place d'une nouvelle politique de rétribution, afin de garantir les effectifs pour pouvoir assurer ses missions.
- Présentation des activités du Théâtre Kléber-Méleau et décision relative à son soutien.
- Affichage culturel et électoral – Contrat avec la SGA.
- Stratégie SDOL 2016-2021 – Organisation d'une séance de réflexion et d'échanges.
- Budget POL 2017.
- Budget SDOL 2017.
- IIC : Approbation des comptes + rapport d'activité 2015 et du budget 2017.
- Nomination de délégations diverses (EIAP – Valorsa – UCV) pour la durée de la nouvelle législature.
- UCV / RIE III / Parascolaire.
- Journal de l'Ouest : création d'un groupe de travail pour étudier l'opportunité de développer une app info Ouest lausannois.

Les faits marquants de l'exercice passé sous revue ont été :

- L'adoption, par toutes les communes de l'Ouest, de l'adaptation de la clé de répartition (pondération par un facteur 2 du critère population), ceci avec une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Cette décision est couplée avec le regroupement dans la législature 2016-2021 des entités « Police-Pompiers et Protection civile » dans la même association intercommunale.
- L'adoption du principe de la refonte totale de la politique salariale de la POL, impliquant, d'une part, la mise en place d'un nouveau système global de rémunération et, d'autre part, un ajustement général de la masse salariale en 2017 et 2018.
- Décision d'organiser une demi-journée de réflexion et d'échanges sur la stratégie et l'orientation politique de SDOL pour les années 2016 à 2021. Le but de cette rencontre est d'ouvrir une large discussion sur l'orientation des activités de SDOL pour ces cinq prochaines années et de fournir une vision politique qui fixe le cadre général pour l'établissement du programme des études de la période concernée.

Cette discussion, à laquelle sont associés les Municipaux et les Chefs de service de l'urbanisme, s'est déroulée en date du 12 janvier 2017 et sera établie sur la base de la nouvelle convention de collaboration intercommunale signée ce printemps et qui définit la mission, le champ de compétences et l'organisation de SDOL. Une deuxième séance sera ensuite fixée, dans le dessein de fixer la stratégie SDOL 2016-2021, sachant qu'elle est du ressort exclusif du Gropil.

◆ ◆ ◆ ◆



## Association des communes de la région lausannoise

Délégation municipale d'Ecublens jusqu'au 30 juin 2016 :

Municipalité in corpore (assemblée générale), Mme Anne-Claude Studer (groupe « Activités sportives »), Mme Pascale Manzini (Présidente de la Commission « Dépendance et prévention »).

Délégation municipale d'Ecublens dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016 :

Municipalité in corpore (assemblée générale), M. Christian Maeder, Syndic (délégué au Bureau du Secteur Ouest), Mme Pascale Manzini (Présidente de la Commission « Dépendances et prévention »), Mme Sylvie Pittet Blanchette (Présidente du Groupe « Formation et emploi des jeunes ») et membre du Groupe « Activités sportives »).

## Points forts 2016 – Synthèse du rapport d'activités 2016

### L'ASSOCIATION LAUSANNE REGION

#### L'Assemblée générale (AG)

L'AG de printemps du 23 mars à Renens a adopté les comptes 2015. Celle d'automne, qui s'est tenue le 13 octobre à Belmont-sur-Lausanne, a validé le budget 2017. A cette occasion, les délégués des communes ont nommé **M. Gustave Muheim, Syndic de Belmont-sur-Lausanne, à la présidence de Lausanne Région pour la législature 2016-2021**. En préambule de l'assemblée générale du 13 octobre 2016, une séance présentant tous les projets actuels de Lausanne Région a été organisée à l'intention des nouveaux élus de la législature 2016-2021.

#### Le Bureau de coordination (BC)

Présidé par M. Gustave Muheim et accompagné par Mme Patrizia M. Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région, le

## BC a suivi le travail des diverses commissions de l'association de communes.

### Stratégie LADE

En 2015, le secrétariat général a lancé la révision de la stratégie régionale LADE pour la période 2017-2022. Cette stratégie est un document de référence, requis par le Canton (SPECo), dont le but est de permettre à l'association de préavis sur les projets qui pourraient prétendre à un financement LADE.

Le document a été réalisé à l'interne et soumis au Bureau de coordination en septembre 2016. En automne, il a été présenté aux trois secteurs de Lausanne Région avant d'être envoyé aux communes. La stratégie régionale sera ratifiée lors de l'Assemblée générale de mars 2017.

### Convention pour les institutions subventionnées

Lausanne Région subventionne annuellement, au nom de ses communes membres, diverses prestations. Les institutions en charge de les mener à bien sont actives dans des domaines, tels la promotion économique, la formation des jeunes ou la prévention des addictions. Après avoir obtenu une décision de principe concernant le financement de ces institutions pour la législature 2016-2021, les conventions seront ratifiées courant 2017. Le Bureau de coordination a chargé le secrétariat général de préparer, en collaboration avec les institutions subventionnées, des conventions qui précisent la nature des prestations offertes pour chacune d'elles.



## LA COMMUNICATION DE LAUSANNE REGION

**Le site [www.lausanneregion.ch](http://www.lausanneregion.ch) est en ligne sous sa nouvelle forme !**



Un imprévu de taille a surpris l'association à fin 2015. Du jour au lendemain, la société de développement web en charge du site de Lausanne Région a cessé ses activités laissant l'association sans support logistique.

Début 2016, un appel d'offres a permis de rencontrer plusieurs agences de communication et de bureaux d'ingénieurs web.

En juillet 2016, le nouveau site, adapté aux technologies mobiles et d'utilisation intuitive, était en ligne. Dans les mois qui ont suivi, les autres sites de Lausanne Région ([www.guidesportif.ch](http://www.guidesportif.ch) – [www.enfance.ch](http://www.enfance.ch) – [www.kiftontaf.ch](http://www.kiftontaf.ch)), aussi hébergés auprès de la société disparue, ont été migrés et mis en ligne.

**« Agir ensemble dans l'intérêt régional ! » – La nouvelle brochure de Lausanne Région**



En septembre 2016, l'association s'est dotée d'une nouvelle brochure contenant de nombreuses informations sur ses organes, sa stratégie régionale, ses missions et ses objectifs.

En outre, sous forme de fiches compilées en fin de brochure, Lausanne Région répertorie les projets qui l'occupent actuellement. Cette brochure, carte de visite de l'association, est distribuée largement dans

les communes et lors d'évènements auxquels prend part l'association.

**Une forte couverture médiatique pour les PERL 2016**



Comme les précédentes années, la cérémonie de remise des prix aux lauréats (à hauteur de Fr. 100'000.-) a récompensé publiquement les porteurs de projets. Elle s'est déroulée sous les projecteurs de La Télé. Cinq courts métrages mettant en scène les projets nominés ont été présentés en direct.

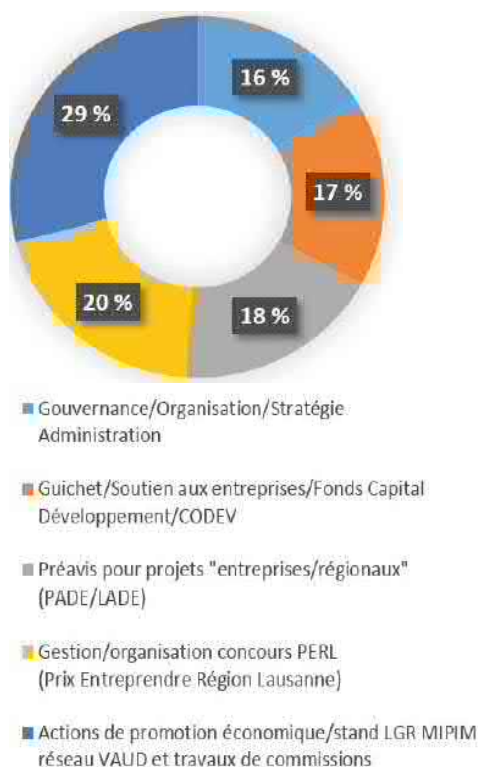
Cette année, deux reportages supplémentaires ont été diffusés à La Télé, l'un donnant la parole au jury des PERL et l'autre couvrant les activités économiques de la région lausannoise. Cette promotion de l'économie régionale a fait l'objet de divers articles dans la presse, avant et après la cérémonie.

## ECONOMIE ET ENTREPRISES

Le département de la Promotion économique de Lausanne Région se concentre principalement sur : l'accueil des entreprises (Guichet), l'élaboration des préavis des projets PADE-LADE (Politique cantonale d'appui au développement économique et Loi sur l'appui au développement économique), l'organisation du concours Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL), la stratégie et les actions de promotion économique.

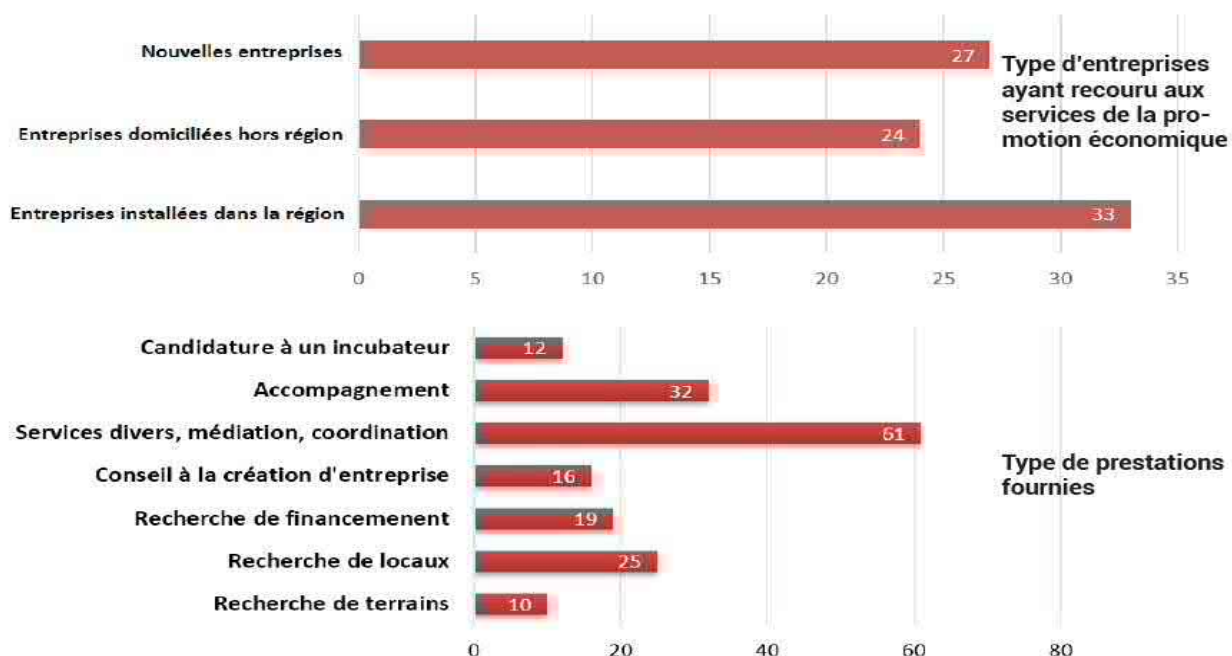
## « GUICHET ENTREPRISES »

### Répartition des principales activités :



Sous forme de « guichet d'entreprises », Lausanne Région propose aux entrepreneurs (ou futurs entrepreneurs) des prestations variées : information, conseils, analyses de modèles et plans d'affaires, accompagnement pour la recherche de locaux et orientation vers des partenaires et des organismes spécialisés en matière d'aide au financement et de coaching.

Durant l'année 2016, le département Promotion économique a accueilli plus de 80 porteurs de projets.



## PRIX ENTREPRENDRE REGION LAUSANNE (PERL)



Pour les communes membres de Lausanne Région, les PERL sont l'opportunité de souligner l'intérêt que les collectivités publiques portent à l'encouragement de l'entrepreneuriat et au développement économique régional. Depuis 2003, les PERL ont récompensé plus de 60 projets pour un montant total de Fr. 1'360'000.-.

En 2016, une trentaine de dossiers ont été traités par le jury dans des domaines d'activités variés. Après une première séance de délibérations, 8 dossiers ont été retenus et réétudiés afin de déterminer les 5 lauréats qui finalement prendront part à la cérémonie des PERL.

La 14<sup>e</sup> cérémonie de remise des PERL a eu lieu le 11 mai 2016. Plus de 500 invités ont assisté à la cérémonie qui a été retransmise en direct sur la chaîne de télévision régionale La Télé. Cinq entreprises ont été découvertes par le public et les téléspectateurs :

- DermoSafe SA, Ecublens | Trophée Lausanne Région 2016.
- BestMile Sàrl, Ecublens | Prix de l'innovation 2016.
- Technis, Ecublens | Prix des technologies du sport.
- Mobsya, Renens | Prix de l'éducation.
- TawiPay, Lausanne | Prix Coup de cœur du Jury.

## PREAVIS DE LAUSANNE REGION DANS LE CADRE DE LA LADE



Lausanne Région étudie et préavis les demandes de subvention provenant des communes, des schémas directeurs ou d'autres porteurs de projets (public/privé) selon la Loi sur l'appui au développement économique (LADE). En tant qu'organisation reconnue par le Canton, Lausanne Région bénéficie d'une subvention annuelle de Fr. 91'000.-.

Durant l'exercice 2016, Lausanne Région a établi plusieurs préavis, dont 9 ont été acceptés par le Service de la promotion économique et du commerce cantonal (SPECo). Parmi ces derniers, 2 préavis ont concerné des prêts pour des projets d'infrastructure. Le premier a été octroyé pour permettre à une commune d'acquérir une parcelle (Fr. 3'300'000.-). Le deuxième pour la réhabilitation d'un bâtiment industriel appartenant au Centre administratif, commercial et industriel des Baumettes (CACIB), situé à Renens, pour lequel le Canton a accordé un prêt d'un montant de Fr. 2'300'000.-. Les 2 préavis ont été éligibles dans le contexte du nouveau fonds de soutien au foncier industriel.

Le montant total des subventions octroyées aux différents porteurs de projets, hors prêts, s'élève à Fr. 249'340.-. La totalité des informations sur les subventions accordées via la LADE sont disponibles sur le site de [www.vd.ch](http://www.vd.ch), ainsi que dans le rapport d'activités 2016 de Lausanne Région.



## FORMATION ET EMPLOI DES JEUNES

### Salon des métiers à Beaulieu, Lausanne



Le Salon des métiers et de la formation de Lausanne a eu lieu du 29 novembre au 4 décembre à Beaulieu. Lausanne Région s'est associée à la Ville de Lausanne pour proposer un stand de 140 m<sup>2</sup>.

L'objectif de cette participation au Salon était double. D'une part, promouvoir les mesures d'accompagnement à la formation coordonnées ou développées par Lausanne Région et, d'autre part, promouvoir l'offre en apprentissage dans les communes de la région lausannoise.

Les visiteurs ont pu non seulement participer à des animations métiers organisées par le « C-FOR ! » mais également visionner des films témoignages tournés par des jeunes apprentis, découvrir les mesures d'accompagnement à la formation présentées sur le « Carrousel des mesures » ou encore participer à un concours sur [www.kiftontaf.ch](http://www.kiftontaf.ch).

Le stand a connu un très grand succès, tant de la part des jeunes, que des familles ou des professionnels. Sa notoriété fût excellente. Plus de 3'000 jeunes sont repartis avec la « brochure métiers » qui présentait l'éventail des professions dans les communes.

### AppApp



Les cours AppApp ont pour objectif de favoriser la réussite des apprentis en leur offrant des appuis scolaires spécifiques et en leur fournissant l'impulsion nécessaire pour qu'ils s'imposent une régularité dans le travail.

Ce coup de pouce leur permet de rattraper le retard pris dans une branche et de terminer leur apprentissage dans de bonnes conditions. Ces cours s'adressent à tous les jeunes habitant ou travaillant dans une région couverte par le dispositif (exceptées quelques communes du district de Lavaux-Oron). AppApp est financé par les associations régionales vaudoises.

Lausanne Région participe au développement et à la coordination de cette mesure. Elle soutient financièrement les cours organisés pour les jeunes de la région lausannoise. Pour l'année scolaire 2015-2016, Lausanne Région a financé 78 cours pour 320 apprentis. Les apprentis peuvent s'inscrire à AppApp directement via le site [www.formation-apprentis.ch](http://www.formation-apprentis.ch).

## DEPENDANCES & PREVENTION

### Fonds de prévention



En plus des subventions annuelles versées à diverses institutions actives dans la prévention, Lausanne Région soutient les projets des communes membres via son Fonds de prévention :

### Fest'Union

3<sup>e</sup> édition du festival de musique en septembre 2016 organisé par l'association Union Power Music (UPM) formée de jeunes bénévoles.

### Ecran Total

Concours « Opportunités et risques des usages de la technologie numérique et

d'Internet » pour les enfants, organisé par le Service de la jeunesse de Lausanne.

### Dîner Quiz

Soirée de prévention jeunesse sur le thème de la « cyber activité » organisée par la Commune d'Ecublens pour l'Ouest lausannois.

Ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de prévention dans le cadre de manifestations communales, régionales ou associatives. Toutes les communes membres de Lausanne Région peuvent faire appel à ce fonds lors de la mise sur pied de projets contenant des messages de prévention.

## SENIORS

### La Commission « Seniors »



Partant du constat (démonstré par bon nombre d'études) qu'un senior disposant d'un réseau social est moins sujet à l'isolement social et aux maladies, le Bureau de coordination a demandé la création d'une commission.

Les objectifs sont:

- promouvoir une « retraite active » qui valorise le savoir-faire des seniors désireux de s'investir dans des projets et,
- renforcer les liens qui permettent aux seniors de maintenir une vie sociale.

La nouvelle Commission « Seniors » a été officiellement créée en novembre 2016. Elle est sous la responsabilité de Mme Silva Müller Devaud et présidée par M. Serge Sandoz, Municipal à Cheseaux-sur-Lausanne.

## SPORTS

### Panathlon Family Games



Afin de poursuivre son action en faveur de l'activité physique et le bien-être, Lausanne Région a souhaité s'associer au Panathlon pour l'organisation d'un grand événement régional répondant aux objectifs fixés dans le domaine du sport.

Le Panathlon Lausanne, en collaboration avec les clubs sportifs de la région, les associations sportives cantonales, le Service des sports de Lausanne et le Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud (SEPS), organise sa 7<sup>e</sup> édition des Family Games qui aura lieu le **dimanche 11 juin 2017 à Vidy**.

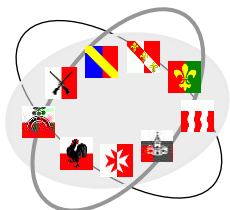
Les Family Games ont pour objectif de permettre aux familles, plus particulièrement aux enfants et aux adolescents, de découvrir plus de 30 activités sportives. Les Family Games doivent aussi permettre de donner aux jeunes participants les informations nécessaires pour pratiquer une activité dans l'un des clubs sportifs de la région.

Lausanne Région participera en 2017 à l'organisation du Panathlon Family Games et plus particulièrement, organisera la partie officielle à l'intention des élus communaux. De plus, Lausanne Région apportera son soutien à l'organisation d'un nouveau « Village » des partenaires dans lequel elle tiendra un stand pour promouvoir les sociétés sportives de ses communes membres.





## Inspection intercommunale des chantiers (IIC)



### Préambule

Les chantiers n'en finissent plus de fleurir dans l'Ouest lausannois. Un nouveau record a été enregistré en 2016, avec un total de 491 chantiers visités, soit 31 de plus que l'année précédente. Le secteur de la construction est notamment dopé par la mise en chantier de bâtiments d'habitation.

Suite à la décision de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA) de résilier pour le 31 décembre 2015 le contrat par lequel les compétences relatives à la prévention des accidents professionnels nous étaient déléguées, 2016 fut la première année d'un nouveau type de collaboration avec la caisse nationale. Celle-ci peut être qualifiée de réussie, même si notre travail n'a en fin de compte que très peu changé. Outre nos interventions directes auprès des travailleurs et des entreprises, de nombreux rapports ont été transmis à la SUVA qui s'est occupée du suivi des procédures.

Nous remercions pour leur précieuse et efficace collaboration, les collaborateurs et collaboratrices des services communaux et intercommunaux de notre région, ainsi que du secteur génie-civil et bâtiment de la division sécurité au travail de la SUVA.

Pour leur confiance, nous adressons nos remerciements à nos employeurs, les Autorités communales.

### ACTIVITE (RAPPEL)

#### Sécurité du public

##### Organe de contrôle :

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par **le Règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents**

**dus aux chantiers** (Rpac). Son application incombe aux Municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les Municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit enfin à un tiers disposant des compétences nécessaires.

Dans notre cas, les Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxens-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé notre service d'assumer cette tâche.

##### But et personnes concernées :

Le Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers tend à prévenir toute menace et atteinte à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité. Il est applicable à toute personne qui exécute pour son compte ou pour le compte d'autrui des travaux de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, ainsi qu'aux personnes employées sur de tels chantiers.

##### Ouverture de chantiers, montage de grues et d'échafaudages :

Conformément à l'article 5 Rpac, notre organe de contrôle doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, de l'ouverture de chantiers ou du commencement de travaux. L'obligation d'annoncer incombe à l'entrepreneur ou au maître de l'ouvrage, respectivement à son mandataire. Elle est distincte de l'obligation du maître de l'ouvrage d'aviser la Municipalité et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du commencement et de l'achèvement de tous travaux faisant l'objet d'un permis de construire.

Toujours selon le même article, notre service doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, du montage de grues et d'échafaudages. Suivant les circonstances, le genre ou la nature des installations et ouvrages nécessaires, l'organe de contrôle des chantiers peut subordonner l'utilisation de machines, engins ou installations à une inspection préalable.

**Contrôle des chantiers :**

Selon l'article 29 Rpac, notre service a le droit de faire inspecter en tout temps les chantiers de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, pour s'assurer des mesures prises pour la sécurité publique. Il peut exiger qu'un plan d'organisation de chantier lui soit soumis, notamment avant le montage d'une grue ou d'un échafaudage au-dessus ou à partir du domaine accessible au public. Notre organe de contrôle peut ordonner les mesures qui lui paraissent nécessaires pour la sécurité publique (article 30 Rpac). Il peut ordonner la suspension immédiate des travaux lorsqu'il constate que la sécurité des voisins ou du public est compromise ou menacée de l'être.

**Sécurité des travailleurs :**

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent, dans le cadre de leurs contrôles, des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité, ils les inviteront à prendre immédiatement les mesures utiles pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers et ils aviseront aussitôt la SUVA, qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent.

**CHANTIERS VISITES**

155 chantiers de rénovation de façades ou de toitures de bâtiments commerciaux, d'habitation et autres, nécessitant notamment l'installation d'échafaudages, ont été visités durant l'année 2016.

336 chantiers de démolition, agrandissement, transformation, ainsi que de construction de villas, immeubles d'habitation, immeubles industriels et autres ouvrages ont également été visités durant l'année écoulée, en voici quelques-uns :

**Travaux terminés durant l'année 2016 à Ecublens**

- Transformation d'une centrale d'enrobage au chemin des Trois-Ponts (1 grue).
- Construction de trois pavillons à l'Allée de Savoie à l'EPFL (2 grues).

- Construction d'un bâtiment d'habitation au chemin de la Forêt (1 grue).
- Construction d'une villa jumelée au chemin du Bochet.
- Construction d'une villa mitoyenne au chemin de la Plantaz.
- Construction de trois immeubles d'habitation au chemin du Danube (1 grue).



EPFL, allée de Savoie

**Travaux encore en cours au 31 décembre 2016 à Ecublens**

- Démolition de plusieurs bâtiments industriels à la route du Bois.
- Transformation d'une villa au chemin de l'Ormet.
- Construction de deux villas mitoyennes au chemin de la Colline (1 grue).
- Construction de deux villas jumelles au chemin de la Dôle (1 grue).
- Construction d'une villa individuelle au chemin de l'Ormet (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de la Forêt (1 grue).
- Construction d'une structure d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) au chemin de la Plantaz (1 grue).
- Construction de deux immeubles d'habitation à la route du Molard (1 grue).
- Construction d'un centre d'hébergement provisoire pour l'EVAM à la route de Reculan (1 grue).
- Construction d'un bâtiment dédié à la petite enfance à la route des Noyerettes à l'EPFL (1 grue).
- Construction d'une station électrique à la route de Colladon à l'EPFL (1 grue).
- Construction d'un bâtiment de logements pour étudiants au chemin des Triaudes à l'EPFL (2 grues).

- Construction d'un bâtiment « Synathlon » à la route de la Chamberonne à l'UNIL (1 grue).



APEMS Coquerellaz

## COMMENTAIRES

### Chantiers visités

Pour rappel, un dossier est ouvert pour chaque chantier, qu'il soit en cours de travaux ou qu'il soit en projet (autorisation délivrée). Les permis de construire, dont nous recevons un double par l'intermédiaire des services communaux, ne font toutefois pas tous l'objet d'une ouverture de dossier, s'agissant notamment d'ouvrages dont la réalisation s'effectue dans des délais très courts ou ne nécessite que peu de moyens, ou encore qui n'occasionne aucun risque particulier ou autre nuisance pour le voisinage et les travailleurs.

Le nombre de dossiers ainsi ouverts correspond, dans la statistique, au nombre de chantiers traités. Il n'est pas identique au nombre de chantiers dont les travaux sont en cours, qui lui, correspond au nombre de chantiers visités et représente très concrètement la situation sur le terrain.

L'activité reste très forte dans le district de l'Ouest lausannois. Le record de chantiers visités établi en 2015 a été dépassé de 31 unités pour atteindre 491 ouvrages en travaux en 2016. Le nombre de chantiers traités atteint également un record et s'élève à 606, soit 24 de plus que l'année précédente. Cette augmentation qui avait été pressentie dans notre rapport d'activité 2015, à cette même rubrique, ne constitue donc pas une surprise. L'année 2017 s'annonce d'ailleurs tout aussi riche en activité, tant les projets de construction sont nombreux.

C'est à Renens que l'on trouve le plus grand nombre d'ouvrages en travaux, 86, soit 5 de plus qu'en 2015. St-Sulpice arrive en deuxième position avec 74 chantiers visités, soit 8 de moins qu'en 2015. Viennent ensuite les Communes de Bussigny : 64 (+10), Crissier : 62 (+16) avec Prilly : 62 (+9), puis Ecublens : 57 (+1), Chavannes-près-Renens : 37 (+4), Villars-Ste-Croix : 25 (-5) et Jouxens-Mézery : 24 (-1).

Sur l'ensemble du territoire intercommunal, le nombre total de constructions nouvelles est une fois encore en augmentation par rapport à l'année précédente, +23 (+12 %), c'est aussi 47 (29 %) de plus qu'en 2014. Cette augmentation concerne plus précisément les immeubles d'habitation, +17, (+12 %) par rapport à 2015 et +38, (+33 %) par rapport à 2014. Les travaux effectués sur des bâtiments existants (réfections, transformations, etc.) restent quant à eux relativement stables.

### Visites de chantiers

1'050 visites ont été effectuées en 2016 sur les chantiers de notre territoire. Pour plus de la moitié des visites, des infractions au Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) et/ou à l'Ordonnance sur la sécurité des travailleurs ont été constatées.

### Sécurité du public

La bonne fermeture des chantiers reste une priorité absolue pour la sécurité du public. De nombreuses interventions concernent ce point et, pour près d'un quart des visites effectuées, un problème relatif à la clôture de chantier est relevé. Les défauts liés aux échafaudages, et notamment le manque de protections spécifiques pour les piétons (filet, auvent, tunnel, etc.) sont également très fréquemment observés. Une attention particulière est portée également sur l'organisation générale du chantier qui comprend notamment le plan d'installation de grues, de centrales à béton et du système de nettoyage des roues des véhicules sortants, mais aussi le cheminement des véhicules de chantier, des usagers de la route et des piétons.

## Sécurité des travailleurs

La convention entre la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident et les communes de l'Ouest lausannois qui stipulait que les compétences en matière de prévention des accidents professionnels sur les chantiers, qui incombent en principe à la SUVA, étaient déléguées à notre service a pris fin le 31 décembre 2015. Nous avons déjà beaucoup écrit à ce sujet dans notre dernier rapport d'activité, nous n'allons donc pas nous y attarder. 2016 a toutefois été la première année sans cette convention, et le nouveau type de collaboration avec la SUVA s'est plutôt bien passé. Notre méthode de travail, concernant la sécurité des travailleurs, n'a finalement que peu évolué. Nous avons respecté l'esprit du Rpac qui nous demande notamment d'intervenir auprès des entreprises en cas de danger imminent pour les travailleurs ou de violation manifeste des prescriptions relatives à leur sécurité, même en l'absence de risques pour le public. Seule la suite diffère des années précédentes, puisque nous sommes maintenant tenus d'aviser la Section génie-civil et bâtiments de la SUVA, qui pourra alors ordonner officiellement les mesures qui s'imposent. En 2016, c'est une soixantaine de rapports qui ont été transmis à la SUVA, complétés par diverses réunions et des contacts téléphoniques réguliers.

## Installation de grues

61 grues fixes (camions-grues non compris) ont été installées en 2016 sur notre territoire intercommunal. Même si ce sont 3 de moins que l'année d'avant, ce nombre reste élevé par rapport aux années précédentes.

A cinq reprises en 2016, un arrêt immédiat d'utiliser la grue a été prononcé et, pour deux autres cas, un démontage immédiat de l'installation a été demandé. Pour les deux engins en question, c'est un problème lié à la mauvaise stabilité du terrain sur lequel était mise en place la grue qui a motivé notre décision. Nous demandons par ailleurs quasi systématiquement qu'un spécialiste (ingénieur, géologue) se détermine par écrit sur le type de fondation à prévoir, en fonction de la nature du terrain et du poids de la grue. Les 5 arrêts d'utilisation prononcés, l'ont été pour trois grues en raison d'un problème lié aux fondations, pour

un cas en raison de l'absence d'expertise de la grue et d'un problème de fonctionnement avéré, enfin pour le dernier cas, en raison d'une possible collision de la flèche avec celle d'une grue voisine. Bien d'autres manquements ont été constatés en 2016 sur les grues, des corrections ont toutefois pu être effectuées sans nécessiter un démontage ou un arrêt de l'utilisation de l'installation.

Par ailleurs, en fonction de la situation des lieux, nous exigeons que le charriot de la grue soit limité à l'enceinte du chantier afin de supprimer toute possibilité de transport de charges à l'extérieur. Le survol de charges au-dessus du domaine public est certes clairement interdit, mais dans certains cas, le fait d'être empêché de pouvoir le faire est une sécurité supplémentaire non négligeable.



*Chemin de la Dôle*



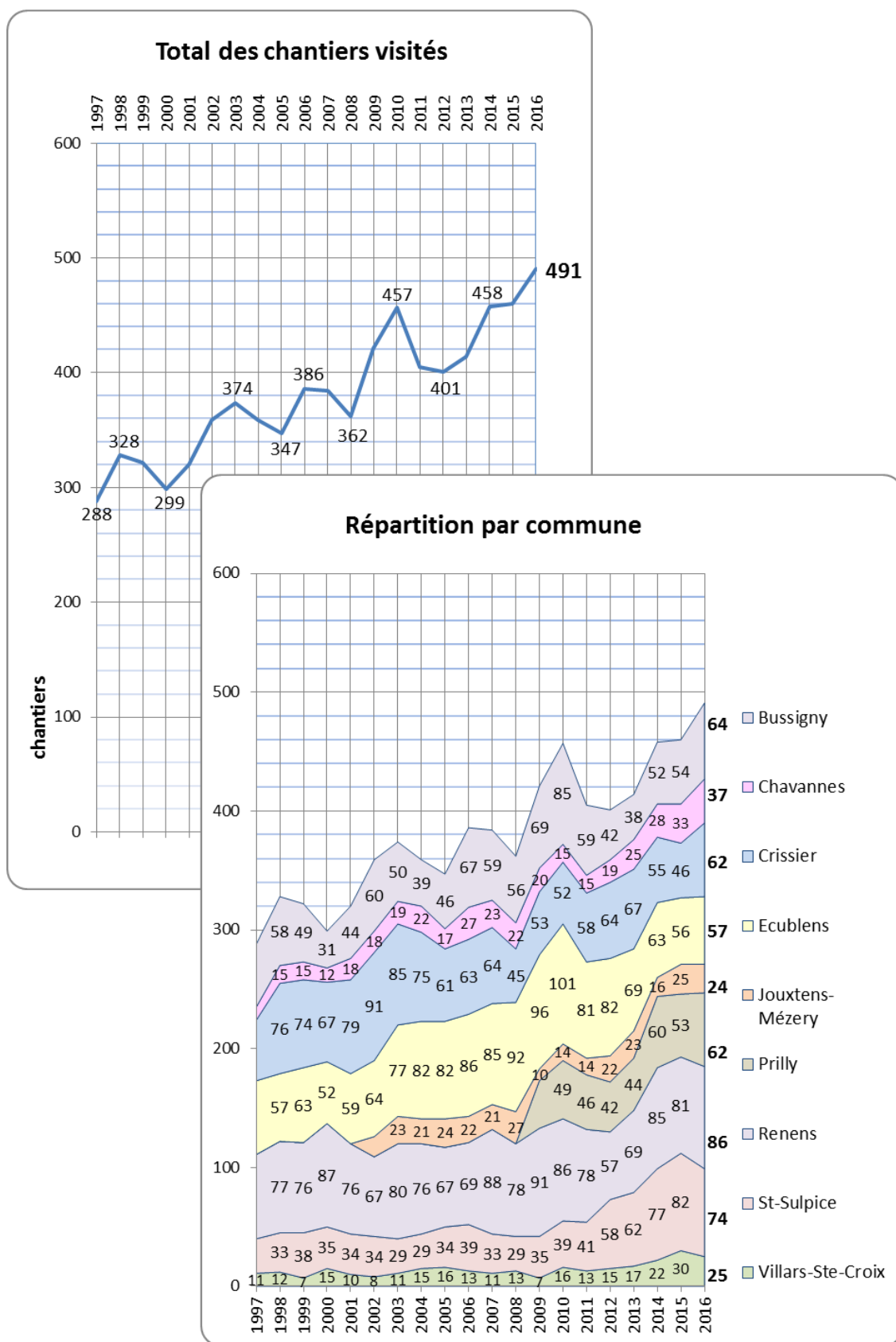
## Statistique

		Chantiers							Visites / Contrôles			
		en cours au 01.01	en cours, nouveaux	visites, total	non débutés au 31.12	traités, total	terminés	en cours au 31.12	chantiers	monte-charges	grues	Total général
Bussigny	2016	29	35	64	17	81	33	31	123	-	5	128
	2015	18	36	54	22	76	25	29	103	-	7	110
Chavannes	2016	20	17	37	8	45	25	12	61	2	4	67
	2015	14	19	33	6	39	13	20	95	3	6	104
Crissier	2016	21	41	62	13	75	31	31	131	-	8	139
	2015	17	29	46	12	58	25	21	101	-	6	107
Ecublens	2016	26	31	57	16	73	31	26	138	1	12	151
	2015	20	36	56	15	71	30	26	119	2	7	128
Jouxens-Mézery	2016	9	15	24	6	30	10	14	58	-	4	62
	2015	9	16	25	6	31	16	9	44	-	6	50
Prilly	2016	23	39	62	18	80	35	27	116	1	6	123
	2015	26	27	53	23	76	30	23	88	1	4	93
Renens	2016	44	42	86	10	96	49	37	178	1	9	188
	2015	23	58	81	13	94	37	44	185	-	7	192
St-Sulpice	2016	42	32	74	26	100	40	34	175	-	11	186
	2015	38	44	82	23	105	40	42	229	-	14	243
Villars-Ste-Croix	2016	21	4	25	1	26	15	10	70	-	2	72
	2015	15	15	30	2	32	9	21	88	-	7	95
Total	2016	235	256	491	115	606	269	222	1050	5	61	1116
	2015	180	280	460	122	582	225	235	1052	6	64	1122

## Chantiers visités, classement par type de travaux

	Existant						Nouveau						Total	
	Rénovations		Transformations Agrandissements Surélévations		Démolitions Déconstructions		Constructions de villas		Constructions d'immeubles d'habitation		Autres constructions			
		%		%		%		%		%		%		%
<b>Bussigny</b>	23	36	15	23	3	5	2	3	14	22	7	11	<b>64</b>	13.0
	<b>41 / 64 %</b>						<b>23 / 36 %</b>							
<b>Chavannes</b>	14	38	9	24	1	3	-	-	10	27	3	8	<b>37</b>	7.6
	<b>24 / 65 %</b>						<b>13 / 35 %</b>							
<b>Crissier</b>	27	43	18	29	1	2	2	3	8	13	6	10	<b>62</b>	12.6
	<b>46 / 74 %</b>						<b>16 / 26 %</b>							
<b>Ecublens</b>	22	38	5	9	1	2	9	16	7	12	13	23	<b>57</b>	11.6
	<b>28 / 49 %</b>						<b>29 / 51 %</b>							
<b>Jouxens-Mézery</b>	4	17	4	17	1	4	12	50	-	-	3	12	<b>24</b>	4.9
	<b>9 / 38 %</b>						<b>15 / 62 %</b>							
<b>Prilly</b>	17	27	18	29	5	8	-	-	19	31	3	5	<b>62</b>	12.6
	<b>40 / 64 %</b>						<b>22 / 36 %</b>							
<b>Renens</b>	32	37	22	26	4	5	2	2	17	20	9	10	<b>86</b>	17.5
	<b>58 / 68 %</b>						<b>28 / 32 %</b>							
<b>St-Sulpice</b>	14	19	12	16	4	6	11	15	27	36	6	8	<b>74</b>	15.1
	<b>30 / 41 %</b>						<b>44 / 59 %</b>							
<b>Villars-Ste-Croix</b>	2	8	3	12	-	-	-	-	14	56	6	24	<b>25</b>	5.1
	<b>5 / 20 %</b>						<b>20 / 80 %</b>							
<b>Total</b>	155	31	106	22	20	4	38	8	116	24	56	11	<b>491</b>	100%
	<b>281 / 57 %</b>						<b>210 / 43 %</b>							

### Chantiers visités, évolution





## Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge



Délégation municipale d'Ecublens :  
M. Christian Maeder, Syndic, délégué municipal au comité (Vice-Président du comité) et M. Didier Lannaz, délégué municipal au groupement du triage forestier.

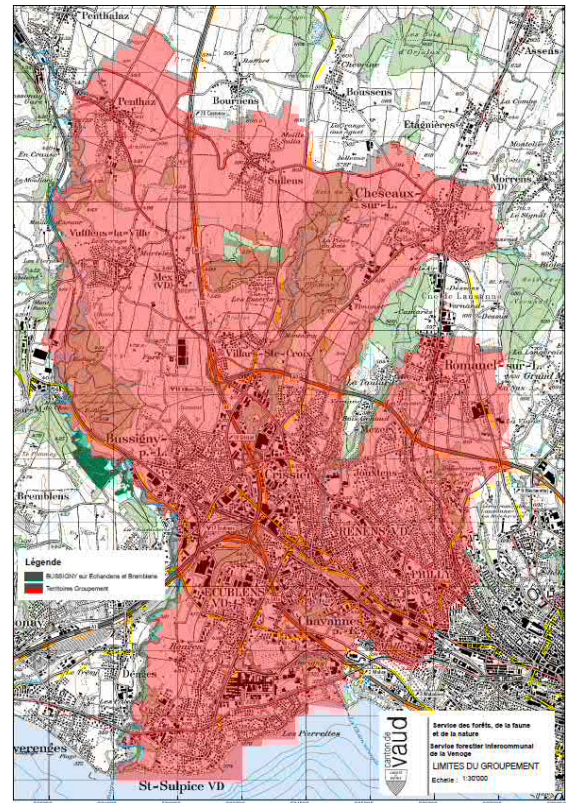
### Composition

Bussigny – Chavannes-près-Renens – Cheseaux-sur-Lausanne – Crissier – Ecublens – Jouxten-Mézery – Mex – Penthaz – Prilly – Romanel-sur-Lausanne – Renens – St-Sulpice – Sullens – Villars-ste-Croix – Vufflens-la-Ville.



### Surfaces forestières gérées

- 444 hectares de forêts publiques (Confédération-Etat-communes).
- 228 hectares de forêts privées (500 propriétaires).



### But

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume, à la fois, une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

### Structure légale

La définition de l'entité « groupement » est contenue dans la Loi forestière vaudoise à l'article 11. Le Groupement est constitué d'une assemblée et d'un comité :

#### Dernière législature

Président du comité :

- M. Jean-Claude Glardon,  
Municipal de Bussigny

Vice-Président du comité :

- M. Christian Maeder,  
Municipal d'Ecublens

Membre du comité :

- M. Pierre Haemmerli,  
Municipal de Cheseaux-sur-Lausanne

*Secrétaire du comité :*

- M. Laurent Robert

*Président de l'assemblée :*

- M. Stéphane Rezso,  
Municipal de Crissier

*Vice-Président de l'assemblée :*

- M. Denis Favre,  
Municipal de Romanel-sur-Lausanne

*Secrétaires de l'assemblée :*

- Mme Eliane Paley
- Mme Emmanuelle Pellet

*Caissier comptable :*

- M. Michel Gisclon,  
Boursier de Bussigny

*Garde forestier :*

- M. Laurent Robert

**Nouvelle législature 2016-2021**

*Président du comité :*

- M. Jean-Claude Glardon,  
Municipal de Bussigny

*Vice-Président du comité :*

- M. Christian Maeder,  
Syndic d'Ecublens

*Membre du comité :*

- M. Pierre Haemmerli,  
Municipal de Cheseaux-sur-Lausanne

*Secrétaire du comité :*

- M. Laurent Robert

*Président de l'assemblée :*

- M. Laurent Bovay,  
Municipal de Crissier

*Vice-Président de l'assemblée :*

- M. Denis Favre,  
Municipal de Romanel-sur-Lausanne

*Secrétaire de l'assemblée :*

- Mme Emmanuelle Pellet

*Caissier comptable :*

- M. Michel Gisclon,  
Boursier de Bussigny

*Garde forestier :*

- M. Laurent Robert

**Séances de l'assemblée et décisions**

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière ; dans cette perspective, chaque commune délègue son représentant aux assemblées.

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 16 mars 2016 à Joux-tens-Mézery. La deuxième assemblée ordinaire, consacrée à l'étude du budget et l'installation des autorités par la Préfète du district de l'Ouest lausannois, a eu lieu le 20 septembre 2016 à Villars-Ste-Croix.

**Séances du comité**

Les attributions du comité figurent à l'article 16 des statuts du Groupement. En résumé, il dirige et administre le Groupement. Les objets particuliers qui ont mobilisé l'attention du comité, mise à part l'organisation des assemblées générales, sont :

- élaboration des nouveaux contrats du degré d'intégration 3 pour les membres du Groupement.
- Remplacement de M. Robert en arrêt maladie (depuis le 16 novembre) et mandat à un garde forestier indépendant.
- Au total, le comité s'est réuni à 8 reprises.

**Contrats de gestion**

Depuis 2012, les 15 communes membres du Groupement sont liées par un contrat de gestion degré 1, ce qui implique que toutes les factures et revenus sont comptabilisés par les communes après avoir été consultés ou validés par le garde forestier.

La durée des contrats arrivant à son terme en fin 2016, et au regard du bilan de cette expérience, le comité a pu apprécier et mesurer les limites du contrat degré 1, notamment en matière de gestion de projets subventionnés, de vente des bois et de rationalisation des travaux.

Ce constat a conduit le comité à proposer l'adhésion au degré 3 (plus moderne et plus performant) pour les membres qui le désiraient. En définitive, 11 communes (Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Joux-tens-Mézery, Penthaz, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, St-Sulpice, Sullens, Villars-ste-Croix, Vufflens-la-Ville) ont

souhaité conclure un nouveau contrat de degré 3 pour la nouvelle période qui a débuté en janvier 2017.

### Bois prélevé sur le Groupement forestier

Etant donné l'invasion de la maladie du flétrissement du frêne, une grande partie des peuplements constitués de cette essence, notamment à proximité d'infrastructures, a dû être éliminée pour des raisons de sécurité.

### Convention avec l'Etat

Le Groupement a signé une convention dans laquelle il s'engage à mettre à disposition de l'Etat son garde forestier, uniquement pour les tâches étatiques, et selon un tarif calculé en fonction de la complexité de la gestion forestière propre à chaque groupement.

♦ ♦ ♦ ♦

## Police Ouest lausannois (POL) PolOuest



Délégation municipale d'Ecublens : M. Michel Farine, Président du Comité directeur de PolOuest.

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la Commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Ce document est disponible auprès du Président du Conseil communal en 5 exemplaires, auprès des délégués de la Commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse [www.polouest.ch](http://www.polouest.ch).

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

### Comité de direction et Conseil intercommunal

Pour la législature 2016-2021, à l'instar de celle de 2011-2016, le Comité de direction est présidé par le Municipal de la Sécurité publique d'Ecublens, M. Michel Farine. Il est également en charge de représenter la Commune d'Ecublens. En 2016, il a participé à 11 séances du Comité de direction au cours desquelles 52 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à cinq reprises en 2016 et 13 préavis ont été traités au cours de l'année.

Jusqu'au 30 juin 2016, les représentants d'Ecublens au Conseil intercommunal étaient MM. Benjamin Bader, Alain Blanchoud, Pascal Conti, Stéphane Masson et Laurent Renaud.

Pour la législature 2016-2021, les représentants d'Ecublens au Conseil intercommunal sont au nombre de cinq, soit MM. Murat Ademi, Alain Blanchoud, Charles-Henri Hayoz, Vincent Maeder et Laurent Renaud, Vice-Président.



Journée des élus communaux à l'Hôtel de police à Prilly – 27 août 2016

### Unité territoriale

En 2016, les Unités territoriales ont continué à œuvrer dans la résolution de problématiques, mais se sont aussi concentrées sur le travail proactif. Pour ce faire, des objectifs hebdomadaires sur trois axes (circulation,

judiciaire et proximité) ont été mis sur pied. Chaque semaine, les policiers des Unités territoriales ont ainsi pu déployer leurs efforts sur des phénomènes significatifs des quartiers de manière spatio-temporelle. Par exemple, le non-respect régulier de la signalisation routière, la consommation de stupéfiants dans un parc ou encore la lutte contre les fausses collectes.

S'agissant de la visibilité des policiers sur le terrain, les prestations des Unités territoriales ont été organisées en fonction des endroits stratégiques à cibler par des points de passages obligés. Opérationnellement, les Unités territoriales ont été plus réactives dans l'émergence de phénomènes nécessitant des actions immédiates, notamment dans le domaine de la prévention. Par exemple, le suivi régulier des cas de vols à l'astuce au préjudice de personnes âgées a permis d'orienter les policiers sur les lieux propices à ce type d'infraction afin de sensibiliser les victimes potentielles.

L'activité des assistants de sécurité publique (ASP) rattachés aux Unités territoriales est en constante évolution. Si le contrôle du stationnement reste la principale activité des ASP, il n'en demeure pas moins que ces collaborateurs sont un soutien très précieux à l'activité policière, notamment dans l'approche en résolution de problèmes. Pour parfaire leurs connaissances et élargir leur champ d'actions, quelques formations ont été mises en place en 2016, dont la protection personnelle. Elles se poursuivront en 2017 et permettront ainsi aux ASP d'être parfaitement à l'aise dans l'accomplissement de toutes leurs missions.

### **Principales activités en matière d'approche en résolution de problèmes sur le territoire d'Ecublens**

Les nuisances sonores, ainsi que les déprédations sur certains bâtiments communaux et collèges ont également été un sujet sensible et chronophage pour les services de police. Les patrouilles de la POL ont été mandatées à maintes reprises afin d'accentuer les contrôles dans les zones sensibles. Par ailleurs, une société de surveillance privée est, depuis plusieurs années, engagée principalement durant les périodes de vacances scolaires. Ce mandat a permis de réduire considérablement les impacts de ces nuisances.

Cependant, et afin de donner la possibilité à la police, ou aux entreprises de sécurité engagées ponctuellement sur notre territoire, d'intervenir en toute légitimité, une mise à ban des parcelles privées communales a été effectuée en 2016. Compte tenu de la sensibilité du sujet, il a été convenu de faire un point de situation après 12 mois.

### **Service de la signalisation**

En 2016, à Ecublens, le service est intervenu à 16 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 107 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre de la création de deux giratoires à la route de la Pierre et au chemin du Dévent et la requalification des chemins des Perrettes et de la Chiésaz, de la route Cantonale et la rue du Villars. Les policiers sont également intervenus lors de 36 manifestations, dont Cap sur l'Ouest, l'Abbaye, Balelec, Equinox, la Fête des écoles et la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août. Enfin, 146 interventions ont été réalisées dont notamment la pose de signalisation et de compteurs routiers.



Cérémonie d'assermentation du 16 mars 2016 à Villars-Croix



**Statistiques pour Ecublens**

Les chiffres, ci-après, sont extraits du rapport de gestion de la POL.

**Activité générale de la POL**

Evénements 1'308	Assistance	343
	Lésion corporelle / bagarre	32
	Dommage à la propriété	83
	Incendie	13
	Infraction à la Loi sur les étrangers	5
	Appréhension / arrestation	29
	Trouble de la tranquillité / nuisance	181
	Stupéfiants	20
	Violence domestique	18
	Prévention	584
Vols / cambriolages 250	Brigandage	1
	Vol simple	76
	Vol par effraction	73
	Vol par effraction véhicule	11
	Vol introduction clandestine	12
	Vol qualifié	29
	Vol véhicule	48
Circulation 237	Contrôle circulation	117
	Accident	76
	Infraction à la Loi sur la circulation routière	32
	Ivresse / conduite sous stupéfiants, médicaments	12

**Police Proximité**

Unité Traffic	Infractions radar	Nombre de contrôles	86
		Véhicules contrôlés	17'902
		Véhicules en infraction	1'083
		% d'infractions	6.05 %
	Infractions surveillance automatique du trafic	Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine)	25
		Véhicules contrôlés	2'124'088
		Véhicules en infraction	1'083
		% d'infractions	0.05 %
	Signalisation	Interventions	305

**Police administrative**

Commission de police	Audiences	Mineurs cités	13
	Ordonnances pénales dans la Commune *	Domaine privé	300
		Domaine public	426
	Amendes d'ordre délivrées	Circulation et stationnement	1'936
Naturalisations	Nombre de rapports rédigés	Naturalisations ordinaires	41
		PV d'audition	1
		Rapports SPOP	2
		Autres rapports	-
Notifications	Commandements de payer reçus		819
	Mandats reçus		29
Police du commerce	Total des manifestations, manifestations ouvertes au public, séances, réunions, locations de salles : 465	Janvier	26
		Février	26
		Mars	53
		Avril	45
		Mai	55
		Juin	58
		Juillet	12
		Août	16
		Septembre	49
		Octobre	40
		Novembre	55
		Décembre	30
			Contrôles d'établissements publics

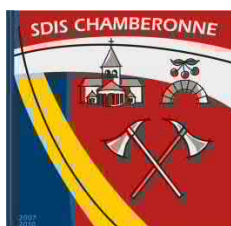
\* Une ordonnance pénale fait notamment suite à :

- une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours).
- Une dénonciation sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble).
- Toutes dénonciations en lien avec les différents règlements communaux et toutes infractions relevant de la compétence de la Commission de police.

L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique entre autres les faits reprochés et la sanction.



## Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne



### Commission consultative du feu (CCF)

#### Législature 2011-2016

##### 1<sup>er</sup> semestre

- Mme Isabelle Steiner, Présidente Municipale, Chavannes-près-Renens
- M. Jean-Paul Meyer, Vice-Président Municipal, Saint-Sulpice
- M. Michel Farine Municipal, Ecublens
- M. Michel Cottier Membre, Chavannes-près-Renens
- M. Pierre Mosimann Membre, Saint-Sulpice
- M. Claude Masson, secrétaire Membre, Ecublens
- Maj. Christophe Légeret Commandant du SDIS Chamberonne
- Cap. Michel Sartirani Remplaçant du Commandant du SDIS Chamberonne

#### Législature 2016-2021

##### 2<sup>e</sup> semestre

- M. Michel Farine, Président Municipal, Ecublens
- M. Marcel André Panzera, Vice-Président, Municipal, Saint-Sulpice
- Mme Isabelle Steiner Municipale, Chavannes-près-Renens
- M. Claude Masson, secrétaire Membre, Ecublens
- M. Sergio Montagner Membre, Saint-Sulpice
- M. Michel Cottier Membre, Chavannes-près-Renens
- Maj. Christophe Légeret Commandant du SDIS Chamberonne

- Cap. Michel Sartirani Remplaçant du Commandant du SDIS Chamberonne.

### Etat-major

- Commandant Maj. Christophe Légeret
- Remplaçant Cdt Cap. Michel Sartirani
- Resp. sites A & C Plt Cyrille Tille
- Resp. instruction Plt Julien Verrey
- Resp. APR Plt Frédéric Jacot
- Resp. matériel Plt Didier Moser

### Chefs de sections

- Section DPS caserne 1 Lt Stephan Caïtucoli
- Section DPS caserne 2 Lt Christophe Kaeser
- Section DAP 1 caserne 1 Lt Anthony Servonet
- Section DAP 2 caserne 1 Lt Pierre-Alain Pascal
- Section DAP 3 caserne 1 Lt Jean-Baptiste Bureau
- Section DAP 1 caserne 2 Lt Michael Walz
- Section DAP 2 caserne 2 Lt Carlos De Oliveira
- Section de service Lt Fabrizio Verasani.

### Administration

- Employée administrative Mme Peggy Martins.

### Effectif

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, celui-ci était de 93 sapeurs-pompiers et 2 civils (Mme Peggy Martins, employée administrative à 20 % et le Dr Jean-Claude Simon, médecin-conseil du SDIS) pour arriver à 70 sapeurs-pompiers et 2 civils au 31 décembre.
- 23 démissions dont :
  - 3 pour raisons personnelles ou familiales.
  - 10 pour déménagement hors du territoire du SDIS.
  - 5 pour raisons professionnelles ou études.
  - 5 exclusions suite à la non-participation aux exercices (non excusés).



- 4 recrues sorties des listes, état au 1<sup>er</sup> janvier 2016, pour non-participation aux cours de formation de base ou qui ont renoncé à leurs engagements avant ce cours.

⇒ Graphique du contingent de 2007 à 2016 et pyramide du personnel, voir à la fin du chapitre.



### Instruction

- Le DAP a suivi 13 heures d'instruction, avec pour thèmes :
  - Travail aux échelles.
  - Motopompes.
  - Engagement tonne-pompe (TP).
  - Service des tuyaux.
- Tous les membres du SDIS ont participé à l'exercice final de présentation à la CCF, avec pour thèmes : engagement TP, utilisation du Go-Jack (déplace voiture), matériel d'éclairage, motopompe, sauvetage par l'échelle, utilisation de l'échelle à crochet.
- Pendant les 4 premiers exercices du DAP, la section recrue a reçu une instruction relative et complémentaire au cours de formation de base.
- Les membres du Détachement de premier secours (DPS) ont suivi, en plus, une formation spécifique à leur tâche de 18 heures, soit 7 exercices :
  - Nouveau véhicule, nouveau matériel et travail aux échelles.
  - Feu de voiture au GPL, feu de voiture : comment intervenir (théorie et pratique).
  - Travail avec TP, engagement conduite, engagement des actions opérationnelles (AO).
  - Module éclairage, ProPak, Go-Jack, Maxi-croc, théorie course prioritaire.
  - Ventilation opérationnelle et défensive.
- Feu de voiture, communication radio, Go-Jack, canon TP2000.
- DPS X : travail sur différents postes didactiques.
- Les porteurs d'appareils de protection respiratoires (APR) ont, quant à eux, été formés et instruits pendant 15 heures supplémentaires à leur instruction du DPS, dans les thèmes suivants :
  - Drill MES, nouvelles cassettes de surveillance, rétablissement.
  - Sauvetage en hauteur (échelles, intérieur avec ou sans bâche, application des AO).
  - Engagement feu de cave (pulmo-commande et sac RIT).
  - Effort et accoutumance.
  - Engagement reconnaissance et caméra thermique.
  - Travail à la maison du feu de la RAMA selon scénario ECA pour la moitié de notre personnel.
- Avant d'être incorporés dans les groupes APR et DPS, 9 sapeurs ont suivi, pendant 22 heures, une formation spécifique d'introduction dans les thèmes suivants :
- APRN (nouveaux porteurs d'appareil respiratoire) :
  - Introduction au port des appareils APR.
  - Travail d'équipe.
  - Recherche à l'aveugle.
  - Engagement de l'APR, connaissance des acquis.
- DPSN (nouveaux membres DPS) :
  - Service des tuyaux.
  - Motopompe.
  - Tonne-pompe.
  - Travail aux échelles.
  - Exercice d'engagement.
- La moitié de l'effectif des porteurs a effectué la piste d'entraînement de la Grangette avec ses tests ergonomiques et de performances, ainsi que l'entraînement au massage cardiaque, pour un total de 6 heures.
- Tous les membres du DPS au bénéfice d'un certificat BLS-AED (réanimation et défibrillation) ont suivi : soit le recyclage, obligatoire tous les 2 ans, soit un exercice d'entraînement et de perfectionnement sur le BLS-AED et l'administration d'oxygène.

- Les sous-officiers se sont préparés pendant 4 cours de cadres, soit 10 heures, qui se basaient sur la grille d'exercices DAP et DPS du SDIS avec pour sujets : thème 2016, mise en place d'une leçon, RETEX (retour d'expérience), implication des sous-officiers dans la formation, principe de la discussion d'exercice, moto-pompe, échelle et sauvetage, service tuyaux avec les AO, attaque d'atténuation VELP, travaux aux abords des voies ferrées, approche ABC.
- Les officiers, en plus de transmettre l'instruction lors de chaque exercice, ont suivi 3 cours de cadres officiers sur la reconnaissance des nouveaux bâtiments, sur la conduite d'intervention et la préservation des traces qui deviennent des preuves s'il y a une enquête lors de sinistres.
- Les cadres APR ont participé à un exercice de formation didactique pour la mise en place d'une leçon d'instruction et sur les directives cantonales en matière d'APR, ainsi que sur les consignes internes du SDIS.
- Les chauffeurs machinistes poids-lourds ont suivi un exercice spécifique sur la conduite et les diverses machineries des véhicules d'intervention, ainsi que sur la manipulation des berces et des modules des deux casernes.



### Cours de formation ECA

Les cours ECA suivants ont été suivis par des membres du SDIS :

- 14 recrues ont suivi le cours de formation des sapeurs-pompiers au Centre de formation de la RAMA pour un total de 28 jours + formation ouverte à distance (FOAD).
- 54 sapeurs-pompiers ont suivi des cours à l'ECA pour un total de 132,5 jours. Ces cours avaient pour thème :

- Rapport administratif des commandants.
- Travaux administratifs SDIS.
- Formation routière – Théorie permis C1.
- Protection respiratoire – Perfectionnement.
- ORCA/EMCC – Plans coordination.
- ORCA/EMCC – Structure conduite & outils AIC.
- Conduite d'intervention – Chef d'intervention.
- Formation de base des recrues.
- Conduite d'intervention – Conduite d'un groupe.
- Véhicules à propulsion alternative.
- Transmissions.
- Installations techniques bâtiments.
- Module fumée.
- Module mousse.
- Hydraulique – Base.
- Hydraulique – Planification et engagement.
- Protection respiratoire – Base.
- Hydraulique – Tonne-pompe.
- Protection respiratoire – Préposé.
- Protection respiratoire – Recyclage préposé.
- Protection respiratoire – Formateur cantonal APR.
- Conduite d'intervention coordonnée d'un groupe.
- Hydraulique – Mousse et mouillant.
- Ventilation opérationnelle.
- Journée technique des DPS.
- Feux de cheminée.
- Journée technique des commandants.
- Phénomènes thermiques.

### Autres cours de formation

- Formation au massage cardiaque et défibrillation (BLS-AED) par les Samaritains d'Ecublens :
  - 46 personnes ont suivi la formation ou le recyclage BLS-AED pour un total de 8 soirées.
  - 5 personnes du DPS ont suivi une formation spécifique d'une soirée sur la distribution d'oxygène à un patient.
- Formation permis poids lourd C1-118 :
  - Pas de permis passé.
  - 1 personne en formation pratique.

- 1 personne en formation théorique.  
Pour un total de 18 heures.

### Diverses gardes et manifestations

#### Gardes dans les salles de spectacles :

- Gardes diverses dans les salles du Motty, de La Plaine, de La Planta et du foyer paroissial.

#### Manifestations :

##### Manifestations importantes :

- Chavannes Brûler de bûches nouvelle année
- Chavannes Soirée théâtre
- Chavannes Spectacle de danse
- Chavannes Promotion école primaire
- Chavannes Loto de l'USL
- Ecublens Echo des campagnes
- Ecublens Equi-no'X
- Ecublens Culte de Noël
- Ecublens Fête de Noël EMS Clair-Soleil
- St-Sulpice Bonhomme hiver.

Pour un total de **141,5 heures**.

Manifestations du 1<sup>er</sup> août sur les trois communes du SDIS :

- |              |                   |
|--------------|-------------------|
| • Chavannes  | 54 heures         |
| • Ecublens   | 72 heures         |
| • St-Sulpice | 54 heures         |
| <b>Total</b> | <b>180 heures</b> |

### Interventions

- Les deux organes d'intervention (OI) du DPS des deux sites sont intervenus à 191 reprises sur les trois communes. En comparaison, de 2007 à 2011, la tendance était à la baisse. Pour la période 2012 à 2014, il en est tout autre puisque l'on constate une augmentation régulière des alarmes.
- Si 2015 a connu une chute du nombre d'alarme avec 125, il en est tout autre pour 2016 qui a eu un pic de 191 alarmes, la plus forte progression depuis le début du SDIS Chamberonne.
- Cela vous est présenté sous la forme d'un graphique qui illustre bien les variations depuis 2007, la 1<sup>ère</sup> année du SDIS Chamberonne, et ce jusqu'à fin 2016.

⇒ *Graphique des alarmes, voir à la fin du chapitre.*

### Intervention non déclenchée par la CTA

Le plan canicule, durant la période d'activation du 1<sup>er</sup> juin au 30 août 2016, est resté en « veille caniculaire » et n'a pas nécessité d'engagement.

### Matériel

- Le dernier lundi de chaque mois, les sections techniques des deux sites effectuent l'entretien courant du matériel, des véhicules et de l'équipement des casernes.
- Les sections techniques se sont aussi occupées de réaménager quelques véhicules pour qu'ils soient adaptés au nouveau matériel acquis par le SDIS durant l'année.
- Le SDIS a fait l'acquisition du matériel suivant :
  - Une armoire de séchage pour équipement feu caserne 2.
  - Une armoire de séchage Dräger pour les masques et le matériels APR.
  - Outils Go-Jack (déplace voiture).
  - Un complément de plaquettes nominatives pour les porteurs APR.
  - Un complément de matériel anti-chute (cordes dynamiques, mousquetons, sangles, descendeur).

### Véhicules

L'ECA a également procédé au remplacement des véhicules suivants et à de petits réaménagements :

- Caserne 1
  - VM (Renault) : par un véhicule modulaire (VM) de type Iveco équipé d'un module matériel et d'une berce pont pour le transport de matériel divers ou souillé lors d'intervention.
  - TPM (Mercedes sprinter) : par un TPM de marque Mercedes équipé de 2 berces dont une pour les inondations et une pour l'éclairage ; ce véhicule fait également office de transport de personnes.
  - TP2000 : divers petits réaménagements et modifications.

- Caserne 2
  - TPM : divers petits réaménagements et modifications.

### Locaux / Casernes

- La salle de théorie ouest de la caserne de Chavannes a été équipée d'un nouvel écran de projection et d'un projecteur fixe pour les présentations du SDIS.
- Depuis le début de l'année, toutes les activités administratives, séances EM, OF et de la CCF se déroulent à la caserne 2, siège administratif du SDIS Chamberonne.

### Diverses activités

Les plus importantes :

- 1<sup>er</sup> rapport annuel du SDIS à l'aula du collège de La Plaine à Chavannes.
- Représentation du SDIS à l'assemblée de la FVSP et à ses concours par une équipe tonne-pompe qui est sortie deuxième et une équipe motopompe sortie première.
- Continuation de l'activité physique hebdomadaire avec des activités en piscine ou de course à pied, ainsi qu'un suivi médical, en collaboration avec le Dr Simon, ceci pour augmenter la réussite aux tests de performance instaurés par l'ECA pour les porteurs d'appareils de protection respiratoire (APR).
- Suivi de mise à jour des aide-mémoires et consignes pour le personnel DAP et DPS, pour la bonne marche du service.
- Formation technique du personnel DPS sur les nouvelles acquisitions de l'année.
- Exercice feu de voiture réel sur le site de Thévenaz-Leduc SA.
- Exercice final, un samedi matin, en présence de la CCF et du public avec différents chantiers au collège de la Coquerellaz à Ecublens.
- Participation au recrutement cantonal, organisé conjointement par la FVSP et l'ECA.
- Elaboration du programme et des thèmes d'instruction 2016.
- Formation continue du groupe anti-chute par nos deux formateurs.
- Assuré le suivi de la formation des sections DPS et DAP.

- Assuré le suivi de l'école de formation pour nos nouveaux DPS, qui comprend 5 soirées de formation de base DPS et 4 soirées APR de préparation aux cours cantonaux APR.
- Coordination pour divers chantiers sur Ecublens, Chavannes et St-Sulpice.
- Participation du Commandant et/ou du remplaçant à différentes séances pour VIDIS 20-25 organisées par l'ECA.
- Représentation du SDIS au rapport annuel de l'ORPC ROL.
- Représentation du SDIS au rapport annuel du SDIS Malley.
- Représentation du SDIS au rapport annuel du SPSL SDIS Lausanne-Epalinges.
- Représentation du SDIS à la cérémonie d'assermentation de la Police de l'Ouest lausannois à Chavannes.
- Représentation au SDIS Sorge lors de sa revue annuelle.
- Représentation du SDIS au Téléthon, les vendredi 5 et samedi 6 décembre 2016.
- Fenêtre de l'Avent à Chavannes et Ecublens.



### Commission consultative du feu

Durant cette année, la CCF a traité, entre autres, les sujets suivants :

- Acceptation du rapport d'activités du SDIS Chamberonne 2015.
- Acceptation des comptes du SDIS pour l'exercice 2015, après lecture du rapport de la fiduciaire.
- Participation des trois Municipaux à différentes séances pour VIDIS 20-25, organisées par l'ECA.
- Participation aux séances du COPIL VIDIS 20-25, qui concerne la couronne lau-

sannoise, par M. Michel Farine, Municipal d'Ecublens, représentant de la CCF au COPIL.

- Acceptation du budget 2017 du SDIS.
- Acceptation du programme d'instruction 2017 du SDIS.
- Participation au recrutement 2017.
- Représentations diverses lors de manifestations du SDIS.
- Exclusion de sapeurs pour absences répétées aux exercices.

### Conclusion

Les buts fixés en début d'année ont été atteints, c'est-à-dire :

- Augmenter et maintenir l'effectif DAP du SDIS afin de garantir un réservoir de personnel pour assurer la relève au sein du DPS.
- Continuer de maintenir les effectifs de jour du DPS en suffisance.
- Continuer de garantir un officier de permanence en journée.
- Formation des permis poids-lourd du personnel DPS.
- Consolider la formation ECAWIN et sur l'administration d'un SDIS, avec les cours ECA, de notre employée administrative.
- Continuer d'améliorer la bonne marche administrative et la gestion du budget.
- Suivi de formation des sapeurs formés à l'antichute sur le matériel acquis.
- Maintenir une qualité de formation optimale de tous les sapeurs DPS et DAP.

Les points suivants sont encore à finaliser ou à réaliser :

- Promouvoir l'image du SDIS pour la soirée de recrutement, afin de recruter un maximum de personnes pour renforcer notre effectif.
- Effectuer au mieux la transition avec le nouveau système d'aide à l'engagement ProSDIS.
- Mettre en place un système d'indicateur sur le fonctionnement du SDIS.
- Continuer d'améliorer la bonne marche administrative et la gestion du budget.
- Maintenir une qualité de formation optimale de tous les sapeurs DPS et DAP.

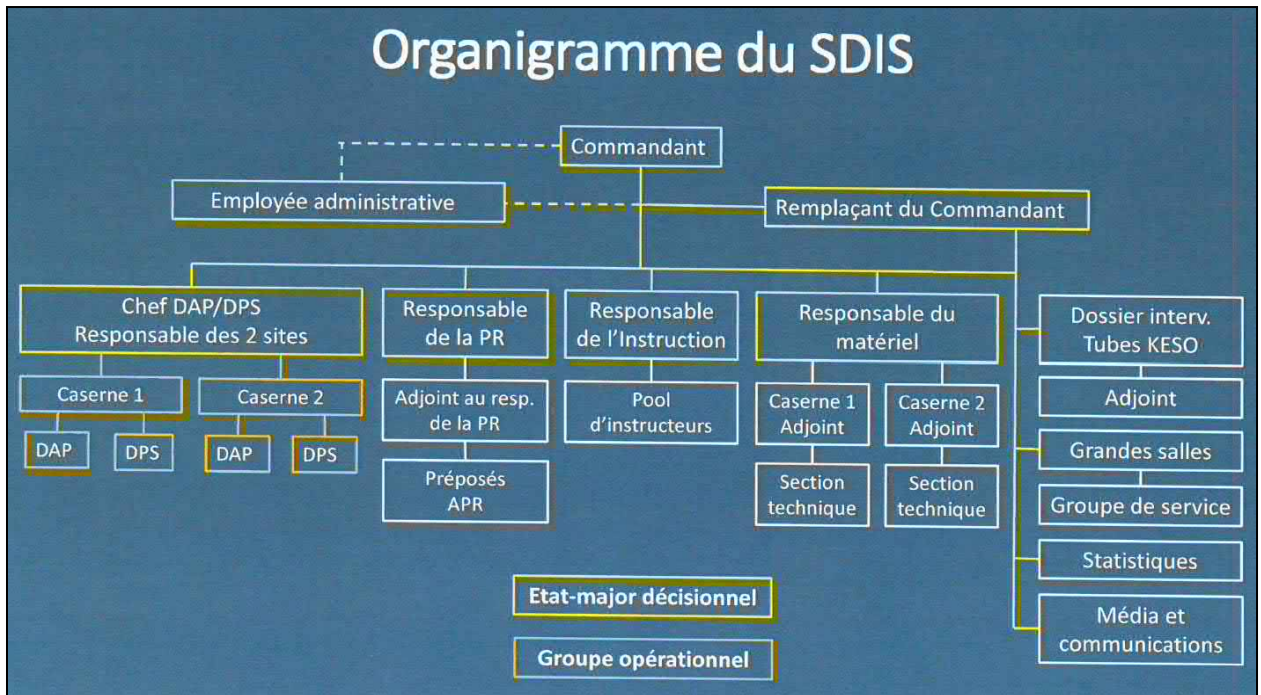
Pour terminer ce rapport, je remercie les Municipalités, la Commission consultative du feu (CCF), l'état-major, les officiers, sous-officiers et sapeurs, notre employée administrative Mme Peggy Martins, ainsi que M. Stéphane Oliva et Mme Carine Cottier du Service de la bourse de Chavannes, et les 3 administrations communales, pour l'aide qu'ils m'ont apportée afin de garantir le bon fonctionnement du SDIS Chamberonne, ainsi que la confiance qu'ils m'ont témoignée durant cette année de commandement 2016 et j'espère avoir répondu aux attentes des communes et de leur population.

*Le Commandant  
Maj Christophe Légeret*

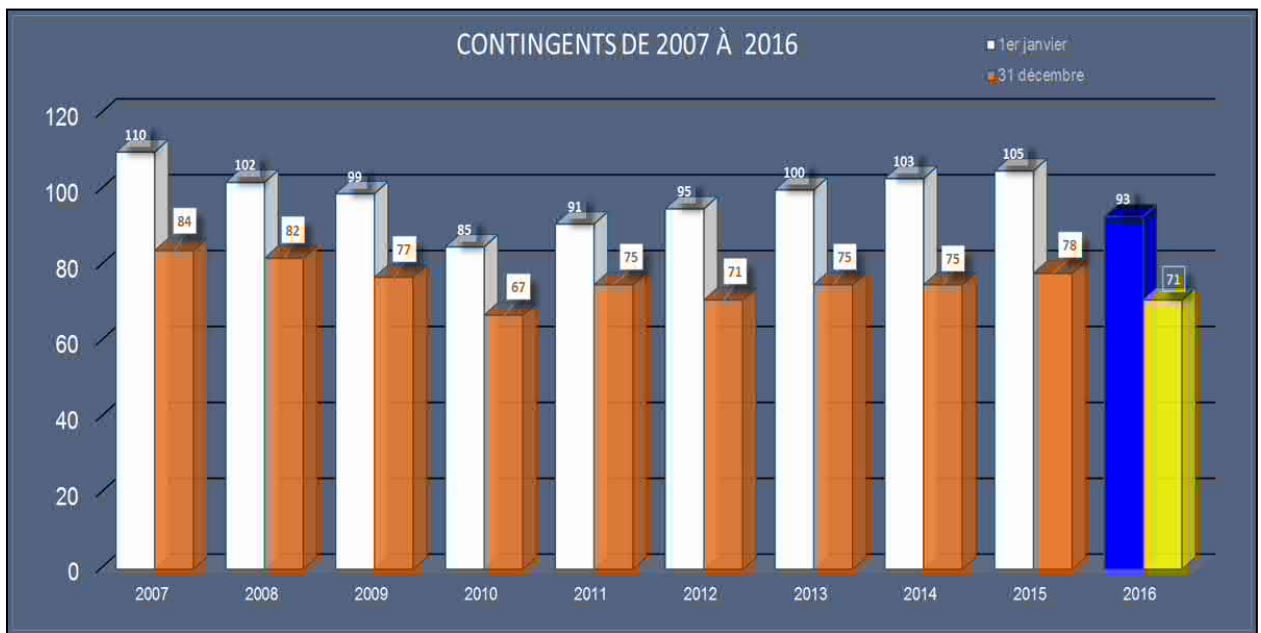




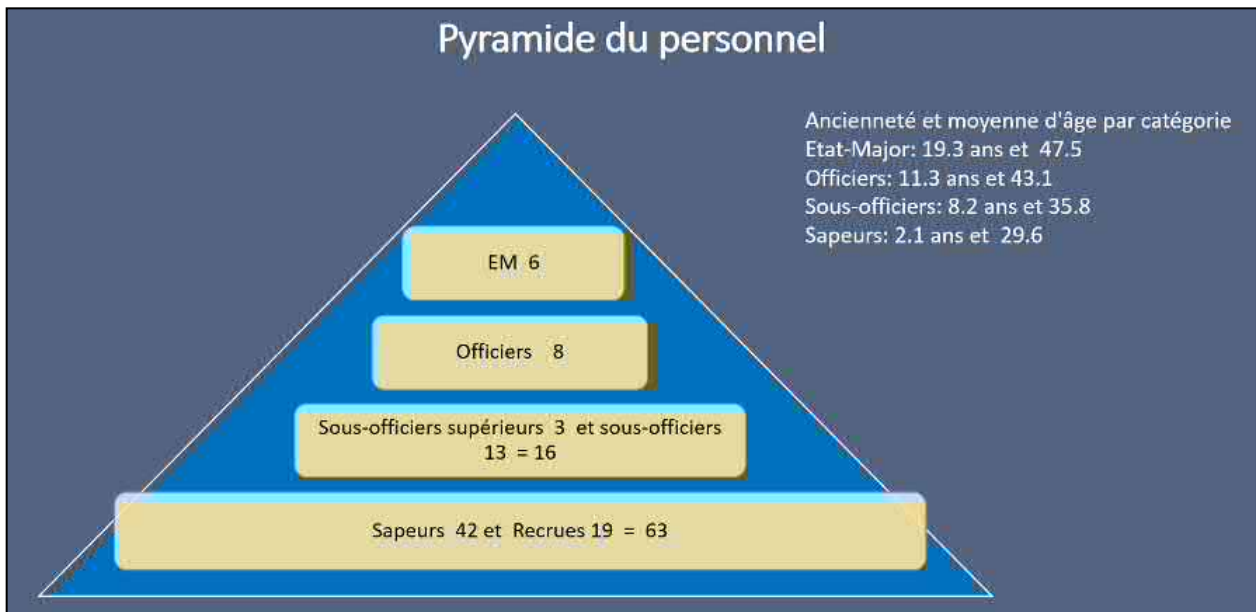
**Organigramme du SDIS**



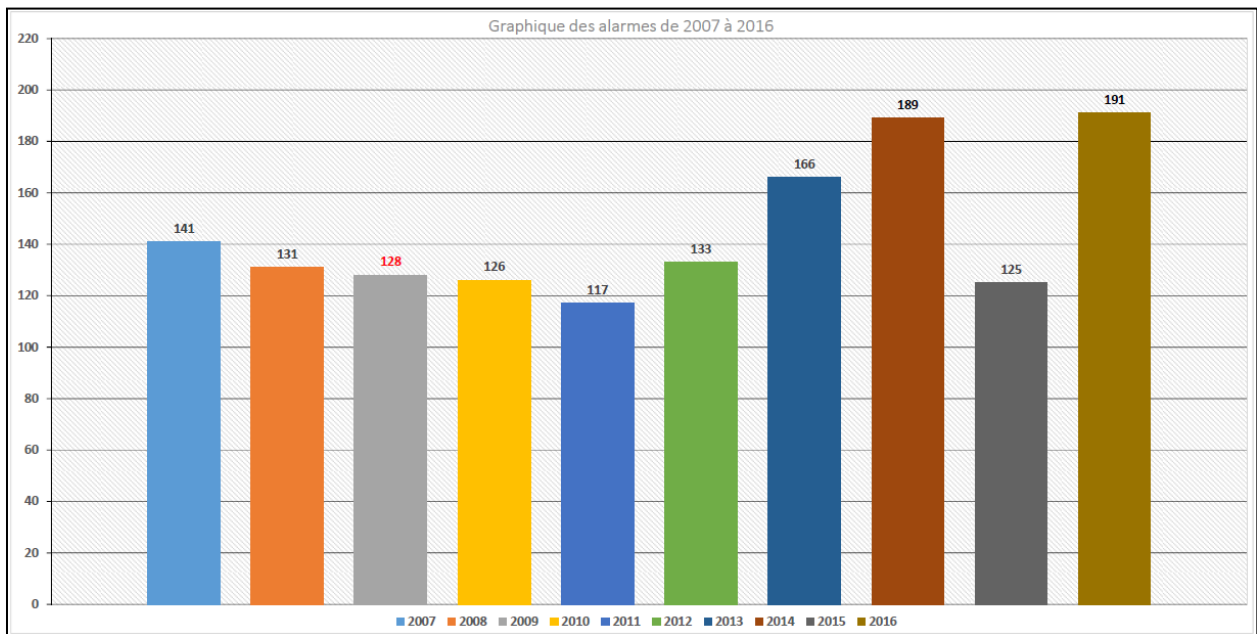
**Graphique du contingent de 2007 à 2016**



## Pyramide du personnel

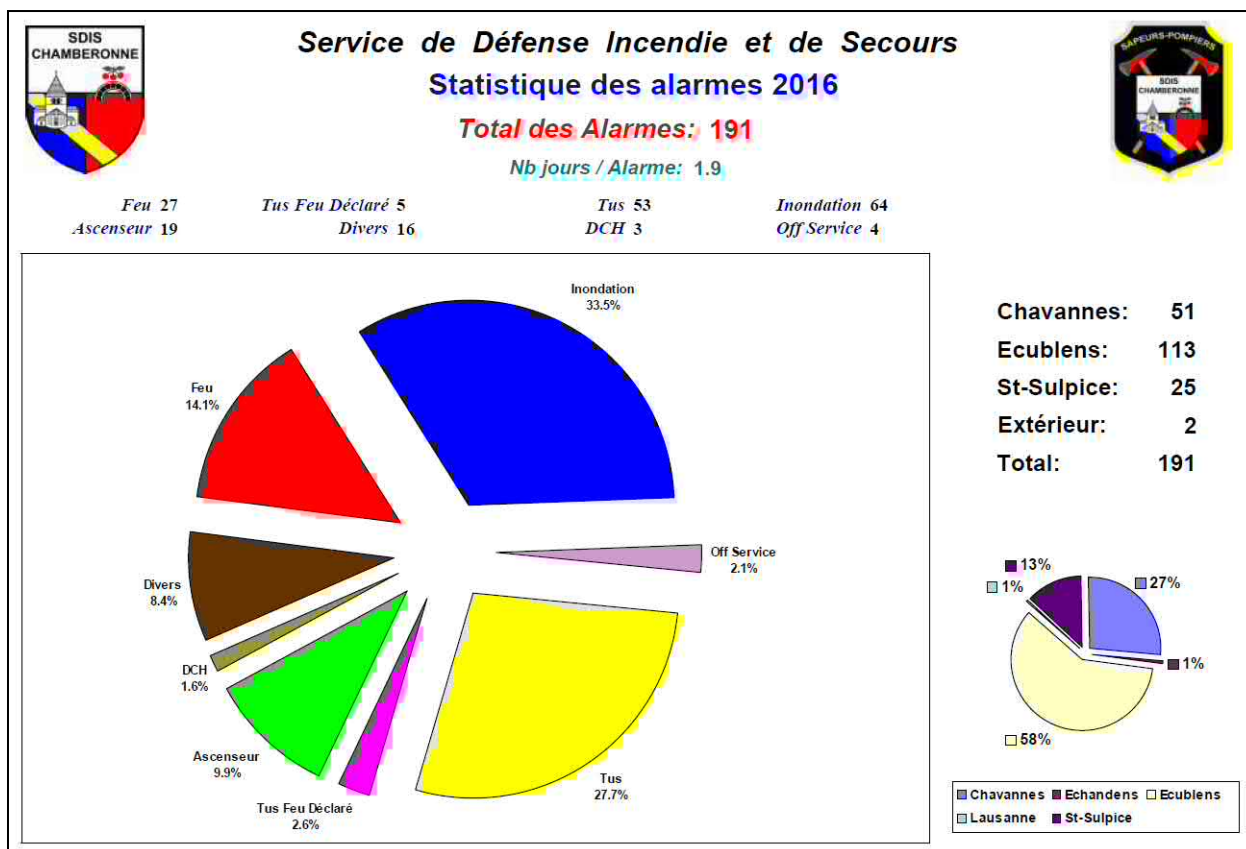


## Graphique des alarmes de 2007 à 2016





**Graphique général des alarmes**



**Graphiques comparatifs des 4 dernières années**

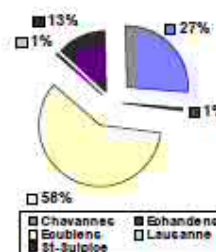
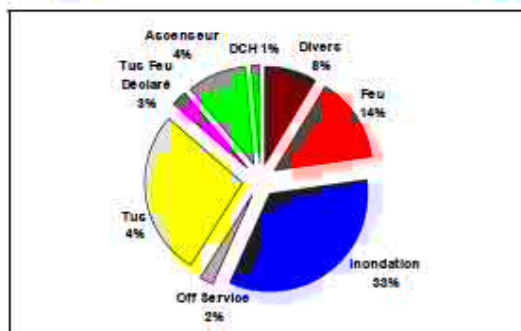


**Service de Défense Incendie et de Secours  
Statistique des alarmes 2016**



**Total des Alarmes: 191**

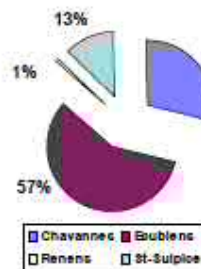
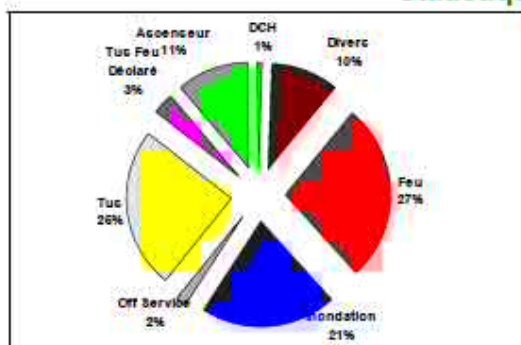
Nb jours / Alarme: 1.9



Chavannes:	51
Ecublens:	113
St-Sulpice:	25
<b>Total:</b>	<b>191</b>

**Statistique des alarmes 2015**

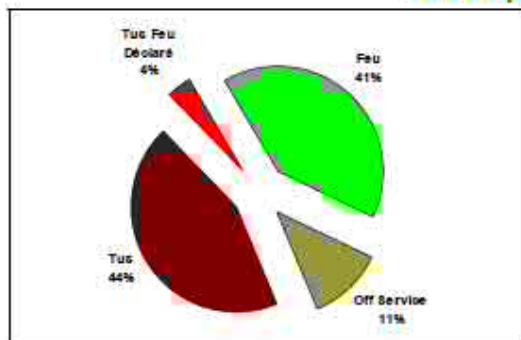
**Total des Alarmes: 125**



Chavannes:	38
Ecublens:	69
St-Sulpice:	18
<b>Total:</b>	<b>125</b>

**Statistique des alarmes 2014**

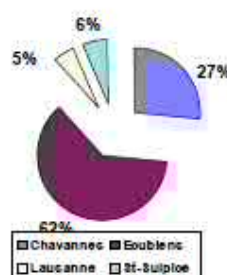
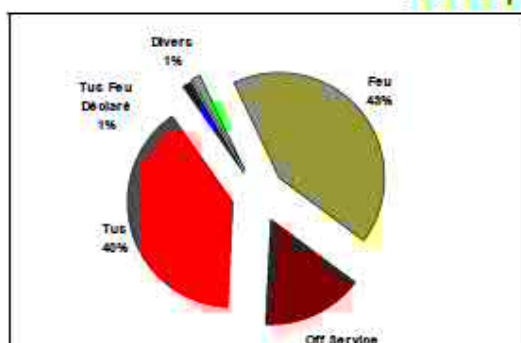
**Total des Alarmes: 189**



Chavannes:	52
Ecublens:	103
St-Sulpice:	34
<b>Total:</b>	<b>189</b>

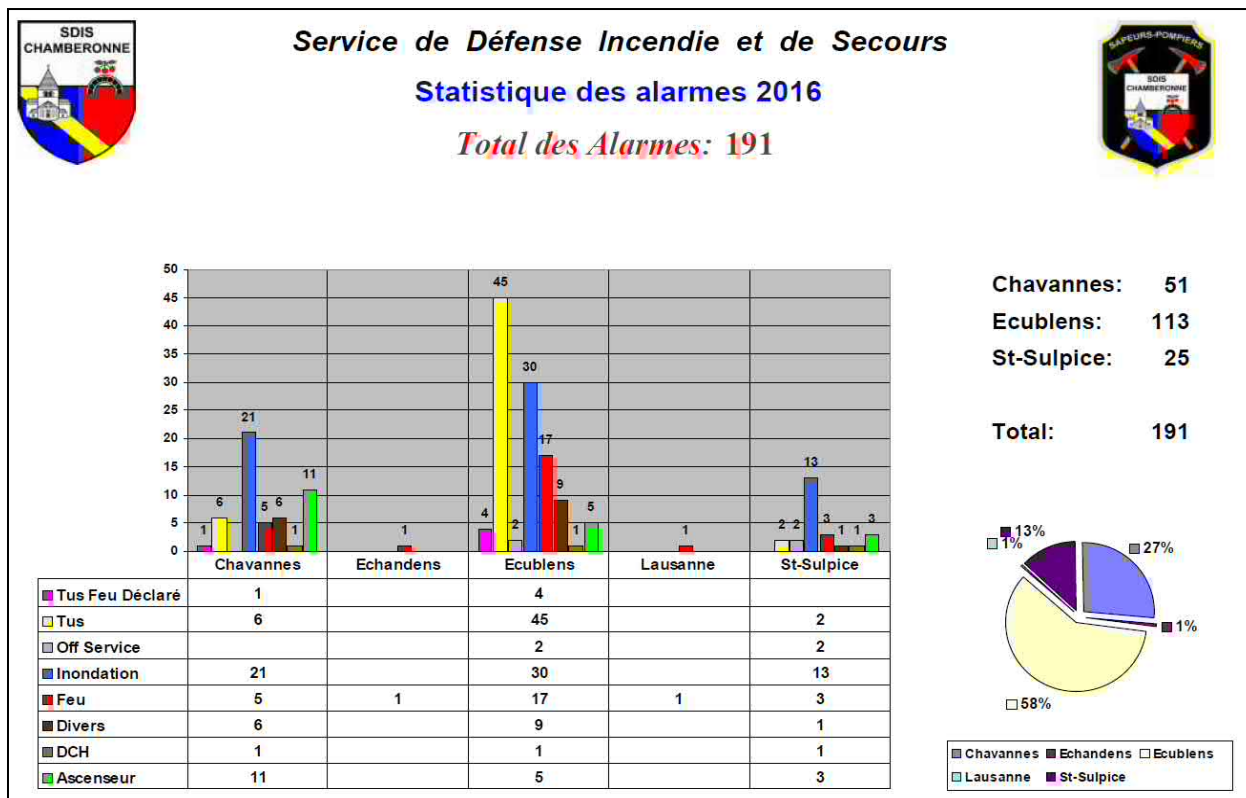
**Statistique des alarmes 2013**

**Total des Alarmes: 165**

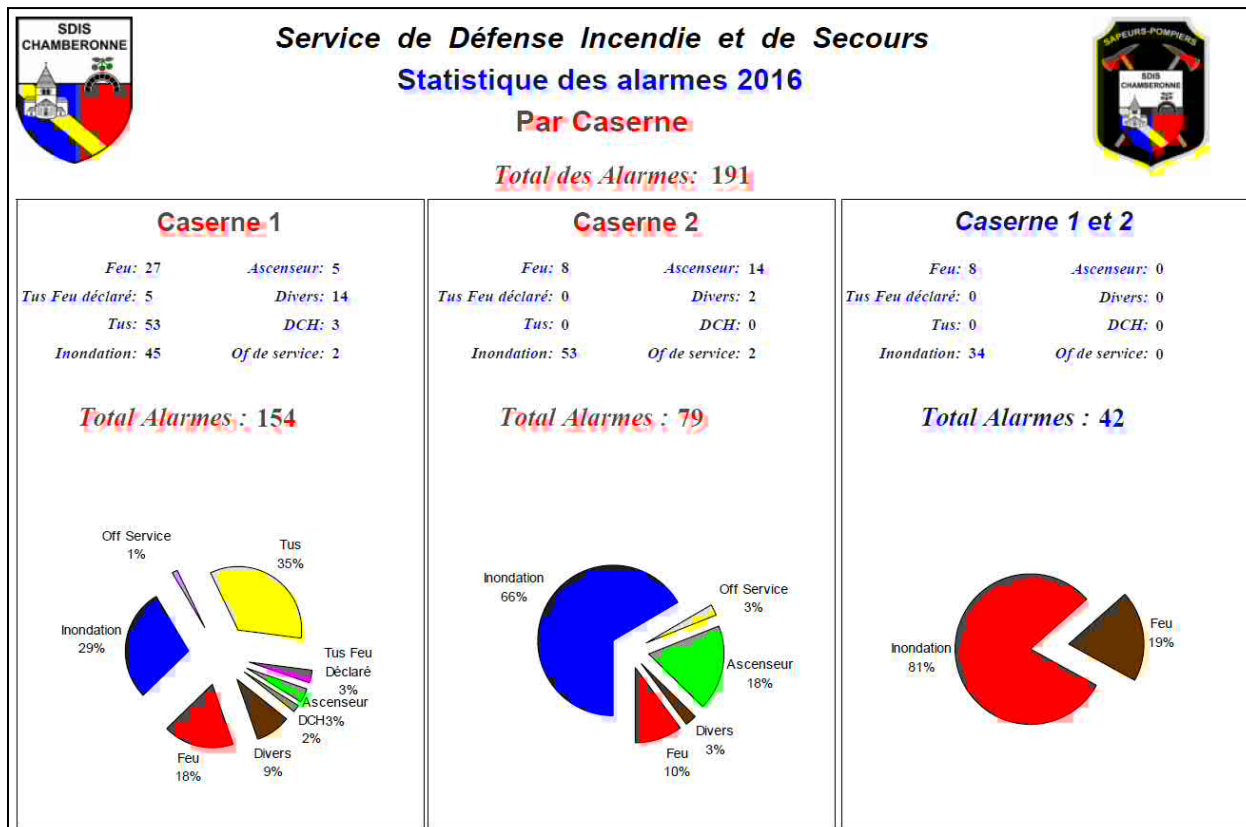


Chavannes:	34
Ecublens:	107
St-Sulpice:	22
Renens:	1
Lausanne:	1
<b>Total:</b>	<b>165</b>

Graphiques par types d'interventions



Graphiques par sites de départ



## Organisation régionale de la protection civile (ORPC) – ROL Lausanne Ouest



Délégué municipal d'Ecublens : M. Michel Farine, membre du Comité directeur.

La version complète du rapport sera validée lors de l'assemblée régionale de l'ORPC le 13 juin 2017. Celui-ci pourra être consulté sur le site [www.crissier.ch](http://www.crissier.ch)

### Assemblée régionale

L'assemblée régionale, présidée par M. Gérald Lagrive, est composée d'un effectif de 40 membres.

### Comité directeur

Au 31 décembre 2016 et suite au décès de M. Bertrand Henzelin, le Comité directeur était composé de 7 membres, soit :

Président :

- Marcel-André Panzera, Saint-Sulpice

Vice-Présidente :

- Nicole Cattano, Villars-Sainte-Croix

Membres :

- Jean-Pierre Aeby, Bussigny
- Isabelle Steiner, Chavannes
- Pierre Muhlethaler, Crissier
- Michel Farine, Ecublens
- Olivier Golaz, Renens

Secrétaire :

- Denis Lang

Trésorière :

- Véronique Bruchez.

Le Comité directeur s'est réuni à 3 reprises, les 19 avril, 23 août et 23 novembre, pour la gestion des affaires courantes de l'ORPC dans le cadre de ses attributions.

Dans le cadre des diverses séances, le comité a adopté les préavis suivants :

- Préavis 13/2011-2016 : gestion et comptes 2015, portant sur la gestion et les comptes de l'exercice 2015 ;
- Préavis 01/2016-2021 : budget 2017, portant sur la proposition de budget pour l'année 2017.

### Missions principales du personnel professionnel

- Gérer les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC) et garantir leur formation et entraînement.
- Mettre sur pied les rapports, cours de cadres et cours de répétition de compétence communale/régionale.
- Gérer et garantir l'état opérationnel des constructions, du matériel et des infrastructures de l'ORPC.
- Garantir l'état opérationnel des engagements de l'ORPC en matière de conduite, ainsi qu'en appui des partenaires sécuritaires et autres.

### Effectif du personnel professionnel (au 31.12.2016)

L'effectif du personnel professionnel représente toujours 640 % d'ETP (équivalent temps plein) et concerne 8 personnes au 31 décembre 2016. Le potentiel humain des professionnels de l'ORPC sera réexaminé dans les périodes à venir et une adaptation devra être réalisée ; au vu des exigences du domaine de la conduite opérationnelle et de l'instruction, il est envisagé d'engager un chef opérations à plein temps, dont le profil de formation recherché sera axé principalement sur la maîtrise de ces domaines. De plus, les 70 % toujours vacants dans le domaine « Administration et technique » seront répartis dans la nouvelle organisation interne.

### Instruction

#### Bilan de capacité de la FIROL (porteurs de pager)

Premier échelon d'intervention de l'ORPC, la Formation d'intervention régionale de l'Ouest lausannois (FIROL), comptait 88 personnes dans ses rangs au 31 décembre 2016. Cet effectif demande un entraînement spécifique et son renouvellement est

une tâche continue du commandement de l'ORPC ROL.

La diversité des spécialistes qui la composent permet une activité étendue à l'assistance de personnes en hébergement et ravitaillement, à l'engagement de moyens techniques, à la conduite et l'exploitation de moyens d'aide à la conduite (AiC) à l'attention des partenaires et la collaboration avec les services communaux.

Les contraintes professionnelles des incorporés miliciens de la FIROL influent sensiblement sur leur disponibilité au moment de l'alarme. L'aléatoire de leur entrée en service rapide se doit d'être compensé par un effectif important, garantissant ainsi une disponibilité numérique et pluridisciplinaire suffisante à l'accomplissement de missions d'envergure, tant dans l'ampleur que la durée.

Aujourd'hui encore, la FIROL est composée d'astreints volontaires provenant des différents domaines de l'ORPC et représentant une formation où la proportion de cadres est toujours trop largement dominante. Une nouvelle analyse de ses structures et des moyens en personnel et matériel est actuellement à l'étude et fait partie de l'étape de restructuration globale des bataillons de régions protection civile (version application AGILE 2018-2020).

Les formations d'appui, deuxième échelon de l'ORPC ROL (FAR), apportent une relève indispensable dans la continuité de l'engagement et le recours à leurs contingents est régulièrement appliqué pour la bonne marche des engagements d'urgence (art. 27 LPPCi), ainsi que tout autre service d'instruction.

#### **Personnel incorporé, instruction et intervention**

Au 31 décembre 2016, les contrôles de l'effectif dénombrèrent 674 incorporés formés, 302 en réserve et inactifs, soit une stabilité relative par rapport à l'effectif relevé une année auparavant. Malheureusement, le constat reste que, depuis plusieurs années, les nouveaux incorporés ne compensent pas les départs et que le contingent de base est en diminution permanente

(exemples : 2015, 54 arrivées/59 départs et 2016, 36 arrivées/63 départs).

#### Instruction de base des cadres et spécialistes, perfectionnement :

36 jeunes incorporés ont suivi l'école de formation de base au Centre de compétence du SSCM à Gollion (CCPP).

32 personnes ont suivi des cours complémentaires aux Centres de compétence de Gollion (VD) et d'instruction de Schwarzenburg (CH) et ainsi accompli 159 jours de service. Le maintien du quota des participants et jours de service de cette catégorie est aussi dû à la prise en compte des « paiements de galons », intitulés aussi stages pratiques et instaurés par le SSCM dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

11 personnes ont obtenu des qualifications leur donnant accès à une formation de cadre et ont été promues à un grade supérieur.

#### Cours de répétition, services d'entretien, engagements au profit de tiers

(Organisés par l'ORPC ROL, soit : 1'317 personnes – 3'081 jours de service)

\* **Remarque** : la même personne peut être comptée plusieurs fois par le fait qu'elle a accompli des services différents et/ou participé aux phases préparatoires.

Pos	Domaine	Effectif *	Jours de services
1	Cours de répétition standards, reprise des connaissances de base, acquisition de nouvelles connaissances, entraînement du savoir-faire, appréciation des capacités et gestion des moyens. Aide dans le domaine sanitaire lors des dix journées du don du sang sur les sites de l'EPFL et de l'UNIL.	761	1'732
2	Maintien de la capacité d'intervention de la Formation d'intervention régionale.	88	371
3	Entretien du matériel et des constructions.	67	220
4	Services d'utilité collective, interventions.	401	758
<b>Totaux :</b>		<b>1'317</b>	<b>3'081</b>



### Commentaires par position :

- Ces cours de répétition concernent les domaines du suivi de situation, de la télématique, de la protection atomique, bactériologique et chimique (NBC), de l'assistance, de la protection des biens culturels, de l'appui technique, du sanitaire, des transports, du ravitaillement, de l'exploitation des constructions et du matériel. La création et l'entretien des dossiers de conduite et planifications y sont compris.
- La FIROL a été entraînée dans des services spécifiques. Ses éléments sont aussi concernés par les cours de la position 1. En 2016, comme ces dernières années, les membres de la FIROL sont toujours plus sollicités par les services d'utilité collective et d'engagement d'urgence ; malgré ce fait, le nombre de participants et de jours de service de cette rubrique est en stabilité.
- Afin d'optimiser l'efficacité des équipes de maintenance des constructions, les cours qui les concernent sont planifiés en dehors des activités des autres services. Ces services sont particulièrement avantageux, ils limitent les charges d'entretien.
- Les engagements d'urgence, l'appui à la collectivité et aux partenaires se répartissent comme suit :
  - Engagement en cas d'urgence au profit de l'UNIL et du Centre de recherche des lettres romandes (CRLR), à Dorigny, du 14 au 18 novembre 2016.
  - Plan canicule 2016 (planification d'engagement).
  - 20 km de Lausanne, samedi et dimanche 23 et 24 avril 2016.
  - Destiny, samedi 25 juin 2016 et week-end du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 2016.
  - Cap sur l'Ouest 2016.
  - 31<sup>e</sup> Marchethon CF Lausanne.
  - 29<sup>e</sup> Téléthon, les 2 et 3 décembre 2016.



### **Travaux d'état-major / Planifications / Entraînement des formations**

Entre 2014 et 2015, les officiers d'état-major et leur encadrement de spécialistes se sont entraînés au rythme de la conduite, en pratiquant des phases d'exercices sur l'appréhension des problèmes, l'analyse des situations, le développement des variantes et des conseils permettant la prise de décision des chefs d'intervention. L'étape suivante consiste à concrétiser l'apprentissage acquis dans ces phases partiellement théoriques, pour monter en puissance et exercer l'engagement pratique des formations dans le terrain et jusqu'au bout de l'action. Pour ce faire, l'ORPC ROL collabore étroitement avec sa voisine de Lausanne-Est et s'appuie sur les conseils avisés et le support technique de la Société GESTIO. Son formateur expérimenté nous renforce dans l'établissement des concepts, dans la conduite des phases opérationnelles et sur le retour d'exercice (RETEX), facilitant ainsi le perfectionnement de nos forces, étape par étape et dans la continuité.

Du 10 au 14 octobre 2016, le cours de répétition FIR/FAR s'est déroulé sur le site de l'UNIL et de l'EPFL, avec le concours des services de sécurité des deux institutions. Nous profitons de les remercier pour leur précieuse collaboration, qui permet à chacun d'améliorer son niveau opérationnel en s'entraînant sur un terrain idéalement constitué pour l'exercice de nos formations. Les thèmes principaux en étaient les suivants :

- Engagement des moyens anti-inondations (boudins « EN » de l'ECA – sacs de sable selon concept canton-région et sacs « Aqua »).
- Mise en place du dispositif de réalimentation électrique d'une antenne Polycor.
- Bouclage de zones, gestion du trafic des véhicules sur voie publique avec POL.
- Aide à la conduite et appui télématique dans structures mobiles sur terrain (PCE).
- Battues et recherches de personnes dans des zones urbaines et en sous-sols.
- Mise en place de barrages et « bassins » de désinfection en cas d'épizootie.



## Concepts d'engagements

Le dossier d'engagement CODENG ROL, regroupant les principaux concepts d'intervention en cas de situation d'urgence est toujours en cours d'élaboration et sa mise à jour reste permanente. L'instruction nécessaire se base sur la doctrine d'engagement élaborée par l'EMCC, sur le dossier « ORCA – Analyse des dangers et des risques dans le canton », ainsi que sur les enseignements des expériences tirées des collaborations avec les régions voisines. En 2017, une attention particulière sera portée à l'engagement « DELESTA » selon l'ordre de la division PCi VD sur le délestage autoroutier et sous le contrôle de la Gendarmerie vaudoise.

## Structure actuelle du bataillon et projection future

D'un effectif réglementaire de 687 hommes, le bataillon est aujourd'hui encore structuré selon la vision de la réforme « AGILE » et regroupe un effectif réel de 674 astreints actifs et formés, au 31 décembre 2016. Il comprend, entre autres, un état-major de 18 officiers dont 12 sont membres de la FIR et porteurs de pagers, une formation d'intervention (FIR) de 76 cadres et spécialistes, une compagnie d'état-major (cp EM) de 151 incorporés, ainsi que de 5 compagnies (cp Appui/Assist) représentant 429 cadres, spécialistes et soldats du contingent FAR.

## Dispositif logistique et territorial

### Constructions de l'ORPC et gestion des abris publics et privés

Entretenues par le personnel professionnel et de milice, les 9 constructions de protection, un atelier/hangar et les bureaux de l'administration composent l'essentiel du parc immobilier géré et utilisé par l'ORPC. Régulièrement contrôlés par les instances fédérales et cantonales, ces ouvrages sont en bon état et opérationnels.

13 locations de dortoirs, cuisines et réfectoires ont été comptabilisées sur toute l'année ; elles sont réparties dans les catégories suivantes : 6 du domaine privé, 7 des sociétés locales des communes de l'Ouest lausannois, ainsi que des Hautes Ecoles (UNIL/EPFL).

Les contrôles périodiques de l'entretien des abris privés se sont déroulés à raison d'une semaine de cours en mars et une autre en octobre. Au total, ce sont 44 abris (1'409 places protégées) qui ont été visités ; 38 sont conformes et en ordre ; les 6 autres seront soit reconduits en 2017, soit considérés comme de pleine valeur sitôt enregistrée la réception de la facture validant les travaux de remise en état légers signifiés aux propriétaires.

Les 5 abris publics sont répertoriés dans les places protégées au profit de la population. Ils font partie intégrante des contrôles périodiques réalisés par l'ORPC avec le concours de la section ouvrages du SSCM.

### Accueil des requérants d'asile et situation pour l'Ouest lausannois (EVAM)

Le nombre de requérants d'asile attribués au canton s'est stabilisé dans le courant de l'année 2016.

Pour ce qui est des infrastructures de protection civile déjà réquisitionnées par l'EVAM, la situation dans le district est toujours la suivante :

- Depuis décembre 2012, la construction PCi de Dessous-Le-Mont à Bussigny regroupe une cinquantaine de requérants d'asile.
- Depuis novembre 2015, la construction du Léman (sous la salle de gymnastique du collège du Léman) à Renens est utilisée comme structure d'accueil pour quelque 50 requérants d'asile.

Pour les deux structures, les résidents occupent les constructions pour la nuit et rejoignent une structure de l'EVAM pour la journée.

Aux dernières nouvelles, la construction de Dessous-Le-Mont à Bussigny sera fermée en début d'année 2017 ; celle-ci devra néanmoins rester en attente d'une nouvelle utilisation par l'EVAM, ceci au vu de l'évolution de la situation migratoire. Une possibilité de pouvoir l'utiliser durant cette période de fermeture, au bénéfice d'un hébergement d'urgence de la population locale et sous la conduite de l'ORPC ROL, sera aussi envisagée entre les parties concernées.

## Véhicules d'intervention et nouveaux uniformes des astreints

### Véhicules de l'ORPC Ouest lausannois

L'ORPC dispose actuellement d'un contingent de 8 véhicules de service ; 5 bus « Vito-Mercedes » (3 anciens de 10 ans et plus et deux nouveaux de 2014/15) combinés pour le transport de 8-9 personnes + matériel + traction d'engins ; 2 PUCH type militaire depuis 2014, ainsi qu'un véhicule pour assurer le piquet de l'ORPC par les officiers de milice ; les huit sont la propriété de l'ORPC. Un petit véhicule pour le transport de personnes (5 pl.) + matériel + traction engin/remorque sera livré en décembre 2016. Une acquisition d'un nouveau véhicule du type « bus Vito-Mercedes » (transport de personnes et matériel combiné), en complément de flotte ou remplacement de l'un des plus anciens, a été acceptée par l'Assemblée régionale et incluse au budget 2017.



### Nouvelles tenues pour la protection civile vaudoise



Les assortiments des éléments composant la nouvelle tenue PCi VD 15 ont été livrés à l'ORPC. Cela concerne le détachement

« FIR » des porteurs de pager et le personnel professionnel, soit environ 100 personnes sur les 700 qui constituent les actifs de l'ORPC Ouest lausannois. Ces tenues vestimentaires ont été distribuées dans le cadre des services d'instruction d'octobre 2016 et seront complétées par la suite, selon les quelques points encore manquants à ce jour.

En ce qui concerne les astreints de la formations d'appui de la région (FAR), ils conservent leur tenue PCi 95-2000 et, hormis les jeunes recrues effectuant leur école de formation, qui eux, sont équipés de la nouvelle

tenue VD 15, les autres termineront en principe le temps de leur obligation de service dans l'ancienne tenue.

## Informatique

### Site internet de l'ORPC ROL

Pour être en bonne ligne dans les échanges et moyens d'informations d'aujourd'hui, ainsi que sur la demande de l'Assemblée régionale de l'ORPC à fin 2015, le site internet de l'ORPC ROL a été mis en ligne en décembre 2016 à l'adresse suivante [www.pci-rol.ch](http://www.pci-rol.ch).

### PISA

Sur décision des instances politiques et par l'Office fédéral de la protection de la population, la protection civile passe d'un système de gestion des astreints OM à celui de PISA (système opérationnel dans l'armée depuis de nombreuses années).

La migration a été effectuée en novembre 2016 pour tout le Canton de Vaud. Elle s'est déroulée avec succès et le 100 % des astreints actifs a été enregistré dans la nouvelle base. Actuellement, des réglages sont faits en collaboration entre l'Office fédéral, le Canton (SSCM) et les régions PCi vaudoises, afin que tous les paramètres opérationnels dans le précédent système soient reconduits dans l'actuel.

### OM (système de gestion)

OM effectifs a été remplacé par le système PISA.

OM comptable en ligne est maintenu et permet la gestion administrative des services d'instruction.

OM matériel est maintenu et permet la gestion du matériel, des constructions et des équipements au sein des régions, ceci en concordance avec le Canton.

OM constructions région est un nouveau système pour la gestion des abris destinés à la population dans le Canton ; il a été développé avec le concours et sur la base des données de la région Ouest lausannois (région pilote) et sera prochainement utilisable par toutes les régions de la protection civile vaudoise.

## Dispositif d'alarme (POLYALERT) et essais de sirènes

### POLYALERT

A fin 2016, 452 sirènes fixes du dispositif cantonal vaudois sont enregistrées sur POLYALERT.



### Essais de sirènes du 3 février 2016

#### Situation pour le district Ouest lausannois

Il s'agissait du premier test dans le cadre du dispositif POLYALERT. Un astreint a été mobilisé au pied de chaque sirène pour, d'une part, apprécier la qualité sonore, et d'autre part, pour effectuer le déclenchement manuel selon les prescriptions fédérales et cantonales. Durant la même journée, les sirènes mobiles ont toutes été testées sur alarme sonore, afin de contrôler leur état technique de fonctionnement, ainsi que les parcours de GAM (groupe d'alarme mobile) planifiés.

#### Sirènes fixes :

Sur les 12 sirènes fixes du district, toutes sont connectées sur POLYALERT et ont été testées selon les prescriptions ; seule la sirène rue du Jura 9 à Crissier n'avait pas son coffret à clé opérationnel le jour des essais.

Résultats : 11 en ordre, et 1 défaut, soit 91.6 % de réussite.

#### Sirènes mobiles :

Les 9 sirènes mobiles de l'ORPC ont toutes été montées sur un véhicule de service et testées sur leur capacité sonore.

Résultats : 8 en ordre, et 1 défaut, soit 88.9 % de réussite.

### Conclusion et perspectives d'avenir

Les années se suivent et ne se ressemblent pas forcément ; en effet, les milliers de jours de service consacrés par la PCi vaudoise aux engagements d'urgence en 2015, n'ont heureusement pas dû être reconduits en 2016. Qu'à cela ne tienne, nous devons nous tenir prêts et nous connaissons les points essentiels à entretenir et développer pour y parvenir. Nous profiterons de cette nouvelle législature 2016-2021 pour faire avancer le projet de l'Association Sécuri-

taire de l'Ouest lausannois devant regrouper les trois corps de secours (Police, PCi, SDIS).

Nos remerciements vont au Commandant de la PCi vaudoise et son état-major pour leur soutien technique et tactique, ainsi qu'à nos autorités communales qui, par l'encadrement du Comité directeur et de l'Assemblée régionale, dont les élus ont été assermentés par Madame la Préfète du district le 29 juin 2016 en l'Aula du collège de La Plaine à Chavannes-près-Renens, nous apportent leur appui permanent. L'ORPC ROL, par son personnel professionnel et tout le contingent de milice, vous en est reconnaissante et vous assure de son dévouement et de sa disponibilité.

*Le Commandant de l'ORPC ROL  
Lt col Pierre Annaheim*

♦ ♦ ♦ ♦

## Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne

*Délégué municipal d'Ecublens au Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du Service des taxis : M. Michel Farine.*



### Principales tâches

- Renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis.
- Préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis.
- Surveiller et corriger les examens topographiques.
- Délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis.
- Gérer et tenir à jour les dossiers des conducteurs de taxis.

- Veiller au respect des règlements régissant le service des taxis.
- Enquêter sur les réclamations.
- Rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.
- Assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique, ainsi que des révisions réglementaires.

Suite à l'engagement d'un deuxième policier à la Brigade des taxis, en date du 1<sup>er</sup> mai, six collaborateurs/trices, représentant 3.8 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), dont Ecublens fait partie, avec onze autres collectivités environnantes.

### Evénements marquants

Par arrêts des 31 mars et 27 avril, la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal a rejeté les requêtes, respectivement du Groupement des indépendants et de la société Uber, contre la deuxième révision partielle de la réglementation sur le service des taxis. Ces deux décisions ont été contestées devant le Tribunal fédéral, qui n'a pas encore statué sur le recours du Groupement des indépendants. En revanche, il a, par arrêt du 31 octobre, admis le recours d'Uber, estimant, contrairement au Tribunal cantonal, que cette société a qualité pour agir. Dès lors, l'instance précitée devra notamment déterminer si la notion de central d'appel est applicable à la société Uber.

Par ailleurs, l'engagement d'un deuxième policier a permis d'intensifier la lutte contre les taxis « sauvages » (exerçant sans autorisation). C'est ainsi, notamment, que plusieurs contrôles nocturnes ont pu être réalisés. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 164 (52 en 2015). Au total, on dénombre 363 dénonciations dressées, tous corps de police confondus, à l'endroit de personnes exerçant sans autorisation, la plupart contre des chauffeurs utilisant l'application UberPop, lesquels, en l'absence de permis professionnel et de véhicule agréé, contreviennent au Règlement sur les taxis.

Enfin, le Comité de direction a, avant le changement de législature, mené une réflexion visant à dresser un bilan du fonctionnement des structures qui fondent l'Association. Une série de recommandations a été formulée à l'intention du Conseil intercommunal. En outre, celui-ci a, dans sa séance du 12 octobre, nommé une commission pour répondre à un postulat intitulé « Pour un large débat sur l'avenir des transports de personnes ».

Confronté à l'arrivée de nouveaux modèles économiques et d'une concurrence accrue, le monde des taxis reste plus que jamais au cœur de l'actualité médiatique, juridique et politique.

### Autorisations

#### Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2015	2016	2015	2016
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>153</b>	<b>250</b>	<b>250</b>

Suite à la cessation d'activité de leurs titulaires, quatre autorisations A (2015 : 8) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit au conjoint ou au descendant du renonçant. Il est à signaler que sept autorisations aux mains des compagnies, qui n'ont pas été renouvelées en fin d'année, seront attribuées à des exploitants indépendants.

#### Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de Véhicules	
	2015	2016	2015	2016
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	50	52	55	55
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis !	1	1	2	2
Autres	36	46	42	52
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>110</b>

**Type C – Voitures de grande remise**

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2015	2016	2015	2016
Entreprises	4	4	19	20
Exploitants indépendants	6	4	7	5
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>26</b>	<b>25</b>

**Conducteurs**

Au nombre de 469 (2015 : 478), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2015	2016	2015	2016
Conducteurs « réguliers »	412	408	22	17
Conducteurs « auxiliaires »	42	43	2	1
<b>Total</b>	<b>454</b>	<b>451</b>	<b>24</b>	<b>18</b>

Au cours de l'année, sur 37 demandes enregistrées (2015 : 32), 24 carnets de conducteur ont été délivrés (2015 : 22), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

**Courses des taxis de place**

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'147'067 courses, contre 1'247'909 en 2015.

**Stations**

Au nombre de 46, les stations offrent un total de 194 places (comme en 2015).

◆ ◆ ◆ ◆

## Commission COH – Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles

(Communes de Chavannes-près-Renens,  
Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice  
+ UNIL et EPFL)

*Délégation municipale d'Ecublens : jusqu'au 30 juin 2016, MM. Pierre Kaelin, Syndic, et Didier Lannaz, et dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, MM. Christian Maeder, Syndic, et Didier Lannaz.*

Présidence 2016 : M. Alain Clerc, Syndic, Saint-Sulpice.

Le secrétariat de la COH est assuré par le Greffe municipal d'Ecublens.

La Commission a tenu 3 séances et a traité les principaux objets suivants :

### Information réciproque des partenaires et concertation sur les projets courants

**EPFL**

- Présentation du projet de construction d'un bâtiment dédié à la petite enfance, avenue Forel. Celui-ci consiste à déplacer l'actuelle garderie, qui doit faire place au bâtiment destiné à la RTS, à l'emplacement occupé actuellement par le parking des Alambics.

**UNIL**

- Rappel des différents projets en cours sur le site de l'Université, à savoir : Bâtiment Biophore – Bureaux, Bâtiment Amphimax – Groupe électrogène, Bâtiment Genopode – Installation ventilation, Bâtiment Geopolis – Bureaux, Ferme de la Mouline – Station de lavage.
- Présentation du projet de réaménagement des parkings Sorge, Dorigny et Geopolis, lesquels resteront accessibles à tout un chacun, moyennant paiement.
- Présentation du nouveau concept de signalisation du campus de l'UNIL. Il vise à améliorer la prise en charge des utilisateurs et visiteurs de l'UNIL, qu'ils arrivent

en voiture, par le rail, en bicyclette, à pied, etc.

- Les demandes de permis de construire suivantes ont été déposées :
  - Couvert pour conteneurs à déchets chimiques existants.
  - Réfection touchant la « zone sportive lac ». Pour rappel, l'EPFL et l'UNIL sont copropriétaires du Centre sportif. Ce projet consiste en la réfection des terrains de sport dont certains sont très dégradés, vu l'utilisation soutenue à laquelle ils doivent faire face. Il s'agit également de transformer le terrain en dur de type « gravier » en type « synthétique », afin de le valoriser et d'augmenter sa durée d'utilisation, de reconfigurer les abords du centre nautique avec un alignement des bateaux et le développement d'une bande végétale, et de transformer certaines parties du vestiaire extérieur afin de pouvoir utiliser le hall, actuellement non chauffé, en tout temps pour en faire un lieu de rencontre des sportifs.



Bâtiment Geopolis - stramatakis © UNIL

### Commune de Chavannes-près-Renens

- A la demande de la Commune de Chavannes-près-Renens, la Ville de Lausanne confirme qu'elle s'est déclarée prête à mettre à disposition de l'EPFL un certain nombre de terrains de football compris dans le PAC 229, à partir de 2020, pour des projets d'agrandissement. Ces terrains seraient alors com-

pensés par la réalisation de terrains synthétiques afin de conserver la même capacité d'accueil qu'à l'heure actuelle.

### Commune d'Ecublens

- Une présentation publique du projet de réaménagement de la RC 82 (avenue du Tir-Fédéral) a eu lieu le 15 mars 2016.
- Le passage sous voie au niveau du Synathlon a fait l'objet d'une enquête complémentaire.

### Commune de Lausanne

- La Ville de Lausanne a lancé un mandat d'études parallèles concernant les Prés de Vidy. Le site a été agrandi en incluant les établissements horticoles, car il n'est pas exclu que ceux-ci soit relocalisés aux Prés de Vidy. En effet, les Prés de Vidy sont, compte tenu de leur configuration, trop isolés pour pouvoir imaginer y développer un quartier traditionnel, contrairement à la parcelle accueillant actuellement les établissements horticoles.

### Commune de Saint-Sulpice

- Un important plan de quartier a démarré (env. 400 habitants). La présentation du lauréat du concours s'est déroulée le 14 avril 2016.

### Plan d'affection cantonal (PAC) 229

- Les partenaires de la COH regrettent la réponse du Conseil d'Etat (CE) qui refuse de réviser ce PAC au motif que sa réouverture « constituerait un risque majeur à un moment charnière du développement du canton ». A noter que le Bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) a également écrit au CE en début d'année pour lui demander la réouverture du PAC 229 et la création d'un groupe de travail, en relation avec le projet de Plan directeur intercommunal.

♦ ♦ ♦ ♦



## Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)



[www.ouest-lausannois.ch](http://www.ouest-lausannois.ch)

**Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, Etat de Vaud**

*Délégations d'Ecublens :*

- *Jusqu'au 30 juin 2016 : M. Pierre Kaelin Syndic, et dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016 : M. Christian Maeder, Syndic (groupe de pilotage) ;*
- *M. Didier Lannaz (chantiers 1, 2, 4, 5 et 6 et groupe décisionnel « Mobilité » regroupant chantiers 5 et 6).*

### **L'OUEST LAUSANNOIS : HUIT COMMUNES, UN TERRITOIRE, UNE VISION PARTAGÉE**

L'Ouest lausannois est une région belle à vivre et en pleine expansion. Afin de coordonner et guider leur développement, les huit communes du district collaborent de façon intense à travers l'entité « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois » (SDOL) qu'elles ont créée en 2016 pour prolonger et actualiser leur partenariat, mis en place dès 2003.

Elles ont initialement élaboré un schéma directeur avec le Canton. Publié en 2004, ce document offre une vision commune de l'aménagement urbain à long terme, en suivant des principes de développement durable et de concertation. Au fil des années, il a été enrichi de plusieurs études, en coordination avec le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), apparu en 2006, et le Plan directeur cantonal, avec ses récentes adaptations.

En 2013, les huit communes ont décidé d'ancrer davantage leur collaboration en lançant la révision coordonnée de leurs plans directeurs communaux respectifs et la création d'un socle commun sous la

forme d'un Plan directeur intercommunal (PDi), actuellement en cours d'élaboration.

Au printemps 2016, la signature d'une nouvelle convention de collaboration pour le développement de l'Ouest lausannois, sous la forme d'un contrat de droit public, atteste de la volonté des communes de renouveler et de renforcer leur engagement à concevoir ensemble leur avenir territorial et urbain.

### **Mission du Bureau du SDOL**

L'entité SDOL a pour mission de développer, par un processus continu et itératif, une vision et une planification globales, interdisciplinaires, partagées et dynamiques du développement urbain de l'Ouest lausannois. Ses travaux, menés de façon subsidiaire aux communes à l'échelle régionale et intercommunale, contribuent à une identité commune et à la qualité de vie des habitants, tout en répondant à une politique cantonale de densification et de respect de l'environnement. Urbanisme, mobilité, paysage, environnement et énergie, logement et activités, patrimoine et identité régionale constituent ses domaines d'activité. SDOL représente aussi les communes de l'Ouest lausannois au sein des organes du PALM.

### **Structure et organisation**

Trois organes principaux sont au cœur de SDOL et assument l'accomplissement de sa mission : le Groupe de pilotage (Gropil), la Cellule de pilotage technique (CPT) et le Bureau.

Le Gropil représente l'organe suprême de SDOL. Composé des Syndics des huit communes et, avec voix consultative, des membres de la direction des services cantonaux concernés ainsi que de la Directrice du Bureau SDOL, il assume la responsabilité des études et projets, de la gestion des finances, du personnel et de l'administration. Il décide des propositions à soumettre pour adoption aux Municipalités et aux services cantonaux.

La CPT est l'organe de direction technique de SDOL. Composée des responsables communaux de l'urbanisme, des représentants des services cantonaux ou de leurs suppléants et du Bureau SDOL, elle assure la

coordination intercommunale et avec les autorités cantonales au niveau opérationnel. Elle veille à la qualité et à la cohérence technique des études de SDOL et s'exprime sur l'opportunité régionale, ainsi que sur la conformité au PALM des dossiers à enjeu régional.

Le Bureau SDOL, sous la responsabilité d'une directrice, assume le fonctionnement de SDOL et rend des comptes au Gropil. Il est administrativement rattaché à la Ville de Renens à laquelle les sept autres communes délèguent certaines de leurs attributions pour l'accomplissement de tâches juridiques, administratives et organisationnelles liées à la mission de SDOL.

## ACTUALITE

### Une nouvelle convention intercommunale et un nouveau nom

La convention intercommunale, établie à la suite d'une réflexion menée de concert sur la mission et la structure de SDOL, a été signée par les communes en mars-avril 2016. Cette nouvelle convention remplace celle de 2004, devenue caduque après le retrait de la Ville de Lausanne et la réorganisation du PALM. Complétée d'un manuel d'organisation, la nouvelle convention définit la mission, les domaines d'activités et le champ de compétences de SDOL.

Par ailleurs, le renouvellement de la convention s'est concrétisé par l'attribution d'un nouveau nom afin de mieux expliciter le rôle de la structure. L'acronyme SDOL est maintenu, mais signifie désormais « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois ».

## BUREAU

### Lieu et effectifs

Le Bureau SDOL est installé au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment administratif de la Ville de Renens, rue de Lausanne 35.

Les postes du Bureau SDOL représentent 7.5 EPT à fin décembre. Ils sont occupés par : Ariane Widmer, Directrice (80 %), Benoît Biéler, Adjoint (80 %), Jean-Christophe

Boillat, délégué mobilité douce (60 %), William Chibli, chargé de projet PDi (80 %), Xavier Herpin, Chef de projet des Axes forts (100 %), François Périllon, responsable mobilité (90 %), Cristina Ferrari, secrétaire (70 %), Marianne Martin, secrétaire (30 %), Caroline Trolliet, secrétaire (60 %), Laura Stern, stagiaire (100 %).

Nicolas Wisnia, Chef de projet Malley, est rattaché administrativement à SDOL mais a travaillé à 100 % sous la responsabilité des villes de Renens et Prilly en 2016.

### Séances du Gropil et de la Cpt

- 6 séances du Groupe de pilotage (Gropil) ;
- 1 séance élargie concernant l'application de la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) ;
- 8 séances de la Cellule de pilotage technique (CPT) ;
- Dossier analysé par la CPT en 2016 : Crisier / PQ En Chise.

## FINANCES

La comptabilité du Bureau SDOL est intégrée à celle de la Ville de Renens. Elle comprend deux rubriques distinctes : le budget de fonctionnement et le budget des études.

Le budget de fonctionnement inclut les frais annuels du bureau. Il est financé par les communes, au prorata de leur population (à l'exception de la Ville de Prilly, qui participe en fonction de sa population résidente dans le périmètre de SDOL, le solde faisant partie du SDNL) et par le Canton, qui contribue aux charges salariales par un montant forfaitaire (Fr. 75'000.-) et une part variable (15.4 % du solde). Cette contribution se fonde sur la Loi sur l'appui au développement économique (LADE) et la décision n° 200/03 du 15 juillet 2016.

Les études du bureau SDOL font l'objet d'un budget annuel assorti d'une répartition des frais. Les clés de répartition varient en fonction du projet et des partenaires intéressés. Les participations cantonales sont accordées de cas en cas, généralement sur la base de la politique cantonale en

matière de pôles de développement économique, respectivement de l'aide au développement économique ou de la politique d'agglomération.

Toutes les dépenses en relation avec les études font l'objet de contrats (respectivement de confirmations d'offre) entre le bureau SDOL et les mandataires. Toutes les factures y rattachées transitent par le bureau SDOL, sont payées par la Ville de Renens et ensuite refacturées aux différents partenaires.

## Comptes 2016

### Fonctionnement

Les comptes de fonctionnement s'équilibrent à Fr. 956'897.10, dont Fr. 768'311.25 à la charge des communes (soit Fr. 11.10/habitant) et Fr. 183'957.25 à la charge du Canton. La différence avec le budget s'explique principalement comme suit :

- Traitement du personnel et formation : pas d'indexation de 1 % et moins de dépenses que prévu pour la formation du personnel.
- Annonces et documentation : moins de dépenses que prévu.
- Frais de manifestation : l'événement « Rendez-vous de l'Ouest » n'a pas eu lieu.
- Honoraires mandats spécialistes : moins de dépenses que prévu.

### Etudes

Les comptes des études s'équilibrent à Fr. 709'255.44, dont Fr. 413'577.48 à la charge des communes et Fr. 91'132.96 à la charge du Canton. La différence avec le budget s'explique principalement comme suit :

- Malley : 2 ETP (équivalent temps plein) budgétés. Toutefois, il n'y a pas eu d'engagement du deuxième ETP.
- Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) : aucune action de communication n'a été menée pour les PP1 (tram 2<sup>e</sup> étape) et PP5 (BHNS). Cependant, les communes ont pris en charge les actions de communication liées au PP5 (BHNS) sur leurs préavis.

- La réserve pour études diverses a été partiellement utilisée (20 %) pour compléter la maquette de l'Ouest lausannois.

Plusieurs études ont été achevées en 2016, en particulier :

- La première phase du plan directeur intercommunal.
- Renges-Venoges : études tests et image directrice.
- L'étude Tours : publication et constitution du pool d'experts.

### Fonds Wakker

La constitution du Fonds Wakker s'est effectuée en 2011 à l'occasion de l'attribution du Prix Wakker aux communes de SDOL. Le règlement du Fonds a été approuvé par le Gropil lors de sa séance du 15 décembre 2011, date de son entrée en vigueur. Le Fonds est affecté à des actions de communication et de promotion, notamment dans les domaines du patrimoine naturel et bâti, ainsi que de la mobilité douce.

Les comptes du Fonds s'équilibrent à Fr. 63'088.55. Le Fonds fait état d'un solde positif de Fr. 35'324.23 au 31.12.2016.

Durant l'année 2016, le Fonds a été utilisé comme suit :

### Dépenses

- Participation au concours UNIL Film de poche 2015 (Fr. 10'000.-).
- Participation au Cahier thématique n° 1 « Un paysage de la modernité » (Fr. 53'088.55).

### Recettes

- Participation annuelle des communes (Fr. 17'000.-).
- Participation de Mme Widmer au Jury Guten Bauten Kanton Zurich Architekturpreis 2016 (Fr. 5'073.-).
- Participation de l'Etat de Vaud / DIS (Fr. 5'000.- pour le cahier thématique).
- Participation de Patrimonium SA (Fr. 3'000.- pour le cahier thématique).
- Gain TVA « Section Développement de l'Ouest » (Fr. 2714.75).

## STRUCTURES PERENNES

### Plate-forme logement de l'Ouest lausannois

La plate-forme logement, créée en décembre 2013, a organisé deux événements en 2016 : en mars, une visite des quartiers coopératifs de « Mehr als Wohnen » et de « Kalkbreite » à Zurich et, en novembre, le 6<sup>e</sup> atelier de la plate-forme « Ensembles : un regard neuf » consacré aux thématiques patrimoniales et sociales des ensembles de logements.



Visite de la coopérative Mehr als Wohnen © SDOL/JC

La Confédération et le Canton ont continué à donner leur soutien aux actions de la plate-forme. La fréquentation des représentants communaux, techniques et politiques démontre l'intérêt de la thématique, ainsi que le besoin de discuter et d'échanger ensemble sur le logement. Un compte-rendu pour chaque atelier est téléchargeable depuis le site internet de SDOL, sur la page consacrée au logement.

La présidence de la plate-forme logement a été renouvelée au changement de législature. Mme Anne Merminod (St-Sulpice) a ainsi repris la présidence qui avait été jusque-là assurée par Mme Germaine Müller (Bussigny) et M. Didier Divorne (Renens) a repris la vice-présidence.

### GD/GT Mobilité

La mobilité forme l'un des enjeux principaux de l'Ouest lausannois. Pour prendre en charge cette thématique, qui nécessite une étroite collaboration entre les collectivités publiques, un Groupe technique (GT) avait été constitué en juillet 2014. Lors de la réflexion sur la structure de SDOL, il a été décidé de créer en 2016 un Groupe décisionnel (GD) Mobilité. Sa présidence est assurée

par M. Alain Gillieron (Prilly) et sa vice-présidence par Mme Tinetta Maystre (Renens).

Le GD est composé des Municipaux en charge des transports, ainsi que de représentants du Canton, de la Police de l'Ouest lausannois (PolOuest), des Hautes Ecoles et des tl. Le Bureau SDOL y participe et assure le secrétariat. Trois séances du GD Mobilité ont eu lieu et les premiers dossiers ont été traités, notamment la nouvelle image directrice des transports publics dans l'Ouest lausannois, la consultation sur les horaires CFF, la coordination des chantiers, la coordination avec Région Morges, ainsi que divers dossiers liés à la mobilité douce.

### Cellule de coordination des chantiers

L'Ouest lausannois sera particulièrement impacté par les chantiers à venir : projets de tramway et bus en site propre, projets du LEB, projet CFF Léman 2030, sans oublier les grands projets urbains en cours et l'entretien régulier de la voirie. Afin d'avoir une vision globale des travaux et de leurs impacts et de faciliter le partage d'informations entre les intervenants, un groupe de travail s'est constitué entre les services communaux des travaux, les gestionnaires de réseaux, le Canton, la police et les tl. L'animation de ce groupe de travail est assurée par le Bureau SDOL. Un processus intercommunal d'information et d'analyse des impacts des chantiers est en cours de mise en place. Il devrait fonctionner à pleine puissance dès l'année 2017.

### Groupe vélo (GVOL)

Sous la responsabilité du délégué à la mobilité douce, le Groupe vélo de l'Ouest lausannois s'est réuni à trois reprises en 2016. En présence de représentants communaux et des associations ATE et Pro Vélo, de nombreux sujets y ont été présentés, notamment :

- Révision du PALM 2016.
- Démarche de l'étude VLS à l'échelle du PALM.
- Mandat d'étude de jalonnement PALM 1<sup>ère</sup> étape.
- Projet de guide « A vélo dans l'Ouest – achats ».
- Révision des réseaux de mobilité douce de l'Ouest lausannois.
- Cap sur l'Ouest 2016.

- Suivi de l'avancement des projets de BHNS.
- Renens : PI Léman, rue Avenir, stationnement secteur Gare, rue du Simplon, rue du Censuy, avenue de Préfaully.
- Prilly : avenue de Floréal.
- Ecublens : RC82.
- Crissier : franchissement quartier Lentillères.
- DGMR : RC1 3<sup>e</sup> étape, aménagements jonction de Crissier.

## PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL

Les huit communes de l'Ouest lausannois ont décidé de réviser conjointement leur Plan directeur communal respectif sous une dénomination commune de « Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi) ». Ce plan, qui contiendra les huit visions de développement des huit communes, répondra à leurs aspirations et à leurs besoins spécifiques, dans l'esprit d'un développement harmonieux pour l'ensemble de la région. La démarche de PDi permet de rationaliser les coûts des études et d'assurer une cohérence pour l'évolution de l'Ouest lausannois. Elle s'appuie fortement sur les études de planification menées ces dix dernières années.

Une procédure d'appel d'offres ouverte a permis de sélectionner en 2015 le groupement de mandataires qui est chargé d'établir le PDi. Au mois de décembre 2015, les huit Municipalités ont déposé des demandes de crédit d'étude similaires dans chaque Conseil communal ou général du district. Celles-ci ont été adoptées durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2016, allouant ainsi les crédits nécessaires à cette démarche, soit un montant total de Fr 1'511'000.- (subventions comprises).

Le Service cantonal du développement territorial (SDT) soutient également la démarche et l'accompagne en participant aux groupes de suivi. Le SDT a également décidé d'y contribuer financièrement à hauteur de Fr 375'000.-. À noter que cette subvention est exceptionnelle et qu'elle est attribuée en raison du caractère novateur de ce projet intercommunal.

Durant l'année 2016, deux autres subventions ont pu être obtenues pour cette démarche. L'une, à hauteur de Fr 41'000.-, de

la part de la Direction générale de l'environnement de l'Etat de Vaud. L'autre, à hauteur de Fr 40'000.-, de la part de Suisse Energie. Toutes deux sont liées au volet énergétique du Plan directeur intercommunal.

Le lancement de la phase d'élaboration du PDi a eu lieu le 23 mai. Durant l'année 2016, les deux premières étapes de cette étude ont été réalisées :

- Les travaux préparatoires, soit les prises de contact et séances de lancement avec tous les partenaires, la collecte, la prise de connaissance et la vérification des études et données de base.
- Le diagnostic territorial, les constats et tendances, la mobilité et l'environnement, l'état des lieux des études, les lacunes et les enjeux.

Divers groupes d'accompagnement sont sollicités et permettent d'intégrer les différents partenaires à la démarche : le Groupe décisionnel avec les Syndics et Municipaux en charge de l'urbanisme (sous la présidence de Stéphane Rezso, Syndic de Crissier, et la vice-présidence de Tinetta Maystre, Municipale à Renens, et Jean-Daniel Luthi, Municipal à Bussigny), le Groupe technique avec les représentants des services communaux de l'urbanisme, le Groupe technique mobilité avec les responsables communaux de la mobilité et divers partenaires (tl, MBC, Hautes Ecoles, POuest, etc.) et les séances avec les services cantonaux concernés (SDT, DGE, DGMR, etc.). Des Groupes de concertation consultatifs (l'un regroupant des Conseillers communaux et généraux et l'autre les représentants de la société civile) seront également invités et consultés dès 2017.

## SITES

### Secteur Jonction d'Ecublens-Venoge (site E)

La future jonction d'Ecublens va profondément modifier le contexte urbain du secteur en le désenclavant, mais également en créant une nouvelle attractivité. Deux études ont été lancées en 2015 pour apporter des réponses à ces enjeux. Une étude de stratégie d'aménagement, menée par

les Communes d'Ecublens et Bussigny et pilotée par le bureau SDOL, vise à accompagner la nouvelle jonction par un programme d'aménagement urbain et de développement économique. Le résultat de cette étude propose une image directrice pour le secteur, accompagnée d'une stratégie de mise en œuvre, qui devrait être finalisée et validée dans le courant de l'année 2017. Ce rapport final provisoire passera devant les Municipalités début 2017 et fera ensuite l'objet d'une consultation publique. Il alimentera in fine la révision des Plans directeurs communaux de Bussigny et d'Ecublens dans la démarche de Plan directeur intercommunal (PDi), ce qui lui donnera son assise légale.

Dans le cadre de cette étude, un atelier a été organisé avec les entreprises, les propriétaires et les acteurs économiques du secteur en novembre 2016. Il a permis de présenter le projet et les orientations préconisées aux acteurs directement concernés, ainsi que d'échanger avec eux et de mieux comprendre leurs besoins et préoccupations.

L'autre étude, pilotée par le Canton, constituera l'occasion d'apporter des réponses aux nouveaux enjeux engendrés par l'ouverture de la jonction pour les cyclistes, les transports publics et la circulation routière dans le secteur. Cette étude sera achevée et validée début 2017.

### **Secteur Vallaire-Venoge (site G)**

Les Communes d'Ecublens et de St-Sulpice, en collaboration avec le Canton et le Bureau SDOL, ont décidé en 2016 de renoncer à l'élaboration d'un Plan directeur localisé du secteur au profit d'une image directrice. Celle-ci s'appuiera sur une analyse plus fine de la situation foncière et immobilière du secteur et développera différents scénarios. Elle alimentera la révision des Plans directeurs communaux de St-Sulpice et d'Ecublens dans la démarche de Plan directeur intercommunal (PDi), ce qui lui donnera son assise légale. Cette procédure, en cours, rendait l'élaboration d'un Plan directeur localisé superflue. Divers scénarios de restructuration du secteur ont été présentés aux groupes de suivi en fin d'année 2016 et des orientations seront fixées durant le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

### **Secteur Renges-Venoge**

Pour répondre aux enjeux liés à l'interface ville-campagne et notamment aux pressions qu'exerce la ville sur l'activité agricole et le patrimoine naturel, le bureau SDOL a piloté, pour la Commune d'Ecublens et le Canton (SDT et DGE), l'établissement d'une image directrice de l'évolution de la campagne de Renges.

Après avoir fait l'objet d'études tests en 2014, dont les ateliers étaient ouverts au public afin d'échanger et de débattre avec la population et les propriétaires, l'image directrice du secteur a été présentée et discutée avec les services cantonaux concernés durant l'année 2015. Diverses retouches ont été apportées durant l'année 2016 avant sa validation par les partenaires. L'image directrice sera publiée en début d'année 2017.

En raison de l'entrée en vigueur de l'ordonnance d'application de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et de la 4<sup>e</sup> révision en cours du Plan directeur cantonal, les développements urbains prévus sur des surfaces d'assolement (SDA) – soit les meilleures terres agricoles – ont été reportés au-delà de l'horizon 2030. En effet, les projets de développement au sein de l'agglomération ont dû être priorités pour tenir compte de la croissance démographique attendue. La Municipalité d'Ecublens, en accord avec le Service cantonal du développement territorial, a consenti à ne pas affecter la frange est du secteur Renges-Venoge à la zone constructible avant l'horizon 2030.

En raison de ce report, la Municipalité d'Ecublens a renoncé à organiser une consultation publique de l'image directrice à ce stade. Celle-ci alimentera la révision en cours du Plan directeur communal, ce qui lui donnera son assise légale. Diverses phases de consultation de la population sont prévues dans ce cadre, ce qui offrira aux habitants, propriétaires et usagers l'opportunité de se prononcer à nouveau sur l'avenir de ce secteur.



## INFRASTRUCTURES

### Requalification de la RC1

L'étape 1 (EPFL) est désormais accomplie et les travaux de l'étape 2 (secteur UNIL) sont en grande partie achevés. Les études pour l'étape 3 (Tir-Fédéral – Venoge) sont terminées et la mise à l'enquête publique a eu lieu en automne 2016.

Les Communes de Chavannes, Ecublens et Saint-Sulpice, le bureau SDOL, les Hautes Ecoles et la DGMR ont réalisé un bilan du fonctionnement de la première étape. De petites mesures ont d'ores et déjà été engagées pour remédier à des problèmes rencontrés sur les secteurs réaménagés (itinéraires modes doux en particulier).

### Requalification de la RC82

Le projet de réaménagement a été achevé. Le bureau SDOL a participé à une rencontre de présentation du projet aux associations (Pro Vélo et ADIRHE) en mars 2016. La mise à l'enquête a eu lieu en mars-avril 2016 et les travaux sont prévus pour 2017-2020. Le projet est cofinancé par la Confédération dans le cadre du PALM 2012.

### Nouvelles jonctions autoroutières

Les jonctions autoroutières d'Ecublens et de Chavannes-près-Renens sont en phase de projet. Des groupes de travail se sont tenus pour optimiser les transports publics et les modes doux dans le nouveau contexte. La mise en œuvre de ces deux jonctions et des aménagements liés au goulet de Crissier est prévue entre 2025 et 2030, selon le planning de l'OFROU.

## ETUDES THEMATIQUES ET TRANSVERSALES

### Transports publics

L'élaboration de la nouvelle image directrice 2025 des transports publics dans l'Ouest lausannois a été initiée fin 2015 par le bureau SDOL, en collaboration avec les tl. En 2016, la phase 1 comprenant le rapport de diagnostic et des enjeux s'est terminée. Le Groupe décisionnel mobilité en a pris acte en novembre 2016. Ce rapport a ensuite fait l'objet d'une consultation des

partenaires, qui aboutira début 2017. Une fois cette consultation achevée, les objectifs de développement et d'amélioration du réseau pourront être définis.

La mise en service de ce nouveau réseau s'effectuera par étapes pour coïncider avec la mise en service du tram et du BHNS dans l'Ouest lausannois et les développements urbains planifiés.

### Révision des réseaux de mobilité douce

Depuis la dernière révision des réseaux de mobilité douce dans l'Ouest lausannois (2009), de nombreux éléments nouveaux sont intervenus, rendant nécessaire une mise à jour des cartes de synthèse. A cette occasion, une démarche en ateliers de travail a été initiée en 2015, avec un premier atelier traitant de la stratégie et des thématiques à aborder pour la mobilité douce.

Deux ateliers techniques « vélos » (17 février 2016) et « piétons » (19 février 2016) ont été organisés afin de préciser le contenu des cartes et d'esquisser les thématiques de mise en œuvre. Cette démarche est appelée à être poursuivie.

Cette documentation a été intégralement transmise pour le volet mobilité douce du Plan directeur intercommunal (Pdi).

(Source : résumé du rapport d'activité 2016 du SDOL)

♦ ♦ ♦ ♦

## Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM)



### Fonctionnement

L'entité SDOL participe à la « conduite partenariale » du PALM (Copil, direction technique, groupes spécialisés). Les modalités de fonctionnement et les rôles respectifs de gouvernance du PALM avaient fait l'objet d'une démarche concertée en 2014.

Dans ce cadre, les représentants de SDOL ont participé à 5 séances du Copil PALM, à

22 séances de la DT PALM, à 5 séances du GS-Mobilité douce et à 3 séances du GS-restreint Vélos en libre-service (VLS) PALM. Une conférence d'agglomération a par ailleurs été organisée à Morges au mois d'octobre avec la participation de SDOL. Les réunions de l'année 2016 étaient, dans une large mesure, consacrées à la 2<sup>e</sup> révision du projet d'agglomération.

SDOL a été informé en été 2016 par le SDT des conséquences de l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> juillet 2016, de la modification de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) concernant les subventions. Les décisions de subventionnement se fonderont dorénavant sur la LATC et non plus sur la Loi sur l'aide au développement économique. Ce changement a pour conséquence le renouvellement de la convention entre le Canton et les Bureaux des agglomérations du Canton de Vaud. Ce sera notamment l'occasion d'harmoniser le soutien de l'Etat.

#### **Projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération : PALM 2016**

Le PALM de 3<sup>e</sup> génération, signé par le Canton, les schémas directeurs et les associations régionales, a été remis à la Confédération en décembre 2016. Il fera l'objet d'une évaluation afin d'obtenir un cofinancement pour les réalisations prévues dans le domaine des infrastructures. Dans le projet de 3<sup>e</sup> génération, 45 mesures de mobilité – correspondant à un investissement de 400 millions de francs – prétendent à un cofinancement fédéral. Ces projets permettront de compléter par exemple le réseau des axes forts de transports publics avec la deuxième étape du métro m3 entre le Flon et la Blécherette et de nouveaux tronçons de bus à haut niveau de service (BHNS).

Le dossier déposé est le fruit d'un travail important réalisé par l'ensemble des acteurs concernés durant une période de deux ans. Le projet d'agglomération a été mis en conformité avec la législation fédérale sur l'aménagement du territoire, ainsi qu'avec le projet de 4<sup>e</sup> adaptation du Plan directeur cantonal, et il renforce les volets paysagers et environnementaux. Le PALM définit la stratégie de développement de l'agglomération Lausanne-Morges à l'horizon 2030-2040 et élabore les mesures qui la façonneront en matière d'urbanisation, de

mobilité, de paysage, ainsi que d'environnement et d'énergie.

S'inscrivant dans la continuité du PALM 2007 et 2012, le projet de 3<sup>e</sup> génération met à jour et consolide les volets stratégiques sur la base d'une vision globale pour le territoire. De plus, il élabore de nouvelles mesures, qui viennent compléter la liste des projets identifiés depuis 2007.

#### **Stratégie tours**

Suite à l'adoption en 2015 par le Copil PALM de la « Stratégie d'implantation des tours dans l'Agglomération Lausanne Morges », une brochure de synthèse a été diffusée en début d'année 2016. A cette occasion, une information complète a été communiquée à l'ensemble des communes du PALM concernant les modalités de fonctionnement du pool d'experts. Ce pool, nommé pour une durée de 5 ans (renouvelable une fois), est composé comme suit : Mme Marie-Paule Mayor, Présidente, architecte urbaniste EAUG EPFL FSU, M. Laurent Geninascas, Vice-Président, architecte EPFZ FAS SIA, Mme Robin Winogrand, architecte paysagiste SIA et M. Luca Deon, architecte EPFZ FAS SIA. Mme Monique Keller, architecte, remplit la fonction de secrétaire du pool d'experts tours.

Ce pool d'experts a été sollicité une première fois par les Villes de Prilly et Renens en fin d'année 2016 concernant les tours planifiées dans le secteur de Malley Centre.

Pour mémoire, le statut de cette stratégie est celui d'un instrument d'aide à la décision. Plutôt qu'une vision figée du territoire fixant une fois pour toutes les endroits favorables ou défavorables à l'édification de tours, il met à disposition de toutes et tous des critères, des outils d'analyse et un pool d'experts pour aider les autorités à juger chaque projet particulier dans son contexte et selon les circonstances.

#### **GS Mobilité douce**

Le Bureau SDOL a pris une part active au Groupe mobilité douce du PALM. Les sujets, tels que le suivi d'une vision globale du développement des vélos en libre-service (étude de bilan et perspectives en cours à l'échelle du PALM), la mise en œuvre de la première étape du jalonnement vélo à

l'échelle de l'agglomération ou encore la révision de la stratégie de mobilité douce pour l'agglomération (PALM 2016) y ont été traités.

En 2016, le délégué mobilité douce de SDOL a participé activement à ce groupe de travail, en relation avec ces différents sujets.

#### Suivi mesures infrastructurelles des PALM 2007 et 2012

Le Bureau SDOL a apporté son soutien à la préparation des demandes de contributions fédérales pour les mesures infrastructurelles à réaliser.

Un tableau de bord actualisé intègre l'ensemble des mesures PALM 2007 et PALM 2012 avec les différentes informations quant à leur avancement. Une cartographie illustrant ces mesures (SIG) a également été réalisée pour l'Ouest lausannois.

#### Suivi mesures infrastructurelles du PALM 2016

Le Bureau SDOL a coordonné l'inscription des mesures infrastructurelles de l'Ouest lausannois prétendant à un cofinancement dans le cadre du PALM 2016 (3<sup>e</sup> génération), déposé à la Confédération en décembre 2016. Il a également supervisé la préparation de fiches techniques pour ces mesures.

Le Bureau SDOL a géré les questions et remarques des Communes relatives à la stratégie mobilité du projet d'agglomération 2016.

♦ ♦ ♦ ♦

## Transports publics de la région lausannoise SA (tl)



### EXTRAIT DU RAPPORT D'ACTIVITES DES TRANSPORTS LAUSANNOIS

Délégué municipal d'Ecublens au Conseil d'administration : M. Didier Lannaz.

#### 112.8 millions de voyageurs en 2016

Les tl ont accueilli 112.8 millions de voyageurs en 2016 sur leur réseau routier, soit 2 millions de voyageurs supplémentaires par rapport à 2015 (+ 0.9 %).

#### Carte de visite express

Les tl assurent au quotidien la mobilité de plus de 300'000 voyageurs dans l'agglomération grâce à un réseau multimodal rail-route d'une longueur de 254 km. Depuis 2010, les voyageurs empruntant les lignes de bus et de métros ont augmenté de plus de 14.6 % pour atteindre, en 2016, 109.1 millions. Sur le chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher (LEB), après une croissance particulièrement forte en 2015, la progression des voyageurs entre 2015 et 2016 est restée stable, pour un total de 3.7 millions de voyageurs transportés.

#### Sur la route

En 2016, la croissance des voyageurs a été de + 1.4 % sur l'ensemble du réseau routier. La ligne 17 reste la ligne la plus fréquentée avec 6.9 millions de voyageurs (devançant les lignes 1 et 9, transportant chacune 6.2 millions de voyageurs). Effet de son prolongement entre Bourdonnette et Chavannes-Glycines en 2013 et de la mise en place d'une cadence continue à 10 minutes toute la journée en 2016, la ligne 25, très prisée, progresse encore de 19 % (après une progression de 22 % constatée entre 2014 et 2015).

Suite au chantier de Vieux-Moulin, des effets de reports de voyageurs ont été constatés, notamment sur la ligne 22 (+ 277'000 voyageurs ou + 13 %) et la ligne 8 (+ 182'000 voyageurs ou + 4 %) compensant les pertes sur la ligne 3 (-288'000 voyageurs ou -9 %). Sur le réseau régional, la fréquentation continue de progresser sur presque toutes les lignes.

#### Sur le rail

Suite à une période de travaux planifiés suivis d'un incendie en 2014, l'affluence du m1 en baisse remonte progressivement et retrouve pratiquement sa fréquentation de 2013 avec 13.1 millions de voyageurs (13.2 millions en 2013). La croissance du m2 a repris des couleurs avec 28.9 millions de voyageurs (+ 760'000 voyageurs ou + 2.7 %

par rapport à 2015). Après la mise en service de la cadence 15' jusqu'à Cheseaux en 2013, qui a vu une forte croissance de ces voyageurs en 2015, le nombre de voyageurs sur le LEB s'est stabilisé à 3.7 millions.

### Sur le m1

Mis en service en 1991 pour raccorder le Flon aux Hautes Ecoles et à Renens, le m1 remplit fidèlement son rôle d'axe fort majeur dans l'Ouest lausannois. Ce quart de siècle a dignement été fêté en présence des autorités politiques, le 24 septembre. En parallèle, à la fin de la construction des cinq nouvelles rames, réalisée entre 2012 et 2014 dans l'objectif d'augmenter la capacité du métro, les révisions de « mi-vie » sur les trains d'origine se sont poursuivies dans les ateliers de la Borde et d'Ecublens. A la fin 2016, 12 rames sur 17 étaient modernisées, permettant à l'exploitation de faire circuler neuf compositions doubles et une rame solo aux heures de pointe, contre six trains doubles et 4 solo en 2012. A la fin du projet, en 2018, la capacité du m1 aura augmenté de 25 %.

### Simplicité

Pour une expérience client réussie, l'achat du titre de transport est déterminant. L'utilisation de l'automate s'avère souvent bien compliquée pour un client occasionnel. Les tl ont mis un point d'honneur, ces dernières années, à développer de nouvelles solutions. Après l'introduction de l'achat par SMS en 2014, la rentrée scolaire d'août a marqué le retour de la carte multi courses dans sa version modernisée. Cette carte sans contact, contenant 10 billets pré-payés, permet l'acquisition d'un titre de transport à bord du véhicule, sans passer par l'automate. La solution offre ainsi aux clients occasionnels un accès facile, rapide et confortable aux lignes tl.

### Le Swisspass, sésame de la mobilité

Un énorme travail a été réalisé durant toute l'année afin de permettre, au changement d'horaire national de décembre, l'intégration sur le Swisspass des tout premiers abonnements annuels Mobilis. En ce sens, les tl et les tpg ouvrent la voie puisqu'ils sont les premiers de Suisse à intégrer un assortiment de leurs titres de transport sur la carte rouge. Le

Swisspass permettra de renouveler et de gérer son abonnement en ligne.

Pour rappel, introduit en août 2015 comme nouveau support national pour les abonnements généraux et demi-tarif, le Swisspass ouvre une nouvelle ère pour les entreprises de transport en termes de distribution permettant, à terme, d'accueillir un panel d'abonnements différents sur un support unique.

Dans le cadre de ce projet pilote, les tl ont ainsi été parmi les premiers à connecter leurs équipements de vente à la toute nouvelle plate-forme informatique nationale NOVA. Les tl et leur fournisseur Elca ont ainsi pu contribuer activement, en étroite collaboration avec les spécialistes chargés du projet NOVA, à la mise en production réussie de ce mega serveur. A terme, la plate-forme NOVA hébergera toutes les données des entreprises de transport nationales (réseau, assortiment, horaires, tarifs, etc.).

### Vers une mobilité multimodale

Les tl sont une véritable force de proposition en matière de mobilité dans l'agglomération. Soucieux de l'évolution de notre région, nous anticipons les besoins des communes et préparons des solutions de mobilité innovantes. Dans le cadre de notre stratégie de développement à l'horizon 2025 (Vision 2025), qui tend à renforcer l'attractivité de notre offre, accroître notre part modale, ainsi que notre taux de couverture, un projet pilote de mobilité multimodale a été lancé avec différents partenaires.

### Une offre intégrée, vision pour 2025

Différents constats sous-tendent la stratégie de développement de l'offre à l'horizon 2025 « Vision 2025 » : la mobilité tend à devenir davantage multimodale, particulièrement chez les personnes actives habitant en milieu urbain ; le « tout à la voiture » est en forte régression. Face à des voyageurs qui combineront toujours plus différents modes de transport, se déplaceront d'une manière mieux répartie qu'aujourd'hui au cours de la journée et, pour des motifs encore plus diversifiés, les tl veulent se positionner comme intégrateurs de solutions multimodales. « Vision 2025 » a pour vocation de préparer l'entreprise à ces nouveaux défis. Elle se développe en concordance avec

les attentes des clients, ainsi qu'avec les ambitions du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) porté par les collectivités publiques.

♦ ♦ ♦ ♦

## **Fondation les Baumettes Etablissement médico-social de Renens et environs**



*Délégation municipale d'Ecublens :*

*Jusqu'au 30 juin 2016 : Mme Pascale Manzini (Vice-Présidente du Comité de direction) et Mme Anne-Claude Studer (Conseil de fondation).*

*Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016 : Mme Pascale Manzini (Vice-Présidente du Comité de direction) et M. Stéphane Masson (Vice-Président du Conseil de fondation).*

### **Fondation les Baumettes, établissement médico-social de Renens et environs**

Les communes qui ont constitué en 1977 la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de fondation et un au Comité de direction.

La Commune d'Ecublens est représentée depuis le 5 juillet 2016 au Conseil de fondation par M. Stéphane Masson, Conseiller municipal « Travaux, infrastructures, environnement, promotion économique » et par le Docteur Jean-Claude Simon.

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale « Affaires sociales et scolaires, accueil de jour, logement » est Vice-Présidente du Comité de direction.

### **Projets**

Les travaux de mise en conformité de protection contre le feu et de transformations qui ont débuté au mois d'août 2013 sont enfin terminés. La transformation et la modernisation intérieure du bâtiment ont nettement amélioré l'offre de l'EMS en aug-

mentant le nombre de chambres individuelles de 37 à 55, portant ainsi leur proportion d'un tiers à la moitié. Au terme des travaux de mise en conformité de protection contre le feu conduits simultanément, nous avons reçu un certificat de mise en conformité ECA.

Pour atteindre à terme la proportion de résidents en chambres individuelles de 85 % (normes DAEMS), le Conseil de fondation a décidé d'une enveloppe budgétaire pour la mise en place d'un nouveau PPA (plan partiel d'affectation) sur la parcelle de l'EMS. Ce nouveau PPA ouvrira la possibilité d'une extension de l'EMS pour la construction de nouvelles chambres. La capacité d'accueil n'augmenterait que légèrement du fait qu'un certain nombre de chambres doubles actuelles devraient être transformées en chambres individuelles. Le projet d'extension a été déposé auprès des services de l'Etat pour qu'il puisse faire partie de la sélection pour le programme cantonal de la législature 2017-2022.

La Fondation les Baumettes a également déposé auprès du Canton un projet pour la construction d'un nouvel EMS à Bussigny. C'est la Commune de Bussigny qui a proposé que cet EMS d'une cinquantaine de lits soit construit puis exploité par la Fondation les Baumettes, celle-ci détenant les compétences pour mener à bien un tel projet. La Commune de Bussigny a proposé de mettre le terrain à disposition sous la forme d'un droit de superficie.

L'animation socioculturelle continue sa mue. Durant près de 20 ans, elle a été assurée par l'intermédiaire de groupes d'animation constitués de collaborateurs de l'ensemble des services. Pour professionnaliser l'accompagnement en animation, une nouvelle équipe avait été constituée en 2013 avec des personnes ayant une formation HES en animation socioculturelle. En 2016, une formation sur la méthode Montessori adaptée aux personnes âgées souffrant de troubles cognitifs a été délivrée à une partie du personnel. L'approche proposée par cette méthode ouvre des possibilités peu exploitées jusqu'ici. Une de ses spécificités est de porter un regard sur le résident en cherchant les capacités préservées plutôt que les incapacités. Un changement organisationnel sera nécessaire pour que les ressources nécessaires puissent

être attribuées à des animations plus individualisées permettant d'exercer ces capacités préservées.

## Activités

### Hébergement :

En 2016, 40'242 journées d'hébergement ont été facturées aux résidents. Un résultat proche des 100 % de taux d'occupation. La capacité d'accueil est de 111 lits, 109 pour des longs séjours et 2 pour des courts-séjours. L'attribution des lits longs séjours se fait en collaboration avec le BRIO du Réseau santé région Lausanne alors que pour les courts séjours nous pouvons travailler en direct avec les CMS et les médecins. 34 nouveaux résidents ont été accueillis en 2016. L'âge moyen des résidentes est de 88 ans et celui des résidents est de 84 ans.

### Centre d'accueil temporaire (CAT) :

Nous accueillons chaque jour de la semaine une dizaine de personnes pour une trentaine de bénéficiaires différents. Les habitants des communes fondatrices bénéficient du transport avec le bus de la Fondation dans les limites de sa capacité. L'accompagnement des bénéficiaires CAT a été renforcé en 2016 ; cela a permis d'élargir le type de situations qui peuvent être accueillies et ainsi d'améliorer la fréquentation. Ce renforcement permet également de travailler plus intensément pour le soutien au maintien à domicile en mettant en place des activités qui exercent les activités de la vie quotidienne.

L'âge moyen des bénéficiaires CAT, hommes ou femmes, est de 82 ans.

### Logements protégés :

Ces appartements adaptés aux personnes à mobilité réduite sont très appréciés pour leur confort et leur praticité. De plus, les larges fenêtres permettent de profiter du cadre magnifique offert par le parc de l'EMS. L'accompagnement sécuritaire et socioculturel mis en soutien des locataires joue tout son rôle dans le soutien au maintien à domicile.

5 appartements protégés ont changé de locataires en 2016. La moyenne d'âge des locataires est de 80 ans.

### La garderie :

La capacité d'accueil est de 27 enfants : deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands. La Garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier. La Garderie et l'EMS profitent largement de cette cohabitation pour proposer aux résidents et aux enfants des activités intergénérationnelles.

### Repas :

Le nombre de repas élaborés par la cuisine de la Fondation les Baumettes s'est élevé à 205'265 en 2016, dont 67'289 pour les repas livrés par les CMS à domicile (60'320 repas en 2015). La cuisine de la Fondation les Baumettes propose une cuisine adaptée aux personnes âgées et respectueuse de la diététique sans oublier le côté plaisir pour donner envie de manger.

## Collaborateurs

Effectif moyen en équivalent plein temps pour 2016 : 135.48 (132.59 en 2015). Détail par secteur : Soins 76.6 – Cuisine 13.07 – Garderie 11.35 – Nettoyages lingerie 11.46 – Administration 5.93 – Cafétéria 6.45 – Technique 4.56 – Coordination animation, CAT et logements protégés 6.06.

Les apprentis sont compris dans cet effectif, soit 11 sans les apprentissages en cours d'emplois.



◆◆◆◆◆



## Centre social régional de l'Ouest lausannois (CSR) – ARASOL



Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Pascale Manzini (Vice-Présidente du  
Comité de direction), et dès le 1<sup>er</sup> juillet  
2016 : Présidente du Comité de direction.

### Revenu d'insertion/RI – Appui social

Au cours de l'année 2016, la stabilisation du nombre de bénéficiaires décrite au cours des deux années précédentes a pris fin. En effet, le volume de dossiers RI, respectivement de personnes en bénéficiant, a évolué à la hausse, l'écart entre l'année précédente montrant environ 100 dossiers de plus, au cours de chaque trimestre comparé.

On peut décrire cette tendance selon les deux étapes suivantes, un début d'année à la hauteur du volume du dernier trimestre de l'année précédente, puis une stabilité durant les trimestres de printemps et d'été, suivie d'une nouvelle augmentation pour le dernier trimestre de l'année.

Au cours de 2016, aucune modification légale dans le domaine du droit du travail, de l'assurance chômage ou d'autres régimes d'assurances sociales n'est venue influencer de manière directe l'origine des demandes d'aides.

Le seul élément identifiable est le fait qu'une volonté politique visant à tout entreprendre pour former les jeunes, qui ne sont pas entrés jusqu'alors dans une logique de formation achevée, a été énoncée à des multiples reprises.

Voici l'évolution décrite, en chiffres :

#### Moyenne mensuelle

	2016	2015
1 <sup>er</sup> trimestre	1'153	1'088
2 <sup>e</sup> trimestre	1'197	1'091
3 <sup>e</sup> trimestre	1'188	1'069
4 <sup>e</sup> trimestre	1'301	1'197

La prise en charge, selon une procédure particulière, des jeunes âgés de 18 à 25 s'est poursuivie en 2016 selon le même mode d'intervention appliqué depuis 2015.

Afin de répondre au processus visant à analyser le parcours et le potentiel professionnel de cette catégorie de demandeurs, un groupe de trois assistantes sociales a été spécialisé dans la prise en charge des jeunes. L'effet positif de cette spécialisation est une expérience mieux ciblée dans une tâche particulière et délicate, celle d'inclure les parents dans le projet mis en place, de définir avec eux leur contribution financière et pratique, ainsi que l'aide remise par le CSR, selon les cas et les besoins précis.

Nous pouvons mettre en exergue que, si certains parents se démobilisent dès la majorité de leurs jeunes en estimant ne plus avoir à assumer d'aide et souhaitant que la collectivité prenne seule le relais, ce n'est de loin pas chaque fois le cas et certains parents restent impliqués et soutenant, financièrement et moralement, en concertation avec les professionnels.

Le Grand Conseil, au cours de l'été 2016, a adopté diverses révisions de la Loi sur l'aide sociale vaudoise (LASV) qui vont renforcer le dispositif décrit ci-avant.

Celles-ci vont entrer en vigueur au début 2017 et compléteront ce qui a été déjà appliqué.

Les professionnels sont satisfaits de l'évolution importante des moyens mis à disposition pour réaliser et financer des Mesures d'insertion sociale (MIS) ou des Mesures d'insertion professionnelle (MIP). Ces mesures peuvent ainsi être proposées pour amener le jeune demandeur dans une logique de formation, incluant ensuite le passage du régime RI en direction du régime des bourses d'études, qui n'a pas le caractère stigmatisant de l'assistance publique.

Au plan de la gestion du personnel du CSR, 2016 a marqué la fin d'une période de renouvellement importante de l'équipe administrative en charge de l'examen des demandes, des contrôles et de la délivrance des prestations.

Une stabilisation du personnel administratif peut enfin être décrite depuis le printemps 2016.

Relevons toutefois que nous avons sollicité et obtenu de Mme Françoise Jaques, Cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociales, un allègement provisoire et momentané de la charge administrative classique.

La raison de cette demande est liée à la durée de formation interne des nouveaux collaborateurs et à la perte de capacité d'absorption de nouveaux dossiers dans la phase de formation.

La complexité de la tâche, l'assimilation de la législation sociale et les multiples aspects de contrôles représentent un volume de connaissances non négligeables que les nouveaux collaborateurs doivent assimiler avant de pouvoir être pleinement opérationnels.

La volonté affirmée par la Direction de retrouver non seulement une certaine stabilité mais également, par ricochet, des conditions de travail améliorées s'est traduite par des engagements de substitution qui ont permis à l'équipe administrative de retrouver en fin d'année 2016 un volume de dossiers conforme aux standards dans les régions.

Au sein de l'équipe, une petite unité de deux personnes a été créée, spécialisée dans le traitement de l'ensemble des factures médicales, des participations et des franchises des caisses maladies. Une centralisation de ces tâches a permis de soulager les gestionnaires classiques, d'accélérer le délai de remboursement et également d'avoir deux personnes parfaitement au fait des pratiques des caisses maladies qui sont aussi diverses que leur nombre. Ces deux collaboratrices traitent donc l'ensemble des factures médicales des 1'600 à 1'800 personnes contenues dans nos 1'200 à 1'300 dossiers moyens.

Nous remercions l'ensemble des collaborateurs du Centre social régional pour les efforts réalisés afin de traverser une période difficile, dans un esprit de solidarité et de soutien mutuel, les effets indirects de ce contexte ayant bien évidemment eu des répercussions sur les autres professions (con-

seillère en insertion, assistants sociaux, travailleuse sociale logement, réceptionnistes).

Au plan financier, le Chef du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a pris la décision de réduire, au cours d'octobre 2016, le budget accordé aux régions, pour l'année en cours. Cette décision résulte du constat que la majorité des régions, dont la nôtre, disposaient de réserves importantes. Confronté à un besoin financier lié au volume de dossiers supérieur aux prévisions, il a décidé que les régions qui en disposaient devaient puiser dans celles-ci plutôt que le DSAS sollicite un crédit supplémentaire. Le prélèvement a été établi selon une clef de répartition reconnue comme équitable par les directions.

Bien évidemment, nous parlons de réserves issues de la facture sociale et non des communes seules.

Pour notre région RAS, la diminution du financement a représenté Fr. 190'000.-.

Malgré cette coupe non anticipable, l'ARASOL a pu boucler ses comptes avec un montant non dépensé de Fr. 21'681.24.

### **Agences d'assurances sociales (AAS)**

La modification annoncée, sur le plan des prestations complémentaires familles (PC familles), soit une modification du processus de dépôt et de décision, est entrée en vigueur dès le 1<sup>er</sup> avril 2016.

Désormais, les collaborateurs des AAS des régions de la couronne lausannoise ne traitent plus en direct les dossiers de demande de cette prestation.

Un Centre régional de décision a été instauré à Lausanne et traite intégralement le processus, du dépôt jusqu'à la décision et au versement du montant attribué par ce régime.

Les AAS de la couronne lausannoise n'ont dès lors plus qu'un rôle, essentiel toutefois, celui de donner des informations sur le régime, mais surtout celui d'identifier les personnes correspondant aux critères légaux et les inciter à solliciter cette prestation.

Notre Comité de direction et notre Direction, dans la phase de consultation du Dé-

partement de la santé et de l'action sociale, avait manifesté son intérêt que la région puisse procéder au remboursement des frais médicaux et des frais de garde des bénéficiaires des PC familles.

Cette demande ayant été entendue, une partie de nos collaboratrices se sont formées à cette tâche au cours du dernier trimestre 2016.

Il s'agira pour elles d'analyser et de saisir, dans un nouvel outil informatique connecté au logiciel traitant ce régime social, des décomptes de caisse maladie concernant les franchises, les quote-part à charge, ainsi que les factures d'accueil d'enfants dans les structures de jour (rappelons que les bénéficiaires des PC familles sont des femmes ou des couples ayant une activité professionnelle dont le revenu n'assure pas le minimum vital).

Sous la supervision de l'Agente régionale en charge des cinq AAS de notre région, cette évolution importante pour notre région a été prévue pour un démarrage au 1<sup>er</sup> février 2017, le traitement effectif de cette prestation ayant été centralisé au sein de notre AAS de Renens, la seule permettant d'accueillir, par rocade, une collaboratrice supplémentaire, selon un tournus ad hoc.

Au plan professionnel, cette évolution va dans la direction énoncée désormais depuis plusieurs années, tant par le DSAS que par les autres partenaires que sont la Caisse cantonale de compensation et le Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH). Nous assistons à une transformation de l'activité des AAS, dont le rôle restera important en tant que lieu d'information et d'orientation, mais les compétences des collaborateurs seront valorisées par des tâches nouvelles, notamment d'attribution de prestations et de prise en charge courte. Les projets du Conseil d'Etat en matière de soutien à la recherche de futurs curateurs privés et à un rôle de transition entre la vie à domicile et le passage en EMS sont relativement avancés désormais.

Nous avons utilisé la synergie possible entre les collaborateurs des AAS et ceux du CSR pour assumer une tâche dévolue par le SASH, soit celle d'analyser la situation des

bénéficiaires du revenu d'insertion, au niveau de leur couverture maladie. L'action vise plus particulièrement à analyser le montant de leur nouvelle prime 2017 et leur consommation de soins, de manière à leur proposer un changement de caisse pour limiter l'augmentation des subsides à charge de la collectivité, ainsi que de procéder au choix d'une franchise adaptée, selon leurs besoins liés à leur état de santé.

Ce travail, réalisé pour la deuxième année, a apporté d'excellents résultats et représente un axe dans l'évolution des tâches des AAS.

Nous évoquons, dans notre rapport 2015, une réflexion pendante au niveau du Comité de direction quant au nombre d'AAS dans notre région et au besoin d'une rationalisation pour faire face aux défis qui nous attendent et pour offrir un service de meilleure qualité au public.

Cette question est toujours d'actualité à fin 2016 et le Comité de direction consacre une partie de son énergie à envisager plusieurs scénarios, comprenant bien évidemment la diminution du nombre d'agences, qui sont actuellement servies par des temps partiels, pour améliorer la situation tout en maintenant une proximité.

Dans cet esprit, le maintien d'un service de qualité pour la petite part d'usagers ayant des problèmes de mobilité restera une condition incontournable.

L'offre de service à domicile pourrait ainsi être développée pour que les personnes atteintes dans leur santé et qui ne sont peut-être actuellement pas bénéficiaires de prestations, par méconnaissance, puissent en bénéficier.

Nous remercions sincèrement les collaborateurs des AAS pour leur faculté d'adaptation à des remplacements dans les autres AAS de notre région, la structure nécessitant des remplacements et des rocades fréquentes, lors d'absences, de maladie ou de vacances.

Nous apprécions l'état d'esprit qui règne au sein de ce groupe professionnel, particulièrement son ouverture et sa motivation à l'évolution évoquée.

Au niveau des comptes, nous avons le plaisir de pouvoir restituer la somme totale de Fr. 220'295.44 aux communes membres, selon la clef de répartition statutaire entre elles.

Ce résultat provient de deux facteurs. Le premier est un financement de Fr. 109'450.- reçu pour le traitement des PC familles, alors qu'en l'absence de toute décision précise au moment de l'établissement du budget nous avons été contraints de fixer cette recette à Fr. 0.-.

Le deuxième facteur relève du fait qu'un montant de Fr. 135'100 avait été budgété à la charge des communes, prévisionnellement, afin d'assumer une partie des charges du CSR. Le résultat positif des comptes propres au CSR n'a pas nécessité ce financement.

Nous invitons les citoyens et Conseillers communaux intéressés à solliciter auprès de l'ARASOL le rapport d'activité complet et détaillé, sur simple appel téléphonique ou demande écrite. Celui-ci comprend un certain nombre d'éléments statistiques fort intéressants, autant sur les volumes d'aides, sur la composition, l'origine et la composition familiale des bénéficiaires. Sa lecture permet de sortir des idées reçues, sur un certain nombre de points.

♦ ♦ ♦ ♦

## **Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL**



*Délégation municipale d'Ecublens au Comité de direction : Mme Pascale Manzini.*

**Indications du Centre médico-social (CMS) d'Ecublens, affilié à l'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL)**

### **Introduction**

Les prestations d'aide et de soins à domicile visent à promouvoir, maintenir ou restaurer

la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé.

Notre objectif est de préserver et de maintenir leur niveau d'autonomie et leur intégration sociale tout en facilitant l'appui de leur entourage.

### **Faits marquants 2016**

Le Service de la santé publique a pris la décision de déployer, par l'intermédiaire de l'AVASAD, un programme de « Santé mentale » qui a pour but de promouvoir le dépistage précoce, de développer et d'harmoniser les pratiques de soins pluridisciplinaires auprès d'une clientèle présentant une problématique en santé mentale. Des actions de formation ont été organisées pour tout le personnel du CMS. Deux collaborateurs du domaine infirmier ont été nommés et formés pour favoriser l'intégration de ces compétences spécifiques dans la pratique soignante. Une grille d'observation guide le recueil de données en vue de l'identification des symptômes et conduit à la mise en place des prestations de soins requis.

Parallèlement, un programme cantonal de soutien aux proches aidants (conjoint, enfant, entourage d'une personne malade et dépendante) est mis en œuvre avec l'objectif de prévenir l'épuisement des proches aidants et de maintenir leur qualité de vie. Notre équipe a été formée à l'utilisation d'outils pour le dépistage des personnes concernées, de leurs besoins et des ressources à leur disposition. Cette démarche est essentielle afin de valoriser leur expertise et de déterminer les prestations susceptibles de leur venir en aide. Notre assistant social, soutenu par une personne de référence pour ce projet, contribue à le faire vivre au quotidien.

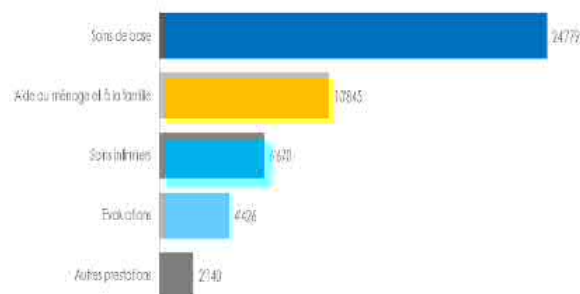
### **Prise en charge**

En 2016, les prestations d'aides et de soins à domicile se sont élevées à 48'900 heures comparées aux 45'700 heures effectuées en 2015, soit une hausse de 6.8 %.

Par rapport à 2015, les soins infirmiers ont augmenté de 15.4 %, les évaluations des situations des clients de 14.8 %, les soins de base de 7.1 % et les prestations de ménage et d'aide à la famille de 2.0 %.

20'807 repas ont également été livrés aux clients du CMS d'Ecublens, ce qui représente une hausse de 18.3 % par rapport à 2015.

#### QUANTITE DES HEURES DES PRINCIPALES PRESTATIONS EN 2016



#### Conclusion

En 2016, les équipes des CMS se sont concentrées sur le travail clinique au niveau des soins et le renforcement des prises en charge des clients. Avec le soutien de la consultante en soins infirmiers et de l'AVA-SAD, les collaborateurs ont mis l'accent sur le développement de l'analyse des situations, visant une meilleure qualité de soins.

La hausse d'activité, de l'ordre de 10 % environ, relevée sur le territoire de l'Ouest lausannois a engendré l'engagement de personnel qualifié pour répondre aux besoins de la population. Les équipes ont fait preuve de professionnalisme pour répondre dans des délais toujours plus courts à des situations complexes permettant ainsi un maintien à domicile de qualité.

Les soins à domicile s'affichent sur internet à l'adresse [www.apremadol.ch](http://www.apremadol.ch) ou [www.avasad.ch](http://www.avasad.ch).

Mary-Claude Thierstein, responsable du CMS d'Ecublens.

♦ ♦ ♦ ♦

## Conseil d'établissement



Pour la fin de la **législature 2011-2016**, jusqu'au 30 juin 2016, le Conseil d'établissement était composé comme suit :

#### Secteur « Autorités »

- *Présidente* :  
Mme Pascale Manzini,  
Conseillère municipale
- *Vice-Présidente* :  
Mme Catherine Gauchoux  
Conseillère communale
- M. Jorge Ibarrola, Conseiller communal
- M. Charles Koller, Conseiller communal.

#### Secteur « Ecoles »

- M. Serge Lugon, Directeur
- Mme Isabelle Costa Rubin,  
Doyenne primaire
- Mme Marie-Claire Bergeron,  
enseignante primaire
- Mme Ariane Rappaz,  
enseignante secondaire et médiatrice.

#### Secteur « Parents »

- Mme Karine Vernez-Thomas
- Mme Catherine Schlegel Rey
- Mme Christine Gabriel
- M. Marc Maderi.

#### Secteur « Sociétés civiles »

- M. Steve Renggli,  
Délégué jeunesse

- M. Aitor Ibarrola, Délégué Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers
- M. Vincent Guyaz, pasteur
- Mme Natascha Allenbach, Présidente du comité de l'Association des parents d'élèves (APE).

### Secrétaire

- Mme Sylvette Menétrey.

L'élection « secteurs parents et sociétés civiles » a eu lieu le 11 octobre 2016 à l'Espace Nicollier, sur candidatures. Depuis le 2 novembre 2016, le Conseil d'établissement est composé comme suit pour la **législature 2016-2021** :

### Secteur « Autorités »

- *Présidente* :  
Mme Pascale Manzini,  
Conseillère municipale
- *Vice-Présidente* :  
Mme Snezana Markovic,  
Conseillère communale
- Mme Arianda Zeka,  
Conseillère communale
- Mme Myriam Schelling Barry,  
Conseillère communale.

### Secteur « Ecoles »

- M. Serge Lugon, Directeur
- Mme Isabelle Costa Rubin,  
Doyenne primaire
- Mme Alexandra Collaros,  
enseignante primaire
- Mme Magali Junod,  
enseignante secondaire.

### Secteur « Parents »

- Mme Catherine Schlegel Rey
- Mme Christine Gabriel
- M. François Parisod
- M. Bänz Ledin.

### Secteur « Sociétés civiles »

- M. Steve Renggli, Délégué jeunesse
- Mme Marie Thüler, Déléguée Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers
- M. Pierre Kaelin, Tennis Club Ecublens

- Mme Stéphanie Baillargues, Présidente du comité de l'Association des parents d'élèves (APE).

### Secrétaire

- Mme Sylvette Menétrey.

### Séances

Le Conseil d'établissement a siégé à quatre reprises en 2016, soit les :

11 février, 25 mai, 11 octobre (élection) et 2 novembre.

### Sujets abordés en 2016

- Fêtes de fin d'année scolaire – cortège.
- Révision du règlement.
- Jardin des parents.
- Projet « Défi vélo ».
- Projet « LIFT » (projet national qui vise une meilleure insertion professionnelle des jeunes en fin de scolarité obligatoire).



Différents groupes de travail ont été constitués au sein du Conseil d'établissement pour permettre de présenter les projets et d'en discuter lors des séances.

Les procès-verbaux des séances du Conseil d'établissement sont à disposition du public sur le site internet de la Commune d'Ecublens à la page suivante :

<http://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/conseil-d-etablissement>





## Rapport de la Direction des écoles

### DIVERS

#### Camps de ski et de sport

6 camps de ski ont été organisés, dont 4 dans le chalet des Alouettes à Morgins et 2 autres à Plan Sepey. En tout, 232 élèves y ont participé.



La 34<sup>e</sup> édition de la **Traversée du Jura**, réservée aux classes de 10<sup>e</sup> VP/VG, s'est déroulée du 5 au 9 septembre 2016 dans de bonnes conditions. Comme à l'accoutumée, cette semaine de marche a été une totale réussite.

#### Ecole à la montagne

Toutes les classes primaires des degrés 4P à 7P ont bénéficié d'un séjour à la montagne dans le chalet des Alouettes à Morgins et les 11<sup>es</sup> sont partis en voyage d'études.

#### Prévention routière

Les élèves de 3P à 11S ont suivi des cours de prévention routière dispensés par la Police de l'Ouest lausannois.

#### Cours de français intensif

Les élèves arrivant dans nos classes des degrés 1P à 8P et ne parlant pas le français ont la possibilité de suivre des cours mis en place durant toute l'année scolaire selon un nombre d'heures adapté aux besoins de chaque élève. Ces cours sont dispensés par Mmes Vanessa Kohli et Madeleine Roulet aux collèges d'Epenex et de la Coquerellaz pour les 1-2P à 4P et, par Mme Léa Ferreira Granchamp au collège du Pontet pour les 5P à 8P.

Dans les degrés 9S à 11S, il existe un groupe d'accueil sous la responsabilité de Mme Nora Kassam. Selon un horaire personnalisé établi d'entente avec le maître de classe, les enfants allophones se retrouvent ensemble pour l'apprentissage de notre langue. Ils regagnent leur classe respective le reste du temps.

#### Animations, spectacles et manifestations

Parmi les nombreuses activités organisées cette année, les élèves de notre établissement ont notamment pu participer ou assister aux manifestations et spectacles suivants (liste non exhaustive) :

- Coup de blizzard à la Coquerellaz.
- Animation de l'Association romande pour la prévention de la violence « Pa-touch » pour les classes des degrés 1P à 6P.
- Ecole à la montagne 4P à 7P.
- Camp d'hiver 8P à 9S et DEP7-8.
- Traversée du Jura 10S.
- Journée à thème du Pontet.
- Les écoles d'Ecublens fêtent la musique.
- Opération « Pommes à la récré » pour les élèves de degrés 1P à 11S.
- Semaine artistique – Spectacle chœur 5-6P, chœur du Pontet et chant en mouvement.
- Chantée de Noël animée par les chœurs primaires et secondaires.
- « Nuit des artistes » : spectacles mettant en valeur les jeunes talents de notre établissement.
- Joutes sportives du Pontet 7P-11S.
- Coupe de Noël mini-handball.
- Joutes primaires 5P-6P et DEP3-6.
- Activités sportives en plein air par poste 1-2P et 3P.
- Journée ludique sportive en plein air 1-2P.
- Journée ludique sportive en plein air 3P.
- Tournoi de balle brûlée 4P.
- Ballon par-dessus la corde 7P.
- Tournoi de volley 8P et DEP7-8.
- Tournoi de Noël 10S, 11S et DES.
- Tournoi de jeu, épreuves d'athlétisme et tir à la corde 5-6P et DEP3-6.
- Marche de 13 km pour les élèves de 9S.

- Activités et journées spéciales diverses pour les degrés 1P à 6P.
- Cours d'éducation sexuelle donnés par ProFa.
- Semaine d'immersion 10VG et DES.
- Cours de prévention routière pour les classes des degrés 1P à 6P et DEP3-6.
- Intervention « PolOuest » pour les classes des degrés 7P à 11S.
- Visites dentaires pour les élèves des degrés 1P à 11S.
- Passage du pasteur dans les classes des degrés 7P à 11S.
- Animation bibliothèque pour les classes volontaires.
- JOM : Journée « Osez tous les métiers » pour les classes des degrés 7P à 9S.
- Salon des métiers et de la formation pour les classes des degrés 9S à 11S.
- Voyages d'études 11<sup>e</sup> année.



## RAPPORT DE LA DIRECTION

### Rapport de la Doyenne en charge des degrés 1P à 6P

Pour la 11<sup>e</sup> fois est venu le temps d'écrire quelques lignes sur mon travail réalisé durant l'année 2016.

Manifestement, l'école et les prestations qu'elle doit fournir changent. Certes, notre rôle principal reste d'instruire les enfants qui nous sont confiés, mais ce sont bien les conditions dans lesquelles nous le faisons qui évoluent.

L'intégration des élèves différents (troubles de la personnalité, handicap, etc.) vient s'ajouter aux difficultés que nous constatons chez certains élèves toujours plus nom-

breux qui ne disposent pas de l'encadrement éducatif familial que l'on pourrait espérer.

Ainsi, nous multiplions les réseaux, le nombre d'élèves à besoins particuliers croissant de manière exponentielle. Ces séances réunissent parfois jusqu'à une quinzaine de personnes entre les parents, les enseignants et aides diverses et les professionnels de la santé (infirmier et médecin scolaires, psychologues, logopédistes, pédiatres, pédopsychiatres, etc.). Ainsi, le temps consacré à l'organisation d'un réseau, à son déroulement, à la rédaction du procès-verbal, aux entretiens et au suivi du cas, peut parfois se compter en dizaines d'heures, et tout cela pour un seul élève.

Avec plus de 750 élèves dans les degrés 1P à 6P et pas loin de 200 dossiers ouverts (d'importances diverses bien entendu), le travail à faire est certes conséquent, mais reste passionnant à tous les niveaux.

*Isabelle Costa-Rubin, doyenne*

### Rapport des Doyens en charge des degrés 7P à 11S

Enseignants, doyens, médiatrices, maîtresses de soutien, responsable informatique, praticiens formateurs, animatrice santé, secrétaires, psychologues scolaires, logopédistes, psychomotricienne, infirmier, conseillère en orientation, bibliothécaire, concierges, responsable des fournitures scolaires, responsables du réfectoire, responsables des devoirs surveillés, stagiaires, parents. Ou encore médecins, pédagogues, éducateurs, assistants sociaux, psychologues, traducteurs, répétiteurs... : les nombreux professionnels extérieurs du CHUV, du SPJ, de la HEP, de la DGEO, du SESAF, du MATAS, de la Passerelle, d'Appartenances, du CVAJ...

Tous circulent dans les couloirs de Mercure, matin, midi ou soir, sans que tout un chacun ne sache forcément quels sont leurs rôles, leurs préoccupations, leur engagement, mais surtout leur importance dans le fonctionnement de l'établissement ou dans le soutien et l'aide, la bienveillance, le secours qu'ils apportent aux élèves en difficultés.

Cœuvrer comme Doyen, c'est ainsi souvent se retrouver le témoin privilégié de ce

monde fourmillant de l'école et être amené à collaborer au mieux avec lui.

Nous souhaitons ici remercier tout spécialement les maîtres de classe qui répondent à nos multiples sollicitations sans compter leur temps ni ménager leur peine – bien loin de l'image du fonctionnaire toujours en congé – et toutes les secrétaires dont le travail, l'efficacité et l'enjouement quotidien s'avèrent aussi précieux que stimulants !

*Romain Bérard et Thierry Châtelain,  
Doyens*

### Rapport du Doyen administratif

#### Gestion de l'établissement

L'entrée en vigueur de la LEO pour tous les degrés apporte toujours des difficultés dans l'établissement des horaires pour les classes et pour les enseignants.

Avec l'introduction de cours à niveaux dans trois branches en 9S, 10S et 11S et l'alignement des cours à options pour les 9S, les horaires des maîtres ressemblent de plus en plus à du « gruyère ».

Pas toujours facile dans ces conditions de faire accepter aux collègues de mettre des plages horaires à disposition pour les remplacements et il est encore moins facile de les approcher pour des remplacements au pied levé.

Cette gestion n'est pas toujours évidente.

La recherche de remplaçants externes devient aussi de plus en plus compliquée.

Je m'efforce de donner un minimum de congé aux élèves de façon à rester au plus proche de la loi scolaire... Mais à l'impossible nul n'est tenu.

Le logiciel informatique pour la gestion des notes, NEO, devient de plus en plus stable et son utilisation commence à rentrer dans les mœurs des collègues.

#### Prévention, santé et professionnel

Dans le courant de l'année, différentes activités extrascolaires en lien avec la santé (vaccinations,...), le cadre professionnel (JOM, Salon des métiers, stages,...) ou la

prévention (Gendarmerie,...) se greffent à l'enseignement.

Avec des petits tours de passe-passe je case au mieux ces activités.

#### Sport

Pour pallier au manque d'infrastructure, nous avons introduit le concept d'une troisième période entre midi et 13 h 30 où les élèves peuvent choisir dans une palette d'activités, ceci en décloisonnant les classes du même degré. Nous nous efforçons toujours de proposer plein d'activités sportives telles que camps de ski (8P et 9S), Traversée du Jura (10S), voyages d'études et sportifs (11S) et des journées sportives (tournois ou autres activités) à tous les degrés.

Nous avons intensifié la natation en 7P pour faire profiter les enfants des quelques plages encore disponibles du bassin de natation (jusqu'à quand ?) et leur donner la troisième période de EPH.

#### Spectacles et culture

Les soirées scolaires et les spectacles externes ont jalonné l'année scolaire et ont fait vivre l'établissement.

Tout ce qui précède est accompli en étroite collaboration avec mes collègues du Conseil de direction que je remercie pour leur patience, leur tolérance et leur disponibilité.

Un grand merci va aussi aux secrétaires et au personnel administratif communal pour leur disponibilité et leur sourire (même sous stress).

*Paolo Pedruzzi, Doyen*

### Rapport du Directeur

#### Corps enseignant

Un seul enseignant a fait valoir son droit à la retraite en 2016.

Quatre autres personnes ont quitté notre établissement pour aller travailler dans des écoles plus proches de leur domicile.

Deux enseignantes à temps partiel ont démissionné en cours d'année et une personne n'a pas pu être réengagée, ne disposant pas des titres légaux.

Dix-sept enseignants ont été engagés pour cette année (13 dans le secteur 1P-6P et 4 dans le secteur 7P-11S), dont deux d'entre eux sont encore en formation à la HEP.

L'effectif des élèves de notre établissement est en constante croissance, impliquant ainsi une augmentation du nombre de classes, donc du nombre d'enseignants. Ajouté aux départs qui interviennent chaque année (retraites, transferts, etc.), cela nécessite un recrutement important de maîtres, dont l'arrivée contribue ainsi à apporter une nouvelle dynamique au sein de notre établissement.

### **Secteur pédagogique**

La LEO est maintenant appliquée dans tous les degrés de la scolarité obligatoire et, pour la première fois, les élèves de 11<sup>e</sup> année ont passé leur certificat en ayant suivi une partie de leur cursus scolaire selon la nouvelle formule, notamment en ce qui concerne la grille horaire.

La LEO a montré quelques faiblesses, particulièrement dans les degrés secondaires 9 à 11VG. Le Département a mandaté un groupe de travail qui a pour mission de proposer des aménagements pour les années à venir. Certains d'entre eux seront déjà effectifs dès la rentrée d'août 2017.

Les moyens d'enseignement sont progressivement renouvelés et adaptés à l'évolution de notre société, en fonction des besoins et des nouvelles technologies, et ceci dans pratiquement toutes les disciplines. Les enseignants doivent ainsi se recycler en permanence et ce travail constitue une tâche d'envergure.

### **Secteur administratif**

Mme Elodie Cavin, secrétaire, nous a quittés au 31 juillet. Pour la remplacer, nous avons engagé Mme Kendra Sancho, qui a terminé brillamment son apprentissage et qui a ainsi eu l'opportunité de poursuivre son activité parmi nous.

Les nouveaux programmes informatiques (gestion des élèves, des maîtres, des engagements, des salaires et des finances, des bulletins de notes, des horaires, des fournitures scolaires, etc.) demandent toujours un important investissement en temps et en formation à leurs utilisateurs. Ces logiciels

sont sans cesse améliorés et nous permettent d'avoir une (relative) maîtrise administrative de ces différents dossiers.

La collaboration avec le Service administratif communal des écoles se poursuit, notamment au niveau de la coordination avec les structures d'accueil (APEMS, réfectoires, etc.).

Les relations que nous entretenons avec Mme Pascale Manzini, Municipale des écoles, sont toujours excellentes.

### **Direction**

Mme Florence Prada a décidé, pour des raisons personnelles, de renoncer à son poste de Doyenne en juillet dernier.

Suite à différents événements, Mme Magali Cheseaux, Doyenne, a été déplacée dans un autre établissement au mois de novembre. Il n'y a pas lieu ici de revenir sur les raisons de cette décision prise par le Directeur général.

Nous tenons à remercier ces deux personnes pour le travail qu'elles ont effectué durant leur court passage à la Direction.

Mme Madeleine Ramuz, spécialiste de l'enseignement intensif du français aux élèves allophones, a été désignée Doyenne ad intérim à partir du 1<sup>er</sup> décembre et collabore avec Mme Costa-Rubin pour le secteur 1P à 6P. Nous la remercions d'ores et déjà de venir apporter son aide à l'équipe en place.

Chaque lundi matin, le Conseil de direction se réunit environ deux heures pour traiter de l'entier des sujets qui méritent information, réflexion, concertation, voire très souvent décision. Nous passons prioritairement en revue les cas d'élèves qui nous préoccupent et débattons de certaines grandes thématiques d'actualités touchant notamment au personnel, aux bâtiments, à l'administration et, bien entendu, à la pédagogie.

Ce moment hebdomadaire de partage et de réflexion ne se substitue bien entendu pas aux contacts quotidiens que nous entretenons entre les Doyennes et Doyens et le Directeur.

## Perspectives d'avenir

Plusieurs dossiers importants vont nous occuper en 2017 :

- La mise en place des adaptations de la nouvelle loi scolaire (LEO) et de son règlement d'application qui seront prochainement décidées par le Conseil d'Etat.
- La poursuite de la prise en compte des élèves souffrant de certains troubles (élèves hyperactifs, dyslexiques, dysorthographiques, dysphasiques, dyspraxiques, à haut potentiel, etc.) et la mise en place généralisée d'aménagements spécifiques.
- Le début de la construction du futur collège « Croset-Parc ».
- La scolarisation des enfants qui arriveront dans le nouveau centre EVAM d'Ecublens dès février 2017.
- La poursuite de la prévention des dangers liés à l'utilisation des smartphones et autres tablettes par nos élèves.
- Le recrutement d'une à deux personnes pour venir renforcer le Conseil de direction et tenter de retrouver une certaine sérénité et stabilité au sein de notre équipe.

## Remerciements

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier très sincèrement celles et ceux qui collaborent de près ou de loin à la bonne marche de notre établissement, et tout particulièrement :

- les membres du corps enseignant et du Conseil de direction ;
- le personnel du secrétariat, du Service administratif et de la bibliothèque, ainsi que le chauffeur du bus scolaire ;
- les différents services parascolaires, à savoir les services psychopédagogique, médical, dentaire et d'orientation professionnelle ;
- le personnel du Service des bâtiments ;
- les membres des autres services communaux et mes collègues Chefs de service ;
- les cadres et collaborateurs du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture ;
- mes collègues de la Conférence régionale nord-ouest lausannoise (CRENOL) ;

- les membres de la Municipalité et du Conseil communal ;
- les membres du Conseil d'établissement.

*Serge Lugon, Directeur*



**ELEVES****Effectifs (au 31 décembre 2016)**

<b>Primaire</b>	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
1-2P 1 <sup>ère</sup> année	105	0	0	0	0	0	1	<b>106</b>
1-2P 2 <sup>e</sup> année	130	0	1	1	0	1	2	<b>135</b>
3P	116	0	0	0	0	0	0	<b>116</b>
4P	138	0	0	3	0	2	1	<b>144</b>
5P	125	0	0	0	0	0	1	<b>126</b>
6P	107	0	0	1	0	0	4	<b>112</b>
7P	110	0	0	0	0	0	0	<b>110</b>
8P	130	0	0	0	0	1	2	<b>133</b>
DEP3-6	6	0	0	0	0	0	0	<b>6</b>
DEP7-8	11	0	0	0	0	1	1	<b>13</b>
<b>Total</b>	<b>978</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>1'001</b>

<b>Secondaire</b>	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
9 VP	42	0	0	0	0	0	0	<b>42</b>
9 VG	52	0	0	1	0	0	0	<b>53</b>
10VP	44	0	0	1	0	0	1	<b>46</b>
10VG	69	0	0	0	0	0	1	<b>70</b>
11VP	27	0	0	0	0	0	1	<b>28</b>
11VG	56	0	0	2	0	0	0	<b>58</b>
DES	10	0	0	0	0	0	0	<b>10</b>
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>307</b>

<b>Total général</b>	Établissement primaire	1'001	élèves
	Établissement secondaire	307	élèves
		<b>1'308</b>	<b>élèves</b>

**Récapitulatif par genres de classes**

<b>Primaire 1P-8P</b>	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
Ecole enfantine : 1-2P	235	0	1	1	0	1	3	<b>241</b>
1 <sup>er</sup> cycle primaire : 3-4P	254	0	0	3	0	2	1	<b>260</b>
2 <sup>e</sup> cycle primaire : 5P-8P	472	0	0	1	0	1	7	<b>481</b>
Développement (DEP)	17	0	0	0	0	1	1	<b>19</b>
<b>Total</b>	<b>978</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>1'001</b>



<b>Secondaire 9-11</b>	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
9VP – 9VG	94	0	0	1	0	0	0	<b>95</b>
10VP - 11VP	71	0	0	1	0	0	2	<b>74</b>
10VG -11VG	125	0	0	2	0	0	1	<b>128</b>
Développement (DES)	10	0	0	0	0	0	0	<b>10</b>
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>307</b>

### Récapitulatif par communes

	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
<b>Primaire</b>	978	0	1	5	0	5	12	1'001
<b>Secondaire</b>	300	0	0	4	0	0	3	307
<b>Total</b>	<b>1278</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>1'308</b>

### Effectifs moyens

Plus grands ou plus petits effectifs : 2/23 signifie 2 classes de 23 élèves

Degré	Nombre élèves	Nombre classes	Moyenne	Plus grands effectifs	Plus petits effectifs
<b>Classes primaires</b>					
1P - 2P	241	13	18.53	1/22	1/16
3P - 4P	260	13	20.00	1/23	1/17
5P - 6P	238	13	18.30	2/21	1/15
7P - 8P	242	12	20.16	2/23	4/18
<b>Classes secondaires</b>					
<b>Voie générale (VG)</b>					
9VG	53	3	17.66	1/21	2/16
10VG	70	4	17.50	1/21	1/15
11VG	58	3	19.33	1/20	2/19
<b>Voie pré-gymnasiale (VP)</b>					
9VP	42	2	21.00	2/21	----
10VP	46	2	23.00	2/23	----
11VP	28	1	28.00	1/28	----
<b>Classes de développement</b>					
DEP/DES	28	3	9.33	1/12	1/6
<b>Total de l'établissement</b>	<b>1'308</b>	<b>69</b>	<b>18.97</b>		

### Orientation en fin de 8P

- 41 élèves ont été orientés en voie pré-gymnasiale (VP).
- 46 élèves ont été orientés en voie générale (VG).
- 2 élèves ont été orientés en classes de développement.
- 9 élèves ont redoublé en 8P.
- 3 élèves ont déménagé sur une autre commune.
- 1 élève a quitté le canton.

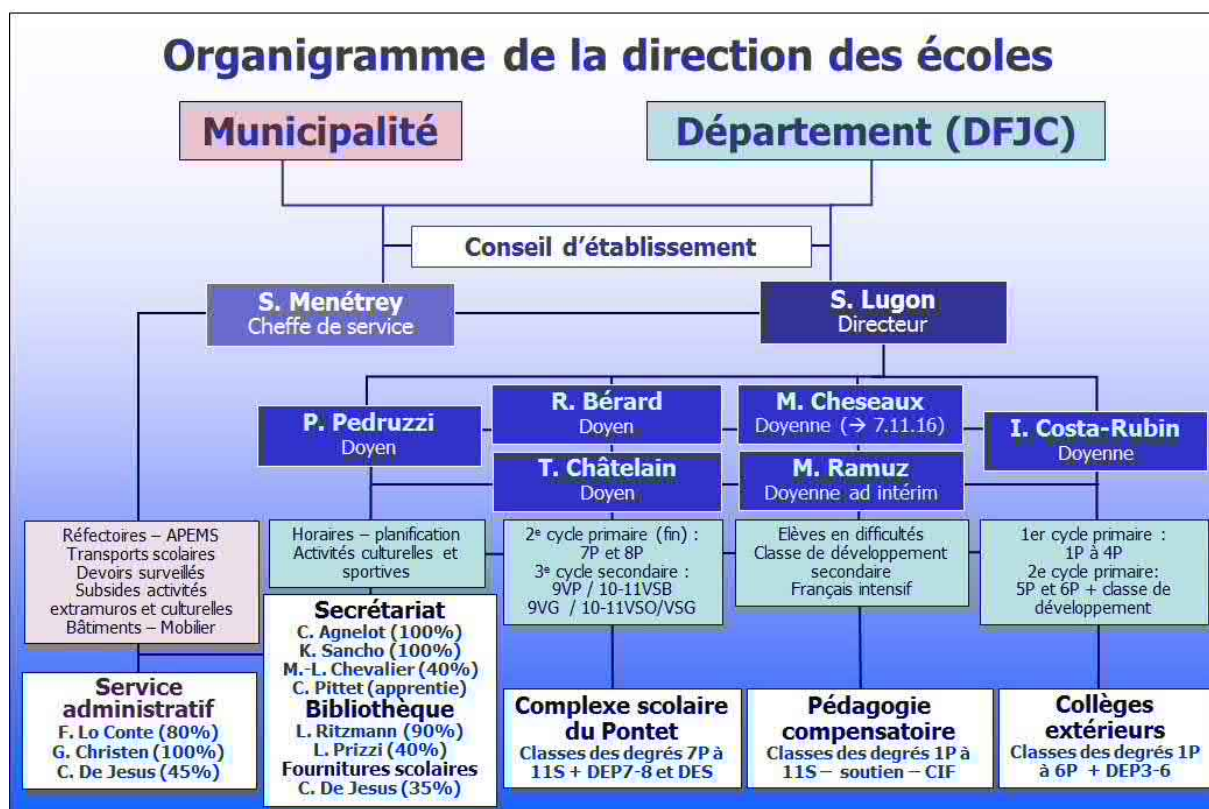
## Elèves libérés – Prolongations de scolarité

**116 élèves** ont été libérés en juillet 2016. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 11<sup>e</sup> voie pré gymnasiale : **38** élèves, dont **36** ont obtenu leur certificat d'études VP, **2** ont obtenus le certificat VG.
- 11<sup>e</sup> voie générale : **70** élèves, dont **66** ont obtenu leur certificat d'études VG et **4** ont redoublé volontairement.
- Classes de développement : **5** ont été libérés avec une attestation.
- **4** prolongations de scolarité ont été accordées par la Direction des écoles.

## Recours

Aucun recours n'a été déposé au DFJC cette année.



◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Entente intercommunale Crissier – Ecublens – Saint-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS

Délégation municipale d'Ecublens au comité : Mme Pascale Manzini, Présidente.



Entente Intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice

### Le comité

Le comité se compose comme suit **jusqu'au 30 juin 2016** :

*Présidente :*

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens.

*Membres :*

- M. Yves Allemann, Conseiller municipal à St-Sulpice.
- Mme Michelle Beaud, Conseillère municipale à Crissier.

**Et depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016 :**

*Présidente :*

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens.

*Membres :*

- Mme Anne Merminod, Conseillère municipale à St-Sulpice.
- Mme Michelle Beaud, Conseillère municipale à Crissier.

Il est secondé par quatre collaborateurs de la Commune d'Ecublens, à savoir :

*Secrétaire :*

- Mme Sylvette Menétrey, Cheffe du Service administratif des écoles.

*Caissier :*

- M. Claude Salzmann, Boursier communal, Chef du Service des finances.

*Gestion du personnel :*

- Mme Françoise Matti, Cheffe du Service des ressources humaines.

*Bâtiments :*

- M. Claude-Alain Bieri, Chef du Service des bâtiments.

Il s'est également entouré de M. Serge Lugin, Directeur des écoles, pour les problématiques directement liées à l'école.

### Le personnel

La composition du personnel se présente comme suit :

- M. François Jeandet, responsable du chalet et animateur (100 %).
- M. Xavier Vanden Broeck, cuisinier (90 %).
- Mme Carmen Premand, aide de cuisine (90 %).
- Mme Paulette Joris, responsable de l'entretien (70 %).
- M. Lucien Berberat, civiliste du 31 août 2015 au 24 mars 2016.
- M. Josselin Nicolet, civiliste, du 31 août 2015 au 15 juillet 2016.
- M. Guillaume Christe, civiliste, dès le 29 août 2016.
- M. Charles Jacot-Descombes, civiliste, dès le 29 août 2016.

Il est très appréciable de pouvoir bénéficier de l'aide de civilistes pour renforcer l'équipe au chalet. Cette aide supplémentaire permet d'assurer une présence permanente au chalet pendant la semaine et apporte une richesse supplémentaire en matière d'accueil et d'animation pour les enfants et les enseignants séjournant aux Alouettes.

Suite à des problèmes de santé, M. Xavier Vanden Broeck a progressivement pu reprendre son activité à 75 %. Le pourcentage de 15 % a été comblé par la présence des civilistes et une organisation à l'interne entre le personnel du chalet.

### Occupation du chalet

Le chalet a été occupé pendant 41 semaines, à savoir :

Camps d'hiver	11 semaines
Camp de ski des relâches	1 semaine
Ecole à la montagne	26 semaines
Colonies de vacances	4 semaines



### Camps scolaires

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes durant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est le chef de camp (un enseignant) qui organise la journée de camp, toujours en accord avec l'animateur.

### Colonies

En 2016, les camps de vacances se sont bien déroulés. Le taux de fréquentation des colonies a donné satisfaction pour la plupart des camps, à l'exception de la troisième semaine de juillet et de celui du mois d'octobre, dont le taux de fréquentation a été moins satisfaisant.

### Locations

Le chalet a été occupé à 16 reprises, pendant le week-end.

Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois communes s'est déroulé les 23 et 24 janvier 2016. Ce week-end est très apprécié par les enseignants.

Un week-end au profit des bénévoles des trois communes a été organisé les 18, 19 et 20 mars 2016. Le chalet a également été mis à disposition de l'Association du personnel de la Commune d'Ecublens les 4, 5 et 6 mars 2016.

### Travaux

Les chambres ont été rénovées et les armoires de rangement pour les élèves modifiées. Les chambres ont donc retrouvé un aspect plus moderne tout en étant plus pratique à l'usage.



### Site internet

En 2016, le comité de l'Entente a décidé de créer un site internet des Alouettes. Celui-ci est en cours d'élaboration et devrait être en ligne au début de l'année 2017. Il sera composé de 5 onglets : l'accueil – le chalet – les écoles – les camps de vacances et les locations.

Nous remercions l'aide précieuse du personnel administratif d'Ecublens, membre de l'Entente, pour tout le travail accompli pendant l'année en faveur du personnel et du Chalet Les Alouettes. Nous remercions aussi ce dernier pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)



### Composition du comité

- Mme Pascale Manzini, Municipale à Ecublens, Présidente.
- Mme Loubna Laabar, Municipale à Chavannes-près-Renens, Vice-Présidente.
- Mme Anne Merminod, Municipale à Saint-Sulpice, membre.
- M. Serge Nicod, Chef de service à Ecublens, caissier.
- M. Patrick Pahud, Adjoint au Chef de service à Ecublens, secrétaire.
- Mme Brigitte Bignens, Assistante du Chef de service à Ecublens, membre.

### Délégués des communes à l'Association

Du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016 – 18 membres

#### Commune de Chavannes-près-Renens (6) :

Rochat	Jean-Pierre	Syndic
Laabar	Loubna	Conseillère municipale
Baldé	Thierno	Conseiller communal
<i>Jusqu'au 30 juin 2016 :</i>		
Denti	Alexia	Conseillère communale
Othmani	Fathi	Conseiller communal
Michel	Patrick	Conseiller communal
<i>Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016 :</i>		
Augsburger Apothéloz	Ariane	Conseillère communale
Rigamonti	Gerardina	Conseillère communale
Vicente Regouga Calaboica	Nadia	Conseillère communale

#### Commune d'Ecublens (8) :

Manzini	Pascale	Conseillère municipale
<i>Jusqu'au 30 juin 2016 :</i>		
Kaelin	Pierre	Syndic
Gordillo	Maria	Conseillère communale
Bader	Rolande	Conseillère communale
Carluccio	Luigi	Conseiller communal
Karlen	Samuel	Conseiller communal
Flach-Cuttitta	Karine	Comité APE Ecublens
Philippoz ⇒ 6 juin	Stéphanie	Présidente Association Bout'choux

#### *Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016 :*

Maeder	Christian	Syndic
Krug	Alice	Conseillère communale
Passaro	Silvana	Conseillère communale
Realini	Didier	Conseiller communal
Karlen	Samuel	Conseiller communal
Baillargues	Stéphanie	Comité APE Ecublens

#### Commune de Saint-Sulpice (4) :

Clerc	Alain	Syndic
Merminod	Anne	Conseillère municipale
Kaerer Moser	Alice	Conseillère communale
<i>Jusqu'au 30 juin 2016 :</i>		
Willi	Corinne	Conseillère communale
<i>Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016 :</i>		
Comte	Evelyne	Conseillère communale

### Activités 2016

#### Accueil familial de jour

Il se compose de 47 accueillantes en milieu familial (AMF) qui ont assuré la prise en charge de 262 enfants, ce qui représente un total de 135'458.50 heures d'accueil durant cette année. Notre coordinatrice consacre une bonne partie de ses tâches au suivi, au soutien et à la surveillance de nos accueillantes. Aussi, des visites régulières sont organisées au domicile des accueillantes. Cette année, ce ne sont pas moins de 53 visites qui ont été effectuées. Celles-ci permettent d'évaluer les conditions d'accueil et de surveiller la qualité de la prise en charge des enfants.

De nouvelles subventions ont été accordées dès cette année par la FAJE. Tout d'abord, un montant de Fr. 1'000.- est attribué pour chaque nouvelle accueillante

afin de couvrir la charge administrative générée par son engagement. Ensuite, un montant de Fr. 0.20 est accordé pour chaque heure d'accueil facturée aux parents. Cette deuxième subvention sera directement répercutée sur le salaire des accueillantes dès 2017. Ainsi, leurs revenus se verront augmentés de 5 %, le salaire de base passant de Fr. 3.- à Fr. 3.15.

Hormis les formations de base pour les nouvelles accueillantes, 5 activités de formation continue ont également été proposées aux accueillantes.

### **Accueil collectif préscolaire**

Nous ne notons pas d'évolution du nombre de places offertes dans le réseau. Des réflexions et des projets d'agrandissement, voire de création de nouvelles structures, sont à l'étude pour ces prochaines années, dans le cadre du plan de développement.

La FAJE a annoncé que le taux de subventionnement fixé pour l'année 2017 sera majoré de 3 % et passera à 23 % de la masse salariale éducative.

### **Accueil parascolaire**

Dans le cadre du plan de développement, les travaux de l'APEMS de la Coquerellaz à Ecublens permettront d'offrir 48 places dès la rentrée scolaire 2017/2018.

Tout comme l'accueil préscolaire, le taux de subventionnement accordé par la FAJE sur la masse salariale éducative sera augmenté de 3 % dès l'année prochaine.

Les besoins en places d'accueil parascolaire sont importants. Bien que les accueillantes en milieu familial participent activement à cet accueil, le nombre de places disponibles ne suffit pas à satisfaire les demandes.

### **Mot de la Présidente**

En 2016, de nouvelles aides financières de la FAJE sont venues améliorer le financement de l'Accueil familial de jour. Il a été décidé de reporter ces montants en augmentant de 5 % la rémunération horaire des accueillantes familiales de jour. Un important travail axé sur son organisation et les bonnes pratiques a été aussi réalisé dans le cadre de cet accueil.

Un accueil pendant les vacances scolaires est proposé à l'UAPE Domino à Ecublens, ainsi qu'à Chavannes-près-Renens dans les APEMS de la Concorde ou de La Plaine alternativement. Il est cependant constaté que, même avec un tarif adapté, le coût de cette prestation reste élevé pour les parents.

Le comité de l'AJESOL se rencontre 8 à 10 fois par an et deux rencontres annuelles avec les directions des structures permettent de faire le lien entre les préoccupations du terrain et celles des financeurs. Toujours beaucoup de travail pour l'équipe qui fait fonctionner le réseau AJESOL, qu'il soit administratif ou dans la délivrance de la prestation. Les communes sont de plus en plus sollicitées par l'accueil de jour des enfants, politique publique entrée dans les mœurs de la population que l'on ne peut plus éluder. Reste à l'AJESOL de mériter leur confiance en gérant avec efficacité un dispositif de plus en plus important. Que tous ses acteurs en soient remerciés !

### **Projections**

Nous l'avons dit, le réseau AJESOL a de plus en plus de défis à surmonter. Le comité aimerait faire procéder à une analyse de sa gouvernance par le biais d'une étude. Pour 2017, le nombre de places en accueil de jour va encore augmenter dans le réseau. Pour le parascolaire, 12 places à Saint-Sulpice, ainsi que 48 places à Ecublens avec l'ouverture de l'APEMS de la Coquerellaz, sont planifiées pour la rentrée scolaire 2017. Pour le préscolaire, 10 places verront le jour à la garderie Croc'cerises de Chavannes-près-Renens.

Un appel d'offres pour l'amélioration de la prestation informatique du réseau est en cours pour aboutir en 2017. De nouvelles dispositions seront implémentées afin d'améliorer le taux d'occupation des structures d'accueil du réseau.

Par ailleurs, la mise en œuvre de l'article constitutionnel sur l'accueil de jour parascolaire dans le Canton de Vaud va être examinée par le Grand Conseil début 2017. Le projet de loi prévoit un socle minimum pour l'accueil de jour parascolaire que les communes devront mettre en œuvre dans les trois ans après son acceptation.



## Structures du réseau

### Accueil familial de jour

Nombre d'accueillantes en milieu familial	47
Nombre de places offertes (128 places préscolaires + 62 places parascolaires)	190

### Accueil collectif préscolaire (nombre de places)

Domino, Ecublens	66
Les Bout'choux, Ecublens	49
Les Petits Loups, Ecublens	22
Capucine, Chavannes-près-Renens	10
Les Croc'cerises, Chavannes-près-Renens	34

### Accueil parascolaire (nombre de places)

UAPE Domino, Ecublens	36
APEMS Ecublens, Ecublens	36
APEMS Ecublens, antenne Coquerellaz, Ecublens (après-midi)	24
UAPE La Concorde, Chavannes-près-Renens	36
UAPE La Plaine, Chavannes-près-Renens	36
UAPE La Plage des Pirates, Saint-Sulpice	48

Au total ce sont 1'057 enfants qui ont été accueillis au sein du réseau AJESOL en 2016, répartis comme suit :

- 347 enfants en accueil collectif préscolaire ;
- 448 enfants en accueil collectif parascolaire ;
- 262 enfants en accueil familial.

## Finances

Les charges administratives de fonctionnement de l'AJESOL sont réparties selon le nombre d'habitants. Les coûts du préscolaire sont répartis en fonction des places occupées. L'accueil parascolaire est entièrement à charge de la commune de « domicile » de la structure.

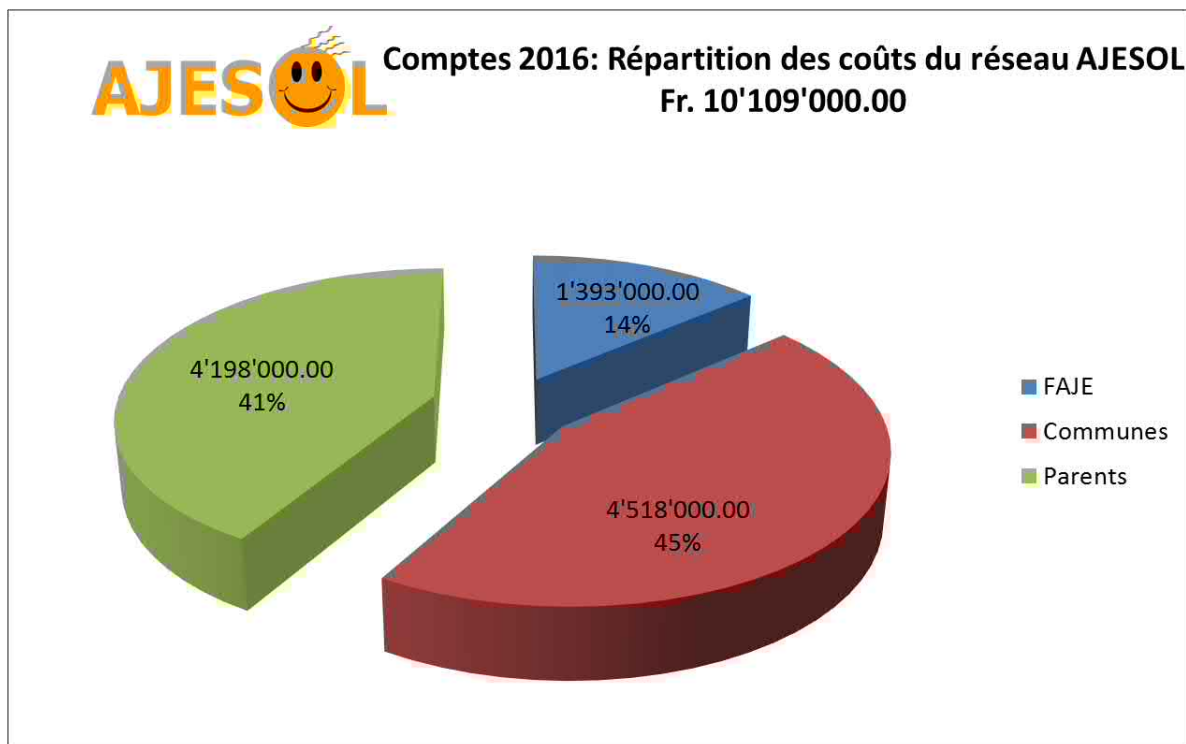
L'accueil familial fait l'objet d'un décompte spécifique qui répartit les charges administratives au nombre d'habitants et les charges de l'accueil en fonction de la consommation.

Les participations des parents sont quant à elles comptabilisées en fonction du lieu de domicile pour les trois types d'accueil.

Le tableau ci-après résume l'investissement global des communes à l'accueil de jour des enfants. Les subventions de la FAJE, directement attribuées aux structures, sont déjà déduites des charges pour les trois types d'accueil.

Le graphique qui suit montre la répartition du financement de l'ensemble du réseau entre les parents, les communes et la FAJE.

	Ecublens	Chavannes	Saint-Sulpice
<b>Charges de l'AJESOL</b>	<b>82 334.17</b>	<b>49 408.55</b>	<b>26 118.05</b>
<b>Charges nettes structures préscolaires</b>	<b>2 487 521.85</b>	<b>1 800 351.90</b>	<b>727 412.10</b>
<b>Charges nettes structures parascolaires</b>	<b>1 055 705.89</b>	<b>937 272.87</b>	<b>612 573.40</b>
<b>Charges nettes accueil familial de jour</b>	<b>451 869.75</b>	<b>435 987.30</b>	<b>31 916.10</b>
<b>Participation des parents</b>	<b>-1 885 382.35</b>	<b>-1 438 240.10</b>	<b>-867 752.25</b>
<b>Excédent de charges à couvrir</b>	<b>2 192 049.31</b>	<b>1 784 780.52</b>	<b>530 267.40</b>



Au nom du comité de l'AJESOL  
La Présidente:  
Pascale Manzini

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Valorsa SA

*Délégation municipale d'Ecublens :*

*Jusqu'au 30 juin 2016 : M. Christian Maeder  
+ représentant à l'organe de contrôle du  
concept régional de la taxe au sac.*

*Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016 : M. Stéphane Masson,  
délégué municipal et M. Christian Maeder,  
Syndic, représentant à l'organe de contrôle  
du concept régional de la taxe au sac  
(jusqu'en 2017).*



Depuis 1969, le site de Penthaz est dévolu à la gestion des déchets d'une partie des communes de l'Ouest lausannois et de l'ancien district de Cossonay. Depuis 1996, Valorsa SA est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 communes-actionnaires, de Vallorbe à Buchillon en passant par la Vallée de Joux, de Prilly à Bercher pour un bassin de population de plus de 195'000 habitants. Ces 101 communes sont, via Valorsa SA, actionnaires à 36.03 % de l'usine Tridel SA.

Suite aux réflexions cantonales sur le rôle des périmètres (2015), Valorsa a organisé des tables rondes régionales. Ces rencontres avaient pour but de redéfinir les besoins des communes-actionnaires en termes de conseil ou de gestion des filières, ainsi que le mode de financement du travail du périmètre. Rediscuté et repensé, le rapport entre le périmètre et ses actionnaires a donc pu être stabilisé.

Pour le périmètre, comme pour les communes, 2016 est une année de transition. Plus d'un tiers des Municipaux en charge du dicastère des déchets ont changé. Entre contacts, formation et information, un nouveau lien entre le périmètre et ses actionnaires a dû être tissé. Une énergie nouvelle est apparue qui permet de planifier de nouveaux projets. Mais les anciens restent, les tonnes doivent être gérées, des filières doivent être stabilisées pour que les bennes de déchets produites dans les déchetteries

communales trouvent toujours un exutoire à un prix correct.

Pour Tridel, Valorsa a stocké 1'500 tonnes de déchets incinérables. Emballés durant la fermeture de l'usine d'incinération pour la révision annuelle, les balles ont été brûlées en hiver, soit 6 mois plus tard, afin de garantir rentabilité et énergie verte.

Par contre, nos exutoires pour les boues d'épuration ont subi les affres des aléas techniques, pannes et arrêts se sont succédés tout au long de l'année obligeant le secrétariat de Valorsa et les Step à des exercices de souplesse, d'autant plus que Tridel n'a pas été en mesure de prendre des tonnages de boues. Nous espérons que cette situation extraordinaire ne se répétera pas.

Au niveau de la gestion générale des déchets, et afin de faciliter la vie des citoyens de nos communes, le Concept régional de taxe au sac s'est approché du périmètre Nord, STRID SA. Un long travail de diplomatie tout au long de l'année a permis de fusionner 2 sacs vaudois en un seul. Si le titre et la couleur resteront « Trier c'est... valoriser », son prix diminuera légèrement pour le sac de 35 litres ; il sera dorénavant à Fr. 1.95/pièce.

La surveillance des taux de fraude a été adaptée. Vu que les résultats sont très satisfaisants, Valorsa ne fait plus qu'un contrôle annuel sur 25 % des communes. Les résultats des autopsies des poubelles confirment l'effort de tri généralisé des citoyens.

Quant à la gestion des déchets plastiques, ce thème a été constant tout au long de l'année. Si des filières s'ouvrent pour les flacons (PE et PP), ces déchets ne représentent qu'environ 4 kg/personne/année. La mise en place de collectes correspond à l'état de la technique, mais son coût doit être reporté sur la taxe forfaitaire. Notion que toutes les instances publiques en charge des déchets peinent à expliquer aux citoyens.

En 2016, Valorsa SA a donc mis son savoir-faire technique et scientifique à la disposition de ses communes-actionnaires. Toutes les tonnes de déchets qui ont transité à Penthaz ont été recyclées au mieux des marchés et de la technique, afin de garantir un écoulement régulier. Et, parallèle-

ment, un effort particulier a été mis au service des communes pour leur transmettre un savoir important pour la gestion de ce dicastère.



© Valorsa

		<b>2016 en tonnes facturées par Valorsa</b>	<b>2016 Destination</b>	<b>2016 Valorisation</b>
Incinérables	Ordures ménagères	23'106	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2'174	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	7'862	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	6'554	Incinérateur de Vidy Incinérateur de SAIDF	Chaleur
Recyclables	Papier	4'842	1/3 carton en papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	4'651	40 % chez Vetropack, 60 % en verrerie européenne	Bouteilles en verre
	Déchets végétaux	2'099	Agriculteurs autour de Penthaz	Compost
	OREA, appareils électriques	354	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/ incinération
	Déchets spéciaux des ménages	237	CRIDEC	Traitement physico-chimique/ incinération
	Déchets carnés	1'054	GZM	Energie
	Information	Municipalité et tout public	6 séances décentralisées 2 jours de Forum déchets pour les nouveaux Municipaux 1 séance sur les plastiques	1 Comptoir régional



© Valorsa



## **EPFL Innovation Park** (Anciennement Parc Scientifique d'Ecublens PSE)

# EPFL Innovation Park

Délégué municipal d'Ecublens au Conseil de fondation (membre) : jusqu'au 30 juin 2016, M. Pierre Kaelin, Syndic, et dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, M. Stéphane Masson.



©EPFL Innovation Park

L'EPFL Innovation Park a connu une année 2016 record avec de nombreux succès des sociétés résidentes. Ainsi les *spin-off* de l'EPFL résidentes (ou anciennes résidentes) de l'Innovation Park ont obtenu plus de Fr. 400 millions de financements, la société AC Immune a réalisé une introduction en bourse au Nasdaq, alors que Swisscom a établi son Digital Lab sur le site et que Viasat y a étendu ses activités avec de nouvelles entités prometteuses dans le domaine des télécommunications par satellite.

- Au 31 décembre 2016, l'EPFL Innovation Park comptait 196 sociétés locataires occupant plus de 2'000 personnes, pour un taux d'occupation de 97 %.
- Plus d'une vingtaine de sociétés basées à l'EPFL Innovation Park ont bénéficié de financements substantiels, en particulier les sociétés AB2 Bio, AC Immune, Aleva Neurotherapeutics, G-Therapeutics, Mindmaze ont chacune levé plus de 20 millions de francs.
- Plusieurs sociétés du site ont obtenu des prix d'innovation et d'entrepreneuriat renommés en 2016 ; à signaler en particulier les sociétés Gamaya et Nanolive, lauréates des prix de Vigier, Dermosafe, Bestmile et Technis lauréats du prix PERL

2016 ou Daphne Tech, Lymphatica, Inso-light, SUINCol, TredED, primées au concours Venture 2016 que l'EPFL co-organise.

- Les activités de coaching ont connu une activité soutenue en collaboration avec les organismes CTI Start-up et Platinn. L'équipe de l'EPFL Innovation Park a accueilli un nouveau coach en « sciences de la vie », Marco Rüedi, médecin de formation. Plus de 100 projets et sociétés dans les domaines IT, nanotechnologies et sciences de la vie ont été soutenus durant 2016.
- La Fondation a organisé, avec ses partenaires, 21 sessions en Suisse romande de formations CTI Entrepreneurship, programme financé par la Commission fédérale pour la technologie et l'innovation CTI. Ces formations « Business Concept », « Business Creation » et « Business Development » sont destinées aux fondateurs de start-up technologiques innovantes ; environ 400 personnes y ont participé.
- Pour l'exercice 2016, les comptes de la Fondation EPFL Innovation Park présentent un chiffre d'affaires de 12.6 millions de francs en croissance de 10 % par rapport à 2015.



©EPFL Innovation Park





## Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

*Délégation municipale d'Ecublens :*  
Mme Danièle Petoud (Vice-Présidente de la Commission plénière + Bureau), et M. Christian Maeder, Syndic (Commission plénière).

Les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice composent l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge. Elles sont représentées au sein d'une Commission par des membres des Municipalités. Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, celle-ci est composée des délégué(e)s de :

- Chavannes-près-Renens : Mme Isabelle Steiner et M. Fathi Othmani.
- Crissier : Mme Nathalie Jatton, Présidente et M. Laurent Bovay.
- Ecublens : Mme Danièle Petoud, Vice-Présidente et M. Christian Maeder.
- Renens : Mme Tinetta Maystre et Mme Patricia Zurcher Maquinaz.
- St-Sulpice : M. Pierre-Yves Brandt.

Le secrétariat et la trésorerie sont assurés par la Commune de Crissier, respectivement par M. Denis Lang, Secrétaire municipal, et Mme Véronique Bruchez, Boursière.

La Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge s'est réunie à deux reprises durant l'année 2016, soit :

Le 9 mars 2016, la Commission a :

- adopté les comptes 2015 ;
- validé le projet de préavis « Réhabilitation collecteur intercommunal secteur 6 – Autoroute/rte de la Maladière » ;
- pris acte du projet de EPURA SA, relatif à la démolition/reconstruction du canal d'amenée des eaux de l'Entente à la STEP de Vidy.

Le 14 septembre 2016, la Commission a :

- constitué le bureau 2016-2021 de l'Entente :
  - Présidence : Jatton Nathalie
  - Vice-présidence : Petoud Danièle
  - Secrétaire : Lang Denis
  - Boursière : Bruchez Véronique

- approuvé le budget de fonctionnement pour l'année 2017.

### Service d'entretien

Le bureau Ribi SA assure, depuis 2015, le service d'entretien du réseau intercommunal Mèbre-Sorge à la suite du bureau Masotti Associés SA.

Pour rappel, les activités principales du bureau sont les suivantes :

#### Activités régulières :

- Surveillance des ouvrages (déversoirs, chambres, collecteurs) effectués régulièrement par le service d'entretien pour détecter les éventuels dysfonctionnements et intervenir en cas de pollution / Visites lors d'épisodes pluvieux importants.
- Contrôle des voûtages.
- Suivi des travaux d'entretien.
- Suivi et traitement des données du pluviomètre et des sondes.
- Rapport annuel.
- Participation aux séances du Bureau et de la Commission.

#### Activités occasionnelles :

- Recherche de pollution.
- Evénements météo exceptionnels.
- Incidents sur le réseau.

Durant l'année 2016, le bureau Ribi SA a visité à 19 reprises le réseau. Dans son rapport annuel, il est relevé divers événements pluvieux suivis de près car selon l'intensité de la pluie, des déversements d'eaux usées à certains endroits du réseau peuvent avoir lieu.

- Episodes orageux des 8 et 26 juin : débit maximum dans la Chamberonne estimé à 23 m<sup>3</sup>/s et 34 m<sup>3</sup>/s. Avec de telles intensités de pluie, des déversements ont eu lieu dans les ouvrages prévus à cet effet (déversoirs d'orage). Outre les déversements, des débordements ont eu lieu à différents endroits et des couvercles non scellés se sont soulevés. Des mises en charge du réseau Mèbre et Sorge à plusieurs endroits ont occasionné des refoulements sur les biens-

fonds sur les Communes de Crissier, Renens et Ecublens.

- Episode du mois de juillet : le mois de juillet a aussi été caractérisé par des orages intenses.
- Episodes du 13 septembre et 24 octobre 2016 : débordements des eaux usées dans la Mèbre avec importante pollution. Une entreprise de nettoyage de canalisation est intervenue.

#### Suivi des sondes et pluviomètre de Crissier

Trois sondes sont présentes sur le réseau Mèbre-Sorge, deux dans le secteur du déversoir de la Chamberonne (vers arrêt m1 Mouline) et une au déversoir du Pontet à Ecublens. Un pluviomètre est placé sur le toit du bâtiment communal de Crissier. Les sondes installées permettent de mesurer les hauteurs d'eau de manière périodique et d'en déduire le nombre de déversements qui ont lieu par année.

♦ ♦ ♦ ♦

### Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)



Délégation municipale d'Ecublens :  
M. Christian Maeder, Syndic (Président du Comité de direction) et jusqu'au 30 juin 2016, M. Didier Lannaz (Conseil intercommunal), puis dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Mme Danièle Petoud (Conseil intercommunal).

#### PREAMBULE

Le « Rapport de gestion 2016 », disponible sur le site [www.erm-step.ch](http://www.erm-step.ch), relate et commente en détails les nombreuses et diverses activités de l'ERM ; il peut également être obtenu auprès du secrétariat de l'association à l'adresse suivante : Epuration Région Morgienne, rue de Lausanne 72, 1110 Morges.

Sur le plan comptable et financier, l'année 2016 a été marquée par l'entrée en vigueur

de la taxe fédérale sur les eaux usées à raison de Fr. 9.- par habitant raccordé à la station d'épuration (STEP), permettant de financer l'indemnisation des mesures destinées à l'élimination des composés traces organiques, communément nommés : « Micropolluants ».

Dans le domaine du « Réseau des collecteurs et des stations de relevage (STREL) », hors les travaux d'entretien courants, l'activité des collaboratrices et des collaborateurs de l'ERM a principalement été marquée par le remplacement des tableaux électriques dans les STREL de Pont de Vaux et de Vaux 2000 et l'établissement de plusieurs préavis relatifs à l'assainissement de divers tronçons du réseau des collecteurs.

Dans le domaine de la « STEP », en complément des travaux d'entretien courants effectués et planifiés tout au long de l'année, le personnel de l'ERM a assuré le suivi des travaux liés aux préavis en cours.

Dans le cadre de l'étude de modernisation et d'implantation des futures installations de la STEP, le Comité de direction, la Direction et le personnel technique ont participé aux séances de travail avec les bureaux d'ingénieurs, les représentants de la Direction générale de l'environnement (DGE) et les services concernés de la Ville de Morges.

Dans le domaine des « tâches spéciales », on notera que la campagne de faucardage 2016 a été marquée par une activité comparable à celle de 2010 en nombre d'heures, mais avec une quantité d'algues nettement supérieure aux cinq dernières années. Quant au contrôle des citernes, aucun changement particulier n'est à signaler, mise à part l'élaboration d'une nouvelle convention destinée à remplacer l'existante devenue désuète.

Du côté du personnel d'exploitation, l'ERM a vu les départs à la retraite du Chef d'exploitation de la STEP et d'un collaborateur d'exploitation du « Réseau des collecteurs et des STREL » ; ces départs ont ainsi généré quelques mutations au sein des équipes.

**ADMINISTRATION GENERALE****CONSEIL INTERCOMMUNAL****Séances du Conseil intercommunal**

En 2016, le Conseil intercommunal a tenu cinq assemblées, quatre régulières et l'assemblée d'installation et d'assermentation des nouvelles Autorités de l'ERM pour la législature 2016-2021.

**Composition du Conseil intercommunal**

Pour la « nouvelle législature », l'effectif du Conseil intercommunal est passé de 35 à 37 membres, suite à l'accroissement de la population des Communes de Morges et de Prévèrenges. Il est composé comme suit \* :

<b>Bussy-Chardonney</b>	<b>Frédéric</b> <i>Olivier</i>	<b>Ambresin</b> <i>Creteigny</i>
<b>Chigny</b>	<b>Charles-Henri</b> <i>David</i>	<b>de Luze</b> <i>Lenoir</i>
<b>Clarmont</b>	<b>Jean-Luc</b> <i>Christian</i>	<b>Fiechter</b> <i>Viande</i>
<b>Denens</b>	<b>Philippe</b> <i>Christian</i>	<b>Pernet</b> <i>Gränicher</i>
<b>Denges</b>	<b>Alain</b> <i>Pierre-André</i>	<b>Golay</b> <i>Bruchez</i>
<b>Echichens</b>	<b>Jean-Michel</b> <i>Alexandre</i>	<b>Duruz</b> <i>Huber</i>
<b>Ecublens</b>	<b>Danièle</b> <i>Christophe</i>	<b>Petoud</b> <i>Cartier</i>
<b>Lonay</b>	<b>Jean-Charles</b> <i>Michel</i>	<b>Détraz</b> <i>Borboën</i>
<b>Morges</b>	<b>Sylvie</b> <i>Pierre-Marc</i> <i>Patricia</i> <i>Eva</i> <i>Maurice</i> <i>Rose</i> <i>Melany</i> <i>Alain</i> <i>Joseph</i>	<b>Podio</b> <i>Burnand</i> <i>Correia da Rocha</i> <i>Frochaux</i> <i>Jaton</i> <i>Ngo Pem Lissoug</i> <i>Studer</i> <i>Troger</i> <i>Weissen</i>
<b>Prévèrenges</b>	<b>Alain</b> <i>Philipp</i> <i>Jean-Hubert</i> <i>Manuel</i>	<b>Garraux</b> <i>Gloor</i> <i>Jaquier</i> <i>Zenger</i>
<b>Tolochenaz</b>	<b>Olivier</b> <i>Reto</i>	<b>Jeanneret</b> <i>Dorta</i>

<b>Vaux-sur-Morges</b>	<b>Christian</b> <i>Philippe</i>	<b>Perret-Gentil</b> <i>Sutter</i>
<b>Vufflens-le-Château</b>	<b>Philippe</b> <i>Edmond</i>	<b>Henriod</b> <i>Piguet</i>
<b>Yens</b>	<b>Jonathan</b> <i>Gérard</i>	<b>Lüthi</b> <i>Zbinden</i>

\* Les noms mentionnés en « **gras** » sont les délégués « fixes » (délégués Conseillers municipaux) et les noms en « *italique* » sont les délégués « variables » (délégués par leur Conseil général / communal).

**Bureau du Conseil intercommunal**

En 2016, le Bureau du Conseil était composé de la manière suivante :

**1<sup>er</sup> semestre « Ancienne législature » – Bureau 2015/2016 :**

- *Président* :  
M. Guy Delacrétaz, Prévèrenges
- *Vice-Président* :  
M. Jean-Luc Fiechter, Clarmont
- *Secrétaire* :  
Mme Monique Robin, Tolochenaz
- *Scrutateurs(trices)* :  
Mme Patricia Correia da Rocha, Morges  
M. Jean-Charles Détraz, Lonay
- *Scrutateurs-suppléants* :  
M. Jean-Claude Goy, Morges  
M. Jonathan Lüthi, Yens

**2<sup>e</sup> semestre « Nouvelle législature » – Bureau 2016/2017 :**

- *Président* :  
M. Jean-Luc Fiechter, Clarmont
- *Vice-Présidente* :  
Mme Patricia Correia da Rocha, Morges
- *Secrétaire* :  
Mme Monique Robin, Tolochenaz
- *Scrutateurs(trices)* :  
M. Christophe Cartier, Ecublens  
M. Alain Golay, Denges
- *Scrutateurs-suppléant* :  
M. Olivier Creteigny, Bussy-Chardonney  
M. Olivier Jeanneret, Tolochenaz

**Commissions de gestion et des finances**

Pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017, la Commission de gestion chargée de

l'examen de la gestion et des comptes 2016 est composée de :

- Mme Eva Frochaux, Morges
- M. Michel Borboën, Lonay
- M. Olivier Cretegny, Bussy-Chardonney
- M. Charles-Henri de Luze, Chigny
- M. Jean-Michel Duruz, Echichens
- M. David Lenoir, Chigny
- M. Jonathan Lüthi, Yens.

Les membres de cette Commission sont ré-éligibles. La Commission est ainsi constituée de quatre membres anciens, Mme Frochaux, MM. Borboën, de Luze et Lenoir, ainsi que de MM. Cretegny, Duruz et Lüthi, nouveaux membres.

La Commission des finances est composée de :

- M. Reto Dorta, Tolochenaz
- M. Christian Gränicher, Denens
- M. Philippe Henriod, Vufflens-le-Château
- M. Christian Perret-Gentil, Vaux-sur-Morges
- M. Joseph Weissen, Morges

Avec comme suppléants :

- M. Manuel Zenger, Préverenges
- ... Poste vacant

Cette Commission est élue pour la durée de la législature 2016-2021.

### Préavis déposés en 2016

En 2016, le Comité de direction de l'ERM a déposé onze préavis qui ont tous été acceptés :

#### N° 01/2016

Demande de crédit de Fr. 242'000.- TTC, pour l'étude de l'avant-projet pour la modernisation et la mise en conformité de la STEP.

#### N° 02/2016

Comptes de l'exercice 2015.

#### N° 03/2016

Demande de crédit de Fr. 162'000.- TTC, pour la réhabilitation des collecteurs « Bochat, n° 29 » et « Chigny, n° 30 » situés sur la

Commune de Chigny, dans le cadre du planning d'investissement de l'ERM.

#### N° 04/2016

Demande de crédit de Fr. 108'000.- TTC, pour le déplacement du collecteur « Ceinture Est, n° 35 », étape II suite à l'aménagement de la parcelle n° 294 sur la Commune de Vufflens-le-Château.

#### N° 05/2016

Budget de l'exercice 2017.

#### N° 06/2016

Demande de crédit de Fr. 443'000.- TTC, pour la reconstruction et la réhabilitation du collecteur « Granges, n° 31 » dans le cadre du planning d'investissement de l'ERM sur la Commune de Denens.

#### N° 07/2016

Demande de crédit de Fr. 51'000.- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

#### N° 08/2016

Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers et Autorisation générale de plaider dans tous les domaines de droit.

#### N° 09/2016

Limite des dépenses imprévisibles et exceptionnelles.

#### N° 10/2016

Indemnités des membres du Conseil intercommunal et indemnités des membres du Comité de direction.

#### N° 11/2016

Plafond d'endettement et de risques pour cautionnements et autres formes de garanties pour la période législative du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2021.

## COMITE DE DIRECTION

### Composition

Pour le 2<sup>e</sup> semestre 2016, « nouvelle législature », deux membres ne se sont pas représentés, soit M. Jean-Pierre Bourdon, Vice-Président et M. Pierre-Georges Gay,

membre. Suite à la séance d'installation des Autorités de l'ERM du 24 août 2016, la composition du comité élu pour la législature 2016-2021 est la suivante :

- *Président* :  
M. Christian Maeder, Ecublens  
Administration générale, personnel et assurances
- *Vice-Président* :  
M. Jean-Jacques Aubert, Morges  
Exploitation de la STEP
- *Membres* :
  - Mme Juliette Reda, Bussy-Char-donney  
Citernes, faucardeuse et missions spéciales
  - M. Jérôme Azau, Préverenges  
Finances et informatique
  - M. Salvatore Guarna, Tolochenaz  
Exploitation du réseau et des STREL.

#### Séances du Comité de direction

Le Comité de direction a tenu douze séances ordinaires qui se sont déroulées, comme par le passé, le deuxième mercredi de chaque mois et une séance extraordinaire. Plusieurs séances de travail ont également eu lieu avec des mandataires et des représentants de la DGE.

L'étude en vue de la modernisation et de la mise en conformité de la STEP pour le traitement des micropolluants, principalement orientée sur l'intégration paysagère, s'est achevée en mai 2016 et a directement été suivie par l'étude d'avant-projet. Cette dernière étude devrait conduire à l'élaboration d'un rapport d'enquête préliminaire, puis de la phase de projet d'ouvrage.

## ACTIVITES DE L'ERM

### Personnel fixe

#### Personnel administratif

Le personnel administratif est constitué de quatre personnes, le Directeur, l'Adjointe administrative, l'Adjoint technique et la Responsable des « tâches spéciales ». Il a assuré la marche des affaires courantes, la préparation des différents dossiers pour le Comité de direction et le Conseil intercommunal, ainsi que l'ensemble des tâches administratives et comptables. Pour l'Adjoint

technique, la moitié de son activité est dévolue aux tâches administratives, l'autre moitié est consacrée aux tâches d'exploitation.

#### Personnel d'exploitation

Le personnel d'exploitation est constitué de six personnes, le Chef d'exploitation de la STEP, son remplaçant, la Responsable du réseau des collecteurs et des STREL (poste à 60 %), sa collaboratrice (poste à 50 %) et deux employés STEP/Réseau. Il a assuré le suivi de l'exploitation de la STEP, du réseau des collecteurs et des STREL, la maintenance des installations et la majeure partie des interventions d'urgence liées à des défauts ou des pannes ; comme les années précédentes, ce personnel est renforcé pour l'exploitation de la faucardeuse.

#### L'ERM en chiffres

- Habitants raccordés : 34'881 habitants
- Volume d'eau traité : 3'914'932 m<sup>3</sup>
- Quantité de déchet de dégrillage : 49.06 tonnes
- Quantité de sable extrait : 5.6 tonnes
- Quantité de boue déshydratée et incinérée : 1'651 m<sup>3</sup>
- Quantité de biogaz produit : 553'503 m<sup>3</sup>
- Consommation d'énergie électrique : 970'475 kWh
- Production d'énergie électrique : 1'013'298 kWh
- Taux de couverture d'énergie électrique : 104.4 %.

♦ ♦ ♦ ♦

## Commission intercommunale de la taxe de séjour

*Délégation municipale d'Ecublens : jusqu'au 30 juin 2016, Mme Anne-Claude Studer et, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Mme Sylvie Pittet Blanchette.*

Au cours de l'année 2016, l'hôtellerie a enregistré, en Suisse, 35,5 millions de nuitées, ce qui représente une baisse de 0,3 % (- 96'000 nuitées) par rapport à l'année 2015. Les visiteurs étrangers sont à l'origine de 19,3 millions de nuitées, soit une diminu-

tion de 1,5 % (-288'000). De leur côté, les nuitées des hôtes indigènes, avec 16,2 millions de nuitées, progressent de 1,2 % (+192'000) et inscrivent ainsi un résultat en hausse pour la quatrième année consécutive.

Avec 2'795'567 nuitées hôtelières en 2016 (+4,5 % par rapport à 2015), le canton enregistre la plus forte augmentation du pays, tant au niveau des nuitées indigènes qu'étrangères. Une évolution stable des hôtes suisses (+76'121 nuitées représentant +6,4 %) récompense les efforts consentis et stabilise l'économie touristique vaudoise.

L'année 2016 a été marquée par un dynamisme unique dans la région, avec l'ouverture de trois sites d'importance (Chaplin's World, nest et l'Alimentarium), de nouveaux établissements hôteliers tels que le Modern Times et le Royal Savoy, mais aussi par un calendrier d'événements exceptionnels. Cette effervescence a suscité un fort intérêt tant au niveau de la clientèle nationale qu'internationale.

En 2016, la fréquentation hôtelière de Lausanne et agglomération a augmenté de 6,2 % pour atteindre 1'202'969 nuitées. Cela est le deuxième meilleur résultat de l'histoire lausannoise, pas loin derrière le record enregistré lors de l'Exposition nationale en 1964. Notre destination représente 42,2 % des nuitées vaudoises, qui affiche une hausse de 4,5 %. Nous nous situons au-dessus de la moyenne suisse qui enregistre une baisse de -0,5 %. Nos marchés prioritaires ont tous connu une croissance en 2016, exception faite de la Chine. Les plus fortes progressions en 2016 sont les pays du Golfe (+21,8 %), l'Espagne (+14,2 %) et le Bénélux (+11,0 %). La Suisse représente cette année encore une part de marché prépondérante de près de 44 %.

Le relevé des montants versés à Mobilis pour la Lausanne Transport Card étaye ce constat. Sur la base du décompte des nuitées transmis par Lausanne Tourisme, le versement du Ferl s'inscrit à :

- 2014 : Fr. 1'171'753.-
- 2015 : Fr. 1'191'505.-
- 2016 : Fr. 1'269'438.-

Au cours de l'année sous revue, la commission s'est réunie trois fois : le 11 mars, le 10 juin et le 18 novembre 2016. Lors de ces

séances, elle a décidé d'octroyer les subventions suivantes pour un montant total de Fr. 731'800.-.

- Fr. 20'000.- Cap sur l'Ouest 2016.
- Fr. 5'800.- Orchestre symphonique Bande-Son, Crissier.
- Fr. 5'000.- Bureau du Schéma directeur de l'Ouest Lausannois : guide de balades.
- Fr. 9'000.- Week-end musical de Pully.
- Fr. 40'000.- Service des sports, Ville de Lausanne : stage de préparation de l'équipe nationale de football de Belgique pour l'Euro 2016.
- Fr. 30'000.- Lausanne Tourisme : bureau des congrès de Lausanne (LCVB).
- Fr. 70'000.- SportAccord convention.
- Fr. 10'000.- Festival de théâtre de la Chisaz.
- Fr. 75'000.- Spectacle *Champions !*
- Fr. 60'000.- 45<sup>e</sup> Festival de la Cité.
- Fr. 95'000.- Festival lausannois de bande dessinée BDFIL, édition 2016.
- Fr. 25'000.- Festival Lausanne Lumières 2016, 5<sup>e</sup> édition.
- Fr. 50'000.- « Smart Cities & Sport Summit », 3<sup>e</sup> édition.
- Fr. 40'000.- Lausanne Tourisme : action de promotion collaborative durant les Jeux olympiques de Rio 2016.
- Fr. 20'000.- Lausanne Tourisme : développement application mobile.
- Fr. 15'000.- Eurofoot : projections publiques.
- Fr. 12'000.- Cinéma City Club, Pully.
- Fr. 20'000.- Compagnie Linga.
- Fr. 8'000.- Orchestre symphonique Bande-Son, Crissier.
- Fr. 2'000.- Bureau Stratégie et développement Ouest lausannois « La Balade des jardins ».
- Fr. 60'000.- Lausanne Tourisme : bureau des congrès de



Lausanne et Montreux (LMCB), montant pour les 3 prochaines années.

- Fr. 60'000.- Lausanne Tourisme : création de clips vidéo promotionnels.

Outre, les subventions ci-dessus, le FERL a versé, en 2016, des soutiens liés à des décisions d'années antérieures. La réalisation de ces projets figure dans des rapports précédents.

Le produit de la taxe de séjour est attribué au Ferl à raison de 50 %.

◆ ◆ ◆ ◆

## Ecublens Animation



*Délégation municipale d'Ecublens au comité : jusqu'au 30 juin 2016, Mme Anne-Claude Studer et, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Mme Sylvie Pittet Blanchette.*

Comme l'an passé, c'est le spectacle d'humour présenté après l'assemblée générale qui lançait la saison. Ce 12 mai, c'est le vaudois Blaise Bersinger qui ouvrait les feux avec un avant-goût de son prochain spectacle, puis c'est le français Yacine Belhousse qui déclenchait les rires avec son dernier spectacle inédit.

Les événements se sont enchaînés avec, pour point commun, un succès toujours au rendez-vous pour notre plus grand plaisir d'organisateur.



En effet, les concerts de l'ensemble Bavaria, le 1<sup>er</sup> juin, ainsi que le Swiss Yerba Buena

Créole Rice Jazz Band, le 7 septembre, se sont déroulés dans une salle du Motty comble.

Cette année, il y eut deux manifestations en extérieur, soit le festival Equi-No'X, en août, qui continue de ravir un large public de tout âge avec des spectacles flamboyants, et la Fête de la musique dont ce fut la première édition le 24 juin. A cette occasion, un public nombreux était réuni au Pontet pour une série de concerts enjoués.



La Fête nationale a, à nouveau, battu des records de fréquentation. La météo clémente et les bénévoles serviables ont permis de prolonger la soirée au rythme du Old Distillery Jazz Band.

Sonia Grimm a fait chanter et danser les plus jeunes qui ont envahi la salle du Motty pour le traditionnel spectacle pour les enfants en novembre. Puis, l'ensemble Lumen Canor s'est produit le 4 décembre à la traditionnelle fenêtre de l'Avent, organisée avec la Paroisse et les Amis du four de Renges.

L'année s'est terminée le 18 décembre par un spectacle de Noël pour les tout-petits, du théâtre russe de marionnettes de Lausanne.

2016, c'est également 5 séances de comité, un nouveau règlement d'indemnisation, un projet de règlement pour le sponsoring, environ 200 heures de travail pour les manifestations par les membres du comité, et le lancement de la nouvelle page Facebook @ecublensanimation.

Le Président  
Charles Karlen

◆ ◆ ◆ ◆

## Galerie du Pressoir



### Comité

Le comité – ou groupe d'animation – a œuvré dans la composition suivante :

<u>Président</u> :	M. Robert Blanchette
<u>Vice-Présidente</u> :	Mme Karla Medrano
<u>Secrétaire</u> :	Mme Danielle Gerster
<u>Caissière</u> :	Mme Brigitte Bignens
<u>Membres</u> :	Mme Yasmine Bugnon M. Claude Genicoud Mme Isabelle Klotz M. Romain Miceli Mme Yamina Thoma Mme Pascale Zurbuchen

Représentante de la Municipalité : Mme Danièle Petoud

### Changements au comité

**Mme Pascale Zurbuchen** démissionne de ses fonctions à la Galerie du Pressoir au 31 décembre 2016.

### Relations avec la Municipalité

Dès janvier 2016, la Galerie du Pressoir n'utilise plus de case postale et reçoit son courrier directement au **numéro 21 A de la rue de Bassenges**.

En janvier 2016, la Commune nous a installé des lumières LED à l'étage supérieur de la Galerie.

### Expositions/Concerts

7 expositions avec la participation de 10 artistes (techniques mixtes, acryliques, huiles,

aquarelles, sculptures), 1 exposition collective « Les artistes de l'Ouest lausannois » avec plus de 100 participants sur deux fois deux semaines, 7 concerts (classique : piano, violon, harpe, guitare ; chanson française, chanson d'Amérique latine) ont été organisés et appréciés par le public.

### Fête de Printemps

La fête était très réussie ! Le temps magnifique, l'ambiance conviviale, la chaleur au Local du four, la bonne humeur de tout le monde étaient de la partie.

### Comptes 2016

L'exercice 2016 est clôturé avec un bénéfice d'exploitation de Fr. 3'092.13.

Pour 2016, nous relevons une augmentation des redevances d'utilisation des locaux de la Galerie du Pressoir (expositions et locations du local du four).

### Divers

Mme Mirjana Djukanovic, concierge, fait toujours un excellent travail.

En terminant ce bref rapport sur nos activités, nous tenons à remercier l'Autorité de son soutien constant et les services communaux pour leurs prestations toujours très utiles.

Nous apprécions tout spécialement la présence de la déléguée de la Municipalité, Mme Danièle Petoud, lors de nos séances et manifestations. Nous nous efforçons de mériter la confiance ainsi témoignée.

Pour le comité 2016 de la Galerie du Pressoir :

*Robert Blanchette*  
Président

*Karla Medrano*  
Vice-Présidente

◆ ◆ ◆ ◆

## Ludothèque « Le Dé Blanc »



Délégation municipale d'Ecublens au comité : jusqu'au 30 juin 2016, Mme Anne-Claude Studer et, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Mme Sylvie Pittet Blanchette.

### TACHES DE LA LUDOTHEQUE

- Concevoir et exercer une activité d'animation dans le domaine du jeu.
- Faire découvrir l'univers du jeu à la population.
- Assumer la responsabilité administrative et opérationnelle de la Ludothèque communale.
- Gérer les achats en faveur de la Ludothèque dans le cadre du budget alloué.
- Veiller à la sécurité des usagers.
- Gérer la diffusion des informations relatives aux activités de la Ludothèque.
- Gérer, planifier et coordonner les activités des bénévoles.
- Assurer le lien avec le comité et les services communaux.
- Apporter une collaboration active et constructive au comité pour l'élaboration et le suivi des projets.
- Faciliter les contacts entre les cultures et les générations.
- Collaborer au service du prêt.
- Assister et conseiller les usagers dans leurs choix.
- Participer aux animations permettant d'augmenter l'intérêt pour la Ludothèque.
- Représenter la Ludothèque lors des assemblées des Fédérations des ludothèques vaudoises et suisses.

### Statistiques 2016

Nombre d'inscrits :	130
Nouvelles inscriptions :	52
Nombre de jeux à disposition :	2'054
Nombre de prêts effectués :	2'895

### Fonctionnement de la Ludothèque

Heures d'ouverture	
Lundi	15 h 00 – 18 h 30
Mercredi	15 h 00 – 18 h 30
Jeudi	15 h 00 – 18 h 30

En général, la Ludothèque est ouverte pendant les vacances scolaires, à l'exception des deux semaines durant les fêtes de fin d'année, ainsi qu'un mois pendant les vacances scolaires d'été.

### Personnel

La Ludothèque emploie une ludothécaire à 50 %, aidée par une équipe de 12 bénévoles, répartis sur les trois jours d'ouverture. En 2016, les bénévoles ont œuvré durant 1'433 heures. Les tâches principales des bénévoles consistent en la préparation des jeux, les contrôles lors de leur restitution, l'achat de nouveaux jeux, ainsi que le conseil à la clientèle. De manière occasionnelle, les bénévoles sont aussi impliqués dans l'animation des manifestations organisées par la Commune.

Depuis 2013, la Ludothèque participe au programme MACIT (Mesures d'Actions CITOYENNES) qui a pour objectif de permettre aux bénéficiaires de l'aide sociale non suivis par l'Office régional de placement (ORP) de se sentir utiles et de retrouver un rythme dans leur quotidien. Cette mesure est dirigée par Bénévolat-Vaud et, à ce jour, six personnes au bénéfice de cette aide ont œuvré en tant que bénévoles au sein de la Ludothèque. En 2016, nous avons encadré et soutenu deux personnes, et le mandat sera reconduit pour 2017.

La Ludothèque est dirigée par le Comité de l'Association de la Ludothèque d'Ecublens. Celui-ci, composé de six membres, décide des budgets, tient les comptes, organise certaines activités et contribue aux activités opérationnelles de la Ludothèque.

### ACTIVITES

#### Animations

Dans un souci de faire découvrir la Ludothèque à la population, nous participons aux grands événements organisés par la

Commune, notamment lors de la Fête interculturelle et la fête de la paroisse au Motty. L'équipe de la Ludothèque prépare à cette occasion des jeux au format géant et des animations adaptées à tous les âges.

### **Passeport vacances**

La Ludothèque participe depuis 2013 au Passeport vacances et accueille ainsi, durant quatre après-midis d'été, une douzaine de jeunes entre 9 et 15 ans afin de leur faire découvrir les jeux de société.

### **Découverte de la Ludothèque**

Au cours de l'année 2016, nous avons reçu la visite de plusieurs classes des écoles d'Ecublens et avons eu le plaisir de leur faire découvrir la Ludothèque.

Plusieurs fois par mois, la Ludothèque organise des moments de jeux et de découverte pour les enfants des garderies de la Commune. Ils ont ainsi la possibilité de développer leur goût pour les jeux et le partage.

### **Soirées jeux**

Une fois par mois, un samedi soir est dédié à la découverte des jeux. La Ludothèque fait portes ouvertes et tout le monde est le bienvenu afin d'y découvrir des nouveaux jeux, d'y retrouver des classiques ou tout simplement pour y rencontrer du monde.

En 2016, neuf soirées jeux ont été organisées, avec des thèmes divers et variés. Celles-ci ont attiré chaque fois entre 20 et 40 personnes.



## **ACTIVITES LIEES A L'EXPLOITATION**

### **Représentation aux associations**

La Ludothèque faisant partie de plusieurs associations, participe de manière régulière aux différentes assemblées et événements organisés par celles-ci, afin de se faire connaître et d'échanger des idées.

Plusieurs personnes affiliées à la Ludothèque l'ont représentée lors de l'assemblée générale de la Fédération des ludothèques suisses (FLS) à Porrentruy, ainsi qu'à celle de l'Association vaudoise des ludothèques (AVdL) à Ecublens.

Nous avons également participé à la réunion de l'Amicale Vaud-Valais à Monthey, ainsi qu'au Forum des jeux à Yverdon.

### **Assemblée générale de l'AVdL**

En mars 2016, la Ludothèque a accueilli l'assemblée générale de l'AVdL. Pas moins de 30 ludothèques, soit environ 70 personnes, ont répondu à notre invitation.

Parmi les différentes activités, une visite de la Ludothèque a été organisée. Notre vaste choix, ainsi que la qualité de notre organisation, ont été relevés. Nos locaux ont été appréciés. L'assemblée générale s'est ensuite déroulée dans la salle Federer et un apéritif dînatoire a été organisé dans le réfectoire de l'APEMS où des stands de vente de jeux et de jouets avaient pris place.

### **Renouvellements des jeux**

Un renouvellement des jeux et des jouets est constamment effectué afin de contenir toutes les catégories d'âges de nos utilisateurs.



### **Jeux DYS**

Depuis l'été 2016, afin d'aider les personnes en contact avec des enfants souffrant de troubles « Dys » et notamment la dyslexie, nous avons classé les jeux en fonction de leur aptitude à stimuler les apprentissages.

Un logo avec des codes de couleurs et des pictogrammes facilite le choix des jeux. Les catégories sont les suivantes : langage écrit, langage oral, calcul, logique, motricité et neurovisuel.

### Formation continue

Les bénévoles sont encouragés à participer à des cours organisés par la Fédération des ludothèques Suisses, dans le cadre de l'amélioration des services offerts à notre clientèle.

### Evaluation Procap

L'association Procap Suisse a évalué la Ludothèque de manière positive, relevant son accessibilité aux personnes handicapées.

## BILAN

2016 a été à nouveau une bonne année. Le nombre d'utilisateurs actifs est resté stable. Nous avons toutefois constaté un taux de renouvellement des abonnements légèrement plus bas que les années précédentes. Ce phénomène a été compensé par l'augmentation des nouvelles inscriptions.

Le bilan financier est lui aussi positif. Cela nous a permis de renouveler plus de jeux et de compléter notre mobilier.

L'engouement du public de tout âge pour la Ludothèque ne fait que démontrer l'utilité d'un tel service à la population.

Pour terminer, relevons que le succès des soirées jeux auprès des débutants et des joueurs expérimentés témoigne du vif intérêt des familles et des étudiants pour les jeux.

*Pour l'Association de la Ludothèque  
d'Ecublens  
La ludothécaire : Françoise Chavaz  
Le caissier : Pascal Jermini*

◆ ◆ ◆ ◆

## Théâtre Kléber-Méleau



*Délégation d'Ecublens au Conseil de fondation : jusqu'au 30 juin 2016, Mme Anne-Claude Studer et, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Mme Sylvie Pittet Blanchette.*

Le 1<sup>er</sup> juillet 2015, l'acte constitutif de la Fondation du Théâtre Kléber-Méleau est signé par ses membres fondateurs : la Ville de Lausanne, les 8 communes du district de l'Ouest lausannois (Bussigny, Chavannes près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix), ainsi que la Commune de Jouxten-Mézery. L'Etat de Vaud fait partie également de la Fondation sans toutefois être signataire de l'acte constitutif pour des raisons juridiques. La présidence est confiée à Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale en charge de la Direction « Culture – Jeunesse – Affaires scolaires – Sport » de la Ville de Renens.

C'est à cette même date qu'entre en fonction le nouveau Directeur du désormais TKM, Omar Porras. Il poursuit la tradition d'un théâtre de textes et de création tout en insufflant une énergie nouvelle. Il souhaite que le TKM soit la maison des artistes et un foyer pour mettre en lumière les métiers de la scène et un théâtre populaire avec un rayonnement local, national et international.

Imaginée à distance, la programmation a vu 5 spectacles dont une création, une coproduction et 3 accueils, 11 soirées de musique et 1 bal littéraire pour un taux de fréquentation global encourageant d'environ 60 % sur les 98 représentations.

Un gros effort a été réalisé au niveau de la médiation culturelle dans les écoles de la région, les gymnases et les écoles professionnelles de théâtre. Plusieurs « bords de plateau » ont été proposés au public à l'issue de représentations. Une école de théâtre pour amateurs, appelée « la Ruche », a également été créée.



En tant que producteur, coproducteur ou encore producteur délégué, le TKM a fait 85 dates de tournée, réparties en Suisse, France et Amérique latine.

Sur le plan des ressources humaines, le TKM, ce sont 9 postes fixes occupés par 11 personnes. Il est à relever que le TKM a ouvert un poste d'apprenti techniscéniste en automne 2016.

Pour cette saison 2015-2016, les charges se sont élevées à Fr. 3'560'279, pour des revenus de 3'566'372.-. Le soutien des communes de l'Ouest lausannois représente le 13 % de ces produits, 14 % proviennent du Canton alors que la Ville de Lausanne participe à hauteur de 30 %.

A la signature de l'acte de fondation du TKM, les communes de l'Ouest se sont engagées à augmenter leur participation à la hauteur de celle de la Ville de Lausanne, soit Fr. 8.-/habitant d'ici à 2020.

L'année 2016 devait être consacrée à ratifier cette convention. Au 31 décembre, seules les Communes de Villars Ste-Croix et d'Ecublens n'avaient pas encore donné l'accord de principe de leurs Municipalités respectives, permettant au Conseil de fondation de proposer un préavis commun aux 8 communes. En effet, depuis 2015, Ecublens verse Fr. 4.50 au TKM et, dans une lettre datée de juin 2016, elle informait le Conseil de fondation qu'elle souhaitait d'abord connaître les besoins avérés nécessaires au fonctionnement du TKM, puis proposait de fixer ensuite le montant du soutien par habitant.

Le renouvellement des Autorités en été, la tenue d'une séance du Bureau intermunicipal au TKM en automne et une bonne communication d'Omar Porras devrait permettre à la Municipalité d'Ecublens de prendre une nouvelle décision en début 2017.



OmarPorras-@OFC\_GeoffreyCottenceau&RomainRoussel

Sylvie Pittet Blanchette,  
Conseillère municipale

♦ ♦ ♦ ♦

## **Zigzag** **Théâtre et jeune public dans** **l'Ouest lausannois**



*Délégation municipale d'Ecublens (déléguée municipale au comité + caissière) : jusqu'au 30 juin 2016, Mme Anne-Claude Studer, et dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Mme Sylvie Pittet Blanchette.*

Zigzag est une association qui regroupe les 8 communes du district de l'Ouest lausannois. Elle propose depuis 2015 une découverte des arts scéniques à travers une programmation annuelle de spectacles, d'ateliers, de rencontres.

En 2016, Zigzag a organisé 5 spectacles publics dans tout l'Ouest. En lien avec chaque spectacle, des ateliers sont organisés sur 4 séances et des cahiers du jeune spectateur sont réalisés et distribués avant chaque représentation.

9 représentations scolaires ont eu lieu, ce qui représente environ 1'000 élèves, et 26 classes se sont inscrites à une séance de découverte des spectacles.

Zigzag s'est arrêté en octobre à Ecublens. Un atelier « théâtre et contes » très



dynamique s'est tenu au Centre socioculturel d'Ecublens avec, au final, une présentation très réussie du travail d'atelier aux parents.

Si le bon et exigeant spectacle LE SAKAKOUA aurait pu rassembler plus de spectateurs, il a cependant conquis tous ceux et celles qui étaient présents à l'Espace Nicollier à Ecublens le 8 octobre. Malheureusement, les écoles d'Ecublens ont décidé de ne pas accueillir de représentation scolaire en 2016, mais celle-ci a tout de même pu avoir lieu à Renens car ce spectacle ne demandait pas de déplacement de décor.

[www.zigzagtheatre.ch](http://www.zigzagtheatre.ch)



*Sylvie Pittet Blanchette,  
Conseillère municipale et  
caissière de ZigZag*

◆◆◆◆

## Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois



*Délégation municipale d'Ecublens:  
jusqu'au 30 juin 2016, Mmes Pascale Man-  
zini et Anne-Claude Studer et, dès le 1<sup>er</sup>juil-  
let 2016, Mmes Pascale Manzini et Sylvie Pit-  
tet Blanchette.*

### Groupe Coordination Jeunesse

Le Groupe Coordination Jeunesse a été créé en 2007 dans le but de former un groupe de réseautage actif et partenarial

réunissant les professionnels s'occupant de la jeunesse dans le district de l'Ouest lausannois (centres socioculturels, TSP, structures d'insertion professionnelle, délégués jeunesse, conseillers en insertion/orientation, institutions de prévention et santé). Il permet de créer des liens par des rencontres régulières, d'agir dans l'interdisciplinarité, d'organiser et de promouvoir des actions communes dans l'ensemble du district comme des dîners quizz, des rallyes de la citoyenneté, des tournois intercommunaux de foot en salle, des spectacles, des actions de prévention, des projets radio, etc. Mais il répond aussi à la mobilité des jeunes qui bougent dans un territoire compact qu'est l'Ouest lausannois et dont les jeunes ne perçoivent plus les limites communales.

Toutes les communes y sont représentées par leurs professionnels et deux centres de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) en font partie également (Montelley et Prélaz).

Les TSP sont intégrés au Groupe Coordination Jeunesse. Ils ont formé également un groupe de TSP de l'Ouest lausannois qui se rencontre régulièrement. A travers leurs échanges, ils confirment que les réalités de terrain se rencontrent dans toutes les communes de manière cyclique et que le fait de partager entre mêmes professionnels est tout à fait bénéfique. Des collaborations ont même démarré entre TSP dans des quartiers limitrophes à deux ou trois communes. Un site internet – [www.j-ouest.ch](http://www.j-ouest.ch) – a été créé pour informer et donner une plus grande visibilité aux actions et structures du district.

Le Groupe Coordination Jeunesse est présidé jusqu'à fin 2015 par le délégué jeunesse de la Ville de Renens, la Vice-Présidence est assumée par le Chef du Service enfance et jeunesse de la Ville de Prilly. Dès 2016, c'est ce dernier qui a pris les rênes du Groupe Coordination Jeunesse. Pour son fonctionnement, il n'a pas besoin de budget, puisque ses membres sont des collaborateurs des communes et l'adhésion y est volontaire.

Par contre, pour ce qui concerne les actions ou projets intercommunaux, il est soutenu par la Plateforme jeunesse du district de l'Ouest lausannois, créée en mai 2007 et

formée des Municipales et Municipaux en charge de l'enfance et de la jeunesse, qui lui alloue un budget correspondant à Fr. 0.20 par habitant du district.

### **Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois**

Constituée des Municipales et Municipaux de l'enfance et de la jeunesse de l'Ouest lausannois, la Plateforme jeunesse OL a pour mission d'échanger, de collaborer, de coordonner, de réfléchir et de construire une vision commune des activités de la jeunesse dans l'Ouest lausannois. Elle propose et finance des actions à l'attention des jeunes du district au travers de projets de prévention, de formation, de projets ludiques ou sportifs, donnant aux jeunes des occasions de s'exprimer et d'agir de manière positive et constructive. Dans ce sens, elle s'appuie sur les compétences des professionnels de la jeunesse des communes et notamment du Groupe Coordination Jeunesse. Elle se réunit quatre à cinq fois par année pour rencontrer et écouter les professionnels du terrain (les animateurs des centres socioculturels et les TSP), pour accorder des soutiens à des projets intercommunaux présentés par le Président du Groupe Coordination Jeunesse et pour prendre connaissance des informations relatives aux activités de la jeunesse dans les communes, mais aussi au niveau cantonal.

La Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois dispose d'un budget (environ Fr. 14'000.-) alimenté par une contribution des communes du district de Fr. 0.20 par habitant. La Commune de Bussigny assume le rôle de commune boursière (lien historique puisque le premier Président de la Plateforme a été le Municipal de cette commune).

Par ce budget, la Plateforme finance en priorité les projets présentés et mis en œuvre par le Groupe Coordination Jeunesse. Il est à relever que les projets financés n'ont jamais, depuis la création de la Plateforme, épuisé le budget alloué. Ce qui montre que les actions proposées ont un effet multiplicateur et visible auprès des jeunes pour un faible coût grâce à l'efficacité des structures et du personnel en place.

Le début de la nouvelle législature a apporté une modification partielle dans la

composition de la Plateforme jeunesse. Les représentants des Municipalités sont les Conseillères et Conseillers municipaux en charge de la jeunesse et/ou des écoles :

- Bussigny : Mme Germaine Müller et M. Jean-Claude Glardon ;
- Chavannes-près-Lausanne : Mme Loubna Laabar et M. Alain Rochat (nouveau) ;
- Crissier : Mme Michelle Beaud ;
- Ecublens : Mmes Pascale Manzini et Sylvie Pittet Blanchette (nouvelle) ;
- Lausanne : M. David Payot (nouveau) ;
- Prilly : Mme Anne Bourquin Büchi ;
- Renens : Mmes Myriam Romano et Karine Clerc (nouvelle) ;
- Saint Sulpice : M. Pierre-Yves Brandt (nouveau) ;
- Villars-Sainte-Croix : Mme Nicole Cattano (nouvelle).

Le secrétariat est assuré avec une attention et un soin remarquables par Mme Dominique Ziegler de la Commune de Bussigny, les comptes de la plateforme sont tenus par M. Michel Gisclon, Boursier communal de Bussigny. La Plateforme leur est reconnaissante pour tout le travail accompli, ainsi qu'à Bussigny pour cette mise à disposition de son personnel. Mme Myriam Romano, qui a mené avec enthousiasme les travaux de la Plateforme en la présidant pendant trois ans, a renoncé à son mandat et a été remplacée par Mme Anne Bourquin Büchi.

**La Plateforme s'est réunie à cinq reprises, soit les 26 janvier, 19 avril, 31 mai, 20 septembre et 1<sup>er</sup> décembre.**

Lors de cette dernière séance plus informelle, la Plateforme jeunesse et le Groupe Coordination Jeunesse ont été accueillis à Bussigny dans le cadre de l'apéritif de fin d'année auquel les Municipalités et Président-e-s des Conseils communaux de l'ensemble du district, ainsi que les Président(e)s des Conseils d'établissement, Mme la Préfète et M. le Commandant de la PoOuest sont conviés. Force est de constater que, malgré la large invitation faite aux Autorités politiques des communes du district, peu de celles-ci se sont déplacées. Nous le regrettons car ce moment est une occasion importante de présenter aux personnes invitées les collaborateurs formant le Groupe

Coordination Jeunesse, ainsi que l'ensemble des activités réalisées durant l'année et de mieux faire connaître les missions de chacun-e. Ce moment convivial a permis de prendre congé de Mme Myriam Romano-Malagrifa, Présidente sortante de la Plateforme et de la remercier. La présidence est assumée depuis le début de la législature par Mme Anne Bourquin-Büchi, Municipale à Prilly.

### Rencontre avec les travailleurs sociaux de proximité

En janvier, les membres de la Plateforme ont rencontré les travailleurs sociaux de proximité du district.

Durant cette séance, un bref bilan des Etats généraux du travail social de proximité, qui ont eu lieu à Renens en 2015, a été fait. Cette manifestation, qui a réuni plus de 150 personnes, a été l'occasion de tisser des liens et de renforcer les collaborations. Pour les représentants des Autorités présents, ce fut l'occasion de mieux appréhender le travail du TSP à travers des conférences et des ateliers.

Lors de notre rencontre, ils ont également profité de cette occasion pour nous présenter leurs axes de travail prioritaires : l'insertion socio-professionnelle, la prévention et le soutien, le travail en réseau.

### Rencontre avec les animatrices et animateurs des centres de loisirs

La séance du mois d'avril a été consacrée à la rencontre avec les animateurs travaillant dans les centres de loisirs de nos différentes communes. Ces derniers s'étaient rencontrés préalablement à cette séance et ont ainsi pu mettre en évidence différents points qu'ils ont pu exposer aux membres de la Plateforme. Les échanges ont été constructifs et ont mené aux considérations suivantes : travailler sur la complémentarité entre centres, se rencontrer régulièrement, avoir plus d'aides et de collaboration entre animateurs, être attentifs aux horaires différenciés qui augmentent le « tourisme » des jeunes d'un centre à l'autre. Accueil libre : ouvrir plus de jours.

Bien que le TSP dispose d'un local à proximité des animateurs, il devrait aussi être présent dans le groupe des animateurs.

### Projets financés

Les projets financés et soutenus par la Plateforme sont exclusivement des projets proposés par le Groupe Coordination Jeunesse. Ce sont les professionnels du terrain qui proposent des actions susceptibles d'intéresser les jeunes ou qui répondent aux demandes et attentes du terrain, et qui pourraient se mettre en place entre plusieurs communes. Ils en discutent entre eux, planifient une action ou un projet, déterminent qui est à même de la mener parmi l'ensemble des professionnels et qui, du réseau, peut les accompagner dans la démarche.

Pour 2016, les demandes de soutien ont été moins nombreuses, notamment dû au fait que les communes développent en priorité leurs propres projets et qu'il faut dégager du temps et du personnel pour les projets intercommunaux. A relever, que ce n'est pas la quantité des projets qui compte mais plutôt la qualité de ceux-ci et leur efficacité auprès des jeunes.

En 2016, la Plateforme a soutenu les projets intercommunaux suivants :

- **Tournoi intercommunal de foot en salle** au collège de La Planta à Chavannes-près-Renens.  
Il s'agit de la 7<sup>e</sup> édition soutenue par la Plateforme. Cet événement sportif, organisé par les travailleurs sociaux de proximité, rencontre toujours un très grand succès et mobilise des équipes de nos huit communes. Cette année, ce sont plus d'une centaine de jeunes qui se sont retrouvés autour du ballon rond avec à la clé un prix du Fair-play.
- **Soirée cinéma avec la diffusion de Tapis Rouge**, en présence du réalisateur et des acteurs, à Cinétoile Malley, salle Prilly. Le film met en scène des jeunes fréquentant un centre de loisirs lausannois et qui ont pour projet de réaliser un film. A travers ce long-métrage, c'est la réalité du travail social de proximité qui est mise en scène. La soirée a eu un franc succès, des jeunes et leurs parents ont pu poser différentes questions aux protagonistes présents.
- Participation à Cap sur l'Ouest, les services jeunesse de toutes les communes de l'Ouest lausannois se sont investis dans cette animation. Les jeunes

(30 participants ont participé à l'animation complète) ont formé une caravane à vélo qui a visité toutes les communes du district. Un T-shirt a été créé pour l'évènement avec le slogan



La caravane a été très remarquée dans le district, elle s'est arrêtée dans chaque commune où les jeunes ont pu participer à diverses activités.

*Myriam Romano-Malagrifa*  
Présidente de la Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois (1<sup>er</sup> semestre 2016)

*Anne Bourquin Būchi*  
Présidente de la plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois (2<sup>e</sup> semestre 2016)

♦ ♦ ♦ ♦

## **Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD**



La Commission a œuvré dans la composition suivante :

### **Présidente**

- Mme Anne-Claude Studer  
*Conseillère municipale*  
(jusqu'en juin 2016)
- Mme Sylvie Pittet Blanchette  
*Conseillère municipale*  
(depuis juillet 2016)

### **Membres**

- Mme Pascale Manzini  
*Conseillère municipale*
- M. Christian Maeder  
*Conseiller municipal*  
(jusqu'en juin 2016)
- M. Aitor Ibarrola  
*Conseiller communal et représentant*

au Conseil d'établissement (jusqu'en juin 2016)

- Mme Katharina Karlen  
*Paroisse protestante Ecublens-Saint-Sulpice*
- M. Steve Renggli  
*Délégué Jeunesse Ecublens*
- M. Mathias Wengger  
*Travailleur social de proximité*  
(depuis février 2016)
- Mme Lara Manzini  
*Centre de jeunes d'Ecublens*  
(depuis février 2016)
- M. Moïse Balokok  
*Communauté africaine*  
(depuis février 2016)
- Mme Silvia Baratech  
*Communauté espagnole*
- Mme Claudine Breider  
*Communauté française*
- M. Karim Cammoun  
*Communauté tunisienne musulmane*  
Mme Sevdiye Demir  
*Communauté turque*  
(jusqu'en novembre 2016)
- M. Mario Gaspar  
*Communauté portugaise*
- M. Nam-Tran Hô  
*Communauté vietnamienne*
- Mme Marie Thüler  
*Communauté russe et représentante au Conseil d'établissement*  
(depuis novembre 2016)
- M. Jean Timba Bema  
*Communauté camerounaise*  
(depuis novembre 2016)
- M. Pavle Velkov  
*Communauté macédonienne*

### **Vie de la CIESEE**

A la faveur du changement de législation, la Commission a accueilli de nouveaux membres et a remplacé sa Présidente à l'automne. De nouveaux projets devraient voir le jour en 2017.

La CIESEE finance ses activités par le subside octroyé par la Commune et des subventions du Canton pour certains projets. Pour recevoir ces subsides cantonaux, les demandes doivent être déposées par la CIESEE une année à l'avance en présentant des budgets détaillés. Après décision

cantonale, le 80 % de la somme est versé de suite et le 20 % restant après la réception d'un rapport de bilan.

### Cours de français

En collaboration avec l'Association « Français en Jeu » (FeJ), nous poursuivons la mise sur pied des cours de français destinés aux parents d'élèves appelés « **apprendre l'école** ». Ce sont plus d'une dizaine de personnes qui, tout en se familiarisant avec notre langue, ont appris à mieux comprendre le fonctionnement de l'école.

« **Piccolo Voice** » continue de séduire petits et grands. Ces 12 x 1 heure et demi de sensibilisation au français, destinées aux enfants qui vont démarrer leur scolarité et organisées entre Pâques et l'été, ont touché une trentaine d'enfants répartis dans 2 groupes. En parallèle, le matin, 9 mamans ont pu suivre « **Mama Voice** » mis en place par FeJ. Les retrouvailles en fin de matinée donnent lieu à un joli moment de convivialité. Mamans et enfants sont ainsi rassurés.

### 1001 histoires

L'Institut suisse jeunesse et médias (ISJM) organise depuis 2011 en Suisse romande le projet « 1001 histoires dans les langues du monde ». Destiné aux familles allophones avec enfants en bas âge, « 1001 histoires » propose des animations en langue d'origine autour des récits, des comptines et des histoires. Ce projet permet à l'enfant d'être en lien avec sa culture, de développer sa langue maternelle et lui facilite ainsi l'apprentissage du français.

La CIESEE a choisi de proposer la langue portugaise. Ce sont 4 animations qui se sont déroulées au 2<sup>e</sup> semestre et qui ont touché une trentaine de personnes. Le bilan étant prometteur, l'expérience va continuer en 2017.

### Fête interculturelle

Pour la quatrième année consécutive, cette manifestation s'est déroulée sur la place François Silvant, le samedi 21 mai 2016. Le soleil était de la partie et un public nombreux s'est déplacé et a pu apprécier les animations musicales, ainsi que les traditions culturelles et gustatives des 11 pays re-

présentés. Quatre associations étaient également présentes pour nous exposer leurs activités.



Le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises a soutenu la CIESEE dans l'organisation de cette fête. Le Secteur Jeunesse a assuré une partie de l'animation et a notamment mis sur pied un projet de gestion des déchets avec les jeunes du Centre. Les Services des travaux et des bâtiments ont donné un coup de main fort apprécié et indispensable. Merci à tous pour cette excellente collaboration.

Merci également aux membres de la CIESEE d'avoir participé, dès le matin, au montage et, le soir, au démontage des tentes et infrastructures sur la place et d'avoir tenu le stand suisse. Merci également à M. Didier Boucard de Radio-Ouest pour l'animation de cette fête



### Assises de l'Immigration du 1<sup>er</sup> octobre 2016 à Chavornay

Organisées par la Chambre cantonale consultative des immigrés, ces 14<sup>es</sup> Assises avaient pour thème : « Quel engagement citoyen dans une société multiculturelle ? ».

M. Matteo Gianni, politologue à l'Université de Genève, a rappelé que l'intégration



dans la citoyenneté de l'Autre, du Différent, n'est pas une question de bons sentiments ou de charité mais de justice démocratique. Il a beaucoup été question de jeunesse durant cette matinée. Il est à noter, selon une étude réalisée par l'Université de Lausanne, que si les jeunes suisses, soutenus par leur famille, accèdent à l'exercice de leurs droits plus facilement à travers des associations de loisirs, d'étudiants ou de partis, les jeunes migrants ont plus besoin d'un projet concret pour s'engager. Des lieux tels que les centres de loisirs ou un parlement de jeunes favorisent leur intégration démocratique. Le rôle crucial de l'école comme lieu d'apprentissage à la citoyenneté et au « vivre ensemble » dans la société a été abondamment relevé.

*Sylvie Pittet Blanchette, Présidente de la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers de la Commune d'Ecublens (CIESEE)*

♦ ♦ ♦ ♦

## **Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise Evangélique Réformée)**



*Délégation municipale d'Ecublens : jusqu'au 30 juin 2016, Mme Anne-Claude Studer et, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Mme Sylvie Pittet Blanchette.*

### **Equipes renouvelées**

La constellation pastorale a effectué une révolution cette année. En effet, M. le pasteur **Vincent Guyaz** ayant pérennisé ses deux mi-temps paroissial et régional, Mme la diacre Francine Lämmler a été officiellement installée dans le mi-temps vacant ; les deux ayant ensuite convolé en justes noces au mois de septembre, la mariée a pris le nom de **Francine Guyaz**. Nous avons également installé, au mois de novembre, Mme la pasteure **Claire-Lise Corbaz**, en remplacement de Mme la pasteure suffragante Laurence Keshavjee qui, suite à

sa maternité, a pris un autre poste plus près de son domicile.

En orbite autour de ce noyau pastoral ont gravité pendant quelques mois l'animatrice paroissiale Mme **Cécile Pasche**, ainsi que le pasteur-stagiaire M. **Alain Ledoux**.

Notre nouvelle secrétaire paroissiale, Mme **Marie-Christine Lanotte**, a pris ses fonctions au mois de février, alors que la Fête du Motty est dorénavant orchestrée par son nouveau Président, M. **Jacques Pa-paux**.

### **Jeunesse**

Pour rappel, l'accompagnement des enfants est assuré au niveau paroissial jusqu'à l'âge de 10 ans, et au niveau régional au-delà.

L'**Eveil à la foi**, qui s'adresse aux enfants jusqu'à 6 ans, a lieu dorénavant dans notre paroisse le premier dimanche du mois, en combinaison avec la redécouverte du culte. Les enfants partagent d'abord le petit déjeuner à la salle de paroisse du Motty, puis, après un début de culte adapté à leurs jeunes oreilles, vivent une animation spécifiquement conçue à leur intention.

Le **Culte de l'enfance** réunit dès la rentrée scolaire une quinzaine d'enfants de 6 à 10 ans au foyer paroissial à St-Sulpice, un lundi par mois entre 15 h 30 et 18 h. Mme la diacre Francine Guyaz et plusieurs moniteurs les accompagnent dans une approche variée et existentielle des thèmes bibliques.

Les enfants et adolescents du **catéchisme**, de 10 à 14 ans, bénéficient d'un programme régional, assuré notamment dès la rentrée scolaire par notre diacre Mme Francine Guyaz accompagnée de JACK'S (jeunes accompagnants de catéchisme et de camp de l'EERV).

L'aumônerie de **jeunesse** de la région des Chamberonnes, enfin, organise régulièrement des rencontres à Bussigny, ainsi qu'un culte jeunesse mensuel le dimanche soir.

Selon nos statistiques, seuls environ 30 % des jeunes protestants déclarés participent à ces programmes. Notre paroisse met sur pied différentes manifestations dans le but de toucher ce public.



## Manifestations

La **crèche vivante** au Motty s'adresse en particulier aux familles : à quelques jours de Noël, les enfants du Culte de l'enfance sont intégrés dans une mise en scène de l'Evangile de la nativité, jouée par des personnages de la paroisse. Des animaux en chair et en os, qui figurent leur propre rôle grâce au soutien de la Commune d'Ecublens, ne sont pas le moindre des attraits de ce rendez-vous.



Le **feu de l'Avent** attire lui aussi beaucoup de familles. Après un moment de conte enchanteur suivi d'une romantique balade aux flambeaux au bord du lac, un temps de célébration œcuménique, puis un bol de soupe sont partagés autour du feu sur la plage du Laviaux à Saint-Sulpice.

Notre **voyage paroissial à Paris** s'est déroulé pendant le pont de l'Ascension. Après un crochet pour admirer les célèbres vitraux de la cathédrale de Bourges, nous avons rencontré à Paris deux communautés très vivantes, la maison Grenelle de la Mission Populaire, qui agit auprès des populations défavorisées, ainsi que la paroisse du Marais avec laquelle nous avons vécu le culte du dimanche matin. Côté tourisme, une visite guidée du cimetière du Père Lachaise était au menu, et chacun a pu également, seul ou en petit groupe, vaquer à son rythme dans la Ville Lumière selon ses intérêts.

Notre **newsletter** mensuelle enfin, toujours sous la houlette de notre rédactrice en chef Mme Jacqueline Heffi, a adopté dès l'automne, un format plus pratique grâce à l'utilisation d'un logiciel dédié.

## Terre Nouvelle : nouveau projet au Liban

La paroisse a décidé de soutenir ces prochaines années un projet de l'Action chrétienne en Orient (ACO) relayé par le Département missionnaire – échange et mission : la **paroisse protestante arménienne d'Aanjar**, dans la vallée de la Bekaa au Liban. Dans cette communauté, composée de nombreuses familles, la culture arménienne est très vivante, notamment au travers de la langue et des chants. Mais cette paroisse s'implique résolument dans la vie civile – son pasteur est par exemple doyen de l'école – et s'inscrit aussi totalement dans la réalité libanaise, où pas moins de 17 communautés chrétiennes différentes coexistent pacifiquement avec l'Islam : de quoi vivre une aventure œcuménique ! Située près de la frontière syrienne, cette paroisse accueille également beaucoup de réfugiés. A côté des échanges de photos et d'écritures avec notre groupe Terre Nouvelle, nous récoltons quelques fonds de soutien à ce projet avec différentes actions : un stand de vente d'épices en juin, des projections de films durant l'hiver autour d'un thème de réflexion (« Des secrets bien gardés » cet hiver), ou encore le culte Terre Nouvelle.

*Le Conseil paroissial*

◆ ◆ ◆ ◆

## Eglise catholique romaine Paroisse de Renens et environs

*Délégation municipale d'Ecublens : jusqu'au 30 juin 2016, Mme Anne-Claude Studer et, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Mme Sylvie Pittet Blanchette, membre de la Commission de gestion.*

En 2015, la part de la Ville de Renens a été de Fr. 120'701.82. Les frais d'exploitation globaux se sont élevés à Fr. 331'247.02, répartis entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice et Renens, au prorata du nombre d'habitants catholiques enregistrés au 1<sup>er</sup> octobre 2015.

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (pour une fraction de la commune) et St-Sulpice. Les lieux de culte

sont l'Eglise de St-François à Renens et la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

Une singularité paroissiale est de rassembler des fidèles de plusieurs langues et horizons, dont des portugais, des italiens, des hispanophones, outre les francophones. De plus, deux petites communautés albanaise et malgache, célèbrent régulièrement à St-François ou dans la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

### Quelques dates et événements

L'année 2016 était l'année jubilaire de la Miséricorde. Voulu pour toute l'Eglise par le pape François, elle a été marquée par les actions suivantes :

- En intensifiant les permanences des prêtres au service et à l'écoute de tous, et par communauté linguistique.
- En réunissant toutes les communautés – y compris la paroisse-sœur de Bussigny – pour une Grand'messe pluriculturelle avec apéro et concert du jubilé par la chorale Opus 1020 (novembre).
- En accueillant le mouvement œcuménique Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) dans la chapelle St-François.
- En participant aux Soupes de décembre sur la place du Marché à Renens.
- 2 octobre : 3<sup>e</sup> édition de la Fête des communautés avec des stands de nourriture du monde, spectacle d'ombres chinoises pour les petits (et les grands), musiques, danses et chorales du monde.

L'Eglise de St-François accueille chaque mois, les Dimanches Solidaires, qui sont un TEMPS et un ESPACE, de présence, de fraternité, de repas, de partage, de créativité et une messe pour ceux qui le souhaitent. Ils sont ouverts à toute personne désirant vivre le dimanche dans un esprit de rencontre et un repas simple est offert.



Ecublens/VD, le 24 avril 2017  
102.02 – PB/sm

*Document imprimé en 118 exemplaires par l'imprimerie Copystart Sàrl à Chavannes-près-Renens*

## Explications des abréviations

<b>1-2P</b>	Ecole enfantine
<b>AAS</b>	Agence d'assurances sociales
<b>AAS</b>	Association des archivistes suisses
<b>ABLV</b>	Association des amis des bateaux à vapeur du Léman
<b>ADIRHE</b>	Association pour la défense des intérêts de la région des Hautes Ecoles
<b>AG</b>	Assemblée générale
<b>AGILE</b>	Adaptée / Garante / Intégrée / Légitimée / Efficiente
<b>AI</b>	Assurance-invalidité
<b>AIC</b>	Aide à la conduite
<b>AJESOL</b>	Accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois
<b>AO</b>	Action opérationnelle
<b>APEMS</b>	Accueil pour enfants en milieu scolaire
<b>AppApp</b>	Appuis scolaires aux apprentis
<b>APR</b>	Appareil de protection respiratoire
<b>APREMADOL</b>	Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois
<b>ARASOL</b>	Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois
<b>ARCOS</b>	Association « Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise »
<b>ASE</b>	Assistant socio-éducatif
<b>ASP</b>	Assistant de sécurité publique
<b>ATE</b>	Association Transports et Environnement
<b>AVA</b>	Association vaudoise des archivistes
<b>AVASAD</b>	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile
<b>AVdL</b>	Association vaudoise des ludothèques
<b>AVIVO</b>	Association de défense et de détente de tous les retraité(e)s et des futur(e)s retraité(e)s
<b>BC</b>	Bureau de coordination
<b>BHNS</b>	Bus à haut niveau de service
<b>BLS-AED</b>	Basic life support (mesures de base pour sauver la vie) – Automated external defibrillation (défibrillation semi-automatique externe)
<b>BRIO</b>	Bureau régional d'information et d'orientation
<b>CAD</b>	Chauffage à distance
<b>Cap.</b>	Capitaine
<b>CAT</b>	Centre d'accueil temporaire
<b>CCF</b>	Commission consultative du feu
<b>CCPP</b>	Centre de compétence de la protection de la population
<b>CDJ</b>	Centre de jeunes
<b>CE</b>	Conseil d'Etat
<b>CFF</b>	Chemins de fer fédéraux
<b>CGN</b>	Compagnie générale de navigation
<b>CHUV</b>	Centre hospitalier universitaire vaudois
<b>CIESEE</b>	Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens
<b>CISTEP</b>	Commission intercommunale de la station d'épuration de Vidy
<b>CMS</b>	Centre médico-social
<b>CODENG ROL</b>	Conduite dans l'engagement région Ouest lausannois
<b>COH</b>	Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles
<b>COFIL</b>	Comité de pilotage
<b>CP</b>	Compagnie
<b>CPT</b>	Cellule de pilotage technique
<b>CRIDEC</b>	Centre de ramassage et d'identification de déchets spéciaux SA

<b>CSCE</b>	Centre socioculturel d'Ecublens
<b>CSR</b>	Centre social régional
<b>CTA</b>	Centre de traitement des alarmes
<b>CTC</b>	Centre technique communal
<b>CTI</b>	Commission fédérale pour la technologie et l'innovation
<b>CVAJ</b>	Centre vaudois d'aide à la jeunesse
<b>CVE</b>	Centre de vie enfantine
<b>CVSE</b>	Chauffage, ventilation, sanitaire et électricité
<b>DAEMS</b>	Directives et recommandations architecturales des établissements médico-sociaux vaudois
<b>DAP</b>	Détachement d'appui
<b>DEP</b>	Classe de développement primaire
<b>DES</b>	Classe de développement secondaire
<b>DFJC</b>	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
<b>DGE</b>	Direction générale de l'environnement
<b>DGEO</b>	Direction générale de l'enseignement obligatoire
<b>DGMR</b>	Direction générale de la mobilité et des routes
<b>DIS</b>	Département des institutions et de la sécurité
<b>DP</b>	Domaine public
<b>DPS</b>	Détachement de premiers secours
<b>DPS X</b>	Détachement de premiers secours extramuraux
<b>DSAS</b>	Département de la santé et de l'action sociale
<b>DT</b>	Direction technique
<b>DYS</b>	Dyslexie-dysorthographe, dyscalculie, dysphasie, dysgraphie et dyspraxie
<b>EC</b>	Eaux claires
<b>ECA</b>	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
<b>ECAWIN</b>	Système informatique de gestion pour les corps de sapeurs-pompiers et l'ensemble des partenaires
<b>EERV</b>	Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud
<b>EGID</b>	Identificateur fédéral de bâtiment
<b>EIAP</b>	Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire
<b>EM</b>	Etat-major
<b>EMCC</b>	Etat-major cantonal de conduite
<b>EMS</b>	Etablissement médico-social
<b>EN</b>	Elément naturel
<b>EP</b>	Eclairage public
<b>EPFL</b>	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
<b>EPH</b>	Education physique
<b>EPT</b>	Equivalent plein temps
<b>ERM</b>	Epuration de la région morgienne
<b>ES</b>	Educateur social
<b>ETP</b>	Equivalent temps plein
<b>EU</b>	Eaux usées
<b>EVAM</b>	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
<b>EWID</b>	Identificateur fédéral de logement
<b>FAJE</b>	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
<b>FeJ</b>	Association « Français en jeu »
<b>FERL</b>	Fonds d'équipement touristique de la région lausannoise
<b>FIR/FAR</b>	Formations d'intervention régionales / Formations d'appui régionales
<b>FIROL</b>	Formation d'intervention régionale de l'Ouest lausannois
<b>FVSP</b>	Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers

<b>GD</b>	Groupe décisionnel
<b>GED</b>	Gestion électronique des documents
<b>Gropil</b>	Groupe de pilotage
<b>GS</b>	Groupe spécialisé
<b>GT</b>	Groupe technique
<b>GT</b>	Groupe de travail
<b>HEP</b>	Haute école pédagogique du Canton de Vaud
<b>HES</b>	Haute école spécialisée
<b>HT</b>	Hors taxes
<b>IIC</b>	Inspection intercommunale des chantiers
<b>IT</b>	Information technologies
<b>JOM</b>	Journée « Oser tous les métiers »
<b>LADE</b>	Loi sur l'appui au développement économique
<b>LATC</b>	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
<b>LC</b>	Loi sur les communes
<b>LDCV</b>	Loi sur le droit de cité vaudois
<b>LDTR</b>	Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation
<b>LEB</b>	Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher
<b>LEO</b>	Loi sur l'enseignement obligatoire
<b>LHC</b>	Lausanne Hockey Club
<b>LPPCi</b>	Loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile
<b>LS</b>	Football Club Lausanne-Sport
<b>Lt</b>	Lieutenant
<b>Maj.</b>	Major
<b>MATAS</b>	Module d'activités temporaires alternatives à la scolarité
<b>MBC</b>	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay
<b>MCH</b>	Modèle de comptes harmonisé
<b>MES</b>	Mise en service
<b>MIP</b>	Mesures d'insertion professionnelle
<b>MIS</b>	Mesures d'insertion sociale
<b>NEO</b>	Système informatique pour l'introduction des notes dans l'enseignement obligatoire
<b>OAJE</b>	Office de l'accueil de jour des enfants
<b>OF</b>	Officiers
<b>OFROU</b>	Office fédéral des routes
<b>OI</b>	Organes d'intervention
<b>OL</b>	Ouest lausannois
<b>OM</b>	Système de gestion
<b>OPAC</b>	Online Public Access Catalog (catalogue de bibliothèque accessible en ligne)
<b>ORCA</b>	Organisation et coordination des secours en cas d'accident majeur ou de catastrophe
<b>OREA</b>	Ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques
<b>ORP</b>	Office régional de placement
<b>ORPC</b>	Office régional de protection civile
<b>PAC</b>	Plan d'affectation cantonal
<b>PALM</b>	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
<b>PC</b>	Prestations complémentaires
<b>PCE</b>	Poste de commandement à l'engagement
<b>PCi</b>	Protection civile
<b>PDi</b>	Plan directeur intercommunal
<b>PE</b>	Polyéthylène
<b>PERL</b>	Prix entreprendre région Lausanne

<b>PGEE</b>	Plan général d'évacuation des eaux
<b>PI</b>	Passage inférieur
<b>Plt</b>	Premier-lieutenant
<b>POL</b>	Police Ouest lausannois
<b>PolOuest</b>	Police Ouest lausannois
<b>PP</b>	Polypropylène
<b>PP1</b>	Projet partiel 1 = Axe fort : tramway Renens-Gare – Villars Sainte Croix
<b>PP5</b>	Projet partiel 5 = Axe fort : BHNS (bus à haut niveau de service) entre Prilly, Renens et Crissier
<b>PPA</b>	Plan partiel d'affectation
<b>PQ</b>	Plan de quartier
<b>RAS</b>	Région d'action sociale
<b>RC</b>	Route cantonale
<b>RI</b>	Revenu d'insertion
<b>RIE III</b>	Réforme vaudoise de l'imposition des entreprises
<b>RIT</b>	Système portatif d'alimentation en air pour le secours à un pompier (Rescue and Escape Systems)
<b>ROL</b>	Région Ouest lausannois
<b>Rpac</b>	Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers
<b>RTS</b>	Radio télévision suisse
<b>SAIDEF</b>	Société anonyme pour l'incinération des déchets du Canton de Fribourg
<b>SASH</b>	Service des assurances sociales et de l'hébergement
<b>SBED</b>	Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable
<b>SCRIS</b>	Service cantonal de recherche et d'information statistiques
<b>SDIS</b>	Service de défense contre l'incendie et de secours
<b>SDNL</b>	Schéma directeur du Nord lausannois
<b>SDOL</b>	Schéma directeur de l'Ouest lausannois
<b>SDSL</b>	Symmetric Digital Subscriber Line (ligne d'abonné numérique à débit symétrique)
<b>SDT</b>	Service du développement territorial
<b>SESAF</b>	Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
<b>SGA</b>	Société générale d'affichage SA
<b>SIE SA</b>	Service intercommunal de l'électricité SA
<b>SIG</b>	Système d'information géographique
<b>SIT</b>	Système d'information du territoire
<b>SPECo</b>	Service de la promotion économique et du commerce
<b>SPJ</b>	Service de protection de la jeunesse
<b>SPOP</b>	Service de la population
<b>SPSL</b>	Service de protection et sauvetage de Lausanne
<b>SSCM</b>	Service de la sécurité civile et militaire
<b>ST</b>	Service des travaux
<b>STEP</b>	Station d'épuration
<b>STPA</b>	Stationnement pour les troupes de protection aérienne
<b>STREL</b>	Stations de relevage
<b>STRID</b>	Société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets
<b>SUVA</b>	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
<b>THV</b>	Transport Handicap Vaud
<b>TKM</b>	Théâtre Kléber-Méleau
<b>tl</b>	Transports publics de la région lausannoise SA
<b>TLS</b>	Thévenaz-Leduc Sirec SA
<b>TP</b>	Tonne pompe
<b>TPG</b>	Transports publics genevois



<b>TPM</b>	Transport de personnes et matériel
<b>TRIDEL</b>	Usine de valorisation thermique et électrique de déchets
<b>TSP</b>	Travailleur social de proximité
<b>TTC</b>	Toutes taxes comprises
<b>UAPE</b>	Unités d'accueil pour écoliers
<b>UCV</b>	Union des communes vaudoises
<b>UNIL</b>	Université de Lausanne
<b>USL</b>	Union des sociétés locales
<b>VELP</b>	Véhicules à propulsion alternative
<b>VEV</b>	Voirie et espaces verts
<b>VG</b>	Voie générale (anciennes VSG et VSO)
<b>VIDIS</b>	Vision intégrée de défense incendie et secours
<b>VLS</b>	Vélos en libre-service
<b>VM</b>	Véhicule matériel
<b>Voie « B »</b>	Formation initiale de base (apprentissage d'employé de commerce)
<b>Voie « E »</b>	Formation initiale élargie (apprentissage d'employé de commerce)
<b>VP</b>	Voie pré-gymnasiale (anciens VSB)
<b>VSS</b>	Association suisse des professionnels de la route et des transports

◆ ◆ ◆ ◆ ◆